

**Ministère de l'Agriculture
République du Mali**

**Étude du Programme de Renforcement de la
Capacité pour la Lutte contre la Désertification
basée sur la Communauté
dans le sud de la région de Ségou
en République du Mali
Rapport principal**

Février 2008

Agence japonaise de coopération internationale

Agence japonaise des ressources vertes

RD

JR

08-5

Avant-propos

Le gouvernement japonais, sur demande du Gouvernement de la République du Mali, a décidé d'effectuer une « étude du programme de renforcement de la capacité pour la lutte contre la désertification basée sur la communauté dans le sud de la région de Ségou en République du Mali », laquelle a été exécutée par l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA).

La JICA a envoyé au Mali durant l'étude de août 2004 à novembre 2007, une mission d'étude de l'Agence Japonaise des Ressources Vertes (ci-après dénommée « J-Green ») dirigée par M. Naoya SHIMIZU.

Cette mission d'étude, tout en se concertant avec les structures et personnes des services gouvernementaux du Mali, a conduit une série d'études de terrain au Mali, puis à travers le travail effectué au Japon après leur retour, a maintenant achevé ce rapport.

Je souhaite que ce rapport, tout en contribuant à la promotion du plan concerné soit utile au développement de bonnes relations d'amitié entre nos deux pays.

Enfin, je voudrais exprimer ma profonde reconnaissance à toutes les personnes concernées qui ont collaboré à l'étude et l'ont soutenue.

Février 2008

Ariyuki MATSUMOTO

Vice-Président
Agence Japonaise de
Coopération Internationale (JICA)

Lettre de Présentation du rapport

Mme Sadako OGATA, Présidente
Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)

Nous avons le plaisir de vous adresser le Rapport final de l'Etude du Programme pour le Renforcement de la Capacité de Lutte contre la Désertification basée sur la Communauté dans le Sud de la Région de Ségou en République du Mali, qui a pris fin.

Cette Etude a été mise en oeuvre par notre Agence pendant une période de 43 mois, entre le mois d'août 2004 et le mois de février 2008, sur la base du contrat passé avec la JICA. Nous avons consacré nos efforts dans cette Etude à l'établir un Plan d'Action de projets réalistes qui peut être mis en oeuvre dès l'achèvement de cette Etude, en nous appuyant sur les enseignements tirés de l'étude de développement de la phase précédente (2000 à 2003) intitulée "Etude sur la Lutte contre la Désertification dans le Sud de la Région de Ségou en République du Mali", et après avoir délimité les rubriques à vérifier pendant cette Etude.

La zone d'Etude, tout en constituant une zone agricole majeure du Mali, est aussi une région marquée par la baisse de la productivité des terres et la réduction des forêts, qui entraînent une avancée considérable de la désertification, et où le niveau de vie des populations a sérieusement baissé. C'est une région qui réclame l'exécution de mesures urgentes.

La méthode adoptée pour formuler le Plan d'Action, consiste à entreprendre une partie des projets qui composent ce Plan d'Action sous forme de projets pilotes et à prendre en compte dans le Plan d'Action définitif la pertinence des méthodes pour les projets et les résultats d'évaluation. Nous sommes heureux de vous confirmer que toutes les rubriques qui étaient à vérifier l'ont été au cours de l'Etude.

Le gouvernement du Mali a officiellement décidé de budgétiser un quart de l'ensemble des projets du Plan d'Action dans le courant de la dernière année de l'Etude et d'entamer leur mise en oeuvre à partir de la prochaine année fiscale (2008). Nous souhaitons vivement que ce Plan d'Action soit exécuté sans heurts par le Mali, qu'il constitue un cas modèle de lutte contre la désertification et soit appliqué non seulement au Mali mais dans la vaste zone du Sahel.

Enfin, nous avons bénéficié au cours de cette Etude de la compréhension et de la coopération de nombreuses personnes concernées de la JICA, du Ministère des Affaires Etrangères et de celui de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche. Nous avons également bénéficié des précieux conseils et de la coopération du gouvernement malien et des différents organismes des bailleurs de fonds concernés. Je voudrais saisir cette occasion pour leur adresser nos vifs remerciements.

Février 2008

Naoya SHIMIZU, Chef de l'Equipe d'étude
Etude du Programme pour le Renforcement de la Capacité de Lutte contre la
Désertification basée sur la Communauté dans le Sud de la Région de Ségou en
République du Mali
Agence Japonaise des Ressources Vertes

Carte de localisation de la zone d'Etude

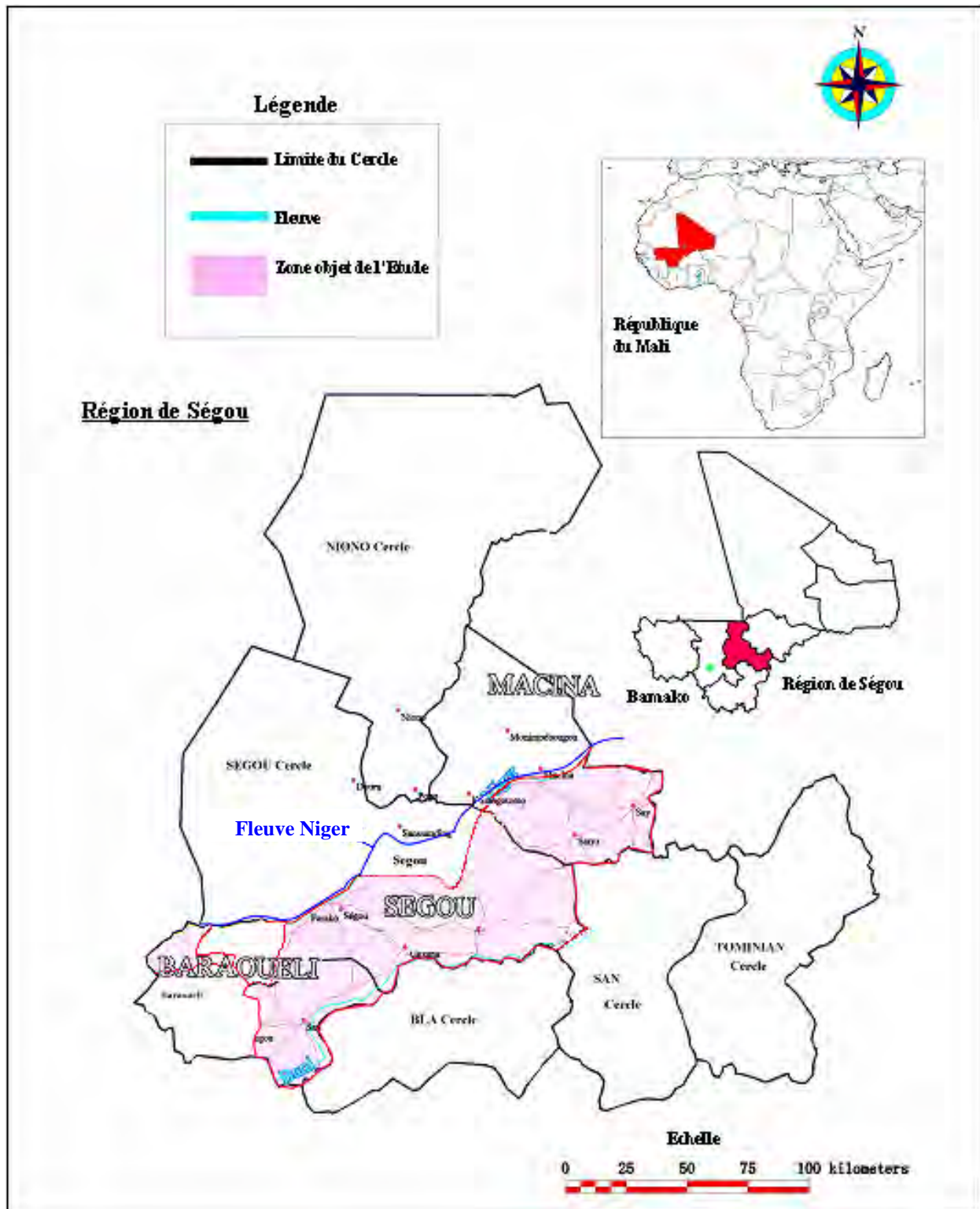


Table des matières

Carte de localisation de la zone d'Etude	i
Table des matières	ii
Liste des Figures et Tableaux	v
Abréviations.....	viii
Poids et mesures et taux de conversion.....	x
RÉSUMÉ.....	I
I. Introduction.....	I
II. Situation actuelle de la zone d'étude	I
III. Plan d' Action (P/A).....	VIII
IV. Projets pilotes	XVIII
INTRODUCTION.....	1
Chapitre 1 Introduction.....	1
1.1 CONTEXTE DE L'ETUDE	1
1.2 OBJECTIFS DE L'ETUDE	2
1.3 ZONE D'ETUDE	2
1.4 SYSTEME DE SOUTIEN DE L'ETUDE	4
1.5 COMPOSITION DU RAPPORT FINAL.....	4
SITUATION ACTUELLE.....	5
Chapitre 2 Situation actuelle de la zone d'étude	5
2.1 GENERALITES.....	5
2.1.1 <i>Situation et conditions naturelles</i>	<i>5</i>
2.1.2 <i>Ressources en eau.....</i>	<i>5</i>
2.1.3 <i>Ethnies et coutumes.....</i>	<i>5</i>
2.1.4 <i>Organisation administrative et taxes locales</i>	<i>6</i>
2.1.5 <i>Politique de développement régional.....</i>	<i>7</i>
2.1.6 <i>Orientation des projets existants (donateurs).....</i>	<i>7</i>
2.1.7 <i>Lutte contre la désertification dans la région de Ségou.....</i>	<i>8</i>
2.1.8 <i>Environnement.....</i>	<i>9</i>
2.2 SITUATION DE LA COMMUNAUTE RURALE	10
2.2.1 <i>Utilisation des terres</i>	<i>10</i>
2.2.2 <i>Particularités des Cercles et des Communes.....</i>	<i>11</i>
2.2.3 <i>Société rurale</i>	<i>14</i>
2.2.4 <i>Activités agro-sylvo-pastorales</i>	<i>15</i>
2.2.5 <i>Commercialisation des produits agro-sylvo-pastoraux.....</i>	<i>18</i>
2.2.6 <i>Bases de l'agriculture.....</i>	<i>20</i>
2.2.7 <i>Vulgarisation de l'agriculture</i>	<i>21</i>
2.2.8 <i>Infrastructures de vie.....</i>	<i>28</i>

2.2.9	<i>Charge de travail des femmes</i>	28
PLAN D’ACTION		30
Chapitre 3	Concept de base du Plan d’Action	31
3.1	ARRIERE-PLAN DE L’ETABLISSEMENT DU P/A	31
3.2	OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DE L’EXECUTION DU P/A	31
3.2.1	<i>Objectifs de développement</i>	31
3.2.2	<i>Concept de base pour mener à bien les objectifs de développement</i>	32
3.2.3	<i>Période ciblée et zone d’intervention</i>	33
3.2.4	<i>Modes de promotion de la participation des populations</i>	33
3.2.5	<i>Déploiement des projets intégrés</i>	33
3.2.6	<i>Prise en charge des projets par les populations</i>	36
3.2.7	<i>Marche à suivre pour l’exécution des projets</i>	36
3.3	PRINCIPES DIRECTEURS DU PLAN D’ACTION	38
3.4	MENU DES ACTIONS	38
3.5	CALENDRIER D’EXECUTION	40
Chapitre 4	Plan d’Action	42
4.1	PLANS D’ACTION POUR LA PERIODE DES PP ET RESULTATS OBTENUS	42
4.1.1	<i>Plan de formation des leaders villageois</i>	42
4.1.2	<i>Plan d’exécution des projets de développement</i>	43
4.1.3	<i>Plan de mise en oeuvre des projets et de financement du développement</i>	44
4.1.4	<i>Plan de financement</i>	46
4.2	PLAN D’ACTION POUR LA PERIODE DU PROJET	47
4.2.1	<i>Plan de formation des CAP</i>	47
4.2.2	<i>Plan de mise en place des CGTV</i>	47
4.2.3	<i>Plan de renforcement de la capacité des populations à gérer les projets</i>	48
4.2.4	<i>Etablissement et mise en oeuvre du plan des projets de développement villageois</i>	49
4.2.5	<i>Plan d’amélioration du taux d’alphabétisation</i>	50
4.2.6	<i>Plan de renforcement du système de vulgarisation de la DRA</i>	50
4.3	SUIVI ET EVALUATION DU PROJET EN VRAIE GRANDEUR	50
4.4	APERÇU DU PROJET EN VRAIE GRANDEUR	51
PROJETS PILOTES		55
Chapitre 5	Résultats de l’exécution des projets pilotes	55
5.1	POINTS DE VERIFICATION DANS LE PROJET	55
5.2	DEROULEMENT DE L’EXECUTION	56
5.2.1	<i>Grandes lignes du déroulement</i>	56
5.2.2	<i>Sélection des communes</i>	57
5.2.3	<i>Sélection des CAP</i>	59
5.2.4	<i>Formation pour le renforcement des capacités en facilitation</i>	60
5.2.5	<i>Exécution de l’étude MARP</i>	70
5.2.6	<i>Organisation des populations</i>	75
5.2.7	<i>Concrétisation du plan des activités des populations</i>	80

5.2.8	<i>Présentation des conditions de soutien aux populations, et demande de soutien par celles-ci.</i>	81
5.2.9	<i>Examen, coordination et décision au niveau des comités d'exécution.</i>	82
5.2.10	<i>Exécution de micro-projets de développement intégré.</i>	85
5.2.11	<i>Collaboration avec des organisations internationales.</i>	94
5.3	SUIVI DU PROJET.	96
5.3.1	<i>Suivi des micro-projets de développement intégré.</i>	99
5.3.2	<i>Suivi des CAP.</i>	101
5.3.3	<i>Suivi de l'administration locale.</i>	101
Chapitre 6	Evaluation du Projet.	103
6.1	EVALUATION DE LA SITUATION INITIALE.	103
6.2	EVALUATION DES MICRO-PROJETS DE DEVELOPPEMENT INTEGRE.	105
6.2.1	<i>Performances des projets.</i>	105
6.2.2	<i>Performances des CGTV.</i>	109
6.2.3	<i>Amélioration des capacités des populations en alphabétisation.</i>	114
6.2.4	<i>Répercussions sur les villages voisins.</i>	115
6.3	EVALUATION DES CAP.	118
6.4	EVALUATION DES CAPACITES DE COORDINATION DE L'ADMINISTRATION LOCALE.	122
6.5	EVALUATION D'ENSEMBLE.	123
6.6	EVALUATION DU PLAN D'ACTION.	125
Chapitre 7	Recommandations.	131

Liste des Figures et Tableaux

Figure III-1	Système des objectifs des projets du P/A	VIII
Figure III-2	Déroulement des projets du P/A	XII
Figure 1-1	Liens entre le processus de promotion des mesures de lutte contre la désertification au Mali et la présente Etude.....	3
Figure 2-1	Circonscriptions administratives du Mali	6
Figure 2-2	Carte de localisation des communes.....	12
Figure 2-3	Schéma d'un exemple d'UPA.....	14
Figure 2-4	Système cultural des principales cultures de la zone d'étude	15
Figure 2-5	Itinéraires de transhumance pendant la saison humide et la saison sèche	16
Figure 2-6	Processus d'avancée de la désertification sous l'effet de la diminution des forêts	18
Figure 2-7	Système de vulgarisation de la DRA de Ségou.....	25
Figure 3-1	Organigramme des objectifs de développement	32
Figure 3-2	Déroulement des projets et plans d'action connexes	37
Figure 3-3	Calendrier d'exécution de chaque plan d'action.....	41
Figure 4-1	Canevas d'exécution des projets.....	52
Figure 5-1	Déroulement de l'Etude par année	55
Figure 5-2	Localisation des villages objets des projets pilotes	58
Figure 5-3	Etablissement des étapes du programme de formation.....	62
Figure 5-4	Exemple de facteurs de contrainte mis en évidence dans l'étude MARP.....	74
Figure 5-5	Marche à suivre pour le soutien à l'organisation des populations	76
Figure 5-6	Exemple d'organisation villageoise (CGTV)	78
Figure 5-7	Mesures d'amélioration face aux facteurs de contrainte.....	81
Figure 5-8	Marche à suivre pour l'exécution des micro-projets de développement intégré ...	85
Tableau II-1	Rapport organisationnel entre les organismes de vulgarisation	V
Tableau III-1	Programme répondant aux objectifs des projets	X
Tableau III-2	Prise en charge des villageois par type de projets	XI
Tableau III-3	Menu des actions du Plan d'Action.....	XIII
Tableau III-4	Coût global des projets	XVI
Tableau III-5	Indicateurs d'évaluation des plans d'action.....	XVII
Tableau IV-1	Contenu et période des activités des projets pilotes.....	XIX
Tableau IV-2	Méthodes de suivi et évaluation des projets pilotes (par année).....	XXII
Tableau IV-3	Indicateurs d'évaluation des micro-projets de développement intégré.....	XXIV
Tableau IV-4	Critères d'évaluation des CGTV	XXV
Tableau IV-5	Critères d'évaluation des Communes	XXVII
Tableau IV-6	Points à vérifier à travers les projets pilotes	XXVII
Tableau 2-1	Particularités de chaque Cercle.....	11
Tableau 2-2	Superficie par cercle dans la zone d'étude et nombre de villages (1996).....	12
Tableau 2-3	Indicateurs de la situation des villages par commune dans la zone d'étude	13
Tableau 2-4	Evolution des prix des produits agricoles sur le marché de Ségou (2003)	19
Tableau 2-5	Situation de l'offre en bétail (2003)	20
Tableau 2-6	Evolution des prix des carburants dans la région de Ségou.....	20

Tableau 2-7	Sources d'eau pour les cultures maraîchères	21
Tableau 2-8	Rapport organisationnel entre les organismes de vulgarisation.....	22
Tableau 2-9	Aperçu des organismes de vulgarisation	23
Tableau 2-10	Nombre d'agents de la DRA dans la région de Ségou (2006).....	26
Tableau 2-11	Effectif des agents dans la zone d'étude.....	26
Tableau 2-12	Indicateurs de la situation sanitaire au Mali (2002)	28
Tableau 3-1	Composants de projets permettant la résolution des objectifs.....	34
Tableau 3-2	Teneur des composants de projets	34
Tableau 3-3	Prise en charge des villageois par type de projets	36
Tableau 4-1	Nombre de CAP formés.....	42
Tableau 4-2	Plan des projets par année fiscale	45
Tableau 4-3	Plan de financement par année fiscale.....	46
Tableau 4-4	Indicateurs d'évaluation de chaque plan d'action	51
Tableau 4-5	Leçons à tirer des projets pilotes et points pris en compte dans le Plan d'Action	53
Tableau 5-1	Les différentes étapes des PP, le contenu et la période des activités	57
Tableau 5-2	Caractéristiques des communes choisies.....	59
Tableau 5-3	Aperçu de la sélection des CAP	60
Tableau 5-4	Problèmes concernant le renforcement des capacités de facilitation des CAP..	61
Tableau 5-5	Démarche de base pour l'exécution du Programme de formation	63
Tableau 5-6	Programme de formation pour le renforcement des capacités.....	65
Tableau 5-7	Points importants à prendre en considération pour l'exécution des cours	66
Tableau 5-8	Contenu de l'étude participative sur la société rurale (MARP /PRA)	71
Tableau 5-9	Facteurs de contrainte au développement des villages	73
Tableau 5-10	Liste des projets demandés par les villages de la 3 ^{ème} année de l'Etude	83
Tableau 5-11	Exemple de plans des projets pilotes des villages de la 3 ^{ème} année de l'Etude..	84
Tableau 5-12	Principales dispositions des conventions tripartites	86
Tableau 5-13	Répartition des tâches entre les parties impliquées dans l'exécution des projets	87
Tableau 5-14	Détails des projets commandés (commune de Sana, 3 ^{ème} année de l'Etude)....	88
Tableau 5-15	Problèmes apparus pendant l'exécution des projets	90
Tableau 5-16	Situation du recouvrement des contributions financières pour les projets par commune et par année.....	91
Tableau 5-17	Activités de développement en expansion initiées par les villageois.....	93
Tableau 5-18	Méthodes de suivi et d'évaluation pour chaque tâche de l'Etude	97
Tableau 5-19	Indicateurs d'évaluation par composant de projets	99
Tableau 5-20	Critères d'évaluation des CGTV	100
Tableau 5-21	Critères d'évaluation des communes.....	102
Tableau 6-1	Evaluation de la situation de base (initiale) des villages.....	104
Tableau 6-2	Evaluation des performances des projets par village	106
Tableau 6-3	Evaluation des CGTV	112
Tableau 6-4	Résultats du test de l'étude sur l'amélioration des capacités en alphabétisation....	115
Tableau 6-5	Nombre de réparation de forages par les réparateurs formés	116

Tableau 6-6	Influence exercée par les projets pilotes sur les villages environnants	117
Tableau 6-7	Evaluation des performances des CAP	119
Tableau 6-8	Evaluation des capacités de coordination des communes	122
Tableau 6-9	Points à vérifier à travers les projets pilotes.....	123
Tableau 6-10	Evaluation sociale des projets des composants	127
Tableau 6-11	Contribution à la réduction de la pauvreté avec les activités des projets	130

Abréviations

AACAER	Antenne de l'Appui Conseil et Aménagement et Equipement Rural (niveau arrondissement)
ACN	Antenne Conservation Nature (niveau arrondissement)
AfDB/BAD	African Development Banque / Banque Africaine de Développement
AP	Action Plan
BHN	Basic Human Needs, Besoins élémentaires de l'homme
BNDA	Banque Nationale de Développement Agricole
CAP	Conseiller Agricole Polyvalent
CAR	Centre d'Animation Rurale
CAS	Conseiller Agricole Spécialisé
CCD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification
CDF	Code Domanial et Foncier
CMDT	Compagnie Malienne de Développement des Textiles
CSC	Centre de Santé Cercle
CSCOM	Centre de Santé Communautaire
DED	Deutscher Entwicklungsdienst
DNA, anc. DNAMR	Direction Nationale de l'Agriculture, anciennement Direction Nationale de l'Appui au Monde Rural
DNGR, anc DNAER	Direction Nationale du Génie Rural
DRA, anc. DRAMR	Direction Régionale de l'Agriculture, anciennement Direction Régionale de l'Appui au Monde Rural
DRCN	Direction Régionale de la Conservation de la Nature
DRGR, anc. DRAER	Direction Régionale du Génie Rural
DRS	Direction Régionale de la Santé
DRP	Direction Régionale de la Pêche
DRPIA	Direction Régionale de la Production et de l'Industrie Animale
DRSV	Direction Régionale des Services Vétérinaires
FIDA /IFAD	Fonds International de Développement Agricole
FODESA	Programme Fonds de Développement en Zone Sahélienne du Mali
GEF	Global Environment Fund / Fond Global pour l'Environnement
GPS	Global Positioning System / Système de Positionnement Global
GTZ	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
ICRAF	International Center for Research in Agroforestry
ICRISAT	International Crops Research Institute for Semi-Arid Tropics
IDA	International Development Association
IER	Institut d'Economie Rurale
JGRC	Japan Green Resources Corporation (Société Japonaise des Ressources Vertes)
JICA	Japan International Cooperation Agency (Agence Japonaise de Coopération Internationale)
KFW	Kreditanstalt Für Wiederaufbau
MARP	Méthode Active de Recherche et de Planification participative
ON	Office du Niger
ORS	Office Riz Ségou
PA, P/A	Plan d'Action

PAE	Projet Agro-Ecologie
PAL	Programmes d'Actions Locaux
PAR	Programmes d'Actions Régionaux
PASAOP	Programme d'Appui aux Services Agricoles et Organisations Paysannes
PDR	Programme de Diversification des Revenus en Zone Non-cotonnière
PFDVS	Projet Fonds de Développement Villageois de Ségou
PIRT	Projet Inventaire des Ressources Terrestres
PLA	Participatory Learning and Action (cf. MARP)
PMB	Programme de mise en valeur des plaines du Moyen-Bani
PNAE/PAN-CID	Plan National d'Action Environnementale et Programmes d'Action Nationaux de la Convention contre la Désertification
PNLCD	Plan National de Lutte contre la Désertification
PNUD / UNDP	Programme des Nations Unies pour le Développement / United Nations Development Program
PNVA	Programme National de Vulgarisation Agricole
P/P, PP	Projet(s) Pilote(s)
PRA	Participatory Rural Appraisal (cf. MARP)
SAA	Sasagawa Africa Association
SCN	Service de Conservation de la Nature
SLACAER	Service Local de l'Appui Conseil et de l'Aménagement et de l'Équipement Rural
SNVA	Système National de Vulgarisation Agricole
UBT	Unité du Bétail Tropical
UNICEF	United Nations International Children's Emergency Fund / Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UPA	Unité de Production Agricole (« <i>Du</i> » en bambara)
USAID	United States Agency for International Development / Agence des États-Unis pour le Développement International
WID	Women in Development (Les Femmes dans le Développement)

Poids et mesures et taux de conversion

<u>Unités monétaires</u>		(novembre 2007)
FCFA		Franc CFA (1FCFA=0.2002 Yen)
EUR		Euro (1 EUR=131.33 Yen)
¥		Yen japonais
\$		Dollar US (1\$=121.20 Yen)
<u>Unités de mesure</u>		
mm		Millimètre
cm		Centimètre
m		Mètre
km		Kilomètre
<u>Unités de poids</u>		
g		Gramme
kg		Kilogramme
t		Tonne
<u>Superficie</u>		
m ²		Mètre carré
km ²		Kilomètre carré
ha		Hectare
<u>Volume</u>		
m ³		Mètre cube
l		Litre
stère		Stère (mesure correspondant à 1m ³ de bois)
cc		cm ³ , 1ml
<u>Autres</u>		
l/s		Litres par seconde
m ³ /s		m ³ par seconde
t/ha		Tonnes à l'hectare
kcal		kilocalorie
kcal/g		Kilocalorie au gramme
kg/ha		Kilogrammes à l'hectare
m/s		Mètres par seconde
stère/ha		Stères à l'hectare

RÉSUMÉ

RÉSUMÉ

I. Introduction

< Objectifs >

1. Ce Rapport est le Rapport final de l'Etude réalisée dans les objectifs ci-dessous, conformément à l'Etendue des Travaux (S/W) de l'Etude qui a été conclue entre le gouvernement du Mali et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) pour une zone qui couvre 3 Cercles dans la partie Sud de la région de Ségou, soit environ 100.000 ha.
 - ① Renforcer les capacités humaines et organisationnelles de la Direction Nationale de l'Agriculture (DNA) ;
 - ② Renforcer les capacités des agents administratifs, des conseillers agricoles polyvalents (CAP) et des leaders villageois de la zone objet de l'Etude et les former par le biais de l'exécution des Projets pilotes (PP);
 - ③ Une fois que les mesures permettant d'étendre le développement des villages centré sur les populations ont été clarifiées, établir un Plan d'Action (P/A) pour la zone ciblée par l'Etude.

< Zone d'étude >

2. Le sud de la région de Ségou, qui est ciblée par cette étude de développement, est une zone agricole majeure du Mali et se situe dans la partie sud du fleuve Niger (rive droite) dans la région de Ségou. La zone d'étude comprend les 3 Cercles de Barouéli, Ségou et Macina ; ceux de Ségou et Macina sont traversés par le fleuve Niger. La zone d'étude compte une population de 360.000 habitants, et 520 villages de plus de 200 habitants.

II. Situation actuelle de la zone d'étude

< Progression de la désertification >

3. La superficie des forêts maliennes a diminué de 10% en 20 ans, et le rendement unitaire de la céréale de base, le mil, qui indique la productivité du sol, a baissé passant de 800 kg/ha dans les années 80 à 600kg/ha dans les années 2000. Ce déclin de la productivité du sol (désertification) progresse dans tout le pays. On relève, parmi les principales causes de cette avancée de la désertification, un fléchissement de la pluviométrie, la baisse de la fertilité des sols due à des périodes de jachères réduites dans un contexte de croissance démographique (taux de croissance annuel : un peu moins de 3%), l'amenuisement des forêts due à la coupe des arbres, le surpâturage, etc. En 1985, le Mali a établi un Plan National de Lutte contre la Désertification (PNLCD) et s'est engagé dans cette lutte. Mais le manque de communication et la participation insuffisante des populations pour mettre en oeuvre cette politique n'ont pas permis d'obtenir des résultats satisfaisants. En 1998, un Plan National d'action Environnementale et des Programmes d'Action Nationaux de la Convention contre la Désertification (PNAE/CID) ont été établis conformément à la Convention de lutte contre la désertification des Nations Unies.

< Mesures de lutte contre la désertification >

4. En réponse au PNAE/CID, un programme de restauration et de régénération des ressources naturelles, qui est l'un des Programmes d'Actions Régionaux (PAR) destinés à combattre la désertification, a été établi dans la région de Ségou. Ce programme souligne la nécessité d'entreprendre des actions avec la participation des populations selon 4 points pour que celles-ci assurent une gestion rationnelle des ressources naturelles: ① accroître les capacités des populations relatives à la gestion des terres ; ② promouvoir une gestion intégrée des ressources naturelles et des activités agro-pastorales; ③ promouvoir une gestion et une exploitation rationnelles des forêts, et ④ exécuter un suivi et une évaluation efficaces des plans d'action. Un budget de 3 milliards de Francs CFA a été jugé nécessaire sur 5 ans pour ces actions, mais un tel budget n'a pas pu être acquis et l'on n'a pas pu observer d'activités suffisamment consistantes ni leur effets jusqu'à maintenant.

< Tendances des projets >

5. On rencontre de nombreux projets menés par des organisations d'aide, dont des ONG, et des services administratifs. Bien des techniques et méthodes sont appliquées pour lutter contre la désertification et l'on observe parfois des cas de réussite. Cependant, il s'agit seulement de cas ponctuels qui se limitent à un village ou à une unité de production agricole, qui ne prennent pas davantage d'envergure. Cela est essentiellement dû, pense-t-on, au manque d'intérêt des populations pour les mesures de lutte contre la désertification, et aux faibles échanges d'informations entre villageois et entre villages. Par ailleurs, on peut considérer qu'un autre facteur de cette situation est l'insuffisante concertation entre les services administratifs, les organisations internationales et les ONG, bien qu'ils réalisent des projets similaires.

< Situation socio-économique >

6. La structure des activités de production du Mali en l'an 2000 montre un secteur primaire qui représente 43,4%, un secteur secondaire de 17,8% et un secteur tertiaire de 38,8%. Le revenu national brut par habitant est de 380 USD (Banque Mondiale, 2005) ce qui classe le Mali dans le groupe des pays les plus pauvres du monde. Selon les données de l'UNESCO, le taux d'alphabétisation de la population à partir de 15 ans est estimé à 27% pour les hommes et 12% pour les femmes (estimations du gouvernement pour les années 2000 à 2004) ; les écarts d'éducation entre les zones urbaines et les zones rurales sont importants. L'indice de développement humain (IDH: communiqué par le PNUD, année 2006) qui reflète cette situation classe le Mali au 175^e rang des 177 pays du monde. L'économie était de type planifiée jusqu'en 1985 avec de passer à une économie de marché.

< Conditions naturelles >

7. La zone d'étude se situe dans le bassin central du Mali constitué de vastes plaines. Le cours principal du fleuve Niger traverse cette zone en descendant sur 292 km et son affluent le Bani sur 250 km, ce qui en fait une zone relativement propice à l'agriculture. La région de Ségou où se situe la zone d'étude est une zone agricole importante qui fournit environ un tiers de la production totale de mil du pays, aliment de base des Maliens. Les sols de la zone d'étude sont pauvres en matières organiques, azote et acide phosphorique, mais ne posent

pratiquement aucun problème pour l'agriculture du point de vue de la profondeur de la couche de terre, du drainage de l'eau, du pH etc. Compte tenu de la température annuelle moyenne de 29°C et des précipitations annuelles de 600 à 700 mm dans la zone d'étude, celle-ci présente un potentiel de développement agricole élevé et des potentialités suffisantes pour permettre de prévenir la désertification à travers un développement agricole qui prend en compte la protection des ressources naturelles.

< Ressources en eau >

8. Les ressources en eau de la zone d'étude sont les grands cours d'eau tels que le fleuve Niger et la rivière Bani, ainsi que d'autres grandes étendues lacustres où l'eau de surface est présente toute l'année. Les cours d'eau saisonniers (oueds ou kori) et autres petites mares ne fournissent des eaux de surface que pendant une partie de l'année, de la saison des pluies à la première moitié de la saison sèche. L'eau souterraine est précieuse pour les zones éloignées des cours d'eau et des mares et pour les zones où les eaux de surface tarissent en saison sèche. Les installations en eau se classent en puits traditionnels, puits modernes à grand diamètre et forages. Les puits modernes offrent une bonne qualité d'eau et un volume d'eau stable et leur construction par les organisations d'aide étrangères progresse, mais leur nombre est encore faible et nombreux sont les villages qui n'utilisent que des puits traditionnels.

< Ethnies et coutumes >

9. Le Mali était à l'origine un pays animiste avant la progression de l'islam vers le X^{ème} siècle et la pénétration de la culture occidentale avec la colonisation. Le contact de ces trois cultures a formé les bases de la culture et de la religion du Mali actuel, qui régissent tous les aspects des activités économiques et sociales des Maliens. On dénombre 9 ethnies dans la zone d'étude: les Bambara, ethnie de cultivateurs installée depuis longtemps et qui est majoritaire avec 52%, suivie des pasteurs Bobo (17%), les Minianka (10%), les Sarakole (10%), les pasteurs Peulhs (9%), les pêcheurs Bozo (2%), les Dogon (1%), Mossi (1%) et Sonrai (0,1%). Malgré les différences ethniques, on assiste ces dernières années à un mélange ethnique progressif et la société rurale s'uniformise peu à peu avec la langue Bambara qui est employée comme langue commune.

< Communauté rurale >

10. Dans les villages, il existe des associations ayant certains objectifs (organisations traditionnelles) appelées "*Ton*". Leur nombre varie selon les villages, mais on en trouve en moyenne 5 à 6. Parmi ces différents *Ton*, on peut citer par exemple l'organisation de l'agriculture, celle des chefs de famille, des jeunes, des femmes, des chasseurs etc. En cas de non-participation aux *Tonbaara* (travaux collectifs) des *Ton*, une amende est prélevée. Si elle n'est pas payée, elle sera augmentée. Et les mauvais payeurs sont expulsés du *Ton*. Dans ce cas, personne ne vient en aide aux expulsés. La couche dirigeante du village maintient ainsi la communauté par l'application de telles coutumes. L'existence de cette coutume dans un village constitue un avantage pour organiser les villageois.

< Structure des villages >

11. Sommairement, la structure sociale du village est constituée à la base par les membres individuels de la famille – la famille (couples et enfants) – l’exploitation agricole (unité de production agricole : UPA) – le hameau – le village. Plusieurs familles se rassemblent pour habiter ensemble et forment une UPA. L’UPA est l’unité de base de la vie et des activités économiques y compris l’agriculture. Entre les couches sociales se forment différents groupes selon l’âge, le sexe ou la profession, et l’on remarque des familles aux fonctions bien définies telles que l’organisation des cérémonies, des réceptions ou le secrétariat. Une famille est formée en moyenne de 4,8 membres et une UPA de 20 membres environ. La population moyenne par village dans la région de Ségou est de 600 habitants environ.

< Utilisation des terres >

12. Selon les lois du Mali, le droit de propriété des terres revient en principe à l’Etat. Les droits d’usufruit sur les terres agricoles sont reconnus aux utilisateurs traditionnels (paysans) sous la responsabilité du chef de village selon la coutume. Quant à la façon dont les terres sont réellement gérées dans les villages, une étendue de terres est attribuée au demandeur (utilisateur) qui vient s’installer en tenant compte de sa capacité de travail, avec l’approbation du chef de village et du conseil des anciens. Les forêts, rivières et plans d’eau sont des biens communautaires du village. En cas d’obtention de droits d’utilisation de terres, il existe aussi un système d’enregistrement au niveau de la commune. Dans ce cas, l’utilisateur bénéficie d’un droit d’utilisation de 99 ans. Malgré l’existence d’un tel système, presque aucun enregistrement n’est fait. Depuis quelques années, on rencontre des cas, bien que rares, de personnes qui vendent ou achètent des droits d’utilisation des terres reconnus selon la coutume, ce qui montre une perception de plus en plus forte d’une utilisation et d’une gestion individuelles des terres.

< Agriculture >

13. L’agriculture dans la zone d’étude correspond à celle de la “zone d’agriculture pluviale”, où l’approvisionnement en eau dépend des précipitations enregistrées pendant la saison des pluies (de juin à septembre). On y cultive essentiellement des céréales telles que le mil, mais aussi le sorgho et le fonio. Elles sont cultivées soit en monoculture, soit en association avec des pois comme le niébé, et leur production est fortement influencée par les fluctuations annuelles des précipitations. Dans la zone d’agriculture irriguée qui couvre plus de 10% de la zone d’étude, on pratique surtout la riziculture inondée en période de crue. Récemment, on observe à Ségou et dans ses environs à Barouéli et Macina une production de plus en plus importante de cultures maraîchères en petite irrigation et d’arbres fruitiers. Les principales productions sont la pastèque, la tomate, le poivron pour les légumes, et pour les fruits, la mangue, les agrumes, le papaye et la banane.

< Vulgarisation agricole >

14. Les services administratifs chargés de la vulgarisation des activités agro-sylvo-pastorales dans la zone d’étude et ses environs sont la Direction Régionale de l’Agriculture (DRA), la Direction Régionale du Génie Rural (DRGR) et la Direction Régionale de la Conservation de la Nature (DRCN). Les relations entre ces organismes au niveau central et régional sont

comme présenté dans le tableau ci-dessous. Récemment, le nombre des agents de vulgarisation sur le terrain de ces services étatiques tend à se réduire.

Tableau II - 1 Rapport organisationnel entre les organismes de vulgarisation

	Ministère de l'Agriculture					Ministère de l'Élevage et de la Pêche			Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement
Niveau national	DNA	DNGR	Organismes personnalisés			DNSV	DNPIA	DNP	DNCN
			CMDT	ORS	APCAM				
Niveau régional	DRA	DRGR	(Région CMDT)	ORS	CRA	DRSV	DRPIA	DRP	DRCN
Niveau du cercle	Secteur Agriculture	(Représentant local)	(Secteur CMDT)	(Zone ORS)	Délégation locale	SSV	SLPIA	SLP	SCN
Niveau de plusieurs communes	Sous-secteur, Agents de base (CAP)	-	(ZER), (ZAF), (ZAER)	(ACR)	-	Poste Vétérinaire	Unité PIA	Antenne Pêche	ACN

< Elevage >

15. On dénombre 1.017.000 bovins, 1.053.000 ovins, 1.382.000 caprins, 20.000 chevaux, 104.000 asins et 2.759.000 volailles élevés dans la région de Ségou. La taille de ce cheptel représente 17,4% de l'ensemble du Mali et constitue une base de production précieuse pour l'élevage malien. Cependant, les bovins élevés servent surtout d'épargne et comme ce bétail n'est ni écoulé ni renouvelé au moment approprié du point de vue économique, la période d'élevage est longue et l'efficacité de leur production médiocre. De même, la faible productivité de l'aviculture, qui est une source de revenu monétaire précieuse pour les ruraux, est due à des mesures sanitaires insuffisantes et un élevage extensif en plein air des volailles. L'élevage du bétail se fait de forme extensive sur les prairies naturelles, les jachères et dans les forêts. Par ailleurs, l'élevage est pratiqué en relation étroite avec l'agriculture car le bétail consomme les résidus de cultures, restitue en retour des excréments animaux dans les champs et fournit des animaux de trait.

< Forêts >

16. Il ne reste pratiquement pas de végétation d'origine dans la zone d'étude. La végétation se compose grosso modo d'une combinaison de prairies et de forêts claires, où les feuillages des arbres sont isolés les uns des autres, et les herbages de graminées de petite taille sont mélangés d'arbustes par endroits. Le volume de bois dans les forêts est en moyenne de 12 à 16 m³/ha, et la croissance moyenne annuelle est également lente. La loi sur la gestion des forêts définit entre autres les conditions de protection et d'exploitation des forêts, mais l'usage coutumier fait que les forêts communautaires sont en réalité un lieu où les populations prélèvent le bois de feu. La vente des ressources forestières est une source de revenu essentielle pour ces populations, et les coupes et transactions illégales sont nombreuses. Des opérations de régénération ne sont pratiquement jamais effectuées sur les traces des coupes. C'est pour cela qu'on observe une régression générale des ressources forestières et des apparitions locales de terres dénudées en forme de mosaïque.

< Infrastructures rurales >

17. L'aménagement des routes a pris du retard. L'aménagement des routes nationales s'effectue (aux normes prescrites), mais celui des principaux axes et des routes ordinaires en régions ne progresse pas. Le manque de gestion et d'entretien de ces routes entraîne une perte de leur revêtement par endroits et des inondations de la chaussée dues au non-aménagement d'ouvrages d'évacuation des eaux, et une circulation sûre n'est pas assurée sur une partie des routes. L'aménagement des routes d'accès aux marchés que les populations fréquentent couramment est particulièrement en retard, et bien des routes sont impraticables en véhicule pendant la saison des pluies, ce qui empêche la commercialisation des produits agricoles, l'accès aux services publics comme les soins médicaux et l'éducation. Les pistes rurales ne sont pas du tout aménagées. Le taux d'aménagement par village des principales installations publiques est faible pour l'ensemble de la zone d'étude avec 8% pour les salles de réunion, 36% pour les moulins, et 8% pour les centres de santé. Les installations mises en place sont généralement mal gérées par les habitants et beaucoup sont inutilisées.

< Charge de travail des femmes >

18. En milieu rural, la répartition des tâches fait qu'en principe les hommes s'occupent des travaux agricoles, et que ce sont surtout les femmes qui s'occupent des travaux à faire dans l'enceinte de l'UPA. Les femmes sont occupées toute l'année. Chaque jour, elles consacrent beaucoup de temps au décorticage et au pilage au mortier du mil, leur aliment de base. La profondeur des puits se situant entre 10 et 40 m, le puisage à la main n'est pas chose facile. Les femmes doivent s'occuper aussi de collecter le bois de chauffe. En fin de saison sèche, le bois est collecté pendant 3 mois, puis transporté jusqu'aux hameaux pendant 1 mois. Autrefois, les zones de collecte de bois se situaient à 1 km des habitations, mais récemment il faut 3 km et plus à cause de la désertification. Pendant ce temps-là, elle vont porter un repas à leur mari parti travailler dans les champs, et il y a même des femmes qui trouvent le temps de travailler assidûment dans le champ collectif des femmes. Les femmes qui ont beaucoup d'enfants travaillent sans relâche; celles qui travaillent près de 14 heures par jour ne sont pas rares. D'un autre côté, les femmes ne prennent pratiquement jamais part aux décisions prises dans le village.

Les femmes rurales qui se trouvent dans cette situation se voient obligées de consacrer davantage de temps à la collecte du bois et au puisage à cause de la désertification, et subissent donc les contrecoups de la désertification plus sévèrement que les hommes. C'est pourquoi on considère que leur volonté de participer à l'exécution de mesures de lutte contre la désertification est forte, et ces mesures promettent d'être durables. Alléger les corvées des femmes et leur offrir des opportunités de revenus monétaires conduit à améliorer leurs conditions de vie, la situation nutritionnelle de leurs enfants et à davantage d'opportunités en éducation.

< Facteurs de contrainte au développement rural >

19. Le tableau ci-dessous fait la synthèse des facteurs de contrainte au développement rural dans la zone d'étude. Ces facteurs doivent être éliminés pour qu'une agriculture durable puisse s'enraciner.

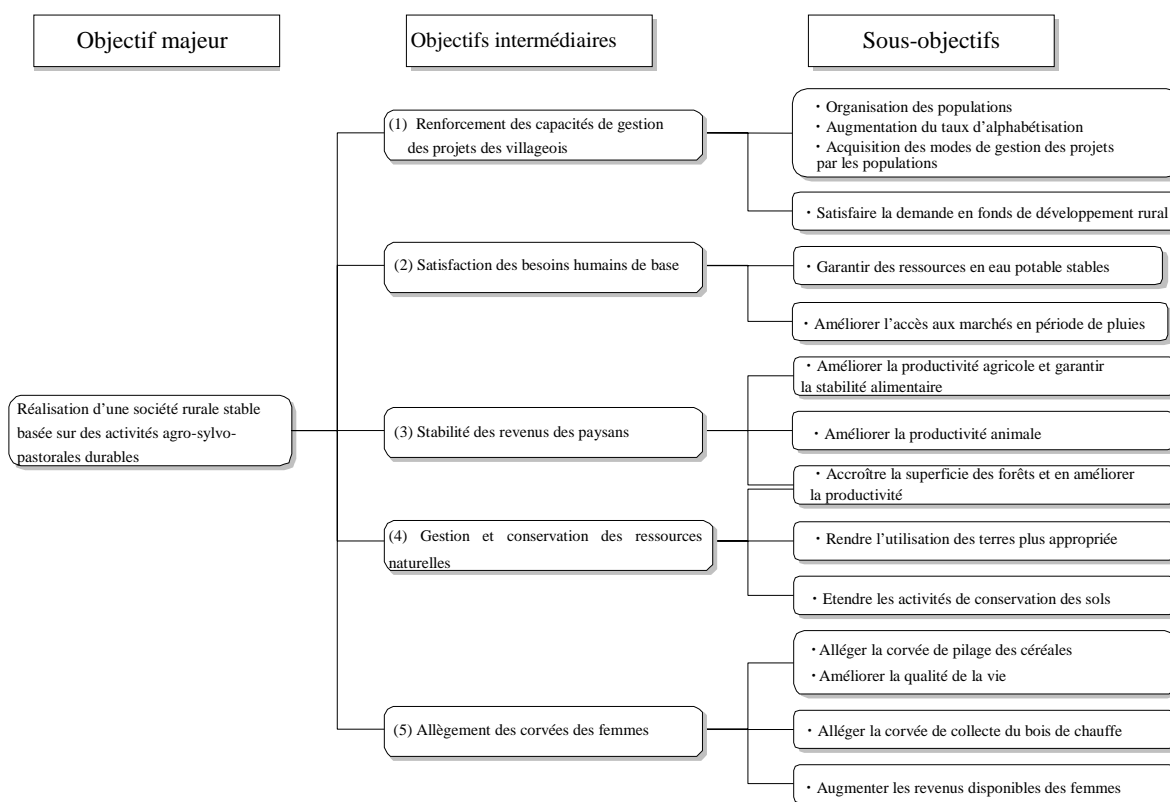
Domaines	Facteurs constituant des obstacles
Société rurale	<ul style="list-style-type: none"> ① Peu d'opportunités d'éducation; faible niveau d'éducation de base, comme le taux d'alphabétisation. ② Opportunités d'emploi (sources de revenus) dans tous les secteurs insuffisantes. ③ La charge des femmes est excessive, et leur participation au développement rural insuffisante.
Economie rurale	<ul style="list-style-type: none"> ① Manque de fonds d'investissement dans tous les secteurs ② Manque de moyens d'accès à des fonds dans les villages ③ Sources de revenus insuffisantes
Soutien aux agriculteurs	<ul style="list-style-type: none"> ① Méthodes et système pour promouvoir la participation des populations non établis ② Manque d'outils de vulgarisation (moyens de déplacement et matériel pédagogique pour les vulgarisateurs) ③ L'insuffisante organisation des populations réduit les effets de la vulgarisation.
Utilisation des terres	<ul style="list-style-type: none"> ① L'utilisation des terres ne se fait pas dans le cadre d'une planification et de règles bien ordonnées ② La notion de propriété des terres est traditionnellement vague, ce qui fait que le désir d'en améliorer l'utilisation est faible.
Ressources en eau	<ul style="list-style-type: none"> ① Aménagement de sources d'eau et installations pour leur utilisation insuffisants
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> ① Baisse de la productivité des terres due à une culture excessive suite à l'augmentation de la population ② Vulgarisation insuffisante de techniques permettant d'atténuer les effets des fortes fluctuations climatiques ③ Système d'approvisionnement en intrants tels que semences améliorées et engrais non aménagé ④ Extension de l'érosion des sols découlant de causes extérieures aux champs (bassin en amont)
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> ① Les bases alimentaires animales se dégradent parce que les populations sont rarement conscientes de l'importance d'améliorer les pâturages. ② Le bétail élevé sert principalement d'épargne ce qui provoque un surpâturage dû à l'augmentation du cheptel. ③ L'objectif étant l'épargne et non la vente, cela provoque la baisse du taux d'écoulement des animaux et empêche aussi une meilleure productivité. ④ La productivité animale est faible car les stocks de fourrage et les apports nutritionnels en supplément sont insuffisants. ⑤ Les pertes de bétail par maladies sont importantes car la gestion de l'hygiène est déficiente et les vaccinations insuffisantes.
Forêts	<ul style="list-style-type: none"> ① Les reboisements ne progressent pas car les populations ne sont pas conscientes de posséder les arbres ni de l'importance de préserver les forêts. ② Les dégâts causés à la végétation par le bétail et les feux sont importants. ③ Les coupes anarchiques des arbres pour obtenir des revenus monétaires par la vente de bois s'accroissent.
Commercialisation sur les marchés et infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> ① Les prix du marché des céréales montrent des variations importantes en relation avec les variations annuelles de la production. ② Les routes d'accès aux marchés au niveau des villages ne sont pas aménagées. ③ Manque d'installations pour le stockage des céréales

III. Plan d'Action (P/A)

< Objectifs de développement >

20. Le présent Plan d'Action se positionne avec le PNAE du Mali et le Schéma directeur issu de l'étude de la Phase-1, les principaux programmes de niveau supérieur, et il vise à lutter contre la désertification par l'élimination des facteurs faisant obstacle au développement rural et par l'enracinement d'une agriculture durable dans la zone d'étude, sur la base des objectifs de développement indiqués dans le schéma ci-dessous. La stratégie de base vise à stabiliser le revenu des populations locales, puis à prévenir l'exploitation abusive des ressources et à promouvoir une utilisation appropriée des terres.

Figure III-1 Système des objectifs des projets du P/A



< Concept d'élaboration du Plan d'Action >

21. Le concept de base pour créer les moyens permettant d'atteindre les objectifs de développement repose sur les trois points suivants:

- ① Promouvoir la participation des populations et l'auto-gestion des projets par ces populations à toutes les étapes des activités des projets planifiées;
- ② Construire au niveau de l'administration et des populations un système de soutien aux activités des villageois, et pérenniser la gestion autonome des projets par les populations par le biais de ce système.
- ③ Adopter pour les projets prévus des techniques et des méthodes existant déjà en Afrique de l'Ouest ou leurs adaptations.

< Période prévue et zone ciblée >

22. La période prévue et la zone concernée par le Plan d'Action sont comme suit.

- ① La période visée s'étend de l'année fiscale 2004 à l'année fiscale 2017, et inclut la phase d'exécution des projets pilotes (réalisée de décembre 2004 à janvier 2008) ; et les actions réalisables sont exécutées graduellement.
- ② La zone ciblée par le P/A couvre les 3 Cercles de Barouéli, Ségou et Macina situés dans la zone d'agriculture pluviale de la région de Ségou et comprenant 508 villages, dans une partie de la zone ciblée par le Schéma directeur où les conditions sont plutôt défavorables.

< Modes de promotion de la participation des populations >

23. Pour que les populations locales perçoivent la nécessité des activités de lutte contre la désertification et qu'elle s'engagent eux-mêmes dans ces activités, il faut introduire un système où les populations locales prennent l'initiative de participer dans l'ensemble du processus allant de l'analyse de la situation au niveau du village, la sélection des mesures, l'élaboration d'un plan, son exécution, et la gestion/entretien. Ce processus de participation permet de susciter chez les populations un sentiment d'appropriation (*ownership*) et des capacités d'autonomie (*empowerment*). La méthode de promotion de la participation des populations adoptée dans ce Plan d'action consiste à "susciter l'appropriation des mesures de lutte contre la désertification par les villageois → mise en place par les populations elles-mêmes d'une organisation destinée à exécuter les mesures → gestion des activités sous la direction de l'organisation villageoise (Comité de Gestion du Terroir Villageois : CGTV)".

< Répartition générale des projets >

24. Divers projets dont les objectifs sont indiqués ci-dessous seront programmés pour atteindre chaque objectif des projets. Le développement rural doit être promu dans son ensemble en résolvant des problèmes qui sont imbriqués les uns dans les autres de manière complexe, tels que la dégradation des ressources (désertification), la pauvreté et les problèmes de genre. Pour éliminer certains facteurs de contrainte, il faudra résoudre en bloc ceux qui sont en relation de cause à effet. A cet effet, des projets liés entre eux de diverses manières (mutuellement complémentaires) seront planifiés et mis en place de manière intégrée.

Tableau III - 1 Programme répondant aux objectifs des projets

Objectifs intermédiaires	Sous-objectifs	Composants de projet
(1) Renforcer les capacités de gestion de projets des populations	① Organisation des populations ② Renforcer l'alphabétisation ③ Maîtrise des méthodes de gestion des projets par les populations ④ Satisfaire la demande en fonds de développement rural	<ul style="list-style-type: none"> • Alphabétisation (construction de centre d'alphabétisation y compris) • Formation pour le renforcement des capacités des populations • Mise en place d'un système de micro-crédit
(2) Satisfaire les besoins humains essentiels	① Garantir une source d'eau potable saine ② Améliorer l'accès au marché en période de pluies	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de puits modernes • Aménagement de routes
(3) Rendre stable les revenus agricoles (Augmenter la productivité des activités agro-sylvo-pastorales)	① Augmenter la productivité agricole ② Assurer un approvisionnement alimentaire stable ③ Augmenter la productivité animale	<ul style="list-style-type: none"> • Fourniture d'engrais et de semences pour les cultures pluviales • Maraîchage de petite envergure • Construction banques de céréales • Construction parcs de vaccination • Formation pour améliorer la productivité du bétail (encadrement embouche ; construction de poulaillers améliorés)
	① Accroître les superficies forestières et en améliorer la productivité	
(4) Protéger et gérer les ressources naturelles	① Étendre les actions de conservation des sols ② Adapter l'utilisation des terres	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de mini-pépinières • Reboisement • Conservation des sols • Convention d'utilisation des terres
(5) Alléger la charge de travail des femmes	① Alléger la corvée de pilage de l'aliment de base ② Alléger la corvée de collecte du bois ③ Augmenter les revenus disponibles ④ Améliorer les conditions de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Construction de moulin • Fabrication et diffusion des foyers améliorés • Fabrication et diffusion de l'artisanat • Formation en amélioration des conditions de vie

< Prise en charge des projets par les populations >

25. On distingue deux sortes de projets planifiés: les projets au niveau des villages entrepris avec la participation des populations, et les projets au niveau administratif pour appuyer les activités des premiers. Les projets au niveau village requièrent en principe une prise en charge par les populations locales (fourniture de matériaux, de travaux et apport financier) pour l'ensemble des projets, dans la mesure où elles en sont capables, et aussi pour une appropriation plus effective. En cas de prise en charge financière, la collecte de cet argent permettra de constituer le capital initial du CGTV villageois, que celui-ci utilisera comme fonds de micro-crédit, qui est très demandé localement, et pour les frais de gestion et d'entretien des installations des projets. Les principes de la prise en charge par les villageois sont indiqués dans le Tableau suivant.

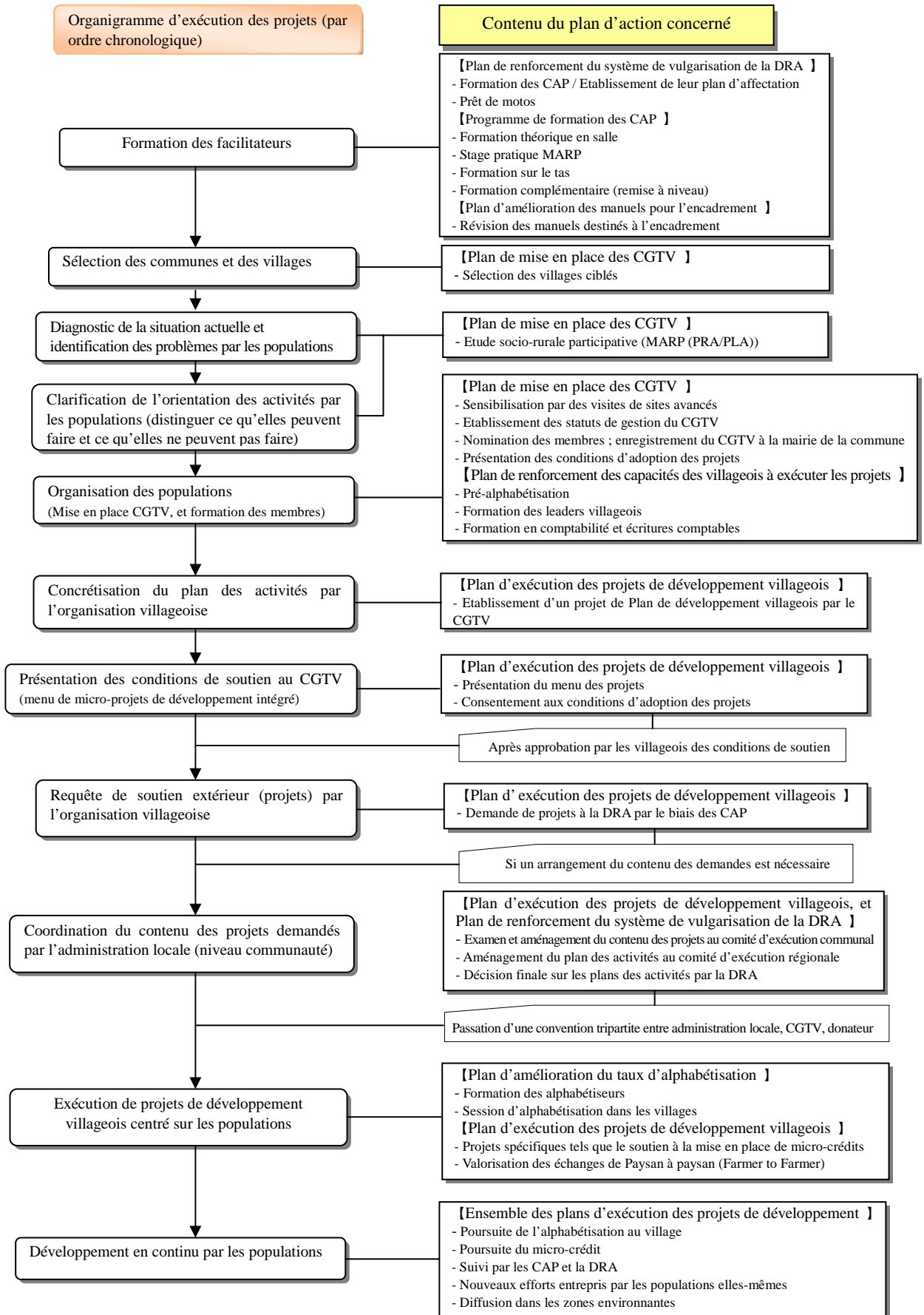
Tableau III-2 Prise en charge des villageois par type de projets

Type de projets	Montant, pourcentage de prise en charge	Remarques
Formation seulement	Frais de fournitures scolaire seulement	
Alphabétisation	40.000 FCFA	Prise en charge de la construction d'un centre d'alphabétisation
Système de micro-crédit	60.000 FCFA 40.000 FCFA	Mise en place de système Prise en charge du coffre-fort
Forages et puits	200.000 FCFA 150.000 FCFA	Forage Puits grand diamètre en ciment
Aménagement de routes	100.000 FCFA	Pour 5 km de route
Engrais et semences	80% du prix d'achat	
Maraîchage de petite envergure	60.000 FCFA	Prise en charge de la clôture du périmètre maraîcher
Construction banque de céréales	40.000 FCFA	Prise en charge des frais des matériaux de construction
Parc de vaccination	Grand modèle: 150.000 FCFA; Petit modèle: 100.000 FCFA	
Poulaillers améliorés	5.000 FCFA	Prise en charge des frais matériaux de construction
Mini-pépinière, reboisement	20.000 FCFA	Prise en charge des frais de matériaux et matériel
Construction moulin	150.000 FCFA	Prise en charge des frais du moteur

< Progression des projets >

26. Les projets planifiés se déroulent comme indiqué dans la Figure III-2 ci-après.

Figure III-2 Déroulement des projets du Plan d'Action



< Menu des actions >

27. Le menu des actions pour le déploiement du Plan d'Action est présenté dans le Tableau III-3 ci-dessous.

Tableau III-3 Menu des actions du Plan d'Action

Plans d'action	Composantes	Teneur	Organisme en charge	Objectifs, ou modes d'application des résultats	
Plan de formation des CAP	Plan de formation des CAP	Programme de cours de recyclage	Administration (ONG)	Renforcement et maintien des capacités des CAP	
		Formation en salle			
		Stage de mise à niveau			
Plan d'exécution des projets de développement	Plan de mise en place des Comités de Gestion du Terroir Villageois (CGTV)	Sélection des villages ciblés	Administration	Organisation des populations, aménagement d'un système de gestion	
		Etude socio-rurale participative et présentation des conditions d'adoption des projets	CAP (ONG)		
		Etablissement des statuts, nomination des membres, enregistrement administratif	Villageois CAP (NGO)		
	Plan de renforcement des capacités des villageois en gestion de projets	Formation des leaders villageois (comprenant une visite de sites avancés)	CAP Villageois du site visité (NGO)	Apprentissage des méthodes de gestion des projets par les populations	
		Formation en comptabilité et tenue des livres comptables	CAP (NGO)		
	Plan d'exécution des projets de développement villageois	Proposition de plan de développement villageois	Administration	Planification et mise en oeuvre des projets par les populations	
			Villageois (CAP)		
		Présentation du menu des projets	Administration		
		Demande de projets, et décision sur le plan des activités	Villageois (CAP) Administration		
	Plan d'amélioration du taux d'alphabétisation	Aménagement de centre de réunion	Exécution des projets de développement villageois	Villageois	
			Aménagement de centre de réunion	Villageois	
			Formation des alphabétiseurs	NGO	
	Plan de renforcement du système de vulgarisation de la DRA	Alphabétisation au village	Aménagement d'outils de vulgarisation	Administration	Consolidation des fonctions des collectivités locales
			Collaboration avec les collectivités locales	Administration	
			Administration		
Plan d'amélioration des manuels pour l'encadrement	Amélioration des manuels d'encadrement	Administration	Application pour encadrer les populations		
Plan de mise en oeuvre des projets et de financement du développement	Plan de financement du développement	Plan des activités par exercice	Administration	Mise en oeuvre du P/A	
		Plan de financement par exercice	Administration		
	Plan d'obtention de fonds	Garantie d'un budget national	Administration	Obtention de fonds	
		Requête aux donateurs	Administration		

< Répartition des tâches pour les actions >

28. La répartition des tâches selon chaque menu d'actions est décrite ci-dessous

Répartition	Fonctions et obligations
Administration	<ul style="list-style-type: none">• Le comité d'exécution à chaque niveau de l'administration locale (Commune, Cercle, Région) s'occupe de la coordination du plan de développement communal avec les différents projets, de la coordination avec d'autres organismes d'aide et avec les ONG.• Les services administratifs exécutent des activités d'encadrement et de soutien relatives au renforcement des capacités des CAP et aux activités de vulgarisation.• La DNA vient renforcer l'application locale de la politique de l'Etat, à commencer par le PASAOP et, en même temps, encourage la synergie entre les autorités concernées, accélère l'intégration de la politique agricole et investit le budget de l'Etat de manière effective.• les collectivités locales assurent la coordination entre les différents types de projets par le biais des comités d'exécution et prennent en compte ces expériences dans la façon de mener une gouvernance locale basée sur la volonté des populations.
Populations	<ul style="list-style-type: none">• Les populations prennent l'initiative de mettre en place un Comité de Gestion du Terroir Villageois, établissent un plan de développement villageois et exécutent les réalisations.• En s'appuyant sur leur propre expérience du Projet, les villageois divulguent des informations auprès des villageois des environs et contribuent à susciter une prise de conscience du développement de la communauté locale.
CAP	<ul style="list-style-type: none">• En tant que facilitateurs, les CAP apportent leur soutien pour renforcer les capacités des populations.• Ils transmettent, divulguent auprès de leurs collègues l'expérience et les capacités qu'ils ont acquises à travers le Projet.
ONG	<ul style="list-style-type: none">• Les ONG portent assistance aux activités des CAP et soutiennent le renforcement des capacités des populations.• Elles se voient confier des prestations par l'administration et se chargent de la formation des populations et des projets de développement.

< Calendrier d'exécution des projets >

29. La Figure ci-dessous représente la répartition des différents plans d'action selon la période des projets pilotes (2004~2007) et selon la période du Projet proprement dit (2008~2017). Les projets pilotes ont pris fin en novembre 2007.

	Période des projets pilotes				Période du Projet proprement dit	
	2004	2005	2006	2007	2008	2009 et suite
Plan de formation des CAP						
Etablir le programme du recyclage		■	■			
Exécution de la formation théorique en salle		■	■			
Formation de mise à niveau					■	■
Plan d'exécution des projets de développement						
Plan de mise en place des CGTV	■	■	■		■	■
Plan de renforcement des capacités des populations en gestion de projets	■	■	■		■	■
Plan d'exécution des projets de développement villageois	■	■	■		■	■
Demande de projets et décision sur le plan des projets	■	■	■		■	■
Exécution des projets de développement villageois	■	■	■	■	■	■
Plan d'amélioration du taux d'alphabétisation	■	■	■	■	■	■
Plan de renforcement du système de vulgarisation de la DRA		■	■	■	■	■
Plan d'amélioration des manuels pour l'encadrement		■	■	■		
Plan de mise en oeuvre des projets et de fonds de développement						
Plan de fonds de développement	■	■	■	■	■	■
Plan de financement	■	■	■	■	■	■

< Répartition des projets par année >

30. La répartition des projets par année fiscale pendant la période du Projet proprement dit est indiquée ci-dessous. Les capacités de l'administration locale et les capacités en travaux de construction des entreprises ont été prises en considération pour planifier annuellement l'exécution de projets dans un peu moins de 50 villages en assurant une répartition équilibrée des projets entre les 3 Cercles.

Unité: Nombre de villages

Cercles	Projet									
	2008*	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Ségou	27	21	27	21	27	21	27	21	26	22
Macina		25		25		25		25		25
Barouéli	19		19		19		19		20	0
Total	46	46	46	46	46	46	46	46	46	47
Totaux cumulés	93	139	185	231	277	323	369	415	461	508

* Années fiscales

< Coûts des projets >

31. Les coûts des projets pour réaliser le Plan d'Action sont estimés à 15 millions de Dollars US, comme indiqué dans le Tableau III-4 ci-dessous.

Tableau III-4 Coût global des projets

Catégories	Prix unitaire (FCFA)	Quantité totale	Montant total	(milliers de FCFA)		Montant en Yen	(FCFA × 0.238: milliers de Yen)	
				Prise en charge malienne	Autres fonds		Prise en charge malienne	Autres fonds
1. Aménagement du système de soutien								
- Gestion et maintenance du bureau du Projet	16.120.000	1 site × 10 ans	161.200	161.200	0	38.366	38.366	0
- Maintenance véhicules	14.000.000	1 site × 10 ans	140.000	140.000	0	33.320	33.320	0
- Activités des CAP	600.000	24 pers. × 10 ans	144.000	144.000	0	34.272	34.272	0
- Tenue comités d'exécution	1.100.000	1 an × 10 ans	11.000	11.000	0	2.618	2.618	0
- Renforcement capacités (remise à niveau)	800.000	1 fois × 10 ans	8.000	8.000	0	1.904	1.904	0
Sous-total			464.200	464.200	0	110.480	110.480	0
2. Par projet spécifique								
- MARP	1.380.000	461 villages	636.180		636.180	151.411	0	151.411
- Soutien CGTV	610.000	461 villages	281.120		281.120	66.928	0	66.928
- Formation leaders	410.000	461 villages	189.010		189.010	44.984	0	44.984
- Diffusion artisanat	420.000	461 villages	193.620		193.620	46.082	0	46.082
- Formation foyers	380.000	461 villages	175.180		175.180	41.693	0	41.693
- Construction centre alpha	2.620.000	212 villages	555.440		555.440	132.195	0	132.195
- Alphabétisation	280.000	461 villages	129.080		129.080	30.721	0	30.721
- Engrais, semences désinfectant	780.000	461 villages	359.580	359.580	0	85.580	85.580	0
- Aménagement périmètre maraîcher	350.000	461 villages	161.350		161.350	38.401	0	38.401
- Micro-crédit	500.000	369 villages	184.500		184.500	43.911	0	43.911
- Amélioration productivité animale	350.000	461 villages	161.350		161.350	38.401	0	38.401
- Amén. puits modernes	5.000.000	350 villages	1.750.000		1.750.000	416.500	0	416.500
- Amén. Routes	760.000	67 villages	50.920		50.920	12.119	0	12.119
- Banques de céréales	200.000	143 villages	28.600		28.600	6.807	0	6.807
- Parcs de vaccination	5.000.000	180 villages	900.000		900.000	214.200	0	214.200
- Convention utilisation des terres	360.000	277 villages	99.720		99.720	23.733	0	23.733
- Moulins	2.150.000	277 villages	595.550		595.550	141.741	0	141.741
- Conservation des sols, pépinière, reboisement	200.000	461 villages	92.200	92.200	0	21.944	21.944	0
- Amélioration des conditions de vie	200.000	461 villages	92.200		92.200	21.944	0	21.944
Sous-total			6.635.690	451.780	6.183.610	1.579.295	107.524	1.471.771
3. Total coûts directs projets			7.099.890	915.980	6.183.910	1.689.775	218.004	1.471.771
4. Divers et imprévus	5%		354.995	45.799	309.196	84.489	10.900	73.589
5. Total général projets			7.454.885	961.779	6.493.106	1.774.264	228.904	1.545.360
Montant par village			16.171	2.086	14.085	3.849	497	3.352

< Suivi et évaluation des actions >

32. Au cours de la deuxième moitié de chaque année fiscale, les comités d'exécution se basent sur les indicateurs mentionnés ci-dessous pour faire le suivi et l'évaluation de chaque plan d'action pendant la période du Projet. Ces résultats sont pris en compte dans l'exécution du

plan l'année suivante.

Tableau III-5 Indicateurs d'évaluation des plans d'action

Plans d'action	Plans détaillés	Indicateurs de performance
Plan de formation des CAP		Nombre de formations de mise à niveau Nombre de CAP nouvellement formés
Plan d'exécution des projets de développement	Plan de mise en place et de renforcement des CGTV	Nombre de CGTV établis Nombre de conventions d'utilisation des terres établies
	Plan de renforcement des capacités des populations à exécuter les projets	Nombre de participants ayant terminé les formations
	Plan d'exécution des projets de développement villageois	Nombre de plans des activités de développement villageois ayant été établis
	Plan de renforcement de l'alphabétisation	Nbre d'alphabétiseurs formés par village
	Plan de renforcement du système de vulgarisation de la DRA	Nombre de réunions du comité d'exécution réalisées
Plan de mise en oeuvre des projets et de financement du développement	Plan de fonds de développement	Situation de l'exécution des plans annuels
	Plan de financement	Situation de l'obtention des budgets

< Classement des projets par priorité >

33. Une évaluation qualitative a été effectuée du point de vue social des composants de projets qui forment le Plan d'Action. Huit indicateurs ont fait l'objet d'une évaluation de la part des populations et d'une autre de la part de l'équipe d'étude : ① contribution à la lutte contre la désertification ; ② contribution au développement villageois ; ③ contribution à la lutte contre la pauvreté ; ④ conformité avec la stratégie du gouvernement ; ⑤ besoins des populations ; ⑥ facilité du transfert de techniques aux populations ; ⑦ degré de difficulté de l'exécution des projets ; ⑧ prise en compte de l'aspect Genre. Les notes globales des projets ont donné le classement suivant : 1. Augmentation du taux d'alphabétisation, semences améliorées et engrais pour les cultures pluviales ; 2. Mise en place de mini-pépinières / reboisements ; 3. Soutien à la mise en place de systèmes de micro-crédits ; 4. Aménagement de puits modernes, et maraîchage de petite dimension ; 5. Amélioration des conditions de vie, et fabrication et diffusion des foyers améliorés ; 6. Soutien à l'organisation des populations, et formation des leaders. On peut dire que ce sont des projets prioritaires qui constituent le coeur du développement des villages.

IV. Projets pilotes

< Objectifs des projets pilotes >

34. Des projets pilotes ont été effectués dans 47 villages situés dans 4 communes représentatives des 3 Cercles de la zone d'étude, pour exécuter à l'avance une partie des projets qui composent la version provisoire du Plan d'Action, vérifier leur pertinence en tant que projets et prendre en compte les résultats de leur évaluation dans le Plan d'Action. Les points qui étaient à vérifier dans les projets pilotes étaient au nombre de cinq :

- ① Pertinence des méthodes employées dans les projets de développement rural ;
- ② Possibilités de former les CAP en tant que facilitateurs des projets ;
- ③ Possibilité d'un transfert de savoir-faire technique et de méthodes entre villageois dans les projets
- ④ Réduction limite du montant des investissements pour les projets
- ⑤ Analyse des facteurs qui exercent une influence sur la durabilité (développement autonome) des projets

< Processus d'exécution >

35. Les projets pilotes se sont déroulés de la 1ère à la 3ème année de l'Etude comme expliqués ci-après. Le déroulement des PP par année est décrit dans le Tableau ci-dessous. L'ensemble des projets pilotes a été évalué au cours de la 4ème année de l'Etude, et les résultats obtenus ont été pris en compte lors de l'établissement de la version finale du Plan d'Action.

- Au cours de la 1ère année de l'Etude, 10 CAP ont été formés et des projets pilotes (micro-projets de développement intégré) ont été exécutés dans 12 villages avec les CAP formés agissant comme facilitateurs.
- Pendant la 2^{ème} année de l'Etude, 14 CAP ont été formés, et des projets pilotes ont été exécutés dans 20 villages.
- Pendant la 3^{ème} année de l'Etude (année fiscale 2006-07), 14 CAP ont été formés, et des projets pilotes ont été exécutés dans 15 villages.

< Formation des CAP >

36. Les CAP ont suivi une formation pour le renforcement des compétences qui était au départ essentiellement une formation en salle (programme de 30 jours), où ils ont appris les connaissances de base du facilitateur; ensuite, ils ont été chargés chacun de 1 à 2 villages et ont participé aux projets pilotes sous forme de formation sur le tas. Plutôt que d'enseigner des techniques de vulgarisation, cette formation a mis l'accent sur l'importance de prendre part aux soucis des villageois et de former des villageois qui réfléchissent. Le nombre de CAP qui ont participé au départ à la formation était de 42, mais certains ont été mutés ou ont quitté leur poste au cours de la formation sur le tas, si bien que le nombre final de CAP formés est de 38 CAP.

Tableau IV-1 Contenu et période des activités des projets pilotes (par année)

Etapes des projets	Contenu des activités	Période d'exécution / remarques
① Sélection des communes	<ul style="list-style-type: none"> • Etude sur la situation de base (état des lieux) • Discussions et sélection avec les services administratifs concernés 	Tous les ans au mois de juin
② Sélection des CAP à former	<ul style="list-style-type: none"> • Discussions et sélection avec les services administratifs 	Juin
③ Exécution de la formation sur le renforcement des capacités de facilitation à l'intention des CAP	<ul style="list-style-type: none"> • Etablissement d'un programme de formation • Commissionnement à un consultant local 	Juin Juillet ~ août
④ Exécution de l'étude MARP	<ul style="list-style-type: none"> • Commissionnement à un consultant local • (Les CAP qui ont suivi la formation précédente participent en tant que modérateurs) • Clarification de l'orientation des activités des populations 	Septembre
⑤ Soutien à l'organisation des populations/ Concrétisation du plan des activités	<ul style="list-style-type: none"> • Visite de sites avancés par les candidats au rôle de membres de l'organisation (CGTV) • Etablissement des statuts, sélection des membres, enregistrement de l'organisation auprès de l'administration • Concrétisation du plan des activités par village • Présentation (à l'organisation villageoise) des critères pour le soutien extérieur par l'équipe d'étude • Demande de soutien extérieur (projets) par l'organisation villageoise • Exécution de la formation pour le renforcement des capacités des membres de l'organisation villageoise 	Octobre Novembre ~ décembre Novembre Novembre ~ décembre
⑥ Aménagement du contenu des projets par l'administration locale	<ul style="list-style-type: none"> • Ajustement entre villages du contenu des requêtes de projets par la mairie de la commune • Décision prise pour les plans des activités annuelles • Passation d'une convention sur la répartition des rôles pour l'exécution des projets entre la mairie de la commune, l'organisation villageoise et le partenaire extérieur 	Novembre Décembre
⑦ Exécution-suivi-évaluation des projets	<ul style="list-style-type: none"> • Exécution des projets par village par commissionnement à des sociétés spécialisées (en partie à des services administratifs) • Extension des projets à l'initiative des populations • Visites venant de villages voisins sur leur initiative • Suivi-évaluation des projets 	Janvier ~ mars Après le démarrage des projets ~

< Formation des organisations villageoises >

37. Après avoir procédé à l'identification des problèmes rencontrés dans leur village par les populations elles-mêmes, un soutien a été apporté à la mise en place d'une organisation villageoise, qui doit servir de matrice pour promouvoir le développement du village centré sur les populations. Sur 47 villages ciblés, 35 ont mis en place une nouvelle organisation tandis que les 12 villages restants ont créé une nouvelle organisation en remaniant une structure existante. Les organisations existantes remaniées sont des groupements des jeunes et des structures établies lors de projets d'aide par des donateurs dans le passé. De nouvelles structures ont été établies en cherchant à savoir si elles étaient adéquates pour le développement rural centré sur les populations; cependant, on se demande si les discussions à propos de l'organisation souhaitable ont été suffisamment approfondies. On remarque que

dans certains villages, une organisation a été rapidement mise sur pied après des discussions sommaires, car les populations se disaient que l'aide viendrait dès que cette organisation serait créée.

< Coordination des projets par l'administration locale >

38. Les CGTV ont classé les mesures à entreprendre et ont adressé une demande de soutien extérieur pour la partie des activités qu'ils ne pouvaient entreprendre par eux-mêmes. La mairie de chaque commune, qui constitue l'administration locale de base qui exerce sa juridiction dans les villages, a réuni le comité d'exécution, arrangé le contenu des requêtes de chaque village et a arrêté les projets en tant que projets pilotes. Les points suivants ont été pris en considération lors de l'examen et de l'arrangement des demandes de projets.

- Vérifier si des projets ne présentant pas de besoin impératif n'ont pas été demandés (par exemple, des équipements construits par des projets de coopération antérieurs qui pourraient être utilisés ou réaffectés);
- Vérifier si des projets susceptibles d'être réalisés par les villageois par leurs propres moyens, et bien que leurs compétences et leur situation le permettent, ne sont pas mentionnés ;
- Vérifier si l'égalité est respectée entre les villages et entre les communes ;
- Vérifier s'il n'y a pas d'éléments inutiles dans les plans proposés (par exemple, des équipements pouvant être utilisés collectivement par plusieurs villages pourraient être demandés par chacun de ces derniers) ;
- Vérifier si le budget global des projets pourra être respecté.
- Vérifier si ces projets sont cohérents avec le plan de développement des communes (plan triennuel établi par chaque commune) et les projets de développement des autres bailleurs de fonds;

Les principaux sujets discutés lors de cette coordination par les comités d'exécution ont été les suivants: l'approbation ou non de projets qui pouvaient trouver réponse en réhabilitant et en réaffectant des installations existantes ; le choix des villages où un moulin à usage collectif serait construit ; de même, le choix des villages où serait construit un parc de vaccination et celui de son emplacement, et enfin le choix des villages où serait mis en place un micro-crédit.

< Progression des micro-projets de développement intégré réalisés par les populations >

39. Une fois que les installations requises pour les activités ont été construites et que les formations techniques ont pris fin, grâce notamment de la fourniture de main d'oeuvre par les populations, alors commence la gestion autonome des projets par les villageois sous la supervision des CGTV. Après être entré dans cette phase, on observe jusqu'à maintenant que dans 15 villages, 21 activités s'étendent sur l'initiative et à la façon des villageois (sous la direction des CGTV). S'il existe des villages où le développement d'une partie des activités stagne, on peut estimer que dans chaque village, la durabilité du développement des activités est pratiquement acquise.

< Transfert de savoir-faire technique de villageois à villageois >

40. Lors des différentes formations s'adressant aux populations, on a fait en sorte d'utiliser autant

que possible la méthode "de Paysan à Paysan (Farmer to Farmer)". Au cours de la 1^{ère} année de l'Etude, une pré-alphabétisation a été effectuée avant la formation des leaders dans 6 villages ne disposant d'aucun alphabétiseur, et les villages où ont été utilisés des formateurs villageois formés pendant les PP de la Phase-1 ont obtenu des résultats qui dépassaient nos prévisions (75% des auditeurs sont devenus des personnes alphabétisées). Les mêmes formateurs ont encore été employés pour former des alphabétiseurs au sein des villages. Là encore, le taux d'alphabétiseurs formés (un peu moins de 80%) s'est avéré plus élevé que celui obtenu lors de la Phase-1 (un peu moins de 60%). Etant des villageois eux-mêmes, ces formateurs ont conduit leurs cours en se basant sur leur bonne compréhension de la mentalité des villageois et de leurs modes de comportement. A partir de la 2^{ème} année, pratiquement toutes les formations ont été confiées à des villageois excellents des villages avancés. Cela n'a pas engendré uniquement des réductions de coûts et des effets de formation plus importants. Les interviews des villageois qui ont acquis des expériences de formateurs ont montré qu'une majorité d'entre eux tiraient des avantages de cette expérience et qu'elle était instructive pour eux, comme le montre leurs réponses: "j'ai moi-même appris beaucoup", "j'ai pu obtenir de nouvelles informations", "mes liens d'amitié se sont étendus", "j'ai pu cotoyer des cultures différentes".

< Réduction des coûts d'investissement des projets >

41. Deux méthodes ont été prévues pour réduire les coûts des projets. L'une d'elle consiste à accroître la part d'auto-construction par les populations. Pendant la 3^{ème} année de l'Etude, seules la fourniture des matériaux et des formations techniques en construction et en gestion ont été réalisées et les composantes de construction ont pu être mises en oeuvre par les populations elles-mêmes avec seulement les matériaux fournis. On présume que de cette façon les villageois ont acquis davantage de compétences en maintenance et réparation. L'autre méthode consiste à tirer parti des habitants des villages avancés en les utilisant comme formateurs. Comparé à l'utilisation de formateurs spécialisés extérieurs (personnel d'un consultant), cela permet d'économiser une grande part des frais de personnel. C'est ainsi qu'au cours de la période de l'Etude, les coûts des projets par village ont été réduits de 15% sur la base de la devise locale. Et si l'on compare ces coûts à ceux des projets de la Phase-1, cela représente une réduction de 60% par village. L'équipe d'étude estime que l'on est pratiquement parvenu à des coûts proches de la limite de réduction des coûts pour des micro-projets de développement intégré.

< Suivi des projets >

42. Le suivi de l'ensemble des projets pilotes a été effectué comme indiqué dans le Tableau IV-2. Les points qui ont fait l'objet d'un suivi particulier sont : (1) l'expansion et la pérennisation des projets par les CGTV (performance des micro-projets de développement intégré et des CGTV); (2) la possibilité de former les CAP en tant que facilitateurs (performance des CAP); et (3) les capacités en coordination et encadrement de l'administration locale (performance des mairies des communes).

Tableau IV-2 Méthodes de suivi et évaluation des projets pilotes

Thème de travail	Thème du suivi - évaluation	Points importants du suivi - évaluation	Résumé du suivi et de l'évaluation
Fonctionnement du comité d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> @ Présence aux réunions ordinaires du comité @ Qualité des débats aux réunions et pertinence du contenu des accords après concertation 	<ul style="list-style-type: none"> @ Quelles sont les personnes qui devraient participer au comité ? @ Quels sont les sujets à débattre au sein du comité ? @ Quelle est la meilleure façon de faire progresser les débats ? 	<ul style="list-style-type: none"> @ Les représentants des organisations concernées ont participé à pratiquement à toutes les réunions. @ Le comité a discuté des arrangements pour l'avancement des projets pilotes et a pris les décisions nécessaires en la matière. @ La mission d'étude intervient moins souvent ; l'administration locale prend aussi l'initiative de décider de l'ordre du jour et du programme.
Organisation du stage de renforcement des capacités (formation des CAP)	<ul style="list-style-type: none"> @ Pertinence du matériel pédagogique, du programme et des méthodes de formation @ Niveau de compréhension du contenu du stage et niveau d'amélioration des connaissances des CAP 	<ul style="list-style-type: none"> @ Identification des parties problématiques et de celles qui sont très efficaces dans la formation 	<ul style="list-style-type: none"> @ Les résultats ont pratiquement été tels qu'attendus. @ Les effets de la formation en matière de comptabilité et d'organisation sont faibles. @ Les CAP mettent du temps à comprendre les thèmes enseignés dont ils ont peu d'expérience professionnelle.
Aménagement des outils de vulgarisation	<ul style="list-style-type: none"> @ Fréquence d'utilisation des outils et facilité d'utilisation de ces outils 		<ul style="list-style-type: none"> @ Peu d'utilisateurs ont exprimé un avis ou une proposition d'amélioration.
Mise en oeuvre de l'étude MARP/PRA	<ul style="list-style-type: none"> @ Niveau d'application des acquis de la formation dans la pratique, et validité de ces acquis @ Durée de l'étude MARP et degré de fatigue des enquêteurs et enquêtés 	<ul style="list-style-type: none"> @ Les groupes de femmes peuvent-elles s'exprimer et donner librement leur avis aux instructeurs de formation (vu que la majorité des vulgarisateurs de la région de Ségou sont des hommes) ? 	<ul style="list-style-type: none"> @ Les femmes ne se sont pas suffisamment exprimées (il leur faut plus de temps pour s'ouvrir et exprimer leur avis). @ Bien qu'il soit possible de simplifier l'étude MARP/PRA, il faut compter de toute façon 6 jours par village. @ Difficulté d'exécuter la MARP sans la participation d'une ONG (impossible avec les CAP seulement)
	<ul style="list-style-type: none"> @ Pertinence de la méthode MARP 	<ul style="list-style-type: none"> @ Est-il possible de simplifier la méthode MARP en jugeant d'après la situation sur le terrain (qualité et nombre d'instructeurs) ? 	
	<ul style="list-style-type: none"> @ Efficacité de l'encadrement des stagiaires par l'ONG dans la formation sur le tas 		
Soutien à la mise en place du CGTV et élaboration d'une proposition de plan d'activités avec la participation des habitants	<ul style="list-style-type: none"> @ Niveau d'application, par les CAP, des des acquis de la formation dans la pratique et validité de ces acquis @ Performance organisationnelle des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> @ Pertinence de la répartition des tâches entre les CAP et les ONG 	<ul style="list-style-type: none"> @ Chaque village s'est rapidement organisé et pratiquement sans problème @ Toutefois, au lieu de bien réfléchir à la nécessité de mettre en place une structure et de s'organiser, les villageois conçoivent encore fortement l'organisation comme un réceptacle des projets. @ Les habitants étaient motivés pour établir le plan des activités et ont proposé ainsi d'eux-mêmes l'utilisation commune de certaines installations. @ Cependant, l'identification des problèmes dans la MARP et leur mise en relation avec le plan des activités est insuffisante. @ Les instructions données par les ONG ont été pertinentes, mais certains CAP ont montré une tendance à attendre les instructions.
	<ul style="list-style-type: none"> @ Pertinence du soutien apporté aux habitants au cours de l'élaboration de la proposition de plan 	<ul style="list-style-type: none"> @ La proposition de plan est-elle réellement issue d'une initiative des habitants ? 	
	<ul style="list-style-type: none"> @ Efficacité de l'encadrement des stagiaires par l'ONG dans la formation sur le tas 		
Formation des leaders des villageois	<ul style="list-style-type: none"> @ Niveau de compréhension du contenu du stage par les villageois @ Niveau de visibilité des effets du stage @ Pertinence des conseils des instructeurs pour le renforcement des organisations @ Efficacité de la facilitation et du 	<ul style="list-style-type: none"> @ Quelle partie de la formation peut être assurée par l'administration ? @ Quelles ont été les parties efficaces dans la facilitation et du transfert de savoir de villageois à villageois ? 	<ul style="list-style-type: none"> @ Le niveau de motivation et de compréhension des habitants était élevé. @ Les agents de l'administration devraient se charger des formations techniques que les « habitants des villages avancés » ne peuvent assurer. @ D'une manière générale, le transfert de savoir entre villageois testé au cours de la première année est en grande partie très efficace (les villageois qui connaissent mieux les conditions locales sont de bons formateurs).

Thème de travail	Thème du suivi - évaluation	Points importants du suivi - évaluation	Résumé du suivi et de l'évaluation
Présentation du menu des projets et des conditions aux villages, et demande de projets de la part des villages	transfert de technologie entre villageois @ Niveau de participation des services administratifs dans le processus de décision du menu et des conditions des projets @ Qualité des discussions dans les villages jusqu'à la décision des projets faisant l'objet de la demande @ Pertinence des conseils des stagiaires lors des discussions dans les villages	@ Chaque structure participe-t-elle et fonctionne-t-elle suffisamment lors des discussions dans les comités d'exécution ? @ La liberté d'opinion des habitants et la démocratie sont-elles respectées dans le processus de décision des projets sollicités ?	@ Les conseils des CAP sur l'emplacement des installations à usage collectif ont été assez pertinents. @ Toutefois, certains CAP n'ont fait que transmettre les avis des habitants à la mission d'étude. @ La liberté d'opinion des habitants et la démocratie sont respectées dans une certaine mesure.
Décision sur le programme des projets pilotes	@ Niveau de participation des services homologues et des communes	@ Est-il possible d'élaborer des projets qui ne soient pas inutiles et en respectant l'équité entre villages et entre communes?	@ Des agents communaux sont intervenus dans les arrangements relatifs à la décision du programme des projets (les villages où seront placés des parcs de vaccination et des moulins).
Conception des installations des projets, et passation de leur commande	@ Niveau de participation des services homologues @ Recensement par les CAP des avis des habitants et prise en compte de ces avis dans la conception @ Exactitude et efficacité des formalités de commande	@ Est-il possible de concevoir et passer commande des installations en passant principalement par les agents de la DRA et les CAP ?	@ le niveau de compréhension des Termes de référence par les homologues et les CAP a progressé. @ Cependant, la conception des projets progresse encore sur l'initiative de la mission d'étude.
Réalisation des projets et poursuite des activités par les populations	@ Pertinence des conseils des habitants au cours des activités des projets @ Développement et amélioration des projets à l'initiative des habitants @ Niveau de visibilité des effets des projets @ Efficacité de la facilitation et du transfert de savoir entre villageois	@ Comment les villageois trouvent les fonds et s'approvisionnent en matériel pour le développement ou l'amélioration des projets à leur initiative ? @ Jusqu'à quel point est-il possible de réduire les aides matérielles extérieures ? @ Quels ont été les parties efficaces dans la facilitation et le transfert de savoir entre villageois?	@ Les villageois sont très motivés et tout à fait prêts à prendre les coûts et autres en charge. @ Extension des travaux de construction par les villageois eux-mêmes, notamment de salles d'alphabétisation et de banques de céréales @ L'effet du transfert de savoir technique entre villageois a été important. @ Les formateurs villageois jouent bien leur rôle. En particulier, lorsqu'ils vont donner des cours dans des villages où ils passent aussi la nuit, des causeries sur les projets pilotes s'organisent naturellement après le dîner.
Appréciation des effets de diffusion des projets	@ Retombées indirectes observées à l'intérieur et à l'extérieur de la zone des projets pilotes	@ Cerner le processus d'apparition des retombées indirectes	@ Influence positive dans 30% et plus des villages environnants
Evaluation finale de l'Etude	(Analyse globale du suivi et de l'évaluation ci-dessus)	@ Les capacités des administrations (y compris les CAP) se sont-elles renforcées? @ Les méthodes de développement rural testées ont-elles été pertinentes? @ Le système de soutien aux populations testé a-t-il fonctionné de manière appropriée ?	@ 80% des CAP formés sont aptes à être facilitateur. @ La majorité des villages objets des PP poursuivent les activités des projets avec le CGTV. @ Les administrations remplissent leurs activités de soutien mais une partie d'entre elles ne cernent pas suffisamment bien la situation dans les villages.

< Evaluation des micro-projets de développement intégré par village >

43. Des indicateurs d'évaluation, répertoriés dans le Tableau IV-3 ont été établis pour chaque composant qui constitue les PP (micro-projets de développement intégré) de chaque village, et des données ont été recueillies périodiquement. A la suite de l'évaluation effectuée sur la base des données recueillies, les points considérés comme communs aux villages où les performances des projets sont élevées sont les suivants.

- ① Villages où se trouvent de bons leaders (la corrélation avec l'évaluation est forte), en particulier les villages qui disposent de plusieurs membres (leaders) très compétents dans leur CGTV
- ② Villages où un bon facilitateur a été affecté (corrélation assez forte)
- ③ Villages où la caisse de micro-crédit est bien gérée (corrélation assez forte)
- ④ Villages où le niveau d'instruction de base est élevé (corrélation assez faible)

Tableau IV-3 Indicateurs d'évaluation des micro-projets de développement intégré

Composant de projets		Contenu des projets	Indicateurs d'évaluation	Critères d'évaluation					
				1	2	3	4	5	
Renforcer les capacités des populations à gérer les projets	Amélioration des capacités en alphabétisation	Construction de centres d'alphabétisation; formation des alphabétiseurs	Taux d'augmentation des néo alphabétisés (Groupe-1, Groupe-2)	Augmentation par rapport à l'étude de base :	moins de 50%	50% ~	100% ~	250% ~	750% ~
			Taux de participation (Groupe-3)	% de la population:	Moins de 5%	5% ~	10% ~	20% ~	30% ~
	Mise en place d'un système de micro-crédit	Soutien à la mise en place d'une banque villageoise ; assistance pour la fourniture d'un coffre-fort	Montant total des fonds	FCFA	moins de 1 million	1 million ~	3 millions ~	4 millions ~	5 millions ~
Satisfaire les besoins humains essentiels	Aménagement de puits moderne	Assistance pour aménager des puits à grand diamètre en ciment et des forages	Situation (qualitative) de leur utilisation et gestion		Très mauvaise	Mauvaise	Passable	Bonne	Très bonne
Stabiliser les revenus des paysans	Fourniture engrais et semences pour les cultures pluviales	Aide à l'investissement initial pour introduire les engrais et les semences améliorées	Rendement unitaire du mil	(kg/ha)	Moins de 400	400 ~	800 ~	1200 ~	1500 ~
	Maraîchage de petite dimension	Aide pour les ressources en eau et la construction de la clôture du site maraîcher	Taux d'utilisation du site maraîcher	% de la surface aménagée:	Moins de 30%	30% ~	50% ~	70% ~	90% ~
	Construction de banques de céréales	Aide pour construire les BC et pour le stock initial	Quantité stockée/UPA	(kg)	Moins de 25	25 ~	50 ~	75 ~	100 ~
	Construction de poulaillers améliorés	Aide pour la construction des poulaillers améliorés	Nbre de volailles élevées/ UPA	(sujets)	Moins de 10	10~	20 ~	50 ~	100 ~
	Embouche animale	Aide à la confection de suppléments alimentaires pour l'embouche ovine	Nbre de bêtes embouchées par an/ UPA	(têtes)	Moins de 2	2	3	4	5 ~
	Construction parc de vaccination	Aide pour la construction des parcs de vaccination	Taux de vaccination du bétail	(%)	Moins de 20%	20% ~	40% ~	60% ~	90% ~
Gestion des ressources naturelles	Aménagement de mini-pépinières	Aide pour l'aménagement des pépinières	Nbre de plants produits par an	(plants)	Moins de 50	50 ~	100 ~	400 ~	800 ~
	Reboisement	(formation seulement)	Nbre de plants reboisés par an	(plants)	Moins de 50	50 ~	100 ~	400 ~	800 ~
	Conservation des sols	Assistance en matériaux pour les actions de conservation des sols	Situation (qualitative) des actions de conservation		Aucune action	Presque aucune action	Situation passable	Dynamique	Très dynamique
	Convention sur les règles d'utilisation des terres	Promotion des discussions entre villageois	Somme (a) + (b) de la situation de l'application de la convention et du nbre de participants aux discussions	Convention (a)	Aucune application	Application faite	-	-	-
			Nbre participants (b)	Peu (0,5)	Moins de 20 (1,0)	20 ~ (1,5)	30 ~ (2,0)	40 ~ (2,5)	

Alléger les corvées des femmes	Construction de moulins	Aide pour la construction des moulins et l'introduction de l'équipement (moteur)	Nbre d'utilisateurs annuels	(personnes)	Moins de 500	500 ~	2000 ~	2500 ~	3000 ~
	Fabrication et diffusion des foyers améliorés	Aide en matériaux de fabrication	Taux de diffusion foyers en fer	(%)	Moins de 10%	10% ~	35% ~	70% ~	90% ~
			Taux de diffusion foyers en terre	(%)	Moins de 30%	30% ~	50% ~	70% ~	90% ~
	Fabrication et diffusion artisanat	Aide en matériaux de fabrication	Taux de participation aux activités	(%)	Moins de 10%	10% ~	30% ~	50% ~	70% ~
Formation amélioration des cond. de vie	Formation pour améliorer les conditions de vie	Situation (qualitative) de la salubrité dans le village (balayage)			Balayage tous les jours	Balayage fréquent	normal (1 fois/semaine)	Balayage peu fréquent	Aucun balayage

< Evaluation des CGTV de chaque village >

44. Au cours de la dernière année de l'Etude (4ème année), une enquête sous forme d'interviews a été conduite auprès de la population de l'ensemble des 59 villages, y compris ceux de la Phase-1; les performances des CGTV ont été évaluées selon les critères d'évaluation du Tableau IV-4. Les résultats de l'évaluation sont décrits dans le chapitre suivant. Les résultats de l'évaluation sont pratiquement en corrélation avec l'évaluation des micro-projets. En particulier, dans les villages de la Phase-1, où presque 5 années se sont écoulées depuis la fin du soutien, la bonne santé des CGTV coïncide avec la durabilité des projets. Les CGTV de 75% des villages de la Phase-1 et de 98% des villages de la Phase-2 poursuivent sagement leurs activités.

Tableau IV-4 Critères d'évaluation des CGTV

Aspects évalués	3 points d'évaluation	2 points	1 point
Projets en expansion ou exécutés avec des améliorations apportées par les villageois	Trois projets ou plus sont exécutés sur une plus grande échelle ou avec des innovations	Deux projets ou moins	Rien en particulier
Adéquation de la coordination et l'encadrement pour les problèmes survenant entre villageois ou dans les projets.	Les projets sont exécutés sans problèmes sous le contrôle des GAS.	Les projets sont exécutés bien que la responsabilité de leur gestion ne soit pas claire.	Une partie des projets sont interrompus, et on ne cerne pas bien leur situation
Le CGTV a une vision des orientations futures du développement	Une telle vision existe, et des projets sont en cours de discussions.	Une vision existe mais il n'y a pas encore de planification.	Il y a seulement une liste de projets.
La gestion des fonds est adéquate.	Un rapport est fait de la situation des fonds, qui est consignée dans un registre.	Un rapport est fait de la situation des fonds.	Aucun rapport de la situation n'est fait à la population.
Situation de la collecte des contributions	Toutes les contributions sont collectées en moins d'1 an, sauf celle des engrais et des semences améliorées.	80% des contributions sont collectées en moins d'1 an.	Moins de 80% des contributions sont collectées en moins d'1 an.

< Effets de diffusion dans les villages voisins >

45. Une enquête sous forme d'interviews a été conduite dans 94 villages situés à proximité des 47 villages ciblés dans la Phase-2. Parmi eux, 29 villages (30%) n'étaient pas au courant de

l'existence des projets pilotes, et les 70% des villages restants le savaient. Le nombre de villages ayant répondu qu'ils étaient seulement au courant sans que les PP n'exercent d'influence sur eux est de 36 villages (40%) ; tandis que les 29 villages restants (30%) ont dit qu'ils avaient été influencés par les PP et avaient entrepris des actions sous une forme ou une autre. Parmi les sujets qui reviennent souvent chez ces derniers villages, 9 villages ont déclaré qu'ils avaient reçu un appui technique du village des PP pour leurs activités et 8 autres qu'ils avaient procédé par imitation. Les villages restants ont adhéré à la caisse de micro-crédit, participé aux sessions d'alphabétisation, ou encore se sont lancés dans des projets avec la coopération additionnelle d'autres donateurs (FODESA, ONG). Ces projets concernent de nombreux domaines d'activités, mais on relève souvent les foyers améliorés, la confection de savon, les poulaillers améliorés et le maraîchage. Le fait que les projets pilotes aient exercé une influence naturelle et positive sur plus de 30% des villages étudiés situés à proximité des villages des PP, alors que la partie du Projet n'avait tenté aucune approche, mérite une certaine appréciation.

< Evaluation des CAP >

46. Quant à l'évaluation des CAP après le démarrage de leur formation sur le tas, elle a été faite par l'équipe d'étude et la partie administrative (principalement les homologues), et portait sur 4 points: ① comportement avec les villageois, ② capacité de communication, ③ capacité de résoudre les problèmes et de coordination, ④ capacité en vulgarisation technique. Un cinquième élément a été rajouté pour l'évaluation finale: ⑤ la performance des projets dans le village dont les CAP sont responsables. On constate que sur l'ensemble des 38 CAP, 31 CAP (plus de 80%) ont obtenu des notes les qualifiant comme "facilitateurs d'un développement rural intégré centré sur les populations et semblable aux projets pilotes". Les raisons pour lesquelles certains CAP n'ont pas été retenus sont : ① le manque de motivation ; ② des capacités qui n'atteignent pas le niveau de qualification ; et ③ lorsque les deux points précédents s'appliquent au CAP. Le pourcentage des CAP considérés comme qualifiés est élevé et dépasse les 80%; cependant, il s'agit de notes qualificatives en tant que facilitateurs dans le cas de "projets de développement villageois similaires centrés sur les populations" ; en tant que "facilitateurs du développement" au sens strict (c'est-à-dire un niveau où, même si les apports en tant que projets sont nuls, le facilitateur est capable de motiver les populations et de les inciter à entreprendre le développement), nous sommes à un stade où l'on est obligé de dire qu'il n'y a "aucun qualifié". Sur ce point, des études plus approfondies via la formation sur le tas seront requises par la suite.

< Evaluation des capacités de coordination et d'encadrement de l'administration locale >

47. Un suivi de la teneur des réunions périodiques des comités d'exécution de chaque commune a été effectué et une enquête a également eu lieu auprès des mairies au cours de la quatrième année de l'Etude, et les capacités de coordination et d'encadrement de l'administration locale ont été évaluées selon les critères d'évaluation du Tableau IV-5. Les résultats sont commentés dans le chapitre suivant. Les résultats ont montré une corrélation avec l'évaluation des micro-projets intégrés des villages sous la juridiction de ces communes et l'évaluation des CGTV.

Tableau IV-5 Critères d'évaluation des communes

Aspects évalués	3 points	2 points	1 point
1 Fréquence des réunions du comité d'exécution	Réunions régulières 2 fois par mois ou plus	Réunions régulières tenues 1 fois par mois	Réunions irrégulières
2 Fréquence des visites du personnel de la mairie dans les villages	Visites régulières 1 fois par mois ou plus	Visites moins d'1 fois par mois	Pas de visites
3 Perception du rôle du comité d'exécution	On y fait une réflexion constructive tournée vers le développement futur	Existe dans le but de faire le suivi des projets	Le comité est là uniquement pour l'Etude
4 Fonds propres pour la tenue des réunions du comité d'exécution	La mairie assure elle-même des ressources financières.	La mairie espère un autre soutien de l'extérieur	Aucune ressource financière propre
5 Collaboration avec d'autres donateurs et coordination des activités avec eux	Bonne collaboration; il y a une coordination des activités	Il y a une collaboration, mais pas de coordination des activités	Pas de collaboration

< Points à vérifier dans les PP >

48. Les points que l'on a cherché à vérifier avec les PP peuvent être résumés comme ci-dessous.

Tableau IV-6 Points à vérifier à travers les projets pilotes

Points visés par la vérification	Résultats	Explications / remarques
Pertinence des méthodes de développement villageois	Deux à cinq années après l'achèvement des projets, plus de 80% des groupes de villages continuent ou développent leurs activités; les méthodes employées dans les PP ont une efficacité locale satisfaisante.	Le gouvernement du Mali a hautement estimé les méthodes des micro-projets intégrés, et a décidé de lancer l'exécution du Plan d'Action à partir de 2008 avec son propre budget.
Possibilité de former les CAP en tant que facilitateurs des projets	Parmi 38 CAP, 31 (soit plus de 80%) sont formés comme facilitateurs. Selon les méthodes testées, il est possible de former des agents de l'administration pour être facilitateurs.	Les 31 CAP sont reconnus avoir un niveau qui les rend capables d'agir comme "facilitateurs pour des projets similaires de développement rural centré sur les populations".
Possibilité de transfert de techniques et de méthodes de villageois à villageois dans les projets de développement villageois	Le transfert de savoir technique et méthodologique de villageois à villageois est largement possible. Il y a même des cas où ces transferts de savoir sont plus effectifs qu'en utilisant un formateur spécialisé.	Ce transfert est profitable aussi bien au formateur villageois qui enseigne qu'aux villageois qui apprennent; il a de surcroît un effet de réduction des investissements pour les projets (en frais de personnel)
Limite de réduction des investissements pour les projets	Les constructions ayant été faites par les villageois, il en résulte un investissement minimum par village de 16 millions FCFA.	Le montant de l'investissement - limite représente 85% des résultats de la 1 ^{ère} année de l'Etude, et environ 40% de ceux de l'étude Phase-1.
Analyse des facteurs qui ont une influence sur la durabilité (développement autonome) des projets	Condition nécessaire : "les capacités de base des villageois". Condition nécessaire et suffisante: les « qualités des leaders »	La présence de facilitateurs compétents est un facteur positif important (condition suffisante).

< Facteurs de réussite des PP >

49. Les facteurs de réussite, à savoir les caractéristiques des projets pilotes de l'Etude sont résumés ici en 5 points.

- L'accent a été mis sur les capacités de base des populations (notamment l'alphabétisation) ; et des méthodes MARP (PRA/PLA) approfondies ont été adoptées.
- La formule des micro-projets intégrés était de type participatif (tous participants) et capable de prendre en considération la demande de l'ensemble de la population ; et il s'agissait de projets qui ont judicieusement associé des bénéfices directs et indirects pour les populations.
- Quant à la stratégie adoptée pour les contributions financières, qui constituaient une partie de la prise en charge villageoise des projets, elles ont été restituées à l'organisation villageoise (CGTV) et ont formé le fonds du micro-crédit, contribuant à dynamiser les activités économiques des villages et à réduire la pauvreté.
- Après la réduction de la pauvreté (composants de projets attractifs pour les populations), on est passé au stade de la conservation des ressources naturelles autour des villages : c'est "l'établissement d'une convention locale d'utilisation des terres" pour une exploitation adéquate des terres.
- Même après l'achèvement des projets, un soutien relativement assidu a été effectué par les facilitateurs (et l'administration locale de la commune) pendant une période déterminée.

< Recommandations >

50. Pour une bonne exécution du Plan d'Action et afin que les effets de sa mise en oeuvre se manifestent davantage, nous recommandons aux services étatiques de prendre en compte les points suivants :

- (1) Tout en renforçant d'un côté l'encadrement et la réglementation pour la gestion des ressources naturelles, examiner aussi les moyens d'encourager les populations par l'octroi de mesures incitatives.

En particulier, pour promouvoir les activités de sylviculture communautaire, il est important (1) d'apporter une aide pour les frais d'approvisionnement en clôture de protection contre les animaux, (2) d'apporter une aide pour les coûts de construction de puits servant de source d'eau; (3) de vulgariser des techniques de sylviculture qui créent une valeur ajoutée et génèrent des revenus pour les populations et d'aménager la commercialisation sur les marchés.

- (2) Soutien à l'hygiène animale et à l'amélioration du bétail
- (3) Aménagement planifié des principaux axes routiers régionaux
- (4) Recrutement de CAP et poursuite de leur formation
- (5) Utilisation des ONG locales et leur formation

INTRODUCTION

Chapitre 1 Introduction

1.1 Contexte de l'Etude

L'économie malienne est largement dépendante de la production agricole. Le pourcentage du secteur de l'agriculture représente près de 50% du produit intérieur brut (PIB), et environ 80% de la population active travaille dans ce secteur.

Bien que l'écosystème naturel du Mali soit fragile, il possédait une capacité de régénération suffisante pour permettre des activités agro-sylvo-pastorales usurpatrices pendant très longtemps. Mais l'équilibre de cet écosystème n'a pas pu se maintenir à cause de la croissance démographique considérable depuis 1970 et des sécheresses répétées, ce qui a entraîné une dégradation brutale des ressources naturelles (désertification).

La région de Ségou, qui inclut la zone de notre Etude, assure plus d'un tiers de la production nationale de mil, l'aliment de base des Maliens ; mais avec la croissance démographique de ces dernières années, la désertification progresse, le rendement unitaire des céréales diminue dans la zone d'agriculture pluviale, les ressources en bois de chauffe s'amenuisent tandis que les pâturages ne suffisent plus, si bien que les conflits entre agriculteurs et éleveurs se multiplient.

Les sécheresses répétées qui se sont abattues sur l'ensemble du Sahel à partir des années 1970 ont poussé le gouvernement du Mali à s'engager très tôt dans une gestion rationnelle des ressources naturelles et dans les activités de lutte contre la désertification. En 1995, le gouvernement du Mali a ratifié la Convention pour la Lutte contre la Désertification et a établi le Plan National d'Action Environnementale et des Programmes d'action nationaux de lutte contre la désertification entre 1995 et 1998, conformément aux dispositions à prendre par les pays signataires de ladite Convention. Il travaille à combattre la désertification en sollicitant l'aide des pays développés qui ont ratifié la Convention.

C'est dans ce contexte que le gouvernement du Mali a adressé une demande de coopération technique au gouvernement du Japon en octobre 1998, en vue d'établir un plan de lutte intégré contre la désertification par le biais du développement durable des activités agro-sylvo-pastorales et de l'amélioration du cadre de vie en milieu rural, en faisant un usage judicieux des ressources en terre et en eau, et il a choisi comme base le sud de la région de Ségou qui est au centre de la production agro-pastorale malienne.

Le gouvernement japonais a délégué une mission d'étude préliminaire par l'intermédiaire de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA); le gouvernement du Mali et la mission d'étude ont passé un accord sur le contenu détaillé de l'étude (Etendue des Travaux (S/W)). Cette étude a été conduite entre mars 2000 et juillet 2003 (ci-après appelée en abrégé "étude de la Phase-1").

Pendant l'étude de la Phase-1, un plan de développement villageois centré sur les populations a été établi en considérant que la réalisation d'une société rurale stable grâce à l'implantation d'une agriculture durable permettait de lutter efficacement contre la désertification. Des projets pilotes réalisés dans 12 villages ont fait apparaître des effets importants sur le plan de l'initiative des populations dans les projets et leur durabilité, et ils ont permis de vérifier la pertinence du plan et la possibilité d'inculquer aux populations des compétences en matière de gestion des

projets (« pertinence des méthodes de développement villageois » testées).

De plus, la formation des leaders villageois ainsi que le rôle joué par l'administration sont essentiels pour promouvoir l'autonomie des populations, et faire progresser les mesures de lutte contre la désertification par le biais du développement rural ; en particulier, le renforcement des capacités des agents de l'administration en vue de leur faire jouer le rôle de facilitateurs (chargés de soutenir et promouvoir un développement rural centré sur les habitants) etc. a été considéré comme un enjeu pour l'avenir.

Le gouvernement malien a déposé à ce sujet une requête officielle auprès du gouvernement japonais en août 2002 en vue "d'établir un plan pour l'extension d'un développement rural durable centré sur les populations et pour former des facilitateurs" ; l'Etendue des travaux (S/W) a été conclue avec la mission préliminaire déléguée par la JICA en février 2004 et la présente Etude a démarré au mois d'août de la même année.

La Figure 1-1 montre les liens entre le « Processus de promotion des mesures de lutte contre la désertification » du Mali et la présente Etude. Dans ce Rapport, les "agents administratifs de base (facilitateurs) dont le rôle est de soutenir et promouvoir le développement rural centré sur les populations" dans la zone d'étude seront appelés ci-après "Conseillers agricoles polyvalents (CAP) ".

1.2 Objectifs de l'Etude

Les objectifs de cette Etude sont comme suit :

- ① Renforcer les capacités humaines et organisationnelles de la Direction Nationale de l'Agriculture (DNA).
- ② Renforcer les capacités des fonctionnaires, des CAP et des leaders villageois dans la zone objet de cette Etude et les former à travers l'exécution de projets pilotes (PP).
- ③ Après mise au clair des mesures pour l'extension du développement rural centré sur les populations, établir un Plan d'Action (P/A) pour la zone d'étude.

Les résultats obtenus pour ces objectifs peuvent être résumés comme suit :

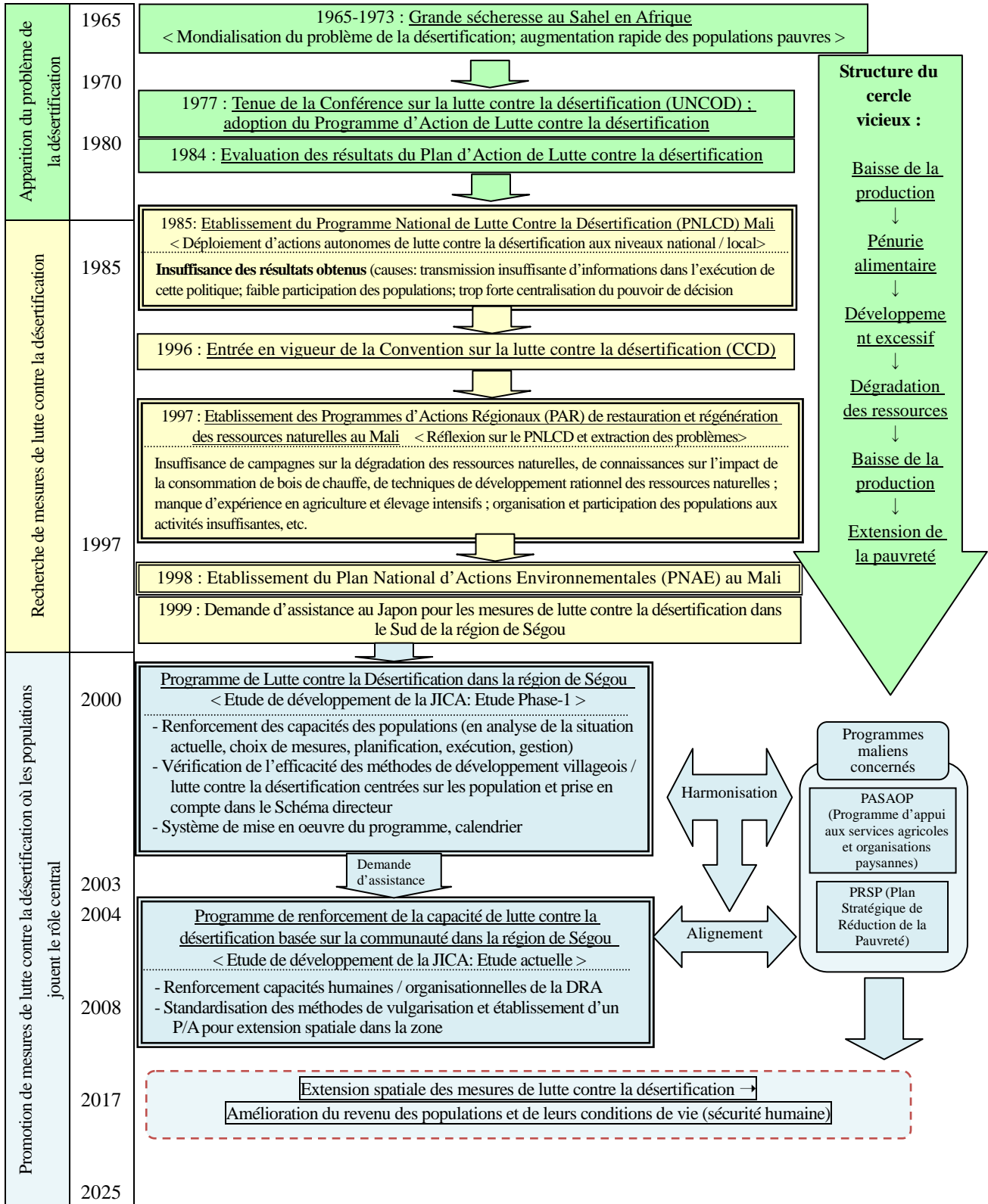
- ① Les capacités humaines et organisationnelles de la DRA, le service régional de la DNA, ont été renforcées et 38 CAP au total ont été formés par le biais des projets pilotes avec la coopération des homologues de la partie malienne.
- ② Des projets pilotes où les populations ont joué le rôle principal ont été effectués dans 47 villages avec la facilitation des CAP, et des mesures ont été établies afin d'étendre le développement villageois dans la zone d'étude mais aussi dans des zones similaires.
- ③ Un Plan d'Action a été établi en se fondant sur les leçons tirées au cours de l'exécution des PP, et le gouvernement du Mali a pris la décision de mettre en oeuvre une partie du Plan d'Action à partir de l'année fiscale 2008.

1.3 Zone d'étude

L'étude concerne la zone d'agriculture pluviale des 3 Cercles de Barouéli, Ségou et Macina situés sur la rive droite du fleuve Niger dans la région de Ségou au Mali. La zone d'étude couvre 25 communes comprenant 520 villages, soit une superficie de 106.000 hectares, et la population

est estimée à 360.000 habitants environ.

Figure 1-1 Liens entre le processus de promotion des mesures de lutte contre la désertification au Mali et la présente Etude



1.4 Système de soutien de l'Etude

Un système de soutien, composé des comités et/ou organismes ci-dessous, a été mis en place au Japon et au Mali pour cette Etude de développement.

(1) Comité de Coordination (Steering Committee)

Un Comité de coordination dont les membres constitutifs sont des représentants des structures gouvernementales concernées, à commencer par la Direction Nationale de l'Agriculture du Ministère de l'Agriculture malien, et des membres de l'équipe d'étude, a été constitué pour assurer le bon déroulement de l'Etude. Le Comité de coordination se réunit en principe lors de la remise des différents rapports, et des réunions se sont tenues aussi quand nécessaire.

(2) Soutien apporté par des personnes de savoir et d'expérience au Japon

Les différents membres (personnes compétentes) du "Comité de soutien national" mis en place par la JICA ont apporté leur soutien de manière appropriée et leur conseils lors de l'élaboration des rapports.

(3) Assistance par les projets en cours de l'Agence Japonaise des Ressources Vertes

L'Agence Japonaise des Ressources Vertes a réalisé depuis 1995 une étude sur les mesures de conservation de l'environnement par la lutte contre la désertification dans trois pays d'Afrique de l'Ouest (Niger, Burkina Faso, Mali) avec la subvention du Ministre de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche du Japon. Actuellement, elle s'est vue confier une étude de développement au Niger en relation avec la lutte contre la désertification. Pour exécuter la présente Etude, l'Agence a organisé un système de soutien qui s'appuie sur l'expérience acquise au cours de ses activités actuelles.

1.5 Composition du Rapport Final

Le présent Rapport est composé du rapport lui-même et des documents annexes (3 volumes), qui comprennent respectivement les éléments suivants.

(1) Rapport

- Partie Introduction: elle présente le contexte, les objectifs de l'Etude, le système de soutien,..
- Partie Situation actuelle : elle présente les conditions naturelles, socio-économiques et celles des activités agro-sylvo-pastorales actuelles dans la zone d'étude.
- Partie Plan d'Action : elle explique le concept de base du Schéma directeur et le contenu des projets prévus.
- Partie Projets pilotes : elle présente les résultats de l'exécution des projets et leur évaluation.

(2) Annexes

- Documents annexes : ils incluent les données qui ont servi à l'élaboration du Plan d'Action, les données de suivi des projets pilotes, les cahiers de participants utilisés pour les différentes formations; les différents "Guides" (outils de vulgarisation) qui sont les principes directeurs pour les agents administratifs et les CAP en cas d'exécution et de supervision du Plan d'Action, et qui ont été élaborés en tant que résultats de cette Etude.

SITUATION ACTUELLE

Chapitre 2 Situation actuelle de la zone d'étude

2.1 Généralités

2.1.1 Situation et conditions naturelles

Le Mali est un pays enclavé de l'Afrique de l'Ouest qui s'étend sur une superficie de 1,24 millions de km² (soit 3,3 fois la superficie du Japon) et dont la population est de 13.900.000 habitants (données des Nations Unies 2005). Le revenu national brut par habitant est de 380 dollars (données Banque mondiale 2005). Le territoire malien est divisé en 8 régions : Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal; la région de Ségou où se trouve la Zone d'étude se situe pratiquement au centre de ces 8 régions. La population totale de la région de Ségou était de 1.986.000 habitants (wikipedia 2005) dans une superficie de 65.000 km² (5% de territoire du pays).

Du point de vue géologique, la région de Ségou est constituée d'une couche sédimentaire alluviale déposée lors du quaternaire qui s'est effritée pour se répartir en alluvions, sable et graviers. Selon la classification des sols USDA, elle est essentiellement occupée par des Alfisols. Ces sols sont pauvres en matières organiques, azote et acide phosphorique, mais la profondeur de la couche de terre, le drainage de l'eau, le pH etc., ne font pas obstacle à la pratique de l'agriculture. Avec une température annuelle moyenne de 29°C et des précipitations annuelles de 600 mm environ (le pic se situant en saison des pluies de juin à septembre), on peut considérer que la zone d'étude a un potentiel agricole élevé et qu'il est possible d'y lutter contre la désertification à travers un développement agricole qui prend en compte la protection des ressources naturelles.

2.1.2 Ressources en eau

Les ressources en eau de la zone d'étude sont les fleuves Niger, son affluent le Bani ainsi que d'autres grandes étendues lacustres où l'eau de surface est présente toute l'année. Les cours d'eau saisonniers (oueds ou kori) et autres petites mares ne fournissent des eaux de surface que pendant une partie de l'année, de la saison des pluies à la première moitié de la saison sèche. L'eau souterraine est précieuse pour les zones asséchées pendant la saison sèche et pour les zones distantes des fleuves et des mares. Les infrastructures en eau sont constituées de puits répartis en puits traditionnels, puits modernes à grand diamètre et forages. Les puits modernes offrent une bonne qualité d'eau et un niveau d'eau stable et leur construction par les organismes d'aide progresse, mais leur nombre est encore faible et beaucoup de villages utilisent uniquement les puits traditionnels.

2.1.3 Ethnies et coutumes

Le Mali était à l'origine un pays animiste avant la progression de l'islam vers le X^{ème} siècle, puis la pénétration de la culture occidentale par la colonisation. Le contact de ces trois cultures a formé les bases de la culture et de la religion du Mali actuel, qui régissent tous les aspects des activités économiques et sociales des Maliens. La zone d'étude compte principalement les Bambara, ethnie de cultivateurs qui est majoritaire, les pasteurs Bobos, les Sarakole, ethnie de

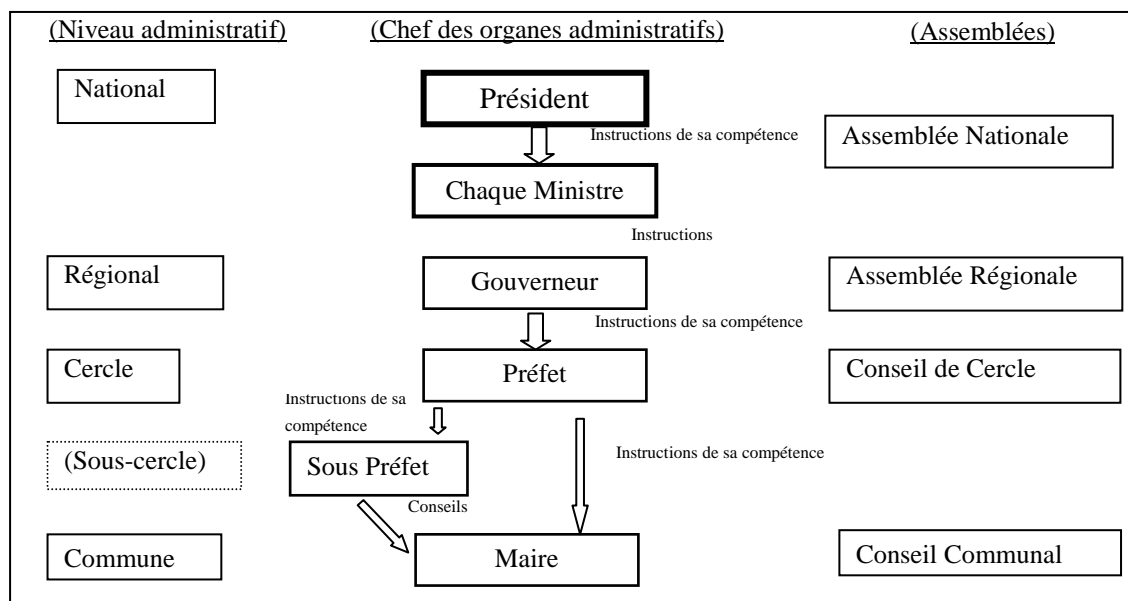
commerçants, les pasteurs Peulhs et les pêcheurs Bozo. Malgré les différences ethniques, on assiste progressivement à un mélange ethnique ces dernières années et la langue Bambara est employée comme langue commune, et la culture et la société rurales sont peu à peu assimilées de manière uniforme.

2.1.4 Organisation administrative et taxes locales

(1) Organisation administrative

Au Mali, la Loi sur la décentralisation a été promulguée en 1995. Actuellement, les circonscriptions administratives sont telles que montrées dans la Figure 2-1 : Pays - Région - Cercle - (Sous-cercle) - Commune - Village. Le pays se divise en 8 régions, 49 cercles, 701 communes et quelques 10.000 villages. Les régions et cercles sont des sous-organisations de l'Etat placées sous tutelle du Ministère de l'Intérieur, qui remplissent chacune une fonction administrative propre. De nombreux services déconcentrés relevant des différents ministères du gouvernement central sont installés dans les circonscriptions en-dessous du cercle.

Figure 2-1 Circonscriptions Administratives du Mali



Jusqu'en 1999, les cercles étaient divisés en arrondissements, mais une restructuration a eu lieu suite à l'application de la loi sur la décentralisation, et en même temps les pouvoirs des collectivités locales ont été élargis. Les arrondissements ont été réorganisés en communes puis supprimés ; mais avec l'application de la Loi de 2001, les cercles ont de nouveau été divisés en sous-cercles qui sont en fait une nouvelle appellation des anciens arrondissements (du point de vue juridique, les sous-cercles sont des organes d'appui-conseil uniquement, qui n'exercent pas de contrôle sur les communes. Les communes, elles, sont sous la tutelle des cercles). Le gouvernement central assure la ventilation budgétaire planifiée aux communes, mais qui ont un budget propre, et commencent à fonctionner de manière autonome depuis 2000. Cependant, le manque de moyens financiers et humains font que les activités rencontrent des problèmes dans leur exécution.

(2) Taxes locales

La Loi sur la décentralisation statue sur les droits d'assurer des ressources financières des communes sous la forme de fixation des taxes de ressources communales. Les communes ont eu leur premier budget en l'an 2000. Les taxes locales sont comme suit :

- ① Taxe sur les activités commerciales, et taxe sur les autorisations d'import - export (droits ad valorem)
- ② La T.D.R.L. (taxe pour le développement régional, autrement dit de capitation) (droits spécifiques) (depuis 1998)
- ③ Taxe sur le bétail et les fusils de chasse (droits spécifiques)
- ④ Impôt sur le revenu des employés des communes et autres organismes gouvernementaux régionaux
- ⑤ Taxe sur les cycles à moteur (droits spécifiques)
- ⑥ Taxe sur les bicyclettes (droits spécifiques)
- ⑦ Taxe sur les permis de prélèvement de l'or

Au Mali, seuls l'Etat et les communes ont un budget. Par ailleurs, il y a une exemption de taxes sur la population des mères de plus de 4 enfants, mais il est à craindre que cela entraîne une poussée démographique.

2.1.5 Politique de développement régional

Le Schéma directeur sectoriel de développement rural (établi en 1992 et révisé en 2002) vise à instaurer « la sécurité alimentaire par l'augmentation de la production agro-sylvo-pastorale et la diversification des productions » et « un développement durable par la conservation des ressources naturelles et de l'environnement ». Chaque cercle et commune a établi à son niveau un programme basé sur ce Schéma et sur le Plan de développement national à l'horizon 2025, mais le budget de ces projets est fortement nuancé « d'une prévision optimiste concernant les aides extérieures » et la réalisation des programmes de développement des cercles et communes (2002 - 2004) effectuée ne dépasse pas en réalité 20% du total des activités prévues.

2.1.6 Orientation des projets existants (donateurs)

Outre les ONG, il existe plusieurs organismes d'aide tels que l'IFAD, la GTZ, l'ICRAF ou le PASAOP qui interviennent dans la zone d'étude, leurs projets comportent déjà de nombreuses techniques et méthodes pour le développement rural, et il y a des exemples de réussite, mais qui restent ponctuels et se limitent à certains villages, sans atteindre une plus grande envergure. Les raisons invoquées sont le peu d'échanges d'informations entre les villages, et aussi le fait que, bien qu'il s'agisse de projets similaires, la collaboration entre les services administratifs, les organisations internationales et les ONG est plutôt faible. Les tendances des principaux projets concernés (bailleurs) sont détaillées ci-dessous :

(1) FIDA

Le FIDA intervient dans une grande partie de la zone d'étude. Le projet actuellement en cours d'exécution (prévu de 2000 à 2009 : le Programme Fonds de Développement en zone sahélienne (FODESA) concerne surtout les activités de développement rural à intérêt public élevé réalisées sur la demande des habitants. Les habitants adressent une requête de projet par

groupe de villageois (de plus de 10 personnes) par village ou par commune, et le bureau du FIDA examine les demandes et adopte la mise en oeuvre des projets. Les coûts annuels des réalisations menées à bien dans la région de Ségou (ces 5 dernières années) atteignent des montants de 200 à 300 millions de Fcfa, dans lesquels la prise en charge de l'Etat correspond à 18% et celle des habitants à 7%. Le coût des activités a tendance à baisser graduellement.

(2) GTZ

La GTZ soutient depuis 1995 le Projet National d'Action Environnementale (PNAE/CID) et exécute aussi des activités d'amélioration d'hygiène et de santé, de gestion des ressources naturelles et de promotion de la décentralisation dans la région de Ségou. Dans ses projets destinés à promouvoir la décentralisation, la GTZ travaille également à faire progresser la réglementation pour une utilisation méthodique des terres.

(3) ICRAF

Basé au Kenya, l'ICRAF est à l'origine un organisme de recherche expérimentale pour la promotion et la vulgarisation de l'agroforesterie. Au Mali, l'ICRAF conduit des activités de recherche expérimentale en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, et mène les activités ci-dessous dans la région de Ségou (2002-2004) en collaboration avec l'ONG internationale World Vision et le Ministère de l'Agriculture, qui constituent une matrice pour promouvoir les projets.

- 1) Promotion des plantations de haies vives (arbres à usages multiples tels que le *Zizyphus*)
- 2) Promotion des plantations d'arbres fourragers
- 3) Promotion des plantations de baobabs
- 4) Formations techniques pour les acteurs des activités ci-dessus (qui appuient les populations).

Le budget pour l'activité 1) est estimé à 120 millions Fcfa pour une durée de 3 ans, mais les autres activités n'ont pas encore été clairement budgétisées.

(4) ONG

Le développement rural requiert de gros efforts tels que la sensibilisation et la diffusion d'informations aux populations rurales, l'encadrement technique, la coordination entre les différentes parties prenantes etc., mais le personnel administratif normalement chargé de ces tâches est en sous-effectif. Pour combler ce manque, les nombreuses ONG présentes dans la région de Ségou jouent un rôle très actif.

Le CR-ONG-Ségou est un comité régional de coordination des activités des différentes ONG. Il a été créé en 1995 en vue d'une plus forte collaboration entre services administratifs et ONG, de l'aménagement des conditions institutionnelles, du renforcement organisationnel et du renforcement des relations entre les organismes de financement. Actuellement, 45 associations y sont affiliées, ce qui correspond à environ 60% des ONG présentes à Ségou.

2.1.7 Lutte contre la désertification dans la région de Ségou

On assiste à une diminution progressive des superficies forestières et de la productivité des sols (désertification) sur tout le territoire malien. Les principales causes de l'avancée de la désertification sont la diminution des précipitations, la baisse de fertilité des terres agricoles à cause de période de jachères plus courtes sur fond de croissance démographique (taux de

croissance : un peu moins de 3% par an), la régression des forêts due à la coupe du bois de feu, et le surpâturage.

Le Mali s'est engagé dans la lutte contre la désertification et a établi en 1985 le PNLCD (Plan National de Lutte Contre la Désertification). Par la suite, le Gouvernement Malien a ratifié la Convention des Nations unies sur la lutte contre la Désertification, et a établi un Plan National d'Action Environnementale ainsi que des Programmes d'action nationaux de la lutte contre la désertification (PNAE/PAN-CID) en 1998.

En réponse au PNAE/PAN-CID précité, un programme de restauration et de régénération des ressources naturelles, qui est l'un des programmes d'actions régionaux (PAR) destinés à combattre la désertification, a été établi en 1997 pour la Région de Ségou. Ce programme souligne la nécessité d'entreprendre des actions avec la participation des populations et préconise 4 rubriques pour une gestion rationnelle des ressources naturelles par celles-ci : ① renforcer les capacités des populations relatives à la gestion des terres ; ② promouvoir une gestion intégrée des ressources naturelles et des activités agro-pastorales ; ③ promouvoir une gestion et une exploitation rationnelles des forêts, et ④ exécuter un suivi et une évaluation efficaces des plans d'action. Un budget de 3 milliards de Francs CFA a été jugé nécessaire sur 5 ans pour ces actions, mais un tel budget n'a pas pu être acquis et l'on n'a pas pu observer d'activités suffisamment consistantes ni leur effets jusqu'à maintenant. Il n'y a pas d'évaluation des PAR aux niveaux national et régional et ce projet n'a pas été reconduit dans la région de Ségou.

2.1.8 Environnement

(1) Conservation des ressources animales et végétales

La zone d'étude compte de nombreux mammifères, oiseaux, batraciens, poissons et insectes qui peuplent les abords du fleuve Niger et de la rivière Bani, tandis que les forêts classées abondent en ressources animales et végétales. Il est interdit d'habiter et de chasser dans les forêts classées mais en réalité, à cause de la concentration de la population aux abords de ces zones, les ressources sont menacées par le braconnage, le pâturage illégal et les incendies provoqués par les feux mal contrôlés. De plus, le fleuve Niger qui constitue la principale ressource en eau est pollué par les excréments d'animaux, les eaux domestiques, la lessive ou des produits de teinture, ce qui pose de graves problèmes.

(2) Conservation des forêts

Le Service de la Conservation de la Nature (SCN), qui exécute au niveau de chaque cercle des actions de protection de l'environnement et sensibilise les populations sur la protection des forêts, est chargé de s'occuper de différents problèmes tels que le contrôle de l'abattage des arbres pour le bois de feu et le charbon (mesures contre les abattages illégaux), le surpâturage et les incendies. Le SCN, qui existe au niveau de chaque cercle, a pour missions principales :

- La protection et l'exploitation des ressources forestières et fauniques du domaine de l'état, et l'appui aux collectivités territoriales, entre autres ;
- La réalisation des études relatives à la gestion des ressources ;
- L'élaboration et la mise en œuvre, en rapport avec les collectivités territoriales et les organisations communautaires de base, des programmes de sensibilisation et de formation

des citoyens ;

- L'application de la législation et la réglementation relatives aux activités de protection et d'exploitation des ressources forestières et fauniques.

Mais là aussi les ressources financières et humaines font défaut. Aussi peut-on penser qu'une conservation des forêts qui s'appuie sur la vulgarisation des foyers améliorés et l'amélioration des techniques de subsistance est réaliste.

2.2 Situation de la communauté rurale

2.2.1 Utilisation des terres

L'utilisation des terres au Mali est gérée conformément au Code Domanial et Foncier (CDF). Dans le CDF, l'Etat est propriétaire de la terre et en principe, la transaction des droits de propriété et d'usufruit à titre individuel n'est pas reconnue. Mais en dehors du système foncier juridique instauré dans le CDF, l'utilisation des terres dans les villages est en réalité gérée selon les droits coutumiers comme décrit ci-dessous :

① Système de répartition des terres agricoles

Les droits de gestion et l'usufruit des terres des villageois sont reconnus sous l'autorité du chef de village. Le chef du village peut concéder des droits d'usufruit aux villageois. Par exemple, si un agriculteur veut s'installer sur une terre, il demande d'abord l'autorisation au chef de village qui en est propriétaire. Ce dernier réunit le conseil des anciens qui accepte ou rejette la demande, puis le chef et le conseil des anciens déterminent la superficie à occuper selon la capacité de travail de l'agriculteur demandeur (désigné aussi par les termes de UPA (unité de production agricole), ou bien "Du" (famille)).

② Restrictions à l'utilisation des terres agricoles.

Un paysan individuel (UPA) peut prêter des champs à un autre paysan (UPA). Mais le locataire ne peut pas y faire d'investissements économiques, comme par exemple la construction d'un ouvrage.

③ Utilisation des terres autres que les terres agricoles

Les forêts, rivières, plans d'eau sont les terres communes du village.

L'utilisation des terres dans la zone d'étude est répartie en pâturages et terres agricoles : 40%, forêts : 20 %, dunes et terres dénudées (y compris les terres en jachère) : 20%, et autres : 20%. Quant à l'utilisation des terres dans les villages, les habitations occupent généralement le centre du village, et les champs situés à proximité des habitations sont exploités en continu sans mise en jachère. Un croisement de routes, un grand baobab ou une forêt marquent souvent la limite avec le village voisin.

On peut relever deux problèmes liés à l'utilisation actuelle des terres dans les villages :

- ① Il n'existe pas de système ni d'institution pour réaliser une gestion et une utilisation planifiées des ressources en terres au niveau des villages.
- ② Comme les droits de propriété individuelle sur les terres agricoles ne sont pas juridiquement reconnus, la conception selon laquelle la terre est exploitée sur le long terme en tant que patrimoine personnel a du mal à se former, et cela n'encourage pas non plus une amélioration de l'utilisation des terres.

2.2.2 Particularités des Cercles et des Communes

(1) Particularités de chaque Cercle

Les trois Cercles de Ségou, Baraoueli et Macina qui font objet de l'Etude sont bordés par le fleuve Niger et la rivière Bani. La route nationale traverse les 3 cercles à partir de la ville de Ségou et se prolonge jusqu'à Bamako et Mopti. En saison des pluies, les villages éloignés de la route nationale sont difficiles d'accès en l'absence d'aménagement des pistes. Les caractéristiques par cercle sont montrées dans le tableau 2-1. Les villages objets de l'Etude sont au nombre de 520 situés dans 25 communes de la zone d'agriculture pluviale répartie dans les trois cercles.

Tableau 2-1 Particularités de chaque Cercle

Nom des cercles	Ségou	Baraoueli	Macina
Position - Topographie du sol - Situation du marché - Superficie de la zone d'étude /Nbre de villages	- Assez plat - Zone privilégiée au bord de la nationale - 520.000 ha / 280 villages	- Assez plat, une partie de terrain en pente - Situation privilégiée - 250.000ha/ 106 villages	- Plat - Situation qui n'est pas favorable - 290.000 ha/ 134 villages
Accès de la circulation - Distance de la route/ temps nécessaire - Etat de la route en saison pluvieuse - Points particuliers	- 65 km/ 1h 30 - Passage possible sauf sur une partie (1/3) de la route	- 135 km/ 2h30 - Passage possible en grande partie	- 160 km/ 4 h - Passage impossible sur une grande partie (2/3) - Il faut traverser le fleuve Niger en bac
Aide des donateurs, etc. - Aide déjà réalisée - Etat d'aménagement des infrastructures	- Aide de l'IFAD, PASAOP & autres résultats nombreux - Relativement avancé	- Peu de réalisations de l'IFAD ; aide importante d'autres organismes. - Retard	- Réalisations par l'IFAD ; Peu d'aide d'autres organismes. - Retard
Particularités de la production agricole	- Céréales, y compris le riz, et agriculture variée telle que légumes ; horticulture d'arbres fruitiers qui se développe. - Zone d'élevage où le cheptel est le plus important.	- Culture maraîchère répandue utilisant les cours d'eau ou les puits peu profonds. Diversité des cultures (manioc, arbres fruitiers). La culture du coton était encouragée par la CMDT mais a baissé ces dernières années. L'élevage est surtout ovin.	- Fort taux de dépendance au riz pluvial (mais hors de la zone d'étude). Variété assez importante de produits horticoles (échalote, melon) mais le rendement du mil est le plus bas de la zone. Les zones inondées en saison des pluies sont nombreuses mais leur drainage n'est pas bon. La superficie des champs par individu est petite.
Autres	- Présence de villages pilotes de l'Etude de la Phase-1	- Cercle qui est le mieux desservi en eau des trois.	- On peut estimer que c'est le cercle le moins favorisé des 3 cercles.

Tableau 2-2 Superficie par Cercle dans la zone d'étude et nombre de villages (1996)

Cercles	Total Cercle			Zone d'étude			
	Communes (nombre)	Superficie (km ²)	Villages (nombre)	Communes (nombre)	Superficie (km ²)	Villages (nombre)	Superficie moyenne des villages (km ²)
BARAOUELI	11	4 653	232	6	2 456	106	23,2
MACINA	11	6 546	244	7	2 919	134	21,8
SEGOU	30	16 078	546	12	5 245	280	18,7
Total	52	27 277	1 026	25	10 620	520	

Source : La superficie des cercles est basée sur le *Projet Inventaire des Ressources Ligneuses et Occupation Agricole des Terres au Mali* (1989)

(2) Principaux indicateurs par commune

La population de la zone d'étude est de 358.000 habitants. Ce chiffre ne comprend pas la population de la commune de Ségou (zone urbaine de Ségou). La population moyenne par village de la zone d'étude est de 690 habitants. Le Tableau 2-3 récapitule les indicateurs principaux des 520 villages des 25 communes de la zone d'étude d'après les données de l'UNICEF de 1996. La Figure 2-2 situe les communes dans la zone d'étude.

Figure 2-2 Carte de localisation des communes

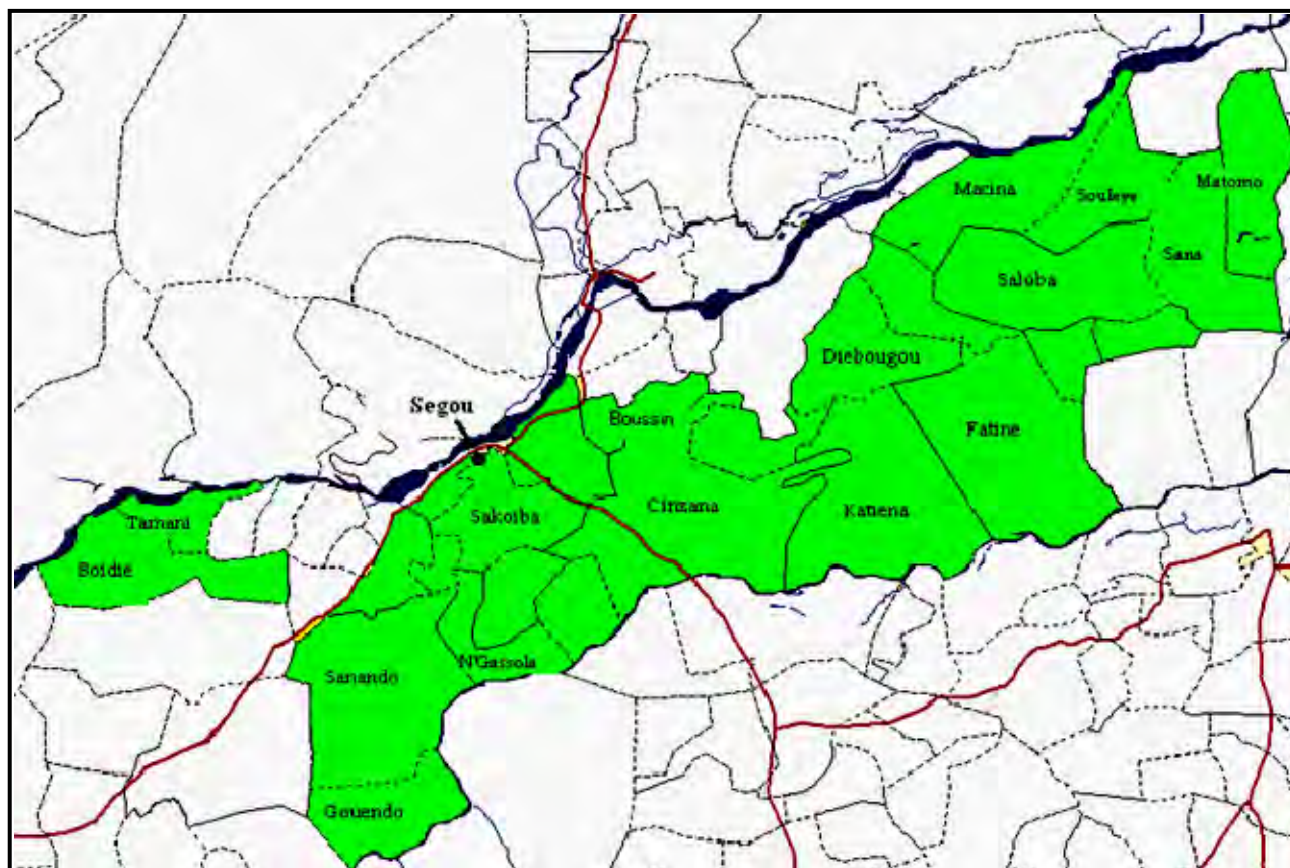


Tableau 2-3 Indicateurs de la situation des villages par Commune dans la zone d'étude et nombre de villages (1996)

Cercle	Commune	Nom de village	Population	Puits d'eau	Puits traditionnels	Puits modernes	Ecole de base 1	Ecole de base 2	Collège et lycée	Ecole Coranique	Centre d'alphabétisation	Hôpital public	Hôpital privé	Centre de santé gratuit	Centre d'accouchement	Centre de santé à gestion autonome	Pharmacie	Centre de soins post-natal	Centre de soins animalier	Centre de vaccination	Marché à bœuf	Abattoir	Caisse villageoise	Épargne communale	Marché hebdomadaire	Station d'essence
Barakouli	Boitche	25	17,605	1	37	16	5			6	12			3	3	1	2			5			27	5	4	
	Tamani	14	14,858		19	2	2			1	7			1	1		1			1			11	5	2	
	Sanando	38	24,033	1	63	15	2	1	0	1	19	0	0	4	2	2	2	0	0	8	0	1	29	13	6	0
	Gouendo	10	8,355	0	13	3	0	0	0	0	8	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	10	3	1	0
	Tesserla	11	5,388	1	17	4	2	1	0	2	3	0	0	2	3	2	1	1	0	1	0	0	12	2	3	0
	N'gassola	8	5,235	0	10	2	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	5	1	1	0
	Sub-total	106	75,474	2	103	24	4	2	0	5	31	0	0	6	5	4	3	1	0	12	0	2	56	19	11	0
Macina	Souleye	10	9,088	0	4	13	2	0	0	0	5	0	0	0	0	1	1	0	0	2	0	0	4	2	2	0
	Saloba	42	31,020	1	13	45	7	2	0	3	22	0	0	2	1	0	4	0	0	3	1	1	24	8	9	0
	Macina	13	13,119	0	2	16	3	0	0	3	6	0	0	0	1	0	1	0	0	2	0	0	12	3	1	0
	Sana	27	21,297	0	23	22	2	0	0	1	6	0	0	4	2	0	1	0	0	3	0	0	19	4	1	0
	Tongue	10	6,419	1	11	10	1	0	0	0	2	0	0	1	1	1	1	1	0	0	0	0	8	0	1	0
	Folomana	17	6,402	3	2	9	5	0	0	1	6	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	11	3	1	0
	Matomo	15	12,827	0	17	8	2	0	0	3	6	0	0	0	0	0	3	0	0	2	1	0	9	6	2	0
	Sub-total	134	100,172	5	72	123	22	2	0	11	53	0	0	8	5	2	11	1	0	12	2	1	87	26	17	0
Segou	Boussin	15	8,700	0	24	0	1	0	0	1	6	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	13	2	2	0
	Fatine	26	20,650	0	26	13	1	0	0	3	9	0	0	1	1	1	1	0	0	1	1	0	27	2	4	0
	Katiéna	26	21,431	0	19	6	2	0	0	4	11	0	0	3	3	1	3	0	1	2	1	0	11	6	7	0
	Diouana	11	6,890	0	18	6	1	0	1	1	3	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	2	0
	Cinzana	72	28,743	7	31	34	4	1	1	7	35	0	0	2	1	0	0	0	0	4	0	1	50	16	5	0
	Pelengana	26	19,750	3	25	13	3	1	0	4	13	0	0	2	4	0	2	0	0	2	0	0	62	6	1	0
	Samine	6	9,103	0	6	1	2	0	0	1	3	0	0	2	0	0	2	0	0	0	0	0	5	1	2	0
	Sakoiba	29	13,226	0	26	8	1	0	0	4	18	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	11	6	0	0
	Sebouyou	10	10,116	2	17	4	4	1	0	3	3	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0	6	0	2	0
	Soignebouyou	7	1,992	0	5	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0
	Kamiandougou	32	23,433	0	46	19	2	0	0	5	14	0	0	2	1	0	1	0	0	1	0	0	14	5	2	0
	Diedougou	20	18,388	0	25	15	0	0	0	0	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	5	2	2	0
	Sub-total	280	182,422	12	268	120	21	3	2	34	129	0	0	16	12	2	9	0	1	13	3	1	207	47	29	0
Total de la zone d'étude		520	358,068	19	443	267	47	7	2	50	213	0	0	30	22	8	23	2	1	37	5	4	350	92	57	0

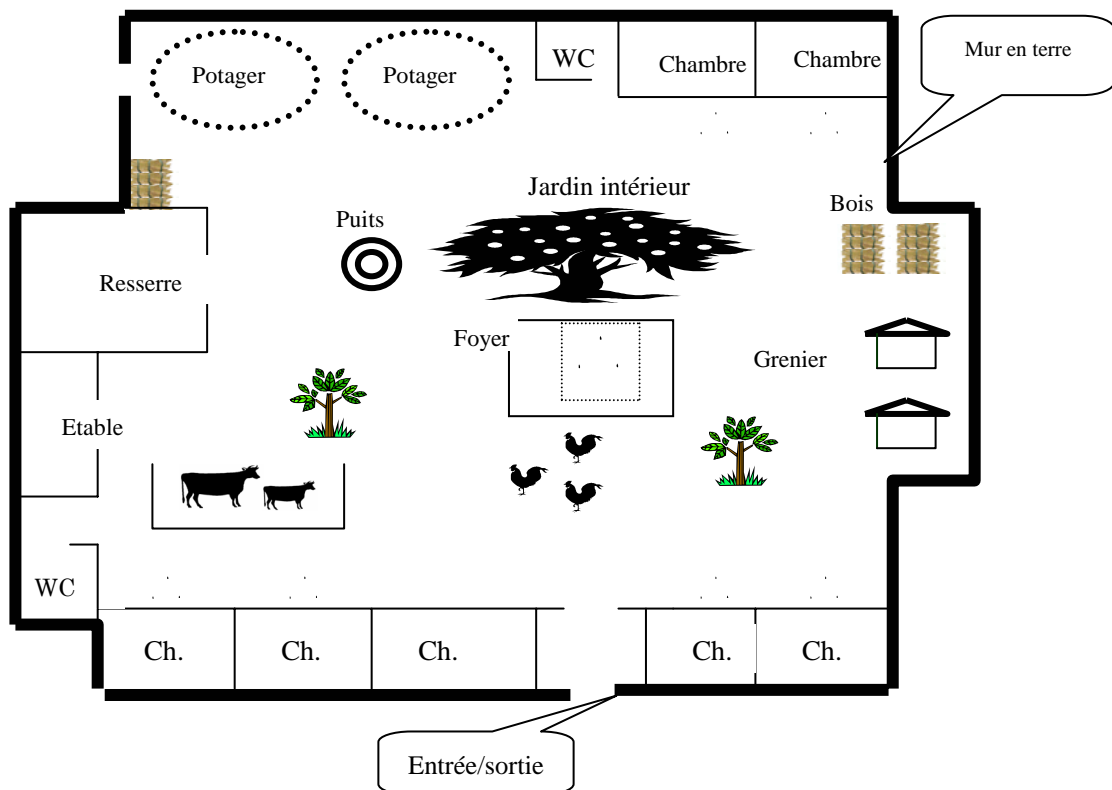
Source : Cartographie du Mali (1996, sponsorisé par l'UNICEF)

2.2.3 Société rurale

Dans les villages, il existe des "Ton" qui sont des structures (organisations traditionnelles) basées sur la division du travail et formées selon le critère du sexe et de l'âge. Leur nombre varie selon les villages, mais est en moyenne de 4 à 5. Parmi ces Ton, on relève par exemple celui des chefs de famille, des jeunes, des femmes, des chasseurs etc. En cas de non-participation aux Tonbaara (travaux collectifs) des Ton, une amende est prélevée. Si elle n'est pas payée, elle sera augmentée. Et les mauvais payeurs sont expulsés du Ton. Dans ce cas, personne ne vient en aide aux expulsés. La couche dirigeante du village maintient ainsi la communauté par l'application de cette tradition. L'existence de cette coutume dans un village est un avantage lorsqu'on organise les villageois.

Sommairement, la structure sociale du village est constituée à la base par les membres individuels de la famille – la famille (couples et enfants) – l'unité de production agricole (UPA) – le hameau – le village. Plusieurs familles se rassemblent pour habiter ensemble et forment une UPA. L'UPA est l'unité de base de la vie et des activités économiques que comprend l'exploitation agricole. Entre les couches sociales se forment différents groupes selon l'âge, le sexe ou la profession, et l'on remarque des familles aux fonctions bien définies telles que l'organisation des cérémonies, des réceptions ou le secrétariat. Une famille est formée en moyenne de 5 membres et une UPA d'un peu moins de 20 membres. La population moyenne par village dans la région de Ségou est d'environ 600 habitants. La Figure 2-3 montre un exemple de répartition des bâtiments dans une UPA.

Figure 2-3 Schéma d'un exemple d' "UPA"



2.2.4 Activités agro-sylvo-pastorales

(1) Agriculture

Les principales cultures de la zone d'étude sont le mil, le sorgho, le niébé (nom scientifique : *Vigna unguiculata*), l'arachide, le fonio (espèce de céréale graminée, nom scientifique : *Digitaria exilis*). La production de la région de Ségou représente une part d'environ 40% de la production nationale de mil ; il s'agit de la zone de production céréalière la plus importante du pays. Cependant, les fluctuations annuelles de la production étant très fortes, il n'est pas aisé d'obtenir une moyenne annuelle ni de planifier les récoltes. Ces fluctuations annuelles sont liées à celle de la pluviométrie annuelle et à la répartition des pluies très inégales. D'autre part, la vulgarisation insuffisante des variétés résistantes à la sécheresse et des mesures phytosanitaires, la prolifération des herbes nuisibles, la diminution du temps de jachère ou encore l'appauvrissement des sols sont des facteurs qui accentuent encore ces fluctuations. Le mil et le sorgho, principales céréales de l'agriculture pluviale, se cultivent selon le même système cultural et les mêmes techniques. Les semis ont lieu en juin, et la récolte à partir d'octobre. Ces céréales sont cultivées soit en monoculture, soit en association avec des légumineuses comme le niébé. Les légumes se cultivent pour la plupart pendant la saison sèche, c'est-à-dire de novembre jusqu'à mai ou juin.

Figure 2-4 Système cultural des principales cultures de la zone d'étude

Cereales	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Saison	seche		intermediaire			pluvieuse			intermediaire		seche	
Precipitations moyen	1.8	0.1	2.6	8.2	37.2	69.6	167.0	192.3	84.5	20.4	1.1	0
Temperature	fraiche		chaude			moyenne			chaude		fraiches	
Cultures pluviales			elevation			labour			semis		labour/sarclage	
Mil/sorgho											recolte	
Niebe			labour			semis			sarclage		recolte	
Arachide			labour/terrassement			semis			sarclage		fertilisatio	
Coton			labour/terrassement			semis/fumage/sarclage/			sarclage/apport d		recolte	
Riziculture (niveau d'eau du Nig)	crue		decrue			intermediaire					intermediaire	
Methodes locales						labour			semis		sarclage/	
Installations d'irrigation	2 recoltes		1 recolte								2 recoltes	
Maraichage	recolte		labour			recolte			pepiniere		labour	
Berges fluviales	fumage/pulverisati		expedition						labour		recolte	
Wadis, mares	fumage/pulverisati		expedition						preparation des pa		semis	
									terrassement		age/plantation	
									preparation des pa		age/plantation	

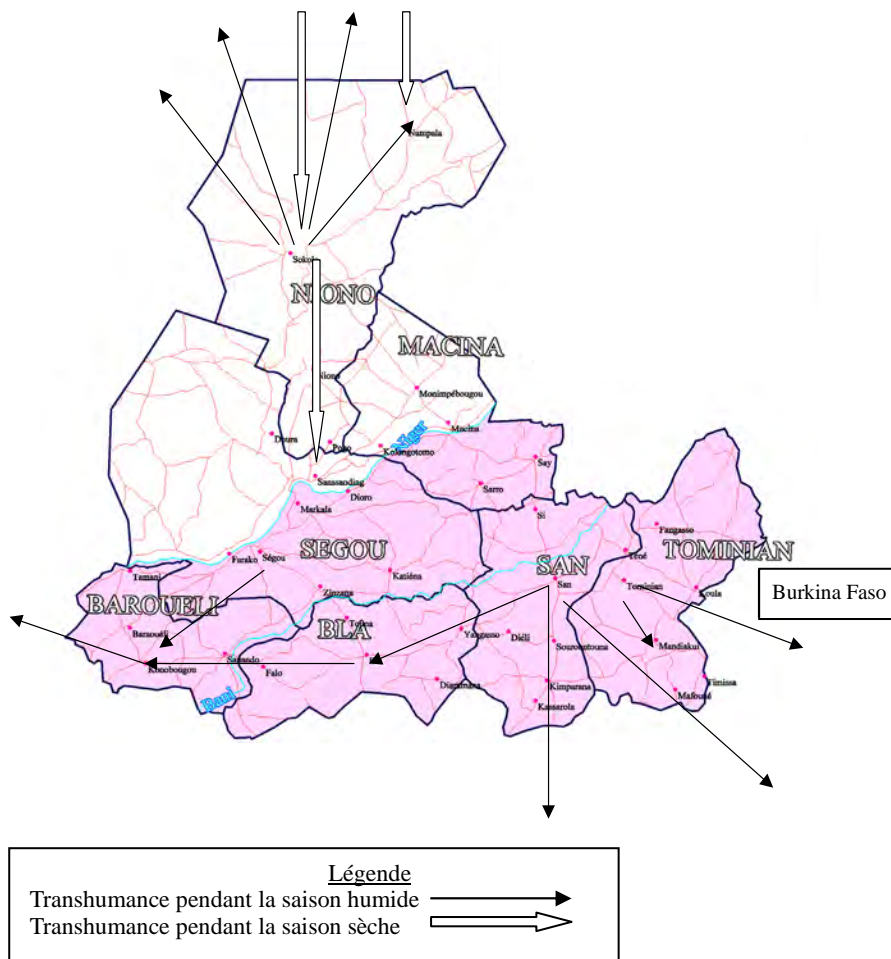
(2) Elevage

Dans la zone d'étude, l'élevage est une activité primordiale juste après l'agriculture. Le bétail est considéré comme « une épargne vivante » et beaucoup de paysans emploient leur surplus monétaire pour augmenter leur cheptel. L'élevage de la zone d'étude est de type extensif et utilise les prairies naturelles, les terres en jachère et les zones forestières. L'élevage est

étroitement lié à l’agriculture par l’utilisation des résidus de culture, la restitution des déjections animales aux champs, l’utilisation des animaux de trait (labourage, désherbage, etc.) indispensable dans la zone d’agriculture pluviale.

Le parcours de transhumance dans les alentours de la zone d’étude en saison sèche et saison des pluies est montré en Figure 2-5. Ces dernières années, les nomades peuls ont tendance à se sédentariser pour exercer des activités agricoles et pratiquent de moins en moins la transhumance. Mis à part les paysans qui élèvent un certain nombre de têtes de bétail, l’élevage se pratique de plus en plus sur les pâturages communs à l’intérieur des villages et cela même en saison des pluies.

Figure 2-5 Itinéraires de transhumance pendant la saison humide et la saison sèche



(3) Sylviculture

La végétation de la zone d’étude appartient au type Soudanais avec des forêts éparses homogènes (undifferentiated woodland – Sudanian). Le volume de bois dans les forêts est en moyenne compris entre 12 et 16 m³/ha et il est rare d’observer des forêts de grands arbres. La majorité des forêts est faiblement boisée et composée principalement d’arbres de petite taille.

Le volume d’accroissement annuel moyen est de moins de 1m³/ha/an, et la croissance des arbres dans un environnement naturel très rude est lente et notamment freinée par la quantité des

précipitations annuelles. Des forêts classées ont été aménagées pour protéger les arbres (le cercle de Ségou compte 5 forêts classées, soit une superficie de 25.840 ha).

La gestion des forêts au Mali est fondamentalement régulée par la *Loi fixant les conditions de gestion des ressources forestières* (ci-après abrégée "Loi forestière"). Son but est de réglementer les conditions de la conservation, de la protection et de l'exploitation des ressources forestières à l'intérieur du pays et de respecter ces règles. Ainsi, la Loi forestière stipule de manière étendue les définitions de la forêt et des produits forestiers, des conditions de mise en place des forêts classées, des terres aptes au défrichement, des espèces protégées, des droits d'usage et des catégories de propriétés.

Les essences d'arbres objets d'une protection particulière selon la Loi forestière pour des raisons économiques, culturelles et scientifiques sont les suivantes.

Espèces d'arbres protégées

	<u>Nom scientifique</u>	<u>Nom local</u>
1.	<i>Elaesi guineensis</i>	Palmier à huile
2.	<i>Borassus aethiopicum</i>	Rônier
3.	<i>Pterocarpus erinaceus</i>	Vene
4.	<i>Afzelia africana</i>	Lenge
5.	<i>Acacia senegal</i>	Gommie
6.	<i>Parkia biglobosa</i>	Néré
7.	<i>Butyrospermum parkii</i>	Karité
8.	<i>Bombax costatum</i>	Kapokiei
9.	<i>Kaya senegalensis</i>	Cailcédrat
10.	<i>Acacia albida</i>	Balansan
11.	<i>Anogeisus leiocarpus</i>	N'galama

Selon l'utilisation coutumière des forêts communautaires, celles-ci sont considérées comme le lieu où les habitants prélèvent le bois de chauffe et pour le charbon. En général, ces zones déboisées servent uniquement à la collecte et ne sont pas entretenues par des opérations de régénération sur les traces des coupes. C'est pour cela qu'on observe une diminution générale des ressources en forêts et des apparitions locales de terres dénudées.

Les *Butyrospermum parkii* (Karité), *Bombax costatum* (Kapokiei), *Adansonia digitate* (Baobab) sont les principales espèces protégées dans les zones de culture.

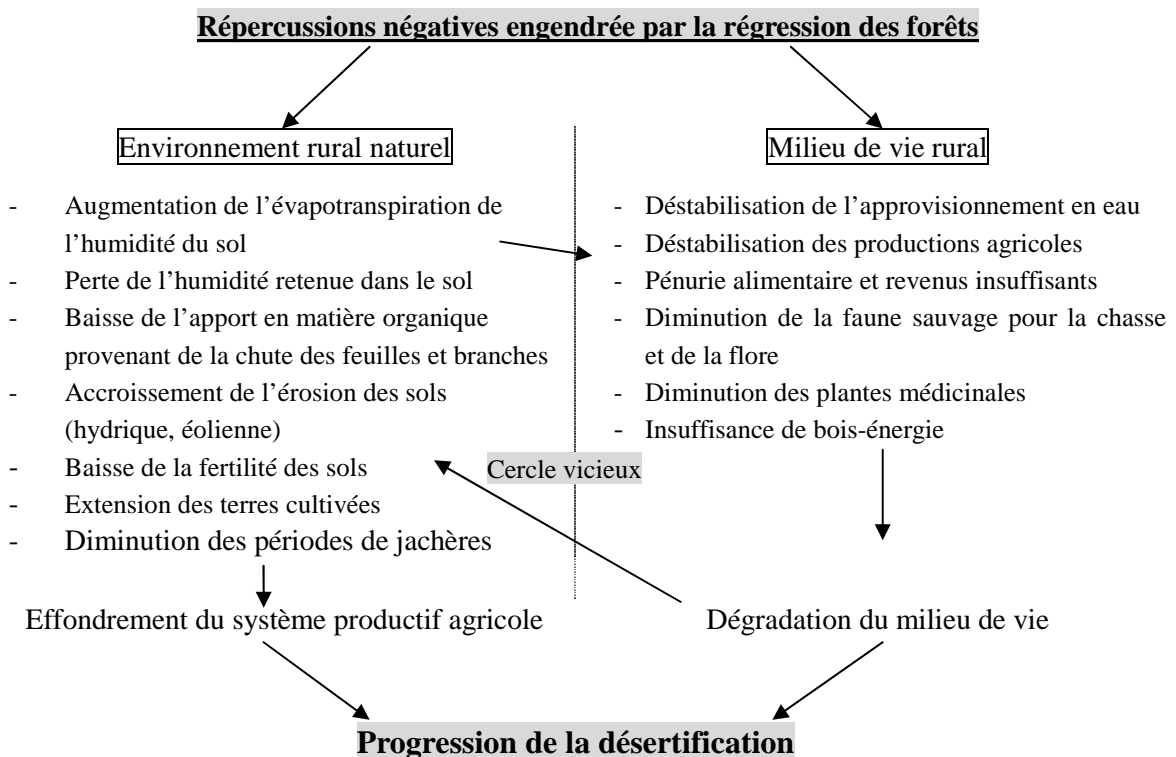
L'offre en bois concerne le bois d'œuvre, le bois de service et le bois-énergie, mais aucun contrôle approprié n'est fait. La production officiellement annoncée sur 5 ans de 1995 à 2000 est faible et bien loin de la réalité (bois d'œuvre : 204.418 m³, bois de service : 16.261 m³, bois de chauffe : 373.633 m³, et charbon : 23.889 t (statistiques DRCN)). En fait, les activités économiques relatives au commerce du bois enregistrent un chiffre d'affaires total de plus de 10 milliards de FCFA pour tout le Mali. Ce commerce génère de nombreux emplois et constitue une source de revenus indispensable pour les villages et les populations autour des villes.

Dans la zone d'étude aussi, le plus grand problème pour la conservation des forêts est de maîtriser la consommation de bois, et beaucoup de mesures ont été tentées pour freiner la

demande et augmenter l'offre en bois-énergie. On peut citer comme exemple de succès celui de la vulgarisation des foyers améliorés. Malgré tout, les résultats escomptés n'ont pas encore été atteints. De plus, avec la croissance démographique rapide, la consommation de combustibles ligneux ne cesse de croître. C'est ainsi qu'une grande quantité de bois et de charbon est collectée dans les environs de Ségou et acheminée vers Ségou et Bamako, la capitale. En outre, on remarque récemment que la consommation évolue du bois de chauffe vers le charbon, jugé plus commode. Le prélèvement des taxes forestières dans la zone étude ne couvre en réalité que 15 à 20% des transactions totales.

La régression des forêts est l'un des facteurs directs majeurs de l'avancée de la désertification, pourtant les populations ne sont pas suffisamment conscientes des répercussions négatives que cela entraîne sur leur propre existence. Et elles ne parviennent pas encore à initier par elles-mêmes des actions permettant de freiner cette perte en surfaces forestières.

Figure 2-6 Processus d'avancée de la désertification sous l'effet de la diminution des forêts



2.2.5 Commercialisation des produits agro-sylvo-pastoraux

(1) Commercialisation des produits agricoles

Les céréales comme le mil sont en principe cultivées pour l'auto-consommation des paysans et leur surplus constitue un revenu en espèces pour l'achat des produits de première nécessité. La vente des céréales se produit de deux façons: soit un acheteur intermédiaire venant de Ségou ou Bamako se rend sur le lieu de production pour se procurer les céréales des paysans, soit les paysans se déplacent eux-mêmes au marché pour vendre leur production à un intermédiaire ou

pour la vendre directement aux particuliers. La quantité commercialisée est souvent le fait d’approvisionnement par des acheteurs intermédiaires comme dans le premier cas. Ceux-ci se procurent de grandes quantités de céréales principalement au moment des récoltes, les acheminent en camion jusqu’à Bamako et aux autres principaux centres de consommation, et ils les écoulent tout au long de l’année. Le tableau 2-4 montre les variations de prix des céréales sur le marché de Ségou.

Tableau 2-4 Evolution des prix des produits agricoles sur le marché de Ségou (2003)

Unité : Fcfa/kg

Denrées:	Après récolte (période froide) (janv. - mars)	Après récolte (période chaude) (avril - juin)	Campagne agricole (saison des pluies) (juillet - sept.)	Période de récolte (octobre - déc.)
Mil	160/165	165/175	165/175	65/75
Sorgho	165/170	170/175	160/165	70/80
Arachide	155/170	250/275	200/215	125/150
Niébé	210/225	250/275	275/300	150/165
Riz décortiqué	120/215	195/235	190/215	225/235

Source: Les données montrent les prix au lieu de production / les prix de détail sur les marchés (étude DRAMR)

Les variations des prix peuvent s’expliquer par la volonté des acheteurs intermédiaires d’acheter à bas prix au moment de la récolte. On observe aussi que les paysans qui ont vendu leurs céréales pour obtenir des ressources monétaires, alors même que leur prix est bas, doivent ensuite en racheter au prix fort en période de soudure parce que leurs propres réserves font alors défaut. Récemment, le gouvernement du Mali recommande de construire des banques de céréales dans les villages afin de stabiliser le prix des céréales, si bien que ce phénomène tend à se réduire.

Les paysans se trouvent dans la situation suivante : 1) ils manquent de lieu de stockage et de techniques de conservation; 2) leur accès aux marchés est insuffisant; 3) ils sont dépourvus de moyens d’acheminement vers les marchés et, 4) leurs capacités organisationnelles et financières sont déficientes. D’où un environnement peu favorable pour eux, et ils se retrouvent pris dans un cercle vicieux qui favorise la pauvreté ; mais cette situation peut être surmontée notamment par la construction de banques céréalères, le renforcement organisationnel des paysans, l’aménagement d’infrastructures de base.

(2) Commercialisation des produits d’élevage

A part ceux réservés à la consommation familiale, les produits d’élevage de la zone d’étude sont acheminés vers les grands centres urbains comme Bamako ou Ségou, et aussi exportés. Plusieurs acteurs interviennent dans le système de commercialisation des produits d’élevage. En premier lieu, on compte parmi les producteurs ceux qui font l’embouche, les éleveurs sédentaires, les éleveurs nomades et semi-nomades. Ils font le commerce des produits de l’élevage à domicile, sur les marchés à bétail ou par le biais d’un intermédiaire. L’intermédiaire procède à la vente et l’achat des produits selon la demande des producteurs et des négociants en bétail.

Les producteurs, intermédiaires, les négociants et détaillants (boucheries) sont faiblement organisés et conduisent généralement leurs activités et transactions individuellement ou par petit groupe. De plus, comme les intermédiaires sont nombreux et que la quantité réelle

commercialisée en passant par eux est importante, la marge intermédiaire s'en trouve augmentée si bien que les prix de gros sont élevés. Le tableau ci-dessous récapitule l'offre en bétail pour 2003 dans la région de Ségou.

Tableau 2-5 Situation de l'offre en bétail (2003) (Unité : têtes de bétail)

	Marché intérieur	Exportation	Total
Bovins	14.511	12.212	26.723
Ovins	69.119	13.856	82.975
Caprins	34.587	5.047	39.634
Volailles	85.686	-	85.686

Source : Etude DRAMR

(3) Commercialisation des produits forestiers

La Loi portant Organisation de l'exploitation, du transport et du commerce du bois détermine les réglementations sur la quantité de coupe annuelle, le système de certification du bois, les clauses pénales, etc. La production de bois de chauffe et de charbon est très importante dans la zone d'étude et destinée aux grands centres urbains comme Bamako et Ségou, et les produits sont surtout vendus sur les marchés situés au bord des grands axes routiers.

Pour les producteurs (dont un grand nombre sont des paysans pour qui la vente du bois constitue une source de revenus), rechercher du bois est un travail pénible et la distance à parcourir entre les lieux de production et les axes routiers devient de plus en plus importante au fil des ans. De plus, cette activité florissante de production de bois a attiré des personnes extérieures aux villages, ce qui occasionne des conflits avec les villageois et des coupes illégales de bois. Le tableau 2-6 montre les fluctuations des prix du bois dans la région de Ségou.

Tableau 2-6 Evolution des prix des carburants dans la région de Ségou (Unité : Fcfa)

Carburants :	2000		2001		2002		2003		2004	
	janv.-juin	juill.-déc.	janv.-juin	juill.-déc.	janv.-juin	juill.-déc.	janv.-juin	juill.-déc.	janv.-juin	juill.-déc.
Bois de feu :										
- Pour 3 rondins	50	70	50	70	50	75	50	75	50	75
- Pour 1 charretée	2.500	4.500	2.500	4.500	3.000	6.000	3.000	6.000	3.000	6.000
Charbon (1kg)	25	35	30	45	30	45	35	50	35	50
Gaz (1kg)	1.000	1.000	1.000	1.000	500	750	500	500	500	500
Pétrole (1lt)	230	230	275	275	342	345	369	375	405	405

Source : Etude DRAMR

2.2.6 Bases de l'agriculture

(1) Infrastructures d'irrigation

Dans la zone d'étude, des eaux de surface sont disponibles toute l'année grâce au fleuve Niger et son affluent le Bani, et l'on pratique le maraîchage sur leurs rives avec l'eau des puits et des réservoirs d'eau. Des pompes à moteur sont utilisées pour une partie des jardins maraîchers, mais le plus souvent l'irrigation se fait par la force humaine. La superficie des jardins est petite et souvent inférieure à 1000m². Des clôtures en épineux sont installées pour éviter les dégâts causés aux cultures par les animaux. L'irrigation se fait généralement à la main à l'aide d'un

réceptif (calebasse, puisette en chambre à air, etc.) avec lequel on transporte l'eau jusqu'aux jardins. On irrigue en général directement les légumes par la force humaine. Les sources d'eau pour les cultures maraîchères sont montrées dans le tableau 2-7.

(2) Installations de retenues d'eau

Dans la zone d'étude où les ressources en eau sont faibles, les retenues d'eau sont aussi précieuses que les puits. Ces retenues peuvent être de 2 types : des mares (qui apparaissent en saison des pluies dans les bas-fonds où coulent des cours d'eau saisonniers) ou des étangs creusés (formés naturellement ou artificiellement dans des cavités du terrain), mais l'utilisation des mares est la plus courante.

(3) Pistes rurales

Les routes de la zone d'étude ne sont pratiquement pas revêtues à part une partie des axes principaux. De même, les pistes rurales se sont formées naturellement et ne sont pratiquement pas entretenues ni aménagées. Pour cette raison, beaucoup de pistes sont couvertes de fondrières et difficilement praticables en saison des pluies.

Tableau 2-7 Sources d'eau pour les cultures maraîchères

Sources d'eau	Description	Période d'irrigation
Cours d'eau	Les cultures maraîchères ont lieu dans les champs le long du fleuve Niger et de la rivière Bani. Le puisage se fait directement dans la rivière, mais il arrive aussi qu'on creuse dans la berge pour puiser dans le courant du fond. Il n'y a pas d'ouvrage de prise d'eau particulière. Lorsque les eaux montent au moment des inondations, les champs peuvent être inondés. Comparé aux puits ou aux bassins, il est possible d'exploiter une grande superficie de cultures.	Toute l'année
Puits	Il arrive souvent que la source d'eau soit un puits. Les fermiers peuvent eux-mêmes construire un puits. Mais comme le puisage de l'eau d'irrigation est un travail pénible, la profondeur maximum du niveau d'eau est de 20 m environ. Des forages sont réalisés avec l'aide de projets (IFAD etc.) pour l'irrigation. Des pompes manuelles ou solaires sont utilisées pour le puisage, mais la gestion étant insuffisante, il y a beaucoup de forages en panne.	Toute l'année
Retenues d'eau	Les retenues d'eau formées dans les cours d'eau saisonniers ou les dépressions du terrain sont utilisées comme sources d'eau. L'eau est stockée en saison humide et utilisée en saison sèche. Il y a très peu de retenues d'eau utilisables toute l'année. Elles sont utilisées non seulement pour les cultures maraîchères, mais aussi pour la vie quotidienne et pour abreuver le bétail. Dans les retenues aménagées sont installées une sortie pour le trop-plein d'eau, une digue simple et une dalle d'appui pour le puisage.	Avril à décembre (selon les installations)

2.2.7 Vulgarisation de l'agriculture

(1) Orientations de la vulgarisation agricole

Jusqu'à présent, la vulgarisation de l'agriculture au Mali visait l'augmentation de la productivité à travers le SNVA (Système National de Vulgarisation Agricole). La stratégie pour toutes les parties concernées est :

1. le renforcement des liens entre la recherche et la vulgarisation de l'agriculture
2. le développement d'une synergie entre les producteurs et les partenaires d'appui
3. la promotion des échanges inter-villages

4. le renforcement des capacités organisationnelles des producteurs.

Concrètement, le PASAOP est actuellement mis en oeuvre en vue de matérialiser cette stratégie, et les principaux organismes chargés de son exécution sont la Direction Nationale de l'Agriculture (DNA) ; ses services déconcentrés sur le terrain sont les Directions Régionales de l'Agriculture (DRA).

(2) Organismes de vulgarisation

Dans la zone d'étude, les organismes qui réalisent des activités de vulgarisation en relation avec les techniques agricoles sont la DRA, mais également la DRGR, la DRCN, l'ORS, la CMDT, la DRSV, la DRPIA et la DRP. En dehors de la Direction Régionale de Conservation de la Nature (DRCN¹) dont le secteur d'activités n'entre pas en concurrence avec d'autres, ces organismes répartissent leurs activités de vulgarisation dans les zones concernées. Ainsi, l'ORS exerce ses activités de vulgarisation dans les cercles de Baroueli et Ségou, et la CMDT dans le cercle de Baroueli.

Tableau 2-8 Rapport organisationnel entre les organismes de vulgarisation²

	Ministère de l'Agriculture					Ministère de l'Elevage et de la Pêche			Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement
Niveau national	DNA	DNGR	Organismes personnalisés			DNSV	DNPIA	DNP	DNCN
			CMDT	ORS	APCAM				
Niveau régional	DRA	DRGR	(Région CMDT)	ORS	CRA	DRSV	DRPIA	DRP	DRCN
Niveau du cercle	Secteur Agriculture	(Représentant local)	(Secteur CMDT)	(Zone ORS)	Délégation locale	SSV	SLPIA	SLP	SCN
Niveau de plusieurs communes*	Sous-secteur, Agents de base (CAP)	-	(ZER), (ZAF), (ZAER)	(ACR)	-	Poste Vétérinaire	Unité PIA	Antenne Pêche	ACN

Notes: Les noms d'organisation entre parenthèses indiquent qu'il n'y a pas une prise en charge précise à chaque niveau de région, cercle, etc. L'ORS en tant qu'organisme du Ministère de l'Agriculture se positionne au même niveau que la DNA (et non comme sous-organisation de la DNA).

* Sous-préfecture (unité administrative comprenant plusieurs communes au niveau de laquelle se trouvent souvent les organismes de base qui s'occupent de la vulgarisation)

Parmi les tâches de la compétence du Ministère de l'Agriculture, la DRA et la DRGR, entre autres, se chargent des activités de vulgarisation au niveau régional. Les structures déconcentrées de la DRA chargées de la vulgarisation au niveau des cercles et des communes sont les Secteurs au niveau des cercles et les Sous-secteurs au niveau de plusieurs communes.

Les agents de base (CAP) qui s'occupent des activités de vulgarisation au niveau des villages sont postés dans les sous-secteurs. Les chefs sous-secteurs et les CAP (= agents de vulgarisation,

¹ Sous la tutelle de la Direction Nationale de Conservation de la Nature du Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement ; elle se charge des domaines de protection de l'environnement et de la conservation des ressources forestières.

² DNGR: Direction Nationale du Génie Rural, DRGR: Direction Régionale du Génie Rural. CMDT : Compagnie Malienne de Développement des Textiles. ORS : Office Riz Ségou. APCAM : Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali. CRA: Chambre Régionale d'Agriculture. DNSV: Direction Nationale des Services Vétérinaires; DRSV: Direction Régionale des Services Vétérinaires. DNPIA: Direction Nationale de la Production et des Industries Animales ; DRPIA : Direction Régionale de la Production et des Industries Animales. DNP : Direction Nationale de la Pêche ; DRP: Direction Régionale de la Pêche.

appelés dans ce rapport : « Conseillers agricoles polyvalents ») sont les plus proches de la population pour conduire des activités de vulgarisation et d'appui.

La DRGR travaille de concert avec la DRA au niveau des cercles et obtient l'appui de la DRA dans les cercles où elle n'a pas de représentants. Le Tableau 2-9 offre un aperçu des organismes qui sont chargés de la vulgarisation.

Tableau 2-9 Aperçu des organismes de vulgarisation

Abréviation	Organisme	Aperçu
DRA	Direction Régionale de l'Agriculture	4 divisions techniques, 2 services administratifs. Dans le bureau régional de Ségou, il y a 18 agents dans les divisions techniques et 8 personnels auxiliaires (secrétaire, comptables, etc.). D'autre part, il y a le personnel d'encadrement des Centres d'animation rurale (CAR) pour la formation des jeunes paysans, qui sont rattachés à la Section Formation, au nombre de 11 personnes pour 10 centres.
Secteur de l'Agriculture		Dans les 7 cercles de Baraoueli, Bla, Macina, Niono, San, Ségou et Tominian. Dans chaque secteur sont postés un Chef et 3 Chargés (la répartition du personnel peut varier selon les cercles) et ils soutiennent les chefs sous-secteurs et les CAP. (<i>Ancien SLACAER</i>)
Sous-secteur de l'Agriculture		Dans toute la région de Ségou, il y a 39 postes à pourvoir, et 37 chefs sous-secteurs (en charge de plusieurs communes) et plusieurs CAP. (<i>Anc. AACAEER</i>)
Agent de base (CAP)	(Conseiller agricole polyvalent)	Vulgarisateur sur le terrain. Donne des conseils pour les groupes de producteurs et les communes.
DRGR et autres services déconcentrés du Ministère de l'Agriculture	Direction Régionale du Génie Rural	3 divisions techniques, 1 service administratif. Est en charge de la gestion de l'aménagement des infrastructures rurales (hydro-agricoles et pastorales). Au niveau du cercle et de la commune, les secteurs et sous-secteurs de l'Agriculture appuient et coordonnent les activités de la DRGR.
DRPIA et autres services déconcentrés du Ministère de l'Elevage et de la Pêche	Direction de la Production et des Industries Animales	La DRSV (Direction régionale des services vétérinaires), la DRPIA (Direction de la production et des industries animales) et la DRP (Direction régionale de la Pêche) créées vers le milieu de l'an 2005 sous la tutelle du Ministère de l'Elevage détaché de l'ex-Ministère de l'Agriculture, l'Elevage et la Pêche, déploient leurs activités indépendamment de la DRA depuis la fin de l'an 2005. La DRPIA est chargée de la vulgarisation des techniques pastorales (alimentation du bétail, etc.), des poulaillers améliorés, parcs de vaccination, etc.
DRCN	Direction Régionale de la Conservation de la Nature	Formée de 2 divisions, la Division aménagement des forêts et de la faune, et la Division règlement et contrôle, qui sont chargées de la protection de la vie sauvage et la gestion des ressources naturelles.
Autres organismes de soutien technique	Office du Niger (ON) Office Riz Ségou (ORS) Compagnie Malienne de Développement des Textiles (CMDT)	ON : Cercle de Niono et Macina (pas d'activités dans la zone d'étude) ORS : Les Cercles de Ségou (Konodimini et Massala) et Baraoueli (Tamani et Boidié) ont des agents de vulgarisation, dans respectivement 8 communes et 4 communes. CMDT : Dans le cercle de Baraoueli, intervient dans 7 communes, comme Sanando etc. Mais ce nombre a tendance à diminuer.

1) DRA

Les objectifs fondamentaux de la DRA, qui joue un rôle central dans la vulgarisation, sont de : 1) transmettre les stratégies et les orientations nationales d'appui au monde rural en tant que programmes au niveau régional, et 2) promouvoir les activités de production en appuyant, supervisant et coordonnant l'exécution des mesures politiques et des stratégies ; à cette fin, les approches de chaque bailleur de fonds sont ajustées de manière cohérente.

Le soutien technique nécessaire aux producteurs (populations) consiste en conseils, formations, et soutien organisationnel ; en outre, des données statistiques sont collectées. La Figure 2-7 montre le système de vulgarisation de la DRA dans la région de Ségou.

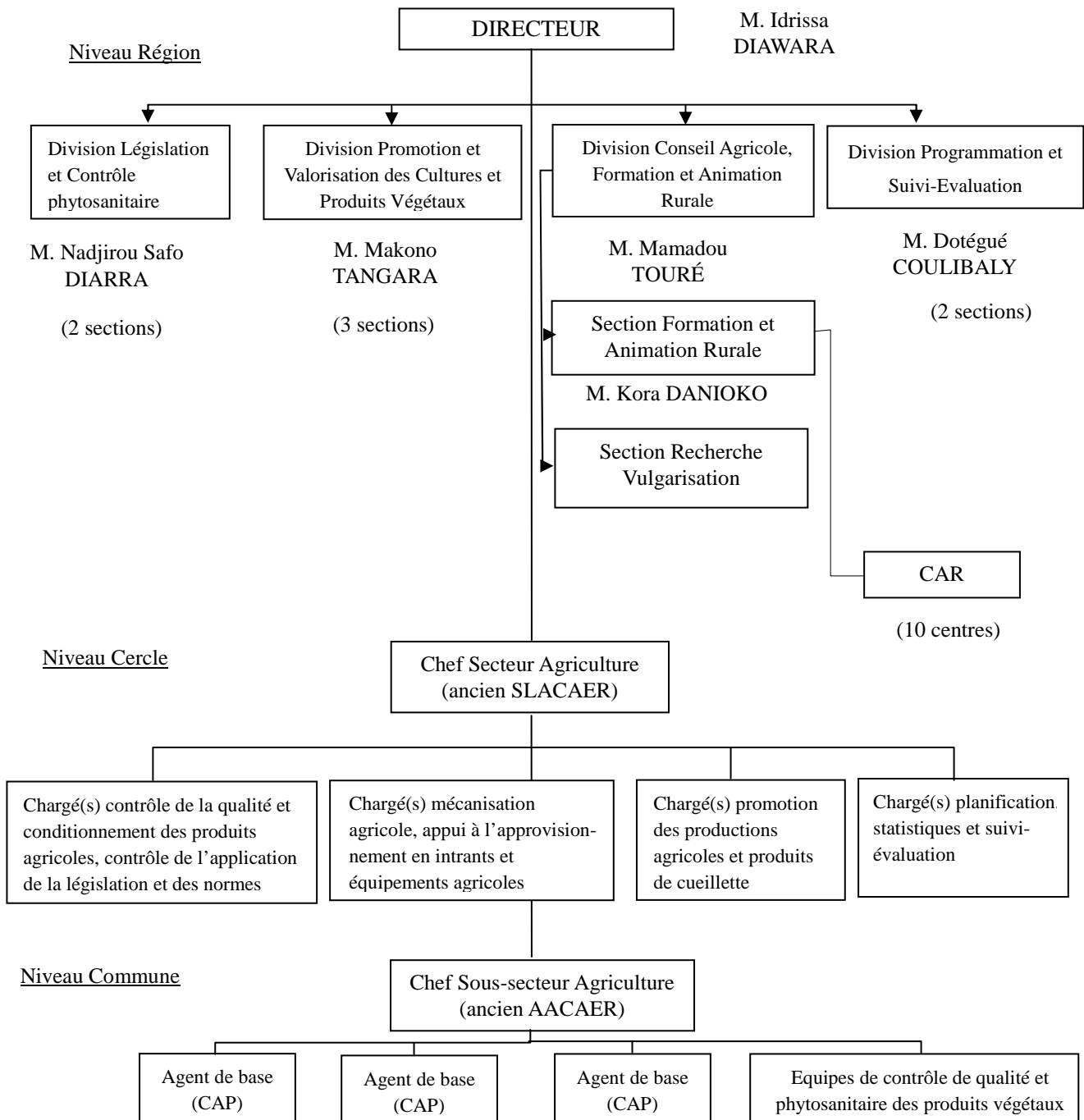
Un secteur est mis en place au niveau de chaque cercle où sont postés un chef de secteur et des spécialistes (Chargés) qui supervisent et soutiennent les activités des sous-secteurs et les CAP. Dans la région de Ségou, on compte 7 chefs pour 7 secteurs, et 15 Chargés de chaque domaine, soit 22 agents en poste.

Si l'on prend comme exemple le cercle de Ségou, il y a un secteur dans 27 des 30 communes du cercle ; ces secteurs exercent des activités de vulgarisation dans 413 villages (l'ORS s'occupe de 3 communes qui comprennent à peu près 150 villages). Au niveau des communes, le personnel des sous-secteurs, placés sous les secteurs, sont en charge des activités sur le terrain dans les villages ; dans le cercle de Ségou, il y a 8 chefs sous-secteurs qui couvrent plusieurs communes et ils appuient et supervisent les CAP qui font la vulgarisation dans les villages. Par ailleurs, la DRA comporte un système qui forme les jeunes villageois et ces jeunes font la vulgarisation des techniques de production (vulgarisateurs dans les villages). Des Centres d'Animation Rurale (CAR) ont été mis en place dans le but de former les jeunes à l'agriculture dans les villages.

ENCADRÉ : Centres d'Animation Rurale (CAR)

Dans la région de Ségou, 25 CAR ont été mis en place à partir de 1966; en 2006, 10 d'entre eux disposent de personnel. Cette organisation a été mise en place en tant que structure rattachée à la Section formation de la DRA. Les jeunes formés au sein des CAR retournent en tant que volontaires dans les villages pour vulgariser les techniques de l'agriculture, l'élevage ou l'agroforesterie. Dans la zone d'étude, le personnel du CAR est de 5 formateurs dans 4 centres (en 2005, il y a 84 jeunes volontaires qui ont reçu la formation), et les formations s'effectuent pendant 2 ans. Ce système de formation faisait auparavant partie de la formation militaire, et l'on fournissait aux jeunes qui avaient été formés des charrettes ou des outils agricoles et quand ils revenaient dans leur village, et cela servait aussi de base pour former les jeunes paysans des environs. Cependant, actuellement, les jeunes ne reçoivent plus de matériel après leur formation.

Figure 2-7 Système de vulgarisation de la DRA dans la région de Ségou



2) Nombre d'agents en charge de la vulgarisation

En 2001, la DRA (anciennement : DRAMR) disposait de 238 agents, mais en octobre 2004 ce nombre a baissé jusqu'à 223 agents; de plus, après la restructuration des services administratifs régionaux durant le premier semestre 2006 (l'ancienne DRAMR s'est séparée des directions liées à l'élevage), leur effectif est passé maintenant à 117 agents. Cette baisse correspond à une évolution avec la décentralisation, qui s'oriente vers une exécution par le secteur privé des services qui étaient assurés jusque là par l'Etat. De plus, on invoque entre autres le manque de

moyens financiers pour le recrutement de nouveau personnel. Les 156 agents de vulgarisation qui étaient présents sur le terrain en 2001 ont diminué de façon importante avec la restructuration des services, et il y a actuellement 30 agents chargés de la vulgarisation (fin 2006) dans la région de Ségou. Dans cette région, il y a 79 postes d'agents vulgarisateurs (CAP) de la DRA à pourvoir dans les communes, et il manque donc en réalité 49 agents. Le Tableau 2-10 montre la répartition des agents de la DRA.

Tableau 2-10 Nombre d'agents de la DRA dans la région de Ségou (2006)

Services	Situation en 2001*	Région de Ségou, nombre actuel	Baraoueli	Macina	Ségou	Autres 4 cercles
Directeur DRA	1	1				
Chef de division	7	4				
Chef de section	9	9				
Chargés de programme	5	5				
Agents du CAR	inconnu	11	1	1	4	5
Total siège DRA	22	27				
Chef secteur	7	7	1	1	1	4
Chargé (CAS) Spécialiste	25	15	1	3	3	8
TOTAL Secteur	32	22	2	4	4	12
Chef Sous-secteur**	28	37	3	5	8	21
Agents de base (CAP)	80	30	1	2	16	11
Autres agents de vulgarisation	76	0				
Total Sous-secteur	184	67				
Total DRA	238	117				

* Nombre d'agents DRAMR au moment de l'étude de la phase-1. ** En réalité, les chefs sous-secteurs remplissent également les tâches d'un CAP.

Source : Documents de la DRA, élaborés d'après l'étude sur la situation actuelle de vulgarisation

Parmi les effectifs mentionnés dans le tableau ci-dessus, le personnel concerné par la vulgarisation est réparti dans les 25 communes de la zone d'étude comme suit : 9 chefs Sous-secteurs, et 12 agents CAP, soit au total 21 agents. D'autres agents s'occupant de vulgarisation sont placés dans les Secteurs, à savoir 7 chargés (CAS) et 5 agents des CAR ; mais ces 12 agents ne sont pas en charge uniquement de la zone d'étude. Le Tableau 2-11 ci-dessous indique l'effectif des agents de vulgarisation affectés au niveau des communes dans la zone d'étude.

Tableau 2-11 Effectifs des agents dans la zone d'étude

CERCLES	ORGANISMES DES SERVICES DE L'AGRICULTURE					
	Chefs sous-secteurs	Agents de base (CAP)	Chargés (CAS)	CAR	ORS	CMDT
BARAOUELI	2	1	1	1	4	2
MACINA	3	1	3	1	0	1
SEGOU	4	10	3	3	0	0
TOTAL	9	12	7	5	4	3

3) Méthodes de vulgarisation

Les 3 méthodes utilisées pour la vulgarisation sont les suivantes :

- ① Démonstration
- ② Diffusion de messages par les médias
- ③ Visite de sites avancés qui sont acquis de l'expérience.

La méthode ① consiste à vulgariser des techniques de production par des démonstrations destinées à des individus ou des groupes, et assurer un transfert de technologies ; la méthode ② est la diffusion de messages par les médias comme la TV ou la radio auprès d'un grand nombre de personnes, tandis que la méthode ③ permet l'observation d'exemples concrets qui laissent de fortes impressions grâce aux échanges d'opinions entre les paysans.

Actuellement, les démonstrations sont la méthode la plus courante mais leur réalisation est aussi freinée par diverses contraintes telles que le manque d'effet réel des plans, le manque de cohérence des approches entre les différents donateurs, et le retard des mesures budgétaires.

4) Rôle des agents de vulgarisation

Les agents qui sont en rapport direct avec la population sont les CAP. Leur rôle fondamental est d'apporter un soutien technique aux populations concernant la production agricole, l'élevage, la protection de l'environnement. On attend d'eux les choses suivantes :

- Bien comprendre la situation dans les villages
- Vérifier l'existence de groupements spontanés constitués selon l'âge et le sexe de leurs membres, et leurs activités
- Bien comprendre toutes les préoccupations liées à la production, ainsi que les thèmes techniques
- Présenter et vulgariser les innovations techniques dans les zones de démonstration
- Exécuter et faire le suivi des innovations techniques dans les zones d'essai
- Exécuter des formations régulières et continues (principalement sur les nouvelles techniques) vis-à-vis des producteurs
- Collecter des informations, et diffuser les informations utiles auprès des paysans et des personnes concernées, etc.

Les outils permettant d'accomplir ces tâches qui sont utilisés par les CAP pour les activités de vulgarisation sont les monographies, le journal de bord, les cahiers de formation, les comptes-rendus des réunions, les registres de données, etc.. Les CAP sont affectés dans les communes et sont chargés en moyenne de 6 à 8 villages.

5) Enjeux de vulgarisation

Si l'on considère les fonctions des CAP, on se demande si les activités de vulgarisation actuelles visent à un développement rural centré sur les villageois, ou encore si les activités sont vraiment celles désirées par les villageois. Il semble que l'amélioration de la productivité soit le seul but de la vulgarisation. De plus, on peut se demander de quelle manière les capacités des CAP sont formées et renforcées pour atteindre ces objectifs. En se concentrant seulement sur la vulgarisation des techniques de production, on peut craindre que l'importance d'améliorer les ressources humaines, c'est-à-dire les CAP, ne soit pas suffisamment perçue. Par ailleurs, les

prises en charge du carburant et des motos pour les activités (déplacements) des CAP ne sont pas jugées suffisantes.

2.2.8 Infrastructures de vie

(1) infrastructures de santé et d'hygiène

Les indicateurs de santé pour l'ensemble du pays tels que montrés dans le tableau ci-dessous sont relativement faibles même par rapport aux autres pays de l'Afrique subsaharienne.

Tableau 2-12 Indicateurs de la situation sanitaire au Mali (2002)

	Espérance de vie moyenne à la naissance (ans)*	Taux de mortalité des nouveau-nés (sur 1000 naissances)*	Taux de mortalité des moins de 5 ans (sur 1000)*	Taux de mortalité des femmes en couche (sur 10 000 accouchements)**
Mali	49	122	222	1200
Afrique subsaharienne	46	106	174	940
Pays les moins développés	49	99	158	890

Source : UNICEF (Livre blanc des enfants, 2004) * Indice de 2002 ** Indice de 2000

Les principales maladies qui sévissent dans la zone d'étude et ses environs sont le paludisme, la dysenterie, les maladies respiratoires, le trachome, la méningite, le choléra et la tuberculose. Au niveau des cercles, des centres de santé ont été aménagés pour offrir directement aux populations des services sanitaires et des soins médicaux, mais pour 520 villages on ne compte que 38 centres de santé de base, 24 centres d'accouchements et 23 pharmacies de base, ce qui révèle un équipement et du personnel insuffisants pour assurer des services efficaces.

(2) Education

La zone d'étude compte 54 écoles primaires, 2 écoles secondaires, 50 écoles coraniques et quelques 213 centres d'alphabétisation. Cependant, de nombreux centres d'alphabétisation sont vétustes et beaucoup ne sont pas utilisés. Actuellement, il n'y a pas d'enseignement des langues parlées (bambara) à l'école. Il n'y a pas de manuels, et peu d'enseignants pour les langues parlées (bambara).

Les langues d'apprentissage à l'école (le français, l'arabe) sont des langues étrangères uniquement utilisées dans les salles de classe ou à la mosquée. Les langues ethniques sont aussi les principales langues parlées en ville. Dans les villages, très peu de paysans comprennent le français. Cette alphabétisation en langues étrangères, qui ne sont pas parlées au quotidien, fait que l'alphabétisation a du mal à s'établir dans les zones rurales. Vu cette situation, les habitants n'ont qu'un accès limité aux informations (diffusion à la radio, ..) ce qui ne facilite pas la vulgarisation des techniques agricoles.

2.2.9 Charge de travail des femmes

En milieu rural, la répartition des tâches fait qu'en principe les hommes s'occupent des travaux agricoles, et que ce sont surtout les femmes qui s'occupent des travaux à faire dans l'enceinte de l'UPA. Sauf s'ils partent en exode, les hommes sont relativement disponibles pendant la saison sèche même s'ils font des travaux dans les UPA telles que la confection de briques en banco, la

construction et la réfection des cases. Par contre, les femmes sont occupées toute l'année. Chaque jour, elles consacrent beaucoup de temps au décorticage et au pilage du mil et du sorgho au mortier. La profondeur des puits se situant entre 10 et 40 m, le puisage à la main n'est pas chose facile. Les femmes doivent s'occuper aussi de collecter le bois de chauffe, et l'on peut penser que c'est un vestige de l'époque où l'on pouvait facilement se procurer du bois dans les forêts proches des habitations. En saison sèche, on procède à la coupe du bois pendant 3 mois, puis le bois est transporté jusqu'aux hameaux pendant 1 mois. Autrefois, les zones de collecte de bois se situaient à 1 km des habitations, mais récemment il faut 3 km et plus pour s'y rendre. Pendant ce temps-là, elles vont porter un repas à leur mari parti travailler dans les champs, et il y a même des femmes qui trouvent le temps de travailler assidûment dans le champ collectif des femmes. Les femmes qui ont beaucoup d'enfants travaillent sans relâche; celles qui travaillent près de 14 heures par jour ne sont pas rares. Les hommes ne s'occupent pratiquement d'aucune tâche domestique dans l'UPA. D'un autre côté, les femmes ne prennent pratiquement jamais part aux décisions prises dans le village.

Les femmes rurales qui se trouvent dans cette situation se voient obligées de consacrer davantage de temps à la collecte du bois et au puisage à cause de la désertification, et subissent donc les contrecoups de la désertification plus sévèrement que les hommes. C'est pourquoi on considère que leur volonté de participer à l'exécution de mesures de lutte contre la désertification est forte, et ces mesures promettent d'être durables. Alléger les corvées des femmes et leur offrir l'opportunité de se procurer des revenus monétaires conduit à améliorer leurs conditions de vie, la situation nutritionnelle de leurs enfants et à multiplier les opportunités en éducation.

PLAN D'ACTION

Chapitre 3 Concept de base du Plan d'Action

Le présent Plan d'Action (abrégé ci-après par "P/A") a intégré les modifications apportées à la version provisoire du P/A élaboré en novembre 2004 sur la base des résultats de vérification des projets pilotes exécutés entre décembre 2004 et novembre 2007, et a été établi en tant que P/A utile pour le développement villageois dans des zones similaires.

3.1 Arrière-plan de l'établissement du P/A

A la suite de l'engagement de plus en plus important de la communauté internationale dans la lutte contre la désertification, les Nations Unies ont adopté en 1994 une Convention sur la Lutte contre la Désertification (CCD). La CCD est une convention dont la stratégie fondamentale repose sur une approche de type ascendant qui privilégie la participation des populations, et qui a tiré les leçons des projets passés de grande envergure et menés de façon descendante avec de gros investissements, sans donner les résultats escomptés. Le gouvernement du Mali, qui a ratifié la CCD en 1998, a établi un Plan National d'Action Environnementale (PNAE).

Le sud de la région de Ségou est l'une des principales zones de cultures du Mali. Dans cette zone, on observe, dans un contexte de croissance démographique, une diminution de la productivité des céréales par unité de surface et des ressources en bois-énergie ainsi que des ressources fourragères déficientes, associées à une progression de la désertification. Cependant, si l'on tient compte du fait que la pluviométrie se situe entre 600 et 800 mm dans cette région, elle possède un potentiel suffisant pour combattre la désertification en protégeant ses ressources naturelles locales, qui constituent la base de la production agricole, en adoptant des mesures intégrées centrées sur le développement rural.

A cet effet, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) a élaboré un "Plan de lutte contre la désertification dans le Sud de la région de Ségou (Schéma directeur)" pendant l'étude de la Phase-1 réalisée de mars 2000 à juillet 2003, avec pour objectif l'élaboration d'un plan de développement rural intégré visant à lutter contre la désertification par le développement d'activités agro-sylvo-pastorale durables.

Le présent Plan d'Action indique des mesures tangibles pour exécuter le Schéma directeur élaboré en juillet 2003, en vue de l'élargissement des projets de développement villageois durables centrés sur les populations, avec pour fondement "la promotion de la participation des populations".

3.2 Objectifs de développement de l'exécution du P/A

Le P/A est exécuté en vue d'atteindre les objectifs de développement indiqués ci-dessous, et qui ont été cités dans le Schéma directeur.

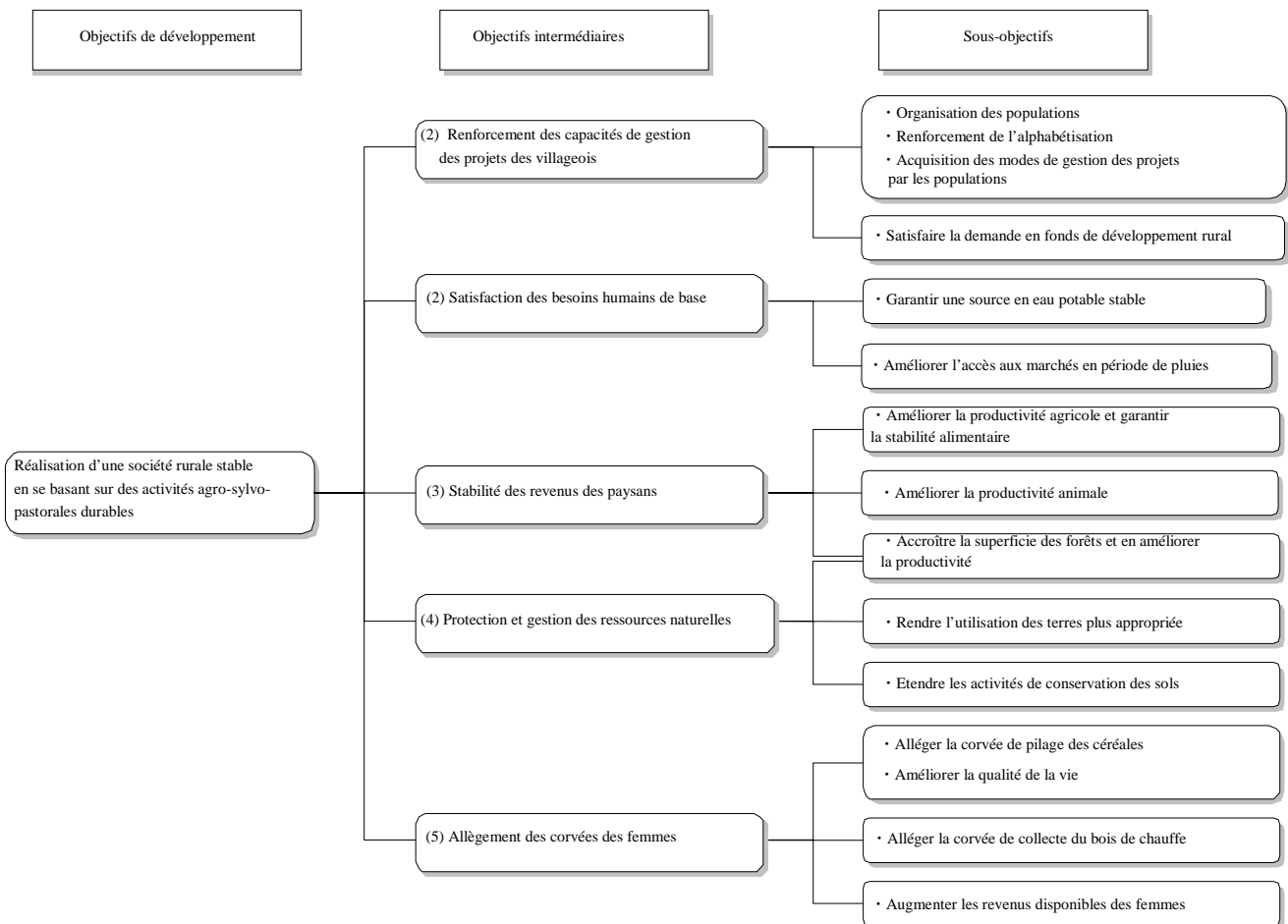
3.2.1 Objectifs de développement

La désertification est principalement due à l'exploitation abusive des ressources causée par des facteurs essentiellement anthropiques. Croissance démographique et pauvreté accélèrent une exploitation non reproductive des ressources, ce qui provoque la désertification. Pour la

combattre, il faut dans un premier temps assurer des conditions de vie stables aux populations locales (réduire la pauvreté), puis enrayer l’exploitation usurpatrice des ressources.

L’objectif de développement de l’exécution du P/A, sur la base de cette stratégie, est “la réalisation d’une société rurale stable en s’appuyant sur des activités agro-sylvo-pastorales durables” ; des objectifs intermédiaires et concrets ont été établis comme indiqués dans la Figure ci-dessous.

Figure 3-1 Organigramme des objectifs de développement



3.2.2 Concept de base pour mener à bien les objectifs de développement

Le concept de base pour édifier les moyens d’atteindre les objectifs de développement repose sur les 3 points suivants.

- ① Promouvoir la participation des populations et l’auto-gestion des projets par ces populations à toutes les étapes des activités des projets planifiées;
- ② Construire au niveau de l’administration et des populations un système de soutien aux activités des villageois, et pérenniser la gestion autonome des projets par les populations par le biais de ce système.
- ③ Adopter pour les projets prévus des techniques et des méthodes existant déjà en Afrique de l’Ouest ou leurs adaptations.

3.2.3 Période ciblée et zone d'intervention

- ① La période ciblée se situe entre les années fiscales 2004 et 2017, période qui inclut celle des projets pilotes (de décembre 2004 à janvier 2008); les actions réalisables seront exécutées successivement.
- ② La zone d'intervention du P/A couvre 508 villages situés dans la zone d'agriculture pluviale des trois Cercles de Barouéli, Ségou et Macina de la région de Ségou, une partie assez défavorisée de la zone concernée par le Schéma directeur.

3.2.4 Modes de promotion de la participation des populations

Pour que les populations locales perçoivent la nécessité d'agir pour lutter contre la désertification et qu'elles s'engagent elles-mêmes dans de telles activités, il faut introduire un système favorisant leur participation à l'ensemble du processus qui comprend : l'analyse de la situation actuelle au niveau des villages, la sélection des mesures à prendre, la planification, l'exécution, la gestion et maintenance. Ce processus de participation permet de renforcer le sentiment d'appropriation (*ownership*) des villageois et leur capacité d'autonomie (*empowerment*). Dans ce Projet, la méthode adoptée pour stimuler la participation des populations (désignée ci-après en abrégé par "gestion des terroirs") consiste à " susciter l'appropriation des mesures de lutte contre la désertification par les villageois → la mise en place, par les villageois eux-mêmes, d'une organisation chargée d'exécuter les projets (mesures) → la gestion des projets (mesures) sous la responsabilité de l'organisation villageoise (désignée ci-après par Comité de Gestion du Terroir Villageois ou CGTV)".

3.2.5 Déploiement des projets intégrés

Divers projets dont les objectifs sont indiqués dans le Tableau 3-1 sont programmés pour atteindre chaque objectif des projets. Le développement rural doit être promu dans son ensemble en résolvant des problèmes qui sont imbriqués les uns dans les autres de manière complexe, tels que la dégradation des ressources (désertification), la pauvreté et les problèmes de genre. Pour éliminer certains facteurs de contrainte, il faudra résoudre en bloc ceux qui sont en relation de cause à effet. A cet effet, des projets liés entre eux de diverses manières (mutuellement complémentaires) seront planifiés et mis en place de manière intégrée.

Tableau 3-1 Composants de projets permettant la résolution des objectifs

Objectifs intermédiaires	Sous-objectifs	Composants de projet
(1) Renforcer les capacités de gestion de projets des populations	<ol style="list-style-type: none"> ① Organisation des populations ② Renforcer l'alphabétisation ③ Maîtrise des méthodes de gestion des projets par les populations ④ Satisfaire la demande en fonds de développement rural 	<ul style="list-style-type: none"> • Alphabétisation (construction de centre d'alphabétisation y compris) • Formation pour le renforcement des capacités des populations • Mise en place d'un système de micro-crédit
(2) Satisfaire les besoins humains essentiels	<ol style="list-style-type: none"> ① Garantir une source d'eau potable saine ② Améliorer l'accès au marché en période de pluies 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de puits modernes • Aménagement de routes
(3) Rendre stable les revenus agricoles (Augmenter la productivité des activités agro-sylvo-pastorales)	<ol style="list-style-type: none"> ① Augmenter la productivité agricole ② Assurer un approvisionnement alimentaire stable ③ Augmenter la productivité animale 	<ul style="list-style-type: none"> • Fourniture d'engrais et de semences pour les cultures pluviales • Maraîchage de petite envergure • Construction banques de céréales • Construction parcs de vaccination • Formation pour améliorer la productivité du bétail (encadrement embouche ; construction de poulaillers améliorés)
(4) Protéger et gérer les ressources naturelles	<ol style="list-style-type: none"> ① Accroître les superficies forestières et en améliorer la productivité 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de mini-pépinières • Reboisement • Conservation des sols • Convention d'utilisation des terres
(5) Alléger la charge de travail des femmes	<ol style="list-style-type: none"> ① Etendre les actions de conservation des sols ② Adapter l'utilisation des terres 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction de moulin • Fabrication et diffusion des foyers améliorés • Fabrication et diffusion de l'artisanat • Formation en amélioration des conditions de vie

Le contenu des composants de projets est détaillé dans le Tableau 3-2..

Tableau 3-2 Teneur des composants de projets

Composants de projets	Teneur
• Alphabétisation (construction de centre d'alphabétisation y compris)	<ul style="list-style-type: none"> • Formation d'alphabétiseurs dans les villages • Encadrement des villageois pour la construction d'un centre alpha (servant aussi de salle de réunion) et fourniture d'équipements (tables,..) • Sessions d'alphabétisation au village par les alphabétiseurs formés • Etablissement de règlements
• Formation pour le renforcement des capacités des populations	<ul style="list-style-type: none"> • Pré-alphabétisation des candidats-leaders • Formation des leaders (gestion organisationnelle, comment organiser une réunion, exemple de règles de gestion, rôle des leaders, etc.) • Formation en comptabilité et écritures comptables (tenue des registres, exercices d'écriture des différents documents comptables)
• Mise en place d'un système de micro-crédit (MC)	<ul style="list-style-type: none"> • Formation sur la gestion du MC (méthodes de vérification et d'analyse du versement des contributions, création et modes d'utilisation d'un système de MC, cours théoriques sur les mécanismes et la gestion de prêts, cours pratiques sur les opérations de prêts et leur gestion) • Fourniture de coffre-forts • Collecte des contributions villageoises pour le capital initial • Mise en place d'un règlement

Composants de projets	Teneur
• Aménagement de puits modernes	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de forages • Formation de gestionnaires du puits (1 par village) et d'artisans réparateurs (1 par commune) • Fourniture d'outils et de pièces détachées de remplacement ; ou :
• Aménagement de routes	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement d'un puits à grand diamètre • Formation sur l'utilisation, la gestion et l'entretien du puits
• Aménagement de routes	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de routes • Formation sur l'entretien des routes
• Fourniture d'engrais et de semences pour les cultures pluviales	<ul style="list-style-type: none"> • Formation sur l'usage des intrants agricoles et sur la gestion des cultures pluviales (modes d'utilisation des engrais, semences améliorées, désinfectants) • Fourniture d'engrais, semences améliorées et désinfectants
• Maraîchage de petite envergure	<ul style="list-style-type: none"> • Formation en techniques et gestion du maraîchage (techniques de culture et de gestion de la fumure) • Fourniture de grillage de clôture
• Construction de banques de céréales	<ul style="list-style-type: none"> • Formation sur la gestion des banques de céréales (mécanisme de la banque, méthodes de fonctionnement, et de gestion et entretien du bâtiment) • Fourniture d'une balance et de matériaux de construction • Encadrement des villageois pour la construction • Etablissement de règles
• Construction de parc de vaccination	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un modèle de parc de vaccination • Fourniture de matériel et encadrement des villageois pour la construction • Formation de maçons villageois et fourniture d'outils de maçon • Encadrement des villageois sur les méthodes de gestion, entretien et utilisation
• Formation pour améliorer la productivité du bétail (encadrement embouche et construction de poulaillers améliorés)	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrement sur les techniques de fabrication des blocs nutritionnels et sur l'embouche ovine à partir de ces blocs • Fourniture de matériaux de construction de poulaillers améliorés et encadrement pour leur construction • Fourniture de pulvérisateurs pour la désinfection et encadrement sur les méthodes de gestion et entretien
• Aménagement de mini-pépinières	<ul style="list-style-type: none"> • Formation sur les techniques de production de plants • Mise en place d'une pépinière villageoise
• Reboisement	<ul style="list-style-type: none"> • Formation sur les techniques de plantation • Formation sur le greffage des plants d'arbres fruitiers
• Conservation des sols	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction sur les techniques de conservation des sols • Stage pratique en techniques de conservation des sols
• Etablissement d'une convention sur l'utilisation des terres	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation sur la préservation des ressources naturelles vis-à-vis de leurs utilisateurs (en particulier, les ressources forestières, fourragères et en eau) • Etablissement d'une convention sur l'utilisation des terres inter-villageoise pour la conservation des ressources naturelles et démarches administratives • Diffusion publique de la convention
• Construction de moulin	<ul style="list-style-type: none"> • Construction modèle d'un moulin • Fourniture de matériel ; encadrement des villageois pour la construction • Installation du moteur du moulin; encadrement technique pour sa manipulation et sa réparation • Etablissement d'un règlement
• Fabrication et diffusion des foyers améliorés	<ul style="list-style-type: none"> • Stage technique de fabrication des foyers en terre • encadrement de groupes de villageois pour la mise en place de l'équipement pour la fabrication de foyers en fer et leur fabrication (cours théorique sur les types de foyers en fer, et mise en pratique des techniques) • Fourniture du matériel nécessaire pour la fabrication des foyers en fer • Démonstration pour la comparaison des effets de l'usage du foyer traditionnel et du foyer amélioré
• Fabrication et diffusion	<ul style="list-style-type: none"> • Formation sur la fabrication de savon • Teinture

Composants de projets	Teneur
de l'artisanat	<ul style="list-style-type: none"> • Fabrication de macaronis • Fabrication de gâteaux • Remise du matériel de formation
<ul style="list-style-type: none"> • Formation en amélioration des conditions de vie 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation sur les activités des femmes, pour l'amélioration des conditions de vie et une meilleure prise de conscience de ces questions • Formation en hygiène et santé et en nutrition alimentaire (connaissances de base sur l'hygiène et la santé, vertus des arbres utiles et des arbres fruitiers et importance du reboisement)

3.2.6 Prise en charge des projets par les populations

On distingue deux sortes de projets planifiés: les projets au niveau des villages entrepris avec la participation des populations, et les projets au niveau administratif pour appuyer les premiers. Les projets au niveau village requièrent en principe une prise en charge par les populations locales (fourniture de matériaux, travaux et apport financier) pour l'ensemble des projets, dans la mesure où elles en sont capables et aussi pour une appropriation plus effective. En cas de prise en charge financière, la collecte de cet argent permettra de constituer le capital initial du CGTV villageois, que celui-ci utilisera comme fonds de micro-crédit, qui est très demandé localement, et pour les frais de gestion et d'entretien des installations des projets. Les principes de la prise en charge par les villageois se trouvent dans le Tableau 3-3.

Tableau 3-3 Prise en charge des villageois par type de projets (exemple)

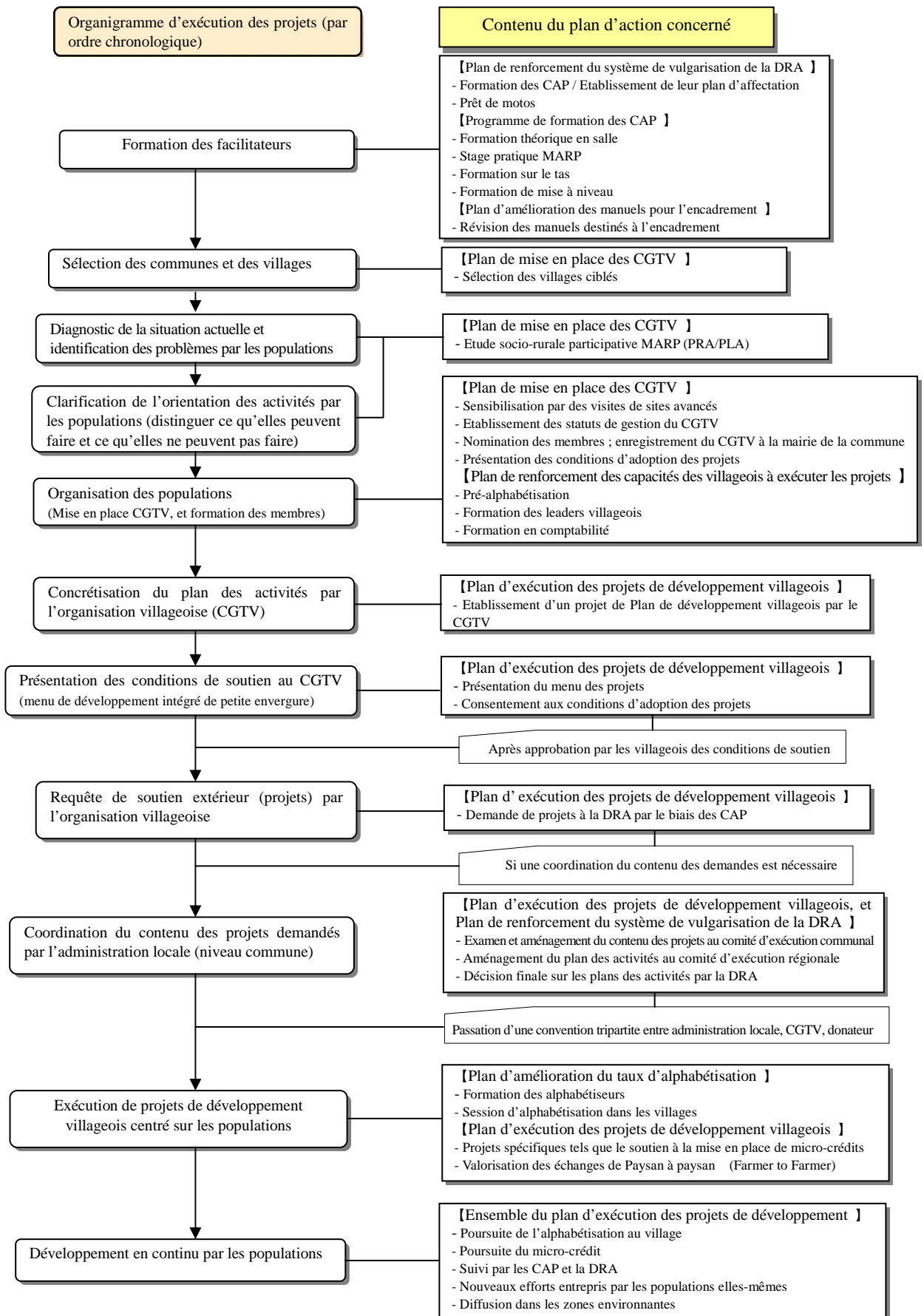
Type de projets	Montant, pourcentage de prise en charge	Remarques
Formation seulement	Frais de fournitures scolaire seulement	
Alphabétisation	40.000 FCFA	Prise en charge de la construction d'un centre d'alphabétisation
Système de micro-crédit	60.000 FCFA 40.000 FCFA	Mise en place du système Prise en charge du coffre-fort
Forages et puits	200.000 FCFA 150.000 FCFA	Forage Puits grand diamètre en ciment
Aménagement de routes	100.000 FCFA	Pour 5 km de route
Engrais et semences	80% du prix d'achat	
Maraîchage de petite envergure	60.000 FCFA	Prise en charge de la clôture du périmètre maraîcher
Construction banque de céréales	40.000 FCFA	Prise en charge des frais des matériaux de construction
Parc de vaccination	Grand modèle: 150.000 FCFA; Petit modèle: 100.000 FCFA	
Poulaillers améliorés	5.000 FCFA	Prise en charge des frais de matériaux de construction
Mini-pépinière, reboisement	20.000 FCFA	Prise en charge des frais de matériaux et matériel
Construction moulin	150.000 FCFA	Prise en charge des frais du moteur

3.2.7 Marche à suivre pour l'exécution des projets

Le Plan d'Action progresse en suivant en principe les étapes d'exécution de la Figure 3-2. Cette approche consiste d'abord à former des facilitateurs, puis ceux-ci occupent une position centrale dans le soutien aux populations, et l'on procède à l'identification des problèmes par les populations, leur organisation, l'établissement d'un plan des activités et son exécution. La

Figure 3-2 mentionne également les liens avec les différents plans d'action décrits plus loin.

Figure 3-2 Déroulement des projets et plans d'action connexes



3.3 Principes directeurs du Plan d'Action

- ① Le présent Plan d'Action a pour base "la sécurité humaine" et il a pour principe fondamental de favoriser l'autonomie (appropriation) et le partenariat.
- ② Pour la bonne marche du P/A, un appui est apporté afin que l'organisation villageoise chargée du développement du village soit gérée durablement par les villageois eux-mêmes.
- ③ Concrètement, les CAP chargés de la facilitation auprès des populations suivent une formation et leurs capacités sont renforcées ; leur soutien permet de promouvoir un développement villageois durable et centré sur les populations.
- ④ Pour cela, le budget requis pour la mise en oeuvre des projets ainsi que les méthodes envisagées pour l'obtention de fonds sont proposées.

(Contexte)

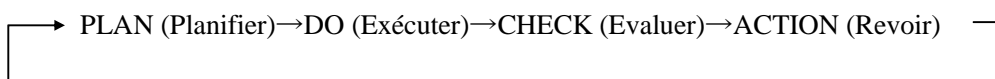
- La lutte contre la désertification et la lutte contre la pauvreté, qui sont les grands objectifs du Plan, demande que l'on s'y engage dans une perspective multisectorielle ; la sécurité humaine en constitue le socle.
- Les parties intéressées, c'est-à-dire les populations, la communauté locale et le gouvernement malien, prennent les initiatives ; en même temps, les gouvernements des différents pays, les institutions internationales, les ONG et les instituts de recherche agissent en synergie et coopèrent avec les intéressés (bénéficiaires), et cherchent à renforcer et à étendre les activités.
- L'appui nécessaire n'est pas basé sur la logique du partenaire d'appui, mais un appui qui comprend bien la situation dans laquelle se trouve la société, ses habitants et les autorités locales qui reçoivent cet appui ; c'est un aspect considéré comme important pour la résolution des problèmes des populations locales et pour leur développement.

3.4 Menu des actions

(1) Mécanisme pour mener le P/A (construction d'un système de soutien aux populations)

- Des comités d'exécution sont mis en place au niveau administratif des communes et de la région, pour mettre en oeuvre l'approche définie par le P/A de manière effective.
Les décisions importantes sont prises au cours des réunions du comité exécutif régional.
- Pendant les réunions du comité exécutif, on utilise la démarche du "cycle PDCA" pour y promouvoir les actions basées sur le P/A, faire régulièrement le point sur l'état d'avancement et effectuer des ajustements.
- Des rencontres sont organisées périodiquement avec les organismes concernés (donateurs, ONG, etc.), où les résultats de suivi-évaluation des activités prévues dans ce Plan sont communiqués, des informations sont échangées sur les résultats des autres organismes et l'on y réfléchit sur l'orientation de l'aide et des mesures concrètes.

Le Cycle PDCA



(2) Menu des actions et répartition des tâches

- Les mesures politiques et les actions requises pour promouvoir des projets de développement villageois durables centrés sur les populations dans la zone d'intervention sont répertoriées dans le menu d'actions ci-dessous.
- Les structures s'occupant de l'exécution (l'administration, les populations, les CAP et les ONG) agissent en synergie et conformément aux rôles impartis pour chacune d'entre elles.

(3) Menu des actions pour réaliser un développement centré sur les populations

Plans d'action	Composantes	Teneur	Organisme en charge	Objectifs, ou Mode d'application	
Plan de formation des CAP	Plan de formation des CAP	Programme de cours de recyclage	Administration (ONG)	Renforcement et maintien des capacités des CAP	
		Formation en salle			
		Stage de mise à niveau			
Plan d'exécution des projets de développement	Plan de mise en place des Comités de Gestion du Terroir Villageois (CGTV)	Sélection des villages ciblés	Administration	Organisation des populations, aménagement d'un système de gestion	
		Etude socio-rurale participative et présentation des conditions d'adoption des projets	CAP (ONG)		
		Etablissement des statuts, nomination des membres, enregistrement administratif	Villageois CAP (NGO)		
	Plan de renforcement des capacités des villageois en gestion de projets	Formation des leaders villageois (comprenant une visite de sites avancés)	CAP Villageois du site visité (NGO)	Apprentissage des méthodes de gestion des projets par les populations	
		Formation en comptabilité et tenue des livres comptables	CAP (NGO)		
	Plan d'exécution des projets de développement villageois	Plan d'exécution des projets de développement villageois	Proposition de plan de développement villageois	Villageois (CAP)	Planification et mise en oeuvre des projets par les populations
			Présentation du menu des projets	Administration	
			Demande de projets, et décision sur le plan des activités	Villageois (CAP) Administration	
			Exécution des projets de développement villageois	Villageois	
	Plan d'amélioration du taux d'alphabétisation	Plan d'amélioration du taux d'alphabétisation	Aménagement de centre de réunion	Villageois	Amélioration du taux d'alphabétisation
			Formation des alphabétiseurs	NGO	
			Alphabétisation au village	Villageois	
	Plan de renforcement du système de vulgarisation de la DRA	Plan de renforcement du système de vulgarisation de la DRA	Plan des activités de vulgarisation	Administration	Consolidation des fonctions des collectivités locales
			Aménagement d'outils de vulgarisation	Administration	
			Collaboration avec les collectivités locales	Administration	
Plan d'amélioration des manuels pour l'encadrement	Plan d'amélioration des manuels pour l'encadrement	Amélioration des manuels d'encadrement	Administration	Application pour encadrer les populations	
Plan de mise en oeuvre des projets et de financement du développement	Plan de financement du développement	Plan des activités par exercice	Administration	Mise en oeuvre des projets du P/A	
		Plan de financement par exercice	Administration		
	Plan d'obtention de fonds	Plan d'obtention de fonds	Garantie d'un budget national	Administration	Obtention de fonds
		Requête aux donateurs	Administration		

(4) Répartition des tâches dans le menu des actions

Répartition	Fonctions et obligations
Administration	<ul style="list-style-type: none">• Le comité d'exécution à chaque niveau de l'administration locale (Commune, Cercle, Région) s'occupe de la coordination du plan de développement communal avec les différents projets, de la coordination avec d'autres organismes d'aide et avec les ONG.• Les services administratifs exécutent des activités d'encadrement et de soutien relatives au renforcement des capacités des CAP et aux activités de vulgarisation.• La DNA vient renforcer l'application locale de la politique de l'Etat, à commencer par le PASAOP et, en même temps, encourage la synergie entre les autorités concernées, accélère l'intégration de la politique agricole et investit le budget de l'Etat de manière effective.• les collectivités locales assurent la coordination entre les différents types de projets par le biais des comités d'exécution et prennent en compte ces expériences dans la façon de mener une gouvernance locale basée sur la volonté des populations.
Populations	<ul style="list-style-type: none">• Les populations prennent l'initiative de mettre en place un Comité de Gestion du Terroir Villageois, établissent un plan de développement villageois et exécutent les réalisations.• En s'appuyant sur leur propre expérience du Projet, les villageois divulguent des informations auprès des villageois des environs et contribuent à susciter une prise de conscience du développement de la communauté locale.
CAP	<ul style="list-style-type: none">• En tant que facilitateurs, les CAP apportent leur soutien pour renforcer les capacités des populations.• Ils transmettent, divulguent auprès de leurs collègues l'expérience et les capacités qu'ils ont acquises à travers le Projet.
ONG	<ul style="list-style-type: none">• Les ONG portent assistance aux activités des CAP et soutiennent le renforcement des capacités des populations.• Elles se voient confier des prestations par l'administration et se chargent de la formation des populations et des projets de développement.

3.5 Calendrier d'exécution

La Figure 3-3 ci-dessous représente le calendrier d'exécution des activités de chaque plan d'action.

Figure 3-3 Calendrier d'exécution de chaque plan d'action

	Période des projets pilotes				Période du Projet proprement dit	
	2004	2005	2006	2007	2008	2009 et suite
Plan de formation des CAP						
Etablir le programme du recyclage		■	■			
Exécution de la formation théorique en salle		■	■			
Formation de mise à niveau					■	■
Plan d'exécution des projets de développement						
Plan de mise en place des CGTV	■	■	■		■	■
Plan de renforcement des capacités des populations en gestion de projets	■	■	■		■	■
Plan d'exécution des projets de développement villageois	■	■	■		■	■
Demande de projets et décision sur le plan des projets	■	■	■		■	■
Exécution des projets de développement villageois	■	■	■		■	■
Plan d'amélioration du taux d'alphabétisation	■	■	■		■	■
Plan de renforcement du système de vulgarisation de la DRA		■	■	■	■	■
Plan d'amélioration des manuels pour l'encadrement		■	■	■		
Plan de mise en oeuvre des projets et de fonds de développement						
Plan de fonds de développement	■	■	■	■	■	■
Plan de financement	■	■	■	■	■	■

Chapitre 4 Plan d'Action

Les différents plans d'action sont représentés en distinguant la période des projets pilotes (de 2004 à 2007) de celle du Projet proprement dit (de 2008 à 2017). Comme expliqué précédemment, les projets pilotes ont été conduits conformément au projet de Plan d'Action élaboré en novembre 2004, et se sont achevés en novembre 2007. Les résultats obtenus et les aspects qui ont été pris en compte dans le P/A sont décrits dans les rubriques de chaque plan d'action.

4.1 Plans d'action pour la période des PP et résultats obtenus

4.1.1 Plan de formation des leaders villageois

Les CAP qui sont impliqués dans le développement des 508 villages de la zone d'étude sont formés. Les activités requises à cet effet ont été conduites comme suit. Le nombre des CAP formés au cours de cette période est indiqué dans le Tableau 4-1.

Tableau 4-1 Nombre de CAP formés

(Années fiscales) 2004-05	2005-06	2006-07	TOTAL
10	17	15	42
(7)	(12)	(12)	(31)

Note: Les chiffres entre parenthèses représentent le nombre des facilitateurs qui ont été qualifiés à travers les projets pilotes (voir le Chapitre 6 à ce sujet)

【 Teneur des actions】

- ① L'équipe d'étude et la DRA remanient progressivement le contenu du programme de formation de renforcement des capacités et les textes qui ont été élaborés au cours de la Phase-1 des PP, en tenant compte des résultats de suivi-évaluation.
- ② L'ONG commissionnée par l'équipe d'étude suit le programme du stage de recyclage et assure la formation de renforcement des capacités des CAP candidats choisis par la DRA.
- ③ Après leur formation, les CAP participent comme modérateurs adjoints à l'étude socio-rurale participative exécutée dans les villages objets des PP, et suivent un stage pratique MARP pour consolider leurs compétences en facilitation. Les CAP qui ont bénéficié d'une très bonne évaluation au cours des 1^{er} et 2^{ème} stages pratiques MARP suivent alors les 2^{ème} et 3^{ème} cours théoriques en salle et encadreront la prochaine promotion de stagiaires en tant qu'encadreurs du stage pratique MARP.
- ④ Les CAP sont ensuite responsables des villages objets des PP, et s'efforcent d'acquérir des compétences en facilitation au cours de leur formation sur le tas sous la direction de l'équipe d'étude.

Résultats des PP, et aspects pris en compte dans le Plan d'Action

1. 42 CAP ont été formés, et 31 d'entre eux ont été accrédités comme facilitateurs. Ces agents seront impliqués par la suite dans le Projet proprement dit.
2. Le programme de formation et le cahier des participants pour le renforcement des capacités ont été remaniés pour aboutir à leur version finale. Une formation de remise à niveau (révision) sera conduite pendant le Projet en se référant à ce programme.
3. Certains postes de CAP deviennent parfois vacants pour cause de mutation, de changement de

poste ou de retraite ; il a donc été précisé que la DRA s'efforcera de garantir un nombre fixe de facilitateurs et planifiera la formation d'une nouvelle génération de CAP en vue de la poursuite harmonieuse des projets.

4. Pour que les CAP changent d'état d'esprit (renforcent leurs compétences en facilitation), leur formation continue par le biais de la formation sur le tas est indispensable. De plus, pour que les CAP maîtrisent les techniques MARP, ils doivent acquérir l'expérience de modérateurs MARP au cours de cette formation sur le tas jusqu'à ce qu'ils puissent comprendre vraiment pour quelle raison on exécute l'étude MARP. Il a été mentionné que cela nécessitait un suivi de ces CAP par leurs collègues précédemment formés.

5. Les CAP ne maîtrisent pas tous les projets et l'appui des ONG est également essentiel. On a donc mentionné en plus dans le plan d'exécution des projets de développement les projets qui nécessitaient l'utilisation d'ONG, etc.

4.1.2 Plan d'exécution des projets de développement

Les différents plans d'action ci-dessous ont été mis en oeuvre pendant la période des PP conformément au projet de Plan d'Action; une formation sur le tas pour les CAP a été effectuée en même temps que les projets avançaient dans les villages ciblés.

- (1) Plan de mise en place des CGTV
- (2) Plan de renforcement des capacités des villageois en gestion des projets
- (3) Etablissement et exécution du plan des projets de développement villageois
- (4) Plan d'amélioration du taux d'alphabétisation
- (5) Plan de renforcement du système de vulgarisation de la DRA
- (6) Plan d'amélioration des Guides destinés à l'encadrement

Résultats des PP, et aspects pris en compte dans le P/A

1. Pendant la période des PP, un CGTV a été créé et des projets mis en oeuvre dans un total de 47 villages, à savoir 28 villages dans le Cercle de Ségou, 10 villages dans le Cercle de Barouéli, et 9 villages dans le Cercle de Macina.
2. Le Guide opérationnel du système d'appui aux populations et le Guide pour les activités des CAP ont été remaniés pour aboutir à leur version finale (voir Document annexe I-3). Cette version finale sera exploitée dans le Projet proprement dit. Ces deux Guides s'appuient sur les résultats d'évaluation des projets pilotes, et expliquent concrètement les qualités et compétences attendues des leaders et la nécessité d'une formation complémentaire ; le rôle de « boussole » a été confié aux planificateurs et partenaires d'appui tels que les administrations en vue d'obtenir de meilleurs résultats dans le soutien aux populations.
3. Une partie des leaders villageois candidats n'est pas alphabétisée, ce qui fait obstacle aux formations et au fonctionnement des CGTV par la suite ; une formation en pré-alphabétisation a donc été prévue en plus dans le P/A.
4. Les informations fournies par les maires des communes s'avèrent souvent très utiles lorsqu'on examine le contenu des projets pour chaque village ; c'est la raison pour laquelle la tenue d'une réunion du comité exécutif pour cet examen a été rajoutée.
5. L'emploi des formateurs villageois s'étant révélé très profitable, ce point a donc été rajouté dans la rubrique sur l'établissement et l'exécution du plan des activités de développement villageois.
6. La formation de bons leaders villageois étant capitale, des points importants à prendre en considération lors du stage et pour former les leaders ont été rajoutés.

4.1.3 Plan de mise en oeuvre des projets et de financement du développement

(1) Elaboration du plan des activités et du plan de financement par année fiscale

Pendant la période des PP, comme indiqué dans les critères de sélection des villages ciblés, le choix se porte en priorité sur des zones représentatives de la zone du Projet et où l'on peut espérer des effets de démonstration ; en même temps, un plan des projets est établi par année fiscale en mettant l'accent sur la formation des CAP. L'exécution du Projet s'étendra sur 10 ans environ, avec un plan des activités élaboré par année fiscale. C'est sur la base de ce plan des projets que le plan de financement par année fiscale est préparé.

【 Teneur des actions】

- ① La DRA se consulte avec l'équipe d'étude et prépare une proposition de plan des projets par année fiscale (sélection des communes et nombre de villages) qui tient compte du programme de formation des CAP et de l'état d'avancement du programme de développement des cercles et des communes (2005~2007).
- ② Le plan annuel des projets proposé est revu tous les ans selon les conditions d'obtention du budget et la situation de l'aménagement des villages.
- ③ L'équipe d'étude établit, conjointement avec la DRA, une proposition de plan de financement annuel d'après le plan annuel des projets proposé. Ce plan de financement est élaboré en estimant approximativement le niveau d'aménagement à partir de la situation actuelle des aménagements dans chaque commune. Pour cela, la DRA et l'équipe d'étude collectent et organisent les informations sur l'assistance réalisée par les différents bailleurs et les projets d'aide dans la région de Ségou.
- ④ Ces travaux ont été exécutés et ont pris fin au cours de l'année fiscale 2005.

(2) Circonstances de la révision du Plan d'Action

Les travaux de remaniement de la version provisoire du P/A de 2005 ont été effectués, et une révision finale a été réalisée au cours de l'année fiscale 2007 sur la base du présent Plan d'action. Les principaux points qui ont été repris sont les suivants.

1. Concernant la contribution (budgétisation) de 1 milliard de FCFA par an à partir des fonds de contrepartie du KRII qui avait été proposé dans la version du projet de P/A, le Ministère de l'Agriculture n'avait aucune objection en général, mais a jugé qu'il était difficile d'investir de manière intensive un montant de cette importance tous les ans dans une partie de la région de Ségou. La DRA et l'équipe d'étude ont donc modifié la période du Projet, la faisant passer de 5 ans à 10 ans, et ont établi un plan des projets par année fiscale, pour réduire le financement annuel.
2. Dans la version provisoire du P/A, il était prévu d'aménager simultanément 3 Cercles pendant la période du Projet ; cependant, ① avec l'installation du bureau du Projet à Ségou, il est difficile de gérer en même temps les cercles de Barouéli et Macina pour des raisons de distance et de temps; ② en les aménageant tous les deux ans, les CAP ont alors suffisamment le temps d'appréhender la situation dans les villages à leur charge ; de ce fait, il

a été prévu de mener le développement des cercles de Barouéli et Macina en alternance une année sur l'autre.

3. Pour 476 des 508 villages ciblés (une fois soustraits les 32 villages où le développement rural a été mis en oeuvre en 2005), le nombre de sites où des ouvrages tels que puits et centres d'alphabétisation sont déjà aménagés (ou prévus) a été calculé à partir des données des études de l'UNICEF, des résultats des projets FODESA et du projet de construction de puits réalisé par la coopération financière non remboursable du Japon.

De plus, les aménagements de puits et de routes ont été respectivement estimés à 10% et 30% dans les projets (FODESA) du FIDA, et les conventions d'utilisation des terres conduites dans les projets de la GTZ (PACT) à 40%. Les programmes de développement des Communes ont été élaborés en comptant sur ces projets existants, et comme les ressources financières propres aux communes pour le développement villageois sont très réduites, elles n'ont pas été prises en compte dans le calcul des taux d'aménagement.

4. Par ailleurs, le PACR (Projet d'Appui aux Communautés Rurales) réalisé avec la Banque Mondiale a débuté depuis 2006. Ce projet consolide les capacités en gestion opérationnelle des conseils municipaux et des mairies vulnérables, octroie des fonds destinés à promouvoir les programmes de développement communaux et met en oeuvre des micro-projets dans les secteurs de l'environnement et socio-économique. Si sa mise en oeuvre renforce les capacités de gestion des conseils municipaux et des mairies, le PACR contribuera alors à impulser efficacement notre Projet ; cependant, du point de vue des ressources financières, comme les communes ciblées se limitent aux deux communes de Boidié et Tamani dans le Cercle de Barouéli, cela n'a pas été pris en compte dans le calcul des taux d'aménagement.

Les Tableaux 4-2 et 4-3 présentent les plans des projets et les plans de financement établis par année fiscale pour la période du Projet. Le tableau estimant le coût total des projets, le tableau des prix unitaires et celui des taux d'aménagement se trouvent dans le Document annexe I-4.

Tableau 4-2 Plan des activités par année fiscale

Unité: Nombre de villages

Cercles	Projet									
	2008*	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Ségou	27	21	27	21	27	21	27	21	26	22
Macina		25		25		25		25		25
Barouéli	19		19		19		19		20	0
Total	46	46	46	46	46	46	46	46	46	47
Totaux cumulés	93	139	185	231	277	323	369	415	461	508

* Années fiscales

Tableau 4-3 Plan de financement par année fiscale

Unité: millions FCFA

Catégories	Montant de la totalité	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Aménagement du système de soutien	464	46	46	46	46	46	46	46	46	46	46
Projets individuels	6.655	664	664	664	664	664	664	664	664	664	678
Fonds de réserve (imprévus)	356	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36
Total coûts projets	7.475	746	746	746	746	746	746	746	746	746	761

Note: les chiffres ayant été arrondis, les montants totaux annuels et le montant total ne correspondent pas.

4.1.4 Plan de financement

L'exécution du P/A requiert un partenariat renforcé entre bénéficiaires et donateurs et entre les donateurs eux-mêmes ; il faudrait de plus édifier un système de soutien qui puisse introduire aussi des réalisations non-physiques (formations,..) en association avec les projets du menu dont les communautés villageoises ont besoin, afin de garantir la sécurité humaine. A cet effet, on appliquera l'approche suivante en vue d'une mise en oeuvre progressive des projets.

【 Teneur des actions】

- ① Lors des réunions du comité exécutif régional et de la réunion d'évaluation intermédiaire des PP, la DRA sollicite la présence des donateurs concernés, et des informations sont fournies sur l'état d'avancement des PP, les donateurs sont associés à leur suivi-évaluation, en vue d'un partage des informations ; et en même temps la coordination du plan des activités est effectuée. En particulier, un soutien est apporté par l'intermédiaire des CAP pour les demandes de projets faites par les CGTV, afin de tirer parti des projets du FODESA accomplis par le FIDA.
- ② La DNA organise une table ronde des bailleurs de fonds où des informations sont données sur le contenu du P/A, les fonds nécessaires et son calendrier d'exécution, et elle sollicite leur contribution pour son financement.
- ③ La DNA et la DRA exploitent judicieusement le budget du PASAOP pour le bon déroulement des activités de vulgarisation dans le Projet.

Aspects pris en compte dans le P/A (Résultats des actions ci-dessus)
--

<p>1. En août 2006, il avait été décidé au niveau de la DNA que la partie malienne engagerait un montant plafond de 210 millions de FCFA par an pour l'exécution du Plan d'action et une requête a été adressée au gouvernement du Japon pour sa coopération financière non remboursable. Cette requête a été examinée par la partie japonaise, mais des difficultés se sont présentées concernant l'adéquation de cette requête au cadre de la coopération financière non remboursable, qui s'applique essentiellement à des réalisations physiques (infrastructures), si bien qu'elle n'a pas pu être retenue.</p>
--

2. Au cours de l'exercice 2007, la DNA a adressé au gouvernement japonais une requête pour un projet de développement villageois (2 ans) portant sur 100 villages, en utilisant les fonds de contrepartie de la coopération non remboursable hors-projet. Cette requête a été approuvée. L'exécution du Projet en question est prévue à partir de l'année fiscale 2008.

4.2 Plan d'action pour la période du Projet

4.2.1 Plan de formation des CAP

【Contenu des actions】

- ① A la fin des PP, les CAP qui ont été formés font avancer le plan d'exécution des projets de développement sur la base du plan annuel des activités ; mais afin de maintenir et d'améliorer les capacités de chacun, une formation de mise à niveau est prévue tous les ans pour un certain nombre d'entre eux. La formation insistera particulièrement sur le soutien pour le renforcement organisationnel et pour le renforcement des capacités en comptabilité.
- ② Les CAP qui sont nouvellement en poste dans la zone d'intervention à cause d'une affection suivront obligatoirement cette formation.
- ③ Pour éviter qu'il y ait des postes de CAP vacants, la DRA engagera 2 nouveaux CAP chaque année à partir de 2009. Les nouveaux CAP seront formés à travers un stage de mise à niveau et une formation sur le tas où ils seront encadrés par les anciens CAP formés.
- ④ Il faut au moins trois ans pour que les CAP assimilent le soutien aux activités des populations et leur suivi. Pour cette raison, pendant la période d'exécution des projets pilotes, les CAP des Groupes 2 et 3 (2^{ème} et 3^{ème} années de l'Etude) sont suivis par les CAP du groupe-1 (1^{ère} année de l'Etude).
- ⑤ Le soutien des ONG et autres est nécessaire dans les activités qui ne relèvent pas du domaine de compétence des CAP, pour les projets qui sont principalement des constructions (puits à grand diamètre, forages, parcs de vaccination, aménagement de routes, de mares,...), pour les études MARP, la formation des leaders et celle des gestionnaires du micro-crédit ; et la DRA prévoiera l'emploi des ONG, etc. pour leur mise en oeuvre.

4.2.2 Plan de mise en place des CGTV

Les activités ci-dessous sont conduites pour appuyer l'organisation des populations en vue des activités des projets pour le développement villageois et la lutte contre la désertification.

【Contenu des actions】

- ① Sélection des villages ciblés par année fiscale

◇ Critères de sélection (priorité) des villages ciblés

- Compte tenu des orientations de la décentralisation, le regroupement par commune a été pris en considération en vue de promouvoir la participation aux projets de l'administration de base et de renforcer ses capacités. Les villages ciblés sont une grande partie des villages (si possible tous) des communes concernées, soit un nombre total de 50 villages environ.
- Villages qui entretiennent de bonnes relations avec les villages voisins (cohésion au sein du village et en tant que commune) → cela facilite l'organisation des populations et la diffusion des résultats

des projets dans les alentours.

- En plus de la cohésion par commune, il existe des groupes de villages qui sont réellement liés entre eux dans leur vie et leurs activités rurales inter-terroir, et qui partagent l'utilisation des terres. → les mesures de lutte contre la désertification sont, en fin de compte, la mise en pratique d'une utilisation adéquate des terres, et il faut regrouper les villages ciblés et choisir les communes de ce point de vue. La dispersion des villages est à éviter.
- Il existe bien des ressources humaines dans les villages (dynamisme, niveau d'alphabétisation,...) ; elles peuvent devenir le point d'appui (transmission d'informations) du développement rural centré sur les populations.
- Le nombre de villages choisi est réparti de façon équilibrée entre les 3 cercles, et décidé en fonction du nombre d'agents vulgarisateurs des sous-secteurs (AACAEER) en poste actuellement et du nombre de villages dans la zone du Projet. Choix équilibré entre les 3 cercles en tenant compte du nombre d'agents des sous-secteurs en poste.

- ② La DRA sélectionne les villages ciblés dont les facilitateurs accrédités (CAP) seront chargés.
- ③ Réalisation d'une étude MARP pour soutenir l'élaboration du plan de développement villageois par les populations elles-mêmes (participation des CAP en tant que modérateurs).
Un atelier doit être organisé entre les modérateurs avant cette étude MARP. On évitera d'effectuer la MARP en période de travaux champêtres très intenses et lors de l'exode des jeunes. De plus, il est souhaitable qu'après la MARP, on procède en temps utile à l'organisation des villageois, la formation des leaders et la clarification des plans des activités.
- ④ Sensibilisation des populations par la visite de sites avancés, etc., appui pour l'établissement de statuts pour la gestion du CGTV, la nomination de ses membres exécutifs et l'officialisation auprès de la mairie.

4.2.3 Plan de renforcement de la capacité des populations à gérer les projets

En même temps que la mise en place des CGTV, les activités suivantes sont menées afin de renforcer les capacités en gestion opérationnelle des projets chez les membres des CGTV et les leaders villageois.

【Contenu des actions】

- ① Réalisation d'une pré-alphabétisation d'une partie des leaders candidats non alphabétisés.
- ② Exécution d'une formation des leaders villageois, qui tire parti des visites de sites avancés
- ③ Formation en comptabilité et écritures comptables pour que les trésoriers, les secrétaires et les responsables de la caisse de micro-crédit acquièrent les compétences de base pour les affaires comptables.

Les points suivants seront pris en considération lors du stage de formation des leaders et du développement de leurs capacités.

- Pour réaliser une formation collective, on choisira un lieu de formation aisément accessible par les participants et un nombre de participants approprié (30 personnes maximum).
- La période de formation préconisée se situe en septembre-octobre, mois pendant lesquels les paysans sont encore disponibles avant les récoltes. Pour la participation des femmes, on veillera en particulier à des déplacements courts et à réduire au minimum le nombre de jours

de stage.

- Lors de la pré-alphabétisation, il est judicieux d'employer les habitants des villages avancés comme formateurs. Cela permet non seulement de renforcer le niveau en alphabétisation, mais aussi une transmission d'informations allant des habitants des sites avancés vers ceux des villages qui se développent a posteriori.
- Le stage ne contient pas seulement des explications théoriques mais aussi de nombreux enseignements pratiques tels que l'élaboration d'un projet par la simulation de réunions, ainsi que des enseignements qui peuvent être mis en pratique immédiatement.
- Les CAP font le suivi et l'évaluation de la situation des activités des membres des CGTV après le stage des leaders, et si cela s'avère nécessaire, on examine l'éventualité d'une formation complémentaire ou de recyclage.
- Le personnel de la commune participe aussi au stage de formation des leaders, et un système de suivi du renforcement des capacités est organisé avec le personnel communal, qui a bien compris le rôle des membres des CGTV, ensemble avec les CAP.
- Même après la création des CGTV, un soutien organisationnel est effectué régulièrement par les CAP (renforcement des capacités des leaders).

4.2.4 Etablissement et mise en oeuvre du plan des projets de développement villageois

Un plan des activités est élaboré pour un développement rural et une lutte contre la désertification qui correspondent aux réalités de chaque village, et l'exécution des projets est centrée sur les villageois.

【Contenu des actions】

- ① Les CGTV préparent une proposition de plan de développement villageois en s'appuyant sur les résultats de l'étude socio-rurale participative. Les CAP apportent leur soutien pour l'élaboration de ce plan.
- ② Un plan de développement villageois est établi et, après avoir clarifié jusqu'à un certain point les activités au niveau des villages, les CAP présentent aux CGTV le menu des projets à partir des composants de projets listés dans le programme de micro-projets intégrés du Tableau 3-2 précédent. Pour que les villageois se sentent suffisamment partie prenante (appropriation), le menu des projets est présenté au cours de la deuxième moitié de la formulation concrète des plans des activités.
- ③ Les CGTV examinent le menu des projets et adressent une requête des projets nécessaires à la DRA par l'intermédiaire des CAP. La DRA examine alors le contenu des projets demandés par les CGTV de chaque village et adopte les plans des activités. Pour examiner ces demandes de projets, la DRA organise une réunion du comité d'exécution communal et examine la pertinence et la cohérence des plans avec le maire et les membres du bureau de la mairie.
- ④ La DRA passe commande des projets qui font l'objet d'une commande commissionnée, en regroupant plusieurs villages selon le contenu des projets. Pour les projets nécessitant des actions de vulgarisation par les agents de la DRA, les CAP les réalisent en collaboration avec le PASAOP. Lors de l'exécution des projets, la DRA veille à ce que tous les habitants puissent participer, et exécute les micro-projets intégrés de façon orchestrée et presque en

même temps, afin d'engendrer des effets multiplicateurs au niveau de l'ensemble des projets qui les composent. De plus, on s'efforcera d'utiliser autant que possible les formateurs villageois des villages avancés, pour réduire ainsi les coûts des projets tout en stimulant la communication entre villageois et en les incitant à devenir autonomes. En particulier, les projets d'infrastructures consistent seulement en fourniture de matériaux et en formation en techniques de construction et gestion, et l'on encouragera l'auto-construction des ouvrages par les populations. En outre, concernant les techniques de comptabilité et gestion destinées à renforcer les compétences pour la gestion du micro-crédit, des moulins et des banques de céréales, la DRA et les facilitateurs en charge assureront un suivi pour un renforcement continu des capacités.

4.2.5 Plan d'amélioration du taux d'alphabétisation

Un appui est apporté pour renforcer les capacités en alphabétisation des populations afin que les CGTV fonctionnent bien et que leurs activités se déroulent sans heurts.

【Contenu des actions】

- ① Une salle de réunion est aménagée dans les villages non équipés de salle de réunion ou autre bâtiment qui peut servir aux cours d'alphabétisation.
- ② L'ONG à qui la DRA (le bureau de gestion du Projet) a confié la prestation assure la formation des alphabétiseurs.
- ③ Les CGTV organisent au moment opportun des sessions d'alphabétisation dans leur village en utilisant les alphabétiseurs qui ont été formés.

4.2.6 Plan de renforcement du système de vulgarisation de la DRA

Les actions suivantes seront conduites pour le bon déroulement du Projet

【Contenu des actions】

- ① La DNA installe le bureau de gestion du Projet dans l'enceinte de la DRA ; le Directeur de la DRA devient le responsable en chef et nomme un coordinateur, un(e) secrétaire et un chauffeur. Le bureau de gestion du Projet est responsable de l'exécution du Projet, agit en tant qu'organe de coordination entre les autres services étatiques et les ONG pour exécuter le Projet.
- ② La DRA prépare le plan de formation et d'affectation des CAP en assurant sa bonne cohérence avec le programme du PASAOP, afin que les activités de vulgarisation se déroulent bien.
- ③ La DRA agit en synergie avec les collectivités locales (en particulier les communes) par le biais des comités d'exécution régional et communaux.

4.3 Suivi et évaluation du Projet en vraie grandeur

Le Tableau 4-4 montre les indicateurs d'évaluation de chaque plan d'action. Les comités d'exécution se basent sur ces indicateurs pour faire le suivi et l'évaluation pendant la deuxième moitié de l'année fiscale, et ils prennent en compte ces résultats dans la planification de l'année

suivante. Conjointement avec le bureau du Projet, la DRA organisera une réunion d'évaluation une fois tous les 2 ans ainsi qu'une visite des villages objets du Projet par les participants.

Tableau 4-4 Indicateurs d'évaluation de chaque plan d'action

Plans d'action	Plans détaillés	Indicateurs de performance
Plan de formation des CAP		Nombre de stages de mise à niveau Nombre de CAP nouvellement formés
Plan d'exécution des projets de développement	Plan de mise en place et de renforcement des CGTV	Nombre de CGTV établis Nombre de conventions d'utilisation des terres établies
	Plan de renforcement des capacités des populations à exécuter les projets	Nombre de participants ayant terminé les formations
	Plan d'exécution des projets de développement villageois	Nombre de plans des activités de développement villageois ayant été établis
	Plan de renforcement du taux d'alphabétisation	Nbre d'alphabétiseurs formés par village
	Plan de renforcement du système de vulgarisation de la DRA	Nombre de réunions des comités d'exécution réalisées
Plan de mise en oeuvre des projets et de financement du développement	Plan de fonds de développement	Situation de l'exécution des plans annuels
	Plan de financement	Situation de l'obtention des budgets

4.4 Aperçu du Projet

Les grandes lignes des différents plans d'action mentionnés plus haut dans le Plan d'Action sont présentées dans le canevas d'exécution des projets en Figure 4-1. Par ailleurs, les leçons tirées des projets pilotes ainsi que les points qui sont pris en compte dans le Plan d'Action sont passés en revue dans le Tableau 4-5.

Figure 4-1 Canevas d'exécution des projets

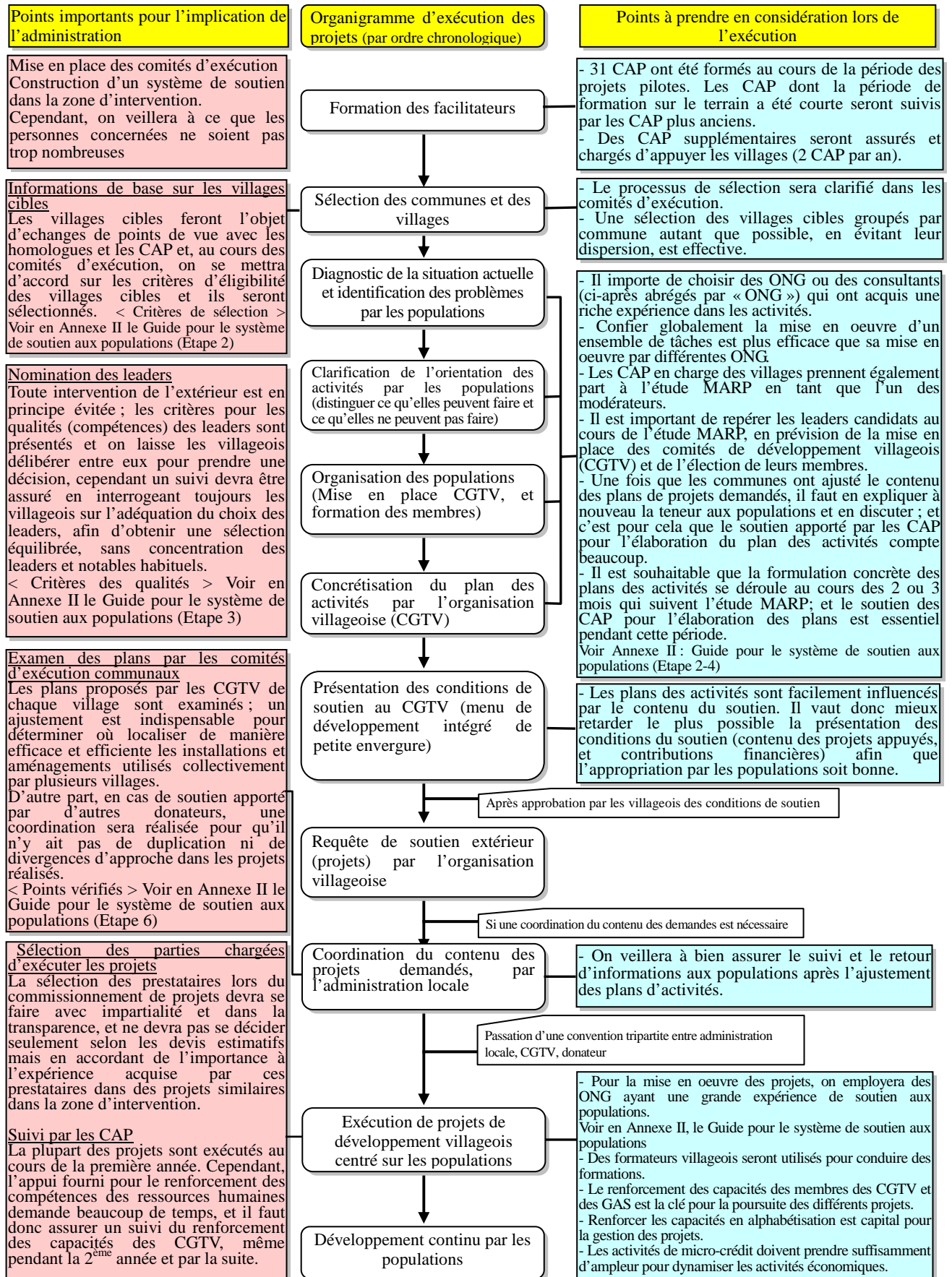


Tableau 4-5 Leçons à tirer des projets pilotes et points pris en compte dans le Plan d'Action

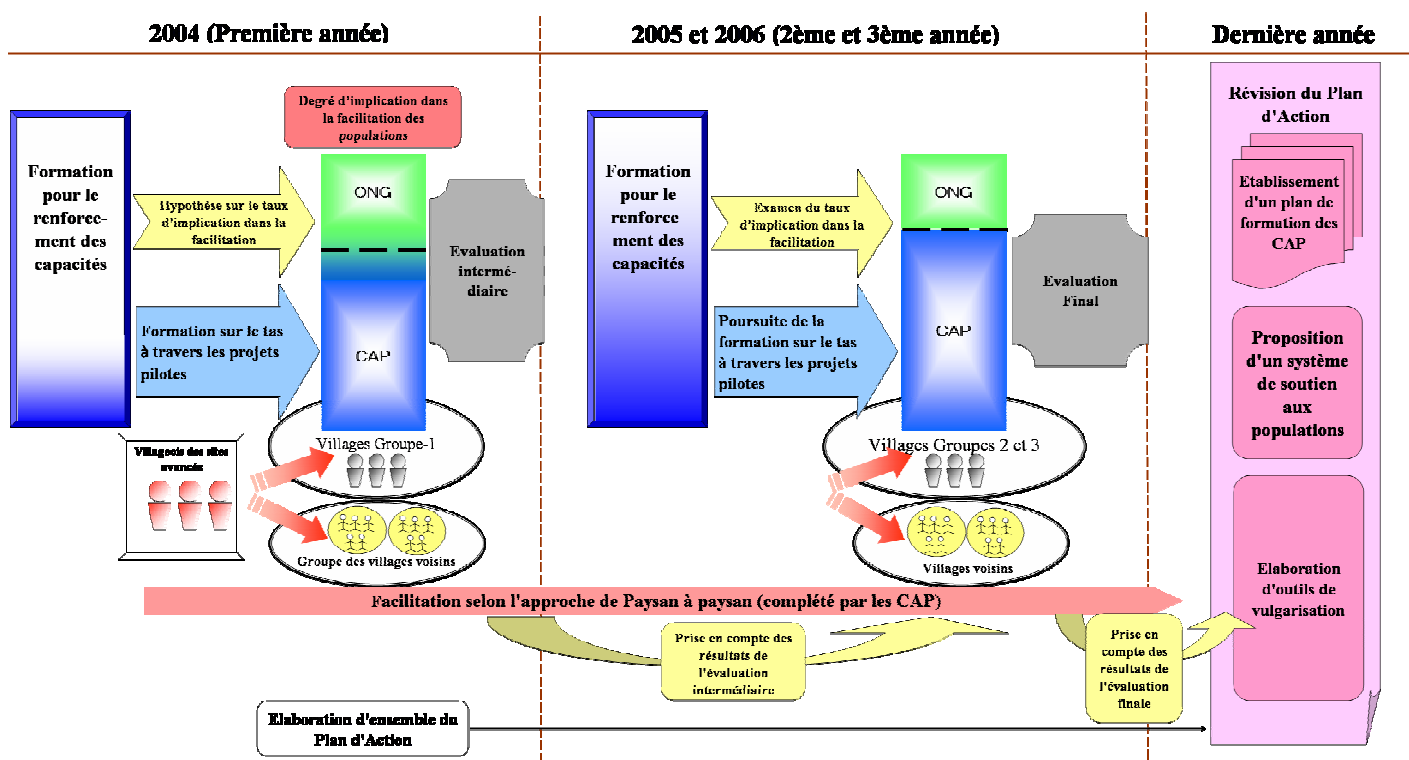
Rubriques	Enseignements tirés des projets pilotes	Points pris en compte dans le Plan d'Action
I. Renforcement des capacités des CAP	<p>Les performances des projets sont élevées dans les villages où de bons facilitateurs ont été affectés ; afin d'obtenir des facilitateurs de qualité:</p> <p>(1) il arrive que des postes de CAP deviennent vacants pour cause de mutation ou de retraite, et il faut éviter que l'exécution des projets en pâtissent et échouent;</p> <p>(2) la formation des CAP doit être continue par le biais de la formation sur le tas afin qu'ils changent leur état d'esprit (renforcement de leurs compétences en facilitation). De plus, pour que les CAP maîtrisent les techniques MARP, ils doivent acquérir l'expérience de modérateurs MARP au cours de cette formation sur le tas jusqu'à ce qu'ils puissent comprendre vraiment pour quelle raison on exécute l'étude MARP. Des débats avec leurs collègues CAP précédemment formés et des visites d'études de villages donnent de bons résultats.</p> <p>(3) les CAP ne maîtrisent pas tous les projets et l'appui des ONG est également essentiel.</p>	<p>(1) Pour parer à la vacance de poste, la DRA programmera la formation de nouveaux CAP (2 CAP par an). La formation de ces CAP consistera en stage de mise à niveau et de formation sur le tas sous l'encadrement des CAP anciennement formés.</p> <p>(2) On estime qu'il faut au moins 3 ans pour que les CAP assimilent le soutien et le suivi des activités villageoises. A cet effet, les CAP des 2^{ème} et 3^{ème} années de la période d'exécution des PP seront suivis par les CAP de la 1^{ère} année.</p> <p>(3) Le soutien des ONG et autres est nécessaire dans les activités qui ne relèvent pas du domaine de compétences des CAP, pour les projets qui sont principalement des constructions (puits à grand diamètre, forages, parcs de vaccination, aménagement de routes, de mares,...) pour les études MARP, la formation des leaders et celle des gestionnaires du micro-crédit ; et la DRA prévoiera l'emploi des ONG, etc. pour leur mise en oeuvre.</p>
II. Renforcement des capacités des villageois ① Etude participative sur la société rurale MARP	<p>A travers l'étude MARP, on cherche à stimuler la volonté des populations de résoudre leurs problèmes; afin que les résultats de la MARP soient valides:</p> <p>(1) il faut faire en sorte que les modérateurs aient une perception commune des choses, avant d'entamer l'étude MARP;</p> <p>(2) il faut être bien attentif à faire participer le plus grand nombre possible de villageois à l'étude MARP.</p>	<p>(1) Il est nécessaire d'organiser un atelier pour les modérateurs avant d'exécuter l'étude MARP.</p> <p>(2) On évitera d'exécuter la MARP en période de travaux champêtres très intenses et lors de l'exode des jeunes. De plus, il est souhaitable qu'après la MARP, on procède en temps utile à l'organisation des villageois, la formation des leaders et la mise au clair des plans des activités.</p>
② Soutien à la mise en place des CGTV	<p>Dans les villages dotés d'un bon CGTV, à mesure que le temps passe, les projets se poursuivent à coup sûr et s'agrandissent parfois; afin d'obtenir un CGTV bien solide:</p> <p>(1) avant la création d'une organisation, il est bon de procéder à l'analyse des organisations existantes, de relever celles qui semblent pouvoir être remaniées, et de discuter avec les villageois sur la base de cette analyse.</p> <p>(2) il faut bien sensibiliser les gens sur le fait que cette organisation villageoise ne fonctionne pas seulement comme réceptrice du Projet ou de l'aide, mais qu'il s'agit d'une structure destinée au développement du village.</p> <p>(3) lorsque l'on donne forme à la proposition de plan des activités pendant la MARP, il faut renforcer le sentiment d'appropriation des habitants.</p> <p>(4) Au cours de l'élaboration du plan des activités, il faut faire attention au fait que l'opinion des villageois est très changeante.</p> <p>(5) le soutien pour renforcer les CGTV après leur mise en place est également très important.</p>	<p>(1) Ecrire clairement le processus de mise en place des CGTV sur la base des résultats de l'étude MARP, qui est l'approche villageoise précédente.</p> <p>(2) il faut bien sensibiliser les gens sur le fait que cette organisation villageoise ne fonctionne pas seulement comme réceptrice du Projet ou de l'aide, mais qu'il s'agit d'une structure destinée au développement du village.</p> <p>(3) Le sentiment d'appropriation des villageois se trouve renforcé en réexaminant et en clarifiant la proposition de plan des activités avec le CGTV qui a été mis en place et renforcé.</p> <p>(4) lors de l'élaboration du plan des activités, les villageois changent souvent d'avis et il faut donc prendre le temps de bien discuter avec eux. En outre, il faut concentrer ses efforts sur la mise en place et le renforcement des capacités des CGTV, même si cela prend du temps, en vue d'en faire une structure qui fonctionne bien.</p> <p>(5) Même après la mise en place des CGTV, les CAP, etc. leur apportent un soutien régulier pour leur renforcement organisationnel (renforcement des capacités des leaders).</p>
③ Stage de formation des leaders villageois	<p>Les performances des projets sont élevées dans les villages dotés de bons leaders ; les points suivants doivent être pris en compte en vue de former de bons leaders. Néanmoins, il est difficile de former de bons leaders uniquement en leur donnant une formation; il faut donc repérer les leaders candidats au cours de l'étude MARP, et aussi s'engager dans une élection des membres des CGTV sans contraintes de l'extérieur.</p> <p>(1) Il faut tenir compte du lieu où se déroule la formation des leaders, du nombre d'auditeurs et de la période. Il faut veiller en particulier à favoriser la participation des femmes.</p> <p>(2) Il est souhaitable que les participants à cette formation soient alphabétisés.</p> <p>(3) Il est bon que le stage contiennent non seulement des explications théoriques mais aussi de nombreux enseignements pratiques par le biais de travaux pratiques.</p> <p>(4) La situation des activités des CGTV fait l'objet d'un suivi des activités des CGTV et une formation complémentaire peut être envisagée si nécessaire.</p> <p>(5) Il faut réfléchir à un système de suivi une fois que les CAP auront arrêté la facilitation dans les villages à leur charge.</p>	<p>(1) Pour réaliser une formation collective, on choisit un lieu de formation aisément accessible par les participants et un nombre de participants approprié (30 personnes maximum). La période de formation préconisée se situe en septembre-octobre, mois pendant lesquels les paysans sont encore disponibles avant les récoltes. Pour la participation des femmes, on veillera en particulier à des déplacements courts et à réduire au minimum le nombre de jours de stage.</p> <p>(2) Une session de pré-alphabétisation est organisée si nécessaire. Il est judicieux d'employer les habitants des villages avancés comme formateurs. Cela permet non seulement de renforcer le niveau en alphabétisation, mais aussi une transmission d'informations des habitants des sites avancés vers ceux des villages qui se développent plus tardivement.</p> <p>(3) Le stage ne contient pas seulement des explications théoriques mais aussi de nombreux enseignements pratiques tels que l'élaboration d'un projet par la simulation de réunions, et des enseignements qui peuvent être mis en pratique immédiatement.</p> <p>(4) Les CAP font le suivi et l'évaluation de la situation des activités des membres des CGTV après le stage des leaders, et si cela s'avère nécessaire, on examine l'éventualité d'une formation complémentaire ou de recyclage.</p> <p>(5) Le personnel de la commune participe aussi au stage de formation des leaders, et un système de suivi du renforcement des capacités est organisé avec le personnel communal, qui a bien compris le rôle des membres des CGTV, ensemble avec les CAP.</p>
III. Modalités de progression des projets	<p>On a pu confirmer que les projets de développement villageois centré sur les populations se déroulaient bien. Les points qui ont été relevés en particulier sont :</p> <p>(1) Lorsque les conditions du soutien aux populations sont présentées à un moment précoce, le plan d'action tend à se conformer au menu des projets pilotes.</p> <p>(2) Les performances des projets sont élevées dans les villages où les communes comprennent bien les activités de chaque CGTV et où l'encadrement et le soutien apporté par le biais du comité d'exécution est adéquat.</p>	<p>(1) Pour que les villageois se sentent suffisamment partie prenante (appropriation), le menu des projets est présenté au cours de la deuxième moitié de la formulation concrète des plans des activités.</p> <p>(2) Lors de l'examen du contenu des projets, la DRA organise une réunion du comité d'exécution des communes et examine avec le maire et le bureau exécutif communal la pertinence des plans et leur cohérence.</p>
IV. Exécution des micro-projets de développement intégré	<p>L'exécution des activités de chaque projet n'a rencontré presque aucun problème et les méthodes adoptées pour les micro-projets de développement intégré se sont révélées adéquates. Les points qui ont été relevés en particulier sont :</p> <p>(1) Les composants de micro-projets de développement intégré permettent la participation de tous et intègrent les besoins de l'ensemble de la population; et les effets positifs apparus proviennent de l'association judicieuse de "bénéfices directs" et de "bénéfices indirects" pour les populations.</p> <p>(2) Utiliser des formateurs villageois permet d'accroître les performances des projets sur le plan des coûts et des activités.</p> <p>(3) Augmenter la part d'auto-construction des ouvrages par les populations dans les projets d'infrastructures ("hard"), permet de réduire les coûts et d'améliorer les capacités de maintenance et réparation des populations.</p> <p>(4) Les performances des activités de micro-crédit ont un lien avec les bonnes ou moins bonnes performances des autres projets dans leur ensemble. Bien qu'il n'y ait pas eu de gros échecs jusque là, on relève çà et là des villages où les capacités en gestion sont insuffisantes au niveau du micro-crédit, du moulin, de la banque de céréales, qui nécessitent des techniques de comptabilité et gestion.</p>	<p>(1) Pour que des effets se produisent, la DRA veille à ce que tous les villageois puissent participer, et exécute les micro-projets de manière orchestrée et presque en même temps afin de produire des effets multiplicateurs au niveau de tous les projets des composants.</p> <p>(2) L'utilisation de formateurs villageois dans l'exécution des projets permet de réduire leur coût et en même temps stimule la communication entre villageois et favorise leur autonomie.</p> <p>(3) Les projets d'infrastructures (« hard ») se limitent à la fourniture de matériaux et à des formations en techniques de construction et gestion, et encouragent la construction d'ouvrages par les populations elles-mêmes.</p> <p>(4) La DRA et les facilitateurs responsables poursuivent le suivi portant sur les techniques de comptabilité et gestion en vue de renforcer ces capacités.</p>

PROJETS PILOTES

Chapitre 5 Résultats de l'exécution des projets pilotes

L'ensemble de l'Etude se déroule conformément à l'organigramme (progression par année) de la Figure 5-1. Les projets pilotes (PP) ont été effectués pour exécuter à l'avance une partie du Plan d'Action et servir de modèles, et évaluer leur pertinence en tant que projets. Ils ont été menés dans 47 villages (4 communes) entre la première et la troisième année de l'Etude, y compris la formation pour le renforcement des capacités destinée à former les CAP. Au cours de la quatrième année de l'Etude, il a été procédé à l'évaluation de l'ensemble des projets pilotes, et ces résultats ont été pris en compte dans l'élaboration de la version finale du Plan d'Action.

Figure 5-1 Déroulement de l'Etude par année



5.1 Points de vérification dans le Projet

La désertification a essentiellement pour origine l'exploitation usurpatrice des ressources par l'homme. La croissance démographique et la pauvreté forcent les populations à une exploitation non reproductive des ressources, ce qui entraîne la désertification. Ce sont les populations elles-mêmes qui produisent des facteurs de désertification, dont la progression a par ailleurs des répercussions négatives sur leur existence. La lutte contre la désertification ne deviendra pas durable tant que les populations ne seront pas suffisamment conscientes de cela et ne participeront pas de leur propre chef aux actions de lutte contre la désertification par le biais du développement rural. Dans cette perspective, « la possibilité d'un développement autonome et durable des villages » a été le thème majeur à vérifier dans les projets pilotes, et l'on a cherché à vérifier et éclaircir concrètement les points suivants.

- ① Pertinence des méthodes de développement intégré de petite envergure
- ② Possibilité de former les agents vulgarisateurs de base (CAP ou Conseillers agricoles polyvalents) pour être facilitateurs des projets
- ③ Possibilité de transfert de technologies et de méthodes de paysan à paysan dans les micro-projets de développement intégrés
- ④ Limite de réduction du montant des investissements pour les projets
- ⑤ Analyse des facteurs qui influent sur la durabilité (développement autonome) des projets

La pertinence des méthodes de développement intégré de petite envergure du point ① a été vérifiée dans une certaine mesure au cours de l'étude de la Phase-1. Dans les projets pilotes de la présente Etude, l'accent a été mis sur la révision et l'amélioration des modes de développement intégré de petite envergure qui ont été testés en Phase-1 et sur la vérification des points de ① à ⑤ mentionné plus haut.

5.2 Déroulement de l'exécution

5.2.1 Grandes lignes du déroulement

Le déroulement des projets pilotes qui exécutent à l'avance une partie du Plan d'Action a été expliqué dans la Figure 3-2 du Chapitre 3.

- Au cours de la 1ère année de l'Etude (année fiscale 2004-05), 10 CAP ont été formés et des projets pilotes (micro-projets de développement intégré) ont été exécutés dans 12 villages avec les CAP formés agissant comme facilitateurs.
- Pendant la 2^{ème} année de l'Etude (année fiscale 2005-06), 17 CAP ont été formés, et des projets pilotes ont été exécutés dans 20 villages.
- Pendant la 3^{ème} année de l'Etude (année fiscale 2006-07), 15 CAP ont été formés, et des projets pilotes ont été exécutés dans 15 villages.

Le Tableau 5-1 reprend les grandes lignes du contenu des activités et de leur période d'exécution selon les étapes des projets annuelle de la 1ère à la 3^{ème} année de l'Etude. Au cours de la 4^{ème} année (2007, dernière année) de l'Etude, il a été procédé à l'évaluation finale des projets pilotes dans un total de 59 villages, y compris les 12 villages de la Phase-1 ; la version finale du Plan d'Action a été élaborée en s'appuyant sur ces résultats.

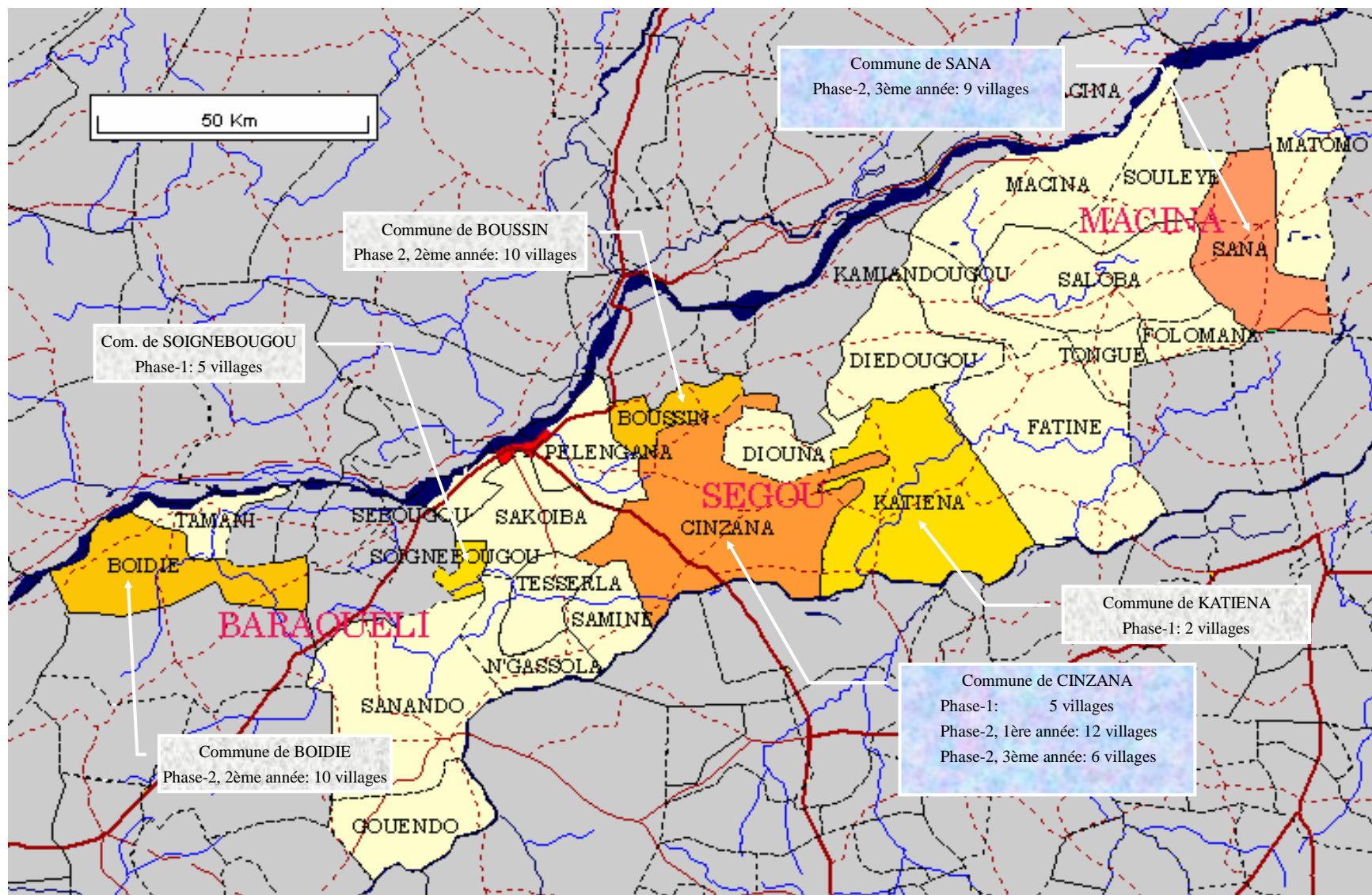
**Tableau 5-1 Les différentes étapes des projets pilotes, et le contenu et la période des activités
(chaque année)**

Etapes des projets	Contenu des activités	Période d'exécution / remarques
① Sélection des communes	<ul style="list-style-type: none"> • Etude sur la situation de base (état des lieux) • Discussions et sélection avec les services administratifs concernés 	Tous les ans au mois de juin
② Sélection des CAP à former	<ul style="list-style-type: none"> • Discussions et sélection avec les services administratifs 	Juin
③ Exécution de la formation sur le renforcement des capacités de facilitation à l'intention des CAP	<ul style="list-style-type: none"> • Etablissement d'un programme de formation • Commissionnement à un consultant local 	Juin Juillet ~ août
④ Exécution de l'étude MARP	<ul style="list-style-type: none"> • Commissionnement à un consultant local (Les CAP qui ont suivi la formation précédente participent en tant que modérateurs) • Clarification de l'orientation des activités des populations 	Septembre
⑤ Soutien à l'organisation des populations/ Concrétisation du plan des activités	<ul style="list-style-type: none"> • Visite de sites avancés par les candidats au rôle de membres de l'organisation (CGTV) • Etablissement des statuts, sélection des membres, enregistrement de l'organisation auprès de l'administration • Concrétisation du plan des activités par village • Présentation (à l'organisation villageoise) des critères pour le soutien extérieur par l'équipe d'étude • Demande de soutien extérieur (projets) par l'organisation villageoise • Exécution de la formation pour le renforcement des capacités des membres de l'organisation villageoise 	Octobre Novembre ~ décembre Novembre Novembre ~ décembre
⑥ Aménagement du contenu des projets par l'administration locale	<ul style="list-style-type: none"> • Ajustement entre les villages du contenu des requêtes de projets par la mairie de la commune • Décision prise pour les plans des activités annuelles • Passation d'une convention tripartite sur la répartition des rôles pour l'exécution des projets entre la mairie de la commune, l'organisation villageoise et le partenaire extérieur 	Novembre Décembre
⑦ Exécution-suivi-évaluation des projets	<ul style="list-style-type: none"> • Exécution des projets par village par commissionnement à des sociétés spécialisées (en partie à des services administratifs) • Extension des projets à l'initiative des populations • Visites venant de villages voisins sur leur initiative • Suivi-évaluation des projets 	Janvier ~ mars Après le démarrage des projets ~

5.2.2 Sélection des communes

La zone ciblée par l'Etude comprend 3 Cercles, 25 communes et 520 villages ; la population rurale y est de 360.000 habitants environ, si l'on exclut celle de la commune urbaine. Les communes des projets pilotes ont été choisies du point de vue de leur représentativité de la zone d'étude. Des critères d'éligibilité ont été établis après discussions avec les organismes de la contrepartie malienne. Sur la base de ces critères, 47 villages de 4 communes ont été sélectionnés. La carte de localisation des différentes communes se trouve en Figure 5-2, les principales caractéristiques des communes choisies sont présentées dans le Tableau 5-2, tandis que des données sur la situation de base de chaque village sont présentées dans le Document annexe I - 5.

Figure 5-2 Localisation des villages objets des projets pilotes



< Critères de sélection des communes et villages >

- ① Compte tenu des orientations de la décentralisation, le regroupement par commune a été pris en compte en vue de promouvoir la participation aux projets des services administratifs de base et de renforcer leurs capacités.
- ② En plus du regroupement par commune, des groupes de villages ayant des liens réels inter-terroirs sur le plan de la vie et des activités rurales, tels que l'utilisation conjointe des terres, ont été sélectionnés. → "La mise en oeuvre d'une utilisation adaptée des terres" étant l'élément ultime de la lutte contre la désertification, l'accent a donc été mis sur le regroupement de villages dans cette perspective.
- ③ Outre le regroupement des villages ciblés, l'importance de la population, le degré de difficulté d'accès aux marchés et aux services sociaux et la composition ethnique ont été pris en compte afin de garantir une diversité dans les projets pilotes.
- ④ Un choix équilibré est fait de 3 communes situées à l'ouest, à l'est et au nord de la zone d'étude.
- ⑤ Les communes sont raisonnablement réparties, sans présenter de difficultés d'accès trop importantes à partir du bureau de l'Etude (ville de Ségou) pour l'efficacité de l'Etude.
- ⑥ Le nombre de villages sélectionnés est équilibré entre les 3 Cercles, d'après la situation des CAP en poste actuellement et du nombre de village dans la zone d'étude.
- ⑦ Le choix des villages où des projets pilotes seront réalisés selon la méthode de Village à Village (les villages moins développés apprennent auprès des villages plus avancés) au cours de cette Etude, s'est porté sur des villages appropriés situés dans les environs des villages avancés dans la commune du cercle de Ségou, où l'on trouve des villages ayant fait l'objet des projets pilotes de la Phase-1.

Tableau 5-2 Caractéristiques des communes choisies

Cercles et Nbre de villages	Commune	Nbre de villages choisis	Population ciblée	Distance depuis la ville de Ségou	Expériences de l'aide	Répartition géographique et Caractéristiques
Baroueli/ 106 villages	Boidié	10	6.200	100 km		Ouest, proche du fleuve Niger (ressources en eau abondantes)
Macina/ 134 villages	Sana	9	9.300	150 km	Peu d'expériences	Est ; zone éloignée ; conditions défavorables
Ségou / 280 villages	Cinzana	18	10.000	50 km	Nombreuses	Centre; située à proximité d'une zone urbaine; nombreuses expériences de projets d'aide
	Boussin	10	4.100	50 km		Centre ; zone intermédiaire ; peu d'expériences de projets d'aide
Total/ 520	4	47	29.600			

5.2.3 Sélection des CAP

Les CAP faisant l'objet d'une formation dans cette Etude ont été sélectionnés après discussions avec la DRA qui est leur principale direction de tutelle. La désignation des Conseillers Agricoles Polyvalents (CAP) en tant qu'agents chargés d'encadrer les villages a été considérée comme la meilleure solution (ils sont les plus proches des populations). L'effectif des CAP dans la région de Ségou a baissé ces 5 dernières années et on n'en dénombre qu'une trentaine, ce qui explique la sélection d'agents parmi les chargés (CAS) qui sont postés au niveau des communes

et parmi les 10 Centres d'Animation Rurale (CAR) de la région. Le Tableau 5-3 indique le nombre de CAP sélectionnés par année et par commune. Les 42 CAP sélectionnés ont tous suivi une formation sur les compétences en facilitation, après laquelle ils ont été chargés de 1 à 2 villages et ont participé aux projets pilotes sous forme de formation sur le tas. Cependant, au cours de l'Etude, 4 d'entre eux ont quitté leur charge des projets pilotes parce qu'ils ont été mutés ou ont quitté leur poste, si bien que le nombre final de CAP formés est de 38.

La liste des CAP ainsi que les informations de base relatives aux CAP avant leur participation au Projet se trouvent dans le Document annexe I - 7.

Tableau 5-3 Aperçu de la sélection des CAP

Cercles/Nbre de CAP	Commune /Nbre de CAP	1ère année	2ème année	3ème année	Nbre de CAP à la fin de l'Etude: (raisons de la baisse de leur effectif)
Baraoueli/9	Boidie/9		9		7 (2 CAP mutés)
Macina/9	Sana/9			9	8 (1 CAP muté)
Ségou/24	Cinzana/16	10		6	16
	Boussin/8		8		7 (1 CAP a quitté son poste)
TOTAL /42		10	17	15	38

5.2.4 Formation pour le renforcement des capacités en facilitation

(1) Modalités d'exécution de la formation

La formation pour le renforcement des capacités en facilitation destinée aux CAP choisis consiste en un passage en revue préalable et sous forme d'atelier des différents problèmes liés à la vulgarisation dans le développement rural, en particulier au niveau de l'administration, en s'appuyant sur les résultats de l'étude de la Phase-1. Dans le développement rural centré sur les populations, le rôle joué par les facilitateurs est extrêmement important pour susciter chez les populations locales, dont le niveau d'éducation de base est plutôt faible, la volonté d'entreprendre des activités de développement rural. Mais les CAP ne sont pas dotés de compétences suffisantes en alphabétisation, et l'on observe de plus une tendance à discriminer³ les populations rurales chez les fonctionnaires ou les personnes instruites; c'est dans ce climat local que se pose la question de savoir selon quelles méthodes on peut renforcer les capacités des agents de vulgarisation existants, et que la question des méthodes qui contribuent à renforcer les capacités de facilitateur des vulgarisateurs existants a été classée comme une question importante. Les problèmes qui ont été relevés au cours des ateliers sont indiqués dans le Tableau 5-4 ci-dessous.

³ On a pu ressentir l'existence de préjugés vis-à-vis des populations rurales chez les fonctionnaires régionaux et les personnes instruites au cours de l'étude de la Phase-1. Bien que les fonctionnaires et les personnes instruites issues d'un milieu rural soient nombreux, ils s'évertuent à penser par exemple que "les paysans sans éducation doivent se laisser diriger par les gens instruits". Une telle mentalité a souvent constitué un frein au cours de l'étude de la Phase-1, dont l'orientation de base était de promouvoir l'autonomie des populations. Ainsi, des villageois ont déclaré à propos d'un facilitateur qui avait été affecté dans une certaine commune qu'il s'exprimait sur le ton d'un donneur d'ordres et qu'il faisait penser aux fonctionnaires du temps de la domination française; les projets pilotes de cette commune progressaient moins bien que dans les autres. Ou encore, lors d'un atelier pour l'établissement de la convention sur l'utilisation des terres, les fonctionnaires parlaient d'un ton autoritaire en s'adressant ainsi aux participants: "Lorsqu'on prélève des droits d'usage pour les forêts, il faut en remettre une partie au bureau de l'administration", ou "Tel article de la convention doit être de telle ou telle manière", et ils refroidissaient souvent l'envie des villageois d'établir une convention.

Tableau 5-4 Problèmes relevés concernant le renforcement des capacités de facilitation des CAP

Problèmes	Description générale
(1) La formation est conduite de façon descendante, sans que les stagiaires aient pris suffisamment conscience de la nécessité d'acquérir des compétences	A la différence des techniques que l'on peut apprendre dans un manuel expliqué clairement, comme celles du greffage des plants, les compétences en facilitation sont des techniques qui s'acquièrent en accumulant des expériences à travers les contacts avec les populations. Il s'agit de façons de communiquer et de négocier avec les populations et, de par leur nature, il est difficile d'en répertorier tous les cas méthodologiques dans un manuel. Les agents de vulgarisation ont beaucoup d'expériences dans l'encadrement et les contacts avec les populations rurales, et celles-ci ont souvent l'air de comprendre et d'accepter docilement les instructions des agents vulgarisateurs. C'est pourquoi ceux-ci tendent à croire que leur capacité à encadrer les populations est satisfaisante. Ces agents ne perçoivent pas quelles sont les compétences qui leur manquent ni celles qu'ils ont besoin d'acquérir, ils ne perçoivent pas non plus suffisamment l'importance de la facilitation, et si la formation pour renforcer les capacités réalisée est de type descendante, alors on ne peut pas compter sur son efficacité.
(2) L'expérience des projets passés empêche les agents de percevoir la signification et la nécessité de la facilitation	L'influence des projets réalisés par les bailleurs dans le passé constitue un facteur important dans le fait que les CAP ne perçoivent pas la nécessité de la facilitation auprès des populations. Dans le passé, même si l'on déclarait que les populations participaient, dans la pratique, la planification et les activités étaient décidées par la partie du projet pour des raisons de budget et de calendrier, et les populations participaient dans le cadre du Projet. Un « développement rural centré sur les populations » ne signifie pas pour les populations des activités apportées de l'extérieur, mais requiert autant que possible de développer des activités sur leur proposition. Les agents, habitués jusque là à des approches de soutien aux populations qui présupposaient l'exécution / la contrainte d'un projet venant de l'extérieur, doivent changer leur façon de percevoir les choses (et se demander: qu'est-ce que le développement centré sur les populations?).
(3) Les opportunités de suivre des formations sont insuffisantes	La tendance générale est de considérer les opportunités qui sont accordées pour renforcer ses capacités telles que les formations, comme des « récompenses pour le travail accompli jusque là ». Les formations réalisées notamment par les organismes d'aide remettent souvent des frais de formation aux stagiaires (frais de déplacement, de séjour, per diems, etc.), ce qui attire les participants qui, bien souvent ne s'intéressent pas à acquérir le contenu des formations. Il faut ajouter aussi sur les compétences en facilitation qu'il s'agit de concepts nouveaux et abstraits tels que "aborder les villageois avec telle attitude, ... éveiller leur conscience, leurs aspirations...." ; il est difficile de décrire comment les stagiaires utiliseront les compétences acquises après leur formation et quels sont les résultats qui vont émerger de cette facilitation. C'est pourquoi leur motivation pour renforcer leurs compétences a du mal à s'enflammer. De plus, les agents vulgarisateurs rencontrent actuellement une pénurie absolue de moyens de déplacement (moto, carburant..) pour se rendre dans les villages qu'ils supervisent, et de ce point de vue, il est difficile d'envisager des activités de facilitation auprès des populations en plus de la vulgarisation actuelle, ce qui contribue à démotiver les agents.
(4) Le "climat" qui règne chez les fonctionnaires, les gens instruits empêche l'enracinement des compétences en facilitation	On rencontre souvent des préjugés vis-à-vis des populations rurales chez les fonctionnaires ou les gens instruits au Mali. Si de tels préjugés existent chez les agents de vulgarisation, alors ils rencontrent des obstacles au tout début du renforcement des capacités en facilitation. La facilitation auprès des populations présuppose la construction de relations de confiance entre le facilitateur et les villageois. Les ruraux sont des gens prudents et ne s'ouvrent pas facilement aux personnes extérieures. L'existence de tels préjugés constitue en outre un obstacle important pour établir de telles relations de

	confiance.
(5) Il y a une pénurie de formateurs suffisamment expérimentés	On observe çà et là au Mali des cas de succès en matière de facilitation réalisés par des organisations internationales et des ONG, mais ils sont peu nombreux. Les personnes d'expérience sont rares ce qui explique la forte pénurie de formateurs compétents capables de transférer des compétences en facilitation à d'autres personnes.

Un programme de formation a été conçu en trois étapes en se basant sur la classification des problèmes ci-dessus, comme indiqué dans la Figure 5-3, qui sont des étapes de renforcement des capacités permettant de surmonter ces problèmes. La démarche pour établir ces étapes et la démarche de base pour exécuter le programme de formation à chaque étape sont expliquées dans le Tableau 5-5.

Le programme concret des cours pour les 1ère et 2ème étapes (soit 30 jours) est présenté dans le Tableau 5-6. Quant aux points importants à prendre en considération pendant les cours, ils sont répertoriés dans le Tableau 5-7 ci-après.

Figure 5-3 Etablissement des étapes du Programme de formation

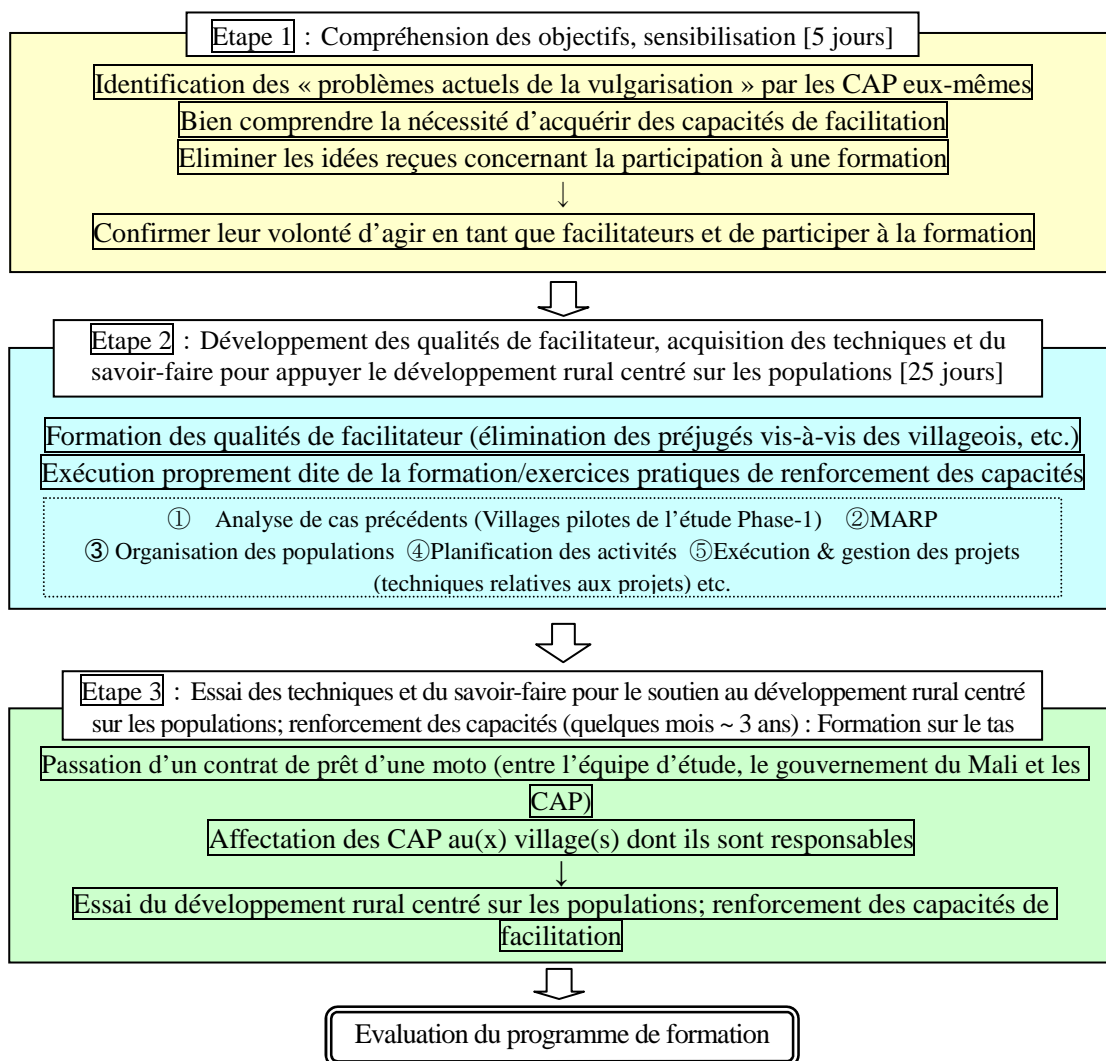


Tableau 5-5 Démarche de base pour l'exécution du Programme de formation

<Démarche de base du Programme> : **en 3 étapes ; importance accordée au renforcement des capacités, à l'élimination des idées reçues et la formation sur le tas (OJT)**

Etape 1 : Perception de la nécessité de la facilitation, et élimination des idées reçues concernant la formation.

Etape 2: Acquisition des qualités humaines du facilitateur et formation proprement dite, théorique et pratique, sur l'encadrement technique pour la mise en oeuvre du programme de micro-projets intégrés, requis pour la facilitation et le développement rural.

Etape 3: Renforcer les capacités acquises jusque là en s'impliquant de fait dans les projets pilotes en tant que CAP responsable d'un village.

<Points importants lors de la mise en oeuvre du programme>: **Initiative des stagiaires ; prise en compte de leur amour-propre**

1) Première étape de la formation

① Les conditions de participation, le contenu du stage et son calendrier général sont expliqués aux stagiaires (CAP) en présence de la DRA qui supervise les agents de vulgarisation des Sous-secteurs (AACAE). Ensuite, un questionnaire d'enquête est remis aux stagiaires (volonté de participer au stage, ce qu'ils pensent du dialogue avec les villageois, leur volonté d'agir en tant que facilitateurs, etc.). Les résultats de l'enquête sont utilisés comme données de base sur les stagiaires pour l'évaluation en fin de formation et pour voir comment améliorer les méthodes de formation.

② L'observation de la situation des activités des populations dans les villages pilotes de l'étude de la Phase-1 et des échanges de points de vue avec les paysans, permettent aux stagiaires de comprendre les besoins des villageois, comment se passent les projets de développement villageois et quels sont les effets de la facilitation ; sur cette base, ils classent les problèmes rencontrés au niveau de la facilitation et débattent aussi avec des facilitateurs de la Phase-1 en utilisant la méthode de Gestion du cycle du projet (PCM). A cet effet, on associe opportunément les cours en salle, les visites d'étude sur le terrain et la méthode PCM.

③ Il est demandé aux stagiaires de changer leurs idées reçues sur la participation à une formation. On veillera à ne pas blesser leur amour-propre. Autrefois, la région de Ségou était l'un des plus vieux royaumes d'Afrique, et cet arrière-plan historique explique la fierté de ses habitants. De plus, la société étant formée de personnes qui se connaissent depuis relativement longtemps, les gens n'aiment pas se sentir humiliés.

Ces caractéristiques sociales font que, concernant « le manque de motivation pour participer au stage », on ne relève pas les problèmes comme auparavant mais on adopte un nouveau système de formation comme suit.

* Le droit de choisir de participer ou non à la formation appartient aux stagiaires eux-mêmes (le but est que les stagiaires prennent clairement conscience des objectifs visés et de leurs responsabilités en faisant eux-mêmes le choix de participer au stage).

* Même s'ils décident de ne pas participer à la formation, cela n'entraîne aucun inconvénient ou désavantage pour eux.

* Les obligations et les droits concernant la participation à la formation sont les suivants :

- Obligations : Après la fin de la formation, les participants doivent prendre part à l'exécution des projets pilotes en qualité de CAP dans les villages désignés et s'efforcer de renforcer leurs capacités dans le domaine de la facilitation par la formation sur le tas (OJT). Les participants doivent présenter périodiquement des rapports pendant la formation. Leurs compétences en tant que facilitateur seront évaluées périodiquement par le Projet et la structure administrative de tutelle.

- Droits : Les per diems de formation et les frais de déplacement jusqu'aux villages pour la facilitation sont de 2000 Fcfa/jour. Si les motos nécessaires pour les déplacements pour les activités de facilitation sont insuffisantes, l'équipe d'étude assure le prêt d'une moto en même temps que ces frais.

2) Deuxième étape de la formation

① Si, au début de cette 2^{ème} étape (formation proprement dite), on s'aperçoit que les CAP montrent une certaine discrimination vis-à-vis des populations rurales, on veille à la faire disparaître. Lors des projets pilotes de l'étude de la Phase-1, il y a une commune où des relations de confiance se sont bien établies avec la population et où la facilitation a été un succès par la suite, et une autre où cela s'est moins bien passé. La visite comparée de ces deux communes et les discussions avec leur population respective permet aux stagiaires de se rendre compte qu'il faut se débarrasser des préjugés.

② Les succès et les échecs de la facilitation dépendent en grande partie des qualités du facilitateur et influencent le développement rural centré sur les populations. Sous bien des aspects, cette 2^{ème} étape stimule la formation des qualités humaines requises pour le facilitateur, par le dialogue et la communication entre les formateurs ou les populations et les CAP.

(Suite)

- ③ Les instructeurs de la formation ont fait autant que possible l'expérience des succès de la Phase-1. Il s'agit d'anciens facilitateurs responsables de villages qui ont enregistré des succès, des homologues qui ont été impliqués dans la Phase-1 et des responsables expérimentés d'ONG locales et de consultants à qui ont été confiés des études MARP et le soutien à l'organisation des populations. Ils donnent l'image d'une expérience clairement réussie et l'on peut compter sur leur force de persuasion dans le contenu transmis aux stagiaires et sur le sentiment de réalisme qu'ils donneront.
- ④ Une classe comprend 10 stagiaires environ. Pour cette 2^{ème} étape, il est utile de renforcer les capacités de facilitation en utilisant comme base les techniques de mise en évidence et de résolution des problèmes sous forme de débats entre stagiaires (atelier de forme participative). Le nombre idéal de participants tourne donc autour de 10 personnes. Lorsque leur nombre est plus important, on voit alors apparaître des « spectateurs passifs des débats » et les effets du stage risquent alors d'être réduits.
- ⑤ A la fin de cette 2ème étape, les CAP (stagiaires) sont notés comme suit.

Notation des stagiaires

Evaluateurs	Membres de la DRA, homologues, responsables du Projet, instructeurs et conseillers du stage
Rubriques d'évaluation	<Capacités> connaissances, techniques, aptitudes; capacité de recueillir et d'exploiter des données, capacité de planification et programmation <Volonté> sens des responsabilités ; synergie et coopération; attitude positive
Matériel d'évaluation	• Prise de parole et efforts de participation pendant les ateliers ; résultats de l'enquête sur le degré de compréhension en cours rapport des auditeurs

3) Troisième étape de la formation (capacités améliorées par une formation sur le tas)

A cette étape, les stagiaires sont fortement impliqués dans les projets pilotes, et ils renforcent les capacités acquises jusqu'à la 2ème étape à travers le processus de soutien constant apporté aux populations (Exécution étude MARP → Mise en place du CGTV → Elaboration du plan des activités → Exécution et gestion des projets → Extension des activités des projets.)

Tableau 5-6 Programme de formation pour le renforcement des capacités

Sem.	Nb. jour	Jour	Cours		Stage sur le terrain	Formateurs
			Matières	Contenu par matière		
1 ^{ère} semaine	1	Lun	Orientation des stagiaires			S, C
	2	Mar	Analyse des sites avancés		○	S, C
	3	Mer	Analyse des sites avancés		○	S, C
	4	Jeu	Revue des problèmes actuels dans les activités de vulgarisation			S, C
	5	Ven	Examen des mesures face aux problèmes de vulgarisation			S, C
2 ^{ème} semaine	6	Lun	Attitude fondamentale pour la vulgarisation, présentation des conditions de formation < la formation suivante est suivie par ceux qui le souhaitent>			S, C
	7	Mar	Soutien à l'organisation des populations	Mise en place CGTV, élaboration plan des activités, formation des leaders		S, C
	8	Mer	Soutien à l'organisation des populations	Méthodes d'approche des populations rurales, d'exploitation des vidéos; méthodes de visites des sites avancés, de promotion des activités		S, C
	9	Jeu	Cours théoriques MARP (3 jours)	Aperçu d'ensemble, classification par matrices; analyse des travaux saisonniers; établissement des cartes des ressources		C
	10	Ven	- Idem -	Passage en revue de l'état de dégradation des terres ; carte sociale; transept; analyse cycle de production		C
3 ^{ème} semaine	11	Lun	- Idem -	Schéma relations organisationnelles; diagramme des flux, analyse des priorités des actions et du calendrier travaux journalier		C
	12	Mar	Stage pratique MARP (6 jours)	Stage réalisé par un séjour dans un village modèle	○	S, C
	13	Mer	- Idem -		○	S, C
	14	Jeu	- Idem -		○	S, C
	15	Ven	- Idem -		○	S, C
	16	Sam	- Idem -		○	S, C
	17	Dim	- Idem -		○	S, C
4 ^{ème} semaine	18	Mer	Micro-crédit 1	Collecte des contributions financières		C
	19	Jeu	Micro-crédit 2	Comptabilité		C
	20	Ven	Micro-crédit 3	Gestion		C
5 ^{ème} semaine	21	Lun	Etude des sites avancés 1	Ensemble des activités	○	S, C
	22	Mar	Etude des sites avancés 2	Débats avec les populations rurales	○	S, C
	23	Mer	Débats avec les anciens facilitateurs	Soutien organisationnel, étude MARP, points à prendre en considération lors de l'exécution des activités de micro-crédit		S, C
	24	Jeu	Formation technique	Conservation des sols, foyers améliorés, maraîchage, artisanat, amélioration des conditions de vie		C
	25	Ven	Formation technique	Conventions sur l'utilisation des terres, pépinières et reboisements		C
6 ^{ème} semaine	26	Lun	Formation technique	Banques de céréales, moulins, poulaillers améliorés		C
	27	Mar	Formation technique	Embouche ovine, parcs de vaccination; techniques de gestion et conservation des infrastructures		C
	28	Mer	Etude des sites avancés 3	Relatives aux techniques	○	S, C
	29	Jeu	Etude des sites avancés 4	Relatives aux techniques	○	S, C
	30	Ven	Révision et synthèse ; débat libre			C

- Notes : 1. Lieu de formation : Cours en salle - salle de réunion à Ségou ; formation pratique – sur le terrain
 2. Période de cours : toute la journée (pour chaque thème: 80 mn x 2 fois); formation pratique: toute la journée
 3. Nbre de jours: formation de 40 jours; cours: 30 jours (en salle: 34 jours; terrain: 11 jours)
 4. Colonne « formateurs » : S → Cours par l'Equipe d'étude, le personnel local, les homologues (explications sur les acquis et les expériences de la Phase-1) ; C → cours confiés à un consultant (explications concernant des domaines d'un niveau de spécialisation relativement poussé)

Tableau 5-7 Points importants à prendre en compte pour l'exécution des cours

Contenu des cours	Points à prendre en compte
Généralités	<ul style="list-style-type: none"> - Les formateurs chargés des cours s'efforcent de ne pas lire à haute voix le manuel de formation ou de donner des explications concernant uniquement le contenu du manuel, mais de présenter des exemples de réussites ou d'échecs passés, de faire part de leurs expériences dans la façon de résoudre les problèmes rencontrés, de dialoguer avec les stagiaires et d'avoir des échanges de vues avec eux. - Selon le lieu et les conditions de formation, les formateurs doivent utiliser non seulement des explications au tableau mais aussi des moyens audio-visuels. L'usage d'organigrammes et d'illustrations dans le manuel des participants est nécessaire. - Le contenu des cours en salle est approfondi grâce aux visites des sites avancés en relation avec les thèmes (villages de la Phase-1 et villages des Groupes-1 et 2) et aux échanges de vues avec leurs habitants. - Les cours intègrent selon les besoins des échanges de vues avec les coordinateurs locaux qui ont participé à l'étude expérimentale de la Phase-1, des récits d'expériences des activités par des personnes en rapport avec les projets, et des explications sur les problèmes rencontrés et les solutions apportées.
Attitude fondamentale pour les activités de vulgarisation	<ul style="list-style-type: none"> - L'accent est mis sur la prise de conscience par les stagiaires des différences entre l'attitude qu'il faut avoir en tant que facilitateurs et ce que sont actuellement les vulgarisateurs (situation actuelle). Toutefois, on prend soin de ne pas blesser l'amour-propre des stagiaires.
Formation MARP/PRA	<p><u>Cours en salle:</u> L'objectif ultime de l'étude MARP est de former des «villageois qui réfléchissent» et de susciter chez eux la volonté d'agir et de résoudre les problèmes. Sans se laisser emprisonner par le formalisme de la MARP, on tâche de simplifier autant que possible chacune des activités détaillées de la MARP (l'élaboration de la carte des ressources et de la carte sociale) en cherchant surtout à transmettre aux stagiaires la quintessence de ces activités.</p> <p><u>Stage pratique:</u> On enseigne les techniques d'animation et de communication pendant l'exécution de l'étude MARP dans un village réel à titre de modèle, en y intégrant des exercices pratiques des méthodes MARP.</p>
Méthodes de soutien organisationnel	<ul style="list-style-type: none"> - En ce qui concerne l'organisation des villageois, il faut tout particulièrement souligner la nécessité de comprendre le contexte de chaque village et ses particularités (en mettant en valeur ses caractéristiques), et celle de bien respecter l'initiative des villageois. - Analyse des problèmes des organisations existantes dans les résultats de la MARP, et collecte d'informations de base pour la mise en place d'une nouvelle organisation ou le remaniement d'une organisation existante
Soutien à la gestion du micro-crédit	<ul style="list-style-type: none"> - On enseigne le mécanisme concret du système de micro-crédit (les contributions financières perçues auprès des villageois sont gérées comme fonds) en insistant sur les points importants lorsqu'on vérifie si la gestion des caisses de micro-crédit est saine. - Une gestion durable du micro-crédit exerce une influence sur la pérennisation des activités de développement. Mais on enseignera de manière simple et claire des connaissances relatives au micro-crédit en commençant par les principes de base, en gardant à l'esprit qu'il s'agit de tâches relevant d'un domaine qui n'a presque aucune relation avec les tâches habituelles des stagiaires.
Généralités concernant les formations techniques	<ul style="list-style-type: none"> - L'accent a été mis sur le fait qu'il ne s'agissait pas simplement de donner des explications et des instructions sur des techniques, mais qu'il était également essentiel de faire comprendre aux villageois l'importance des projets et des techniques indispensables à leur réalisation. - L'accent est mis sur les points importants pour les CAP lors de l'appui à l'exécution des projets pilotes et de leur suivi après exécution. - L'importance de la prise en compte de l'aspect genre, des projets centrés sur les femmes et de l'appui technique indispensable pour mener à bien ces projets est également soulignée. - Les villageois sont particulièrement intéressés par la sécurité alimentaire et les activités générant des revenus. On insistera sur le rôle essentiel des banques de céréales et on enseignera leur fonctionnement et leur gestion (règlements, registre des comptes, etc.). - Dans la formation technique en agriculture, on insistera aussi sur l'importance de la production de fumure, et pour vulgariser la fumure, la promotion de son utilisation sera faite par des visites chez les paysans novateurs et par un transfert de technologies de villageois à villageois.

En principe, la formation est de type participatif (dialogues entre professeurs et auditeurs, et entre les auditeurs entre eux). Comme indiqué plus haut, on a fait en sorte que les candidats au stage qui ont bien compris en quoi consistait la formation au cours de la première semaine, fasse le choix, le premier jour de la 2^{ème} semaine, entre poursuivre ou non la formation. Ainsi, au

cours de 3 années, tous les 42 CAP qui étaient candidats ont choisi de poursuivre la formation allant de la 1^{ère} étape et se poursuivant par la 2^{ème} étape et ainsi de suite.

(2) Leçons tirées

Les leçons que l'on a pu tirer des résultats de trois années de formation selon les modalités expliquées précédemment sont comme suit.

① Difficultés pour faire changer la perception que les stagiaires avaient des formations jusqu'à maintenant

Il a fallu consacrer beaucoup de temps et d'efforts à faire comprendre aux stagiaires que cette formation n'était pas simplement une formation pour la vulgarisation technique, mais avait pour but de renforcer leurs capacités de facilitation (qui consiste à faciliter l'émergence de la motivation des villageois et faire en sorte qu'ils réalisent des activités en "villageois qui réfléchissent"). Au début, de par leur expérience des formations passées et de leurs occupations habituelles, les stagiaires (non seulement eux mais aussi la DRA et même le consultant local à qui cette formation avait été confiée) étaient convaincus que l'essentiel était de vulgariser de nouvelles techniques agricoles auprès des populations, et avaient en tête l'idée préconçue que c'était le but de cette formation. Il a été expliqué aux stagiaires à maintes reprises que cette formation n'attachait pas d'importance à la vulgarisation de techniques agricoles mais à la maîtrise de techniques permettant de faciliter un changement de conscience chez les populations, et l'on a cherché ainsi à modifier leur façon de voir. On a pu observer que les récits d'expériences réussies (les voies qui mènent au succès) lors de la visite des villages pilotes de la Phase-1 ont contribué le plus à modifier leur compréhension. Pour faire changer leur conception des choses, la formation doit continuer par le biais d'une formation sur le tas.

② Difficultés dans la formation sur la MARP

Dans le développement rural centré sur les populations, l'exécution d'une étude MARP, qui est le premier contact avec les populations, constitue une activité essentielle, même pour la progression de la facilitation entreprise par la suite. On a cherché à consolider le concept d'Apprentissage et Action participatifs (traduction de l'anglais PLA, *Participatory Learning and Action*) sans se limiter au concept habituel d'évaluation rurale participative (traduction de l'anglais PRA, *Participatory Rural Appraisal*). Sans s'en tenir, en effet, à l'analyse de la situation actuelle et à l'identification des problèmes par les populations, on s'est efforcé pendant les cours de faire acquérir aux stagiaires des méthodes pour motiver les populations afin de résoudre les problèmes, concevoir des mesures et bien clarifier, dans l'exécution de ces mesures, ce que les villageois peuvent et ne peuvent pas faire par eux-mêmes. Pourtant, et les compétences des formateurs du consultant local chargé de la formation y sont aussi pour quelque chose, le contenu enseigné en réalité avait tendance à privilégier la méthodologie usuelle de la méthode PRA (analyse de la situation actuelle), si bien que les résultats du stage n'ont pas complètement atteint les objectifs souhaités par l'équipe d'étude. A mesure que les années passaient, les formateurs ont approfondi leur compréhension des intentions de l'équipe d'étude et les cours se sont déroulés dans le sens voulu. Néanmoins, la

mise en pratique sur le terrain par les stagiaires montre une tendance à remplir les outils PRA/MARP à tout prix (cartes ou diagrammes) et elle s'est limitée à cet aspect.

Pour que ceux-ci maîtrisent les techniques de la PRA dans la MARP jusqu'au niveau visé au départ par l'équipe d'étude, ils doivent multiplier les expériences de terrain en tant que modérateurs de la MARP à travers une formation sur le tas, jusqu'à ce qu'ils parviennent à comprendre véritablement dans quel but la MARP est exécutée.

③ Utilité des débats avec les anciens CAP

Au cours des 2^{ème} et 3^{ème} années de l'Etude, un "débat avec les anciens facilitateurs" a été organisé, où d'anciens CAP (1 ou 2 agents représentant les différents Groupes) ont parlé et discuté de leurs expériences avec les stagiaires. Dans le cas des échanges de CAP à CAP, il s'agit d'expériences transmises par des personnes travaillant dans le même milieu (lieu de travail et carrière professionnelle) ; plus qu'avec les formateurs, on a pu sentir le sérieux des stagiaires dans leurs réactions, et toute réserve disparaît au cours des débats. On a pu observer des stagiaires qui se sont montrés plus motivés pour étudier ensuite après ces débats.

ENCADRÉ : Exemples de sujets abordés pendant les débats

- Dans le village de Fakola de la Commune de Boussin, le CGTV (organisation villageoise nouvellement créée) avait démocratiquement fixé l'emplacement du périmètre maraîcher et demandé au chef de village son autorisation pour l'exploiter.
- Mais le chef du village a refusé la demande du CGTV en répondant qu'il s'agissait d'un terrain qu'il avait cultivé une fois dans le passé, et n'a pas autorisé son utilisation comme jardin maraîcher collectif.
- Le CGTV a réitéré sa demande d'autorisation à plusieurs reprises en expliquant que c'était pour le développement du village, dans l'intérêt des femmes et dans l'intérêt de tous ; mais le chef a fermement rejeté la demande et décidé de cultiver ce champ lui-même par la force.
- Alors, tous les villageois se sont réunis pour discuter et ont décidé résolument "qu'il fallait changer de chef de village", compte tenu de son attitude jusqu'ici et du fait qu'il rendait peu de services pour le village, et ils l'ont remplacé par une personne qui avait la confiance de la population. Toutefois, la lignée familiale du nouveau chef est très proche de celle de l'ancien.
- Le CGTV a aussi consulté les autorités communales au sujet de cette décision, et celles-ci ont compris le processus et jugé que c'était une mesure inéluctable, vu l'attitude de l'ancien chef. Les autorités communales ont déclaré soutenir la décision des villageois de Fakola.
- Actuellement, avec le changement de chef, il n'y a plus de frictions dans le village, et le nouveau chef dirige le village sans problème 4 mois après sa nomination.
- Les personnes concernées de l'équipe d'étude, CAP inclus, ne sont aucunement intervenues dans cette décision, qui a été prise entièrement à l'initiative des villageois.
- Dans la société Bambara jusqu'à présent, le chef du village, qui est le descendant des fondateurs du village, est pratiquement en fonction à vie, et un tel remplacement n'était pas imaginable sur l'initiative des habitants ; mais on peut dire ici que c'est un exemple de système de prise de décision villageois plus démocratique qui tend à s'installer à mesure que l'organisation des CGTV se développe.
- Les CAP stagiaires ont été étonnés eux aussi et ont ressenti à travers cette expérience que "leur société rurale changeait elle aussi peu à peu".

④ Habitudes des stagiaires dans leurs études

On a pu observer certaines attitudes chez les stagiaires dans l'ensemble des formations.

* Les stagiaires ne lisent pas à l'avance ou ne révisent pas les cahiers de participant qui leur sont remis.

De nombreux documents ont été remis aux stagiaires pendant les cours et on leur a recommandé de les lire (pour préparer les cours, et faire des révisions), mais pratiquement aucun d'entre eux ne l'a fait. Il n'est pas réaliste de demander aux stagiaires de lire par eux-mêmes des documents écrits assez importants en dehors des cours. Autrement dit, il faut que les formateurs abordent en cours tout ce que l'on veut faire apprendre aux stagiaires.

* Participation active aux discussions et aux dialogues

Les cours sous forme de dialogues et de discussions sont plus efficaces que les cours magistraux. Les stagiaires étaient très enthousiastes et ont poursuivi leur formation en dépassant souvent l'heure prévue volontairement.

* Effet positif des visites de villages

Former les stagiaires avec des visites d'études de villages avancés et des discussions avec leur population a suscité leur intérêt et s'est avéré efficace. Le fait que les stagiaires puissent comparer un village ciblé où le Projet a été un succès et un village non concerné, et en particulier sentir réellement des différences dans leur perception et leur façon de penser en discutant avec les villageois des deux villages, a pour effet de leur faire prendre conscience de l'importance de la facilitation.

(3) Evaluation des stagiaires

Le suivi et l'évaluation qui ont été faits des stagiaires portaient essentiellement sur leur attitude d'apprentissage. L'évaluation a été conduite selon un système de notation échelonné sur 5 niveaux, et portait sur 5 aspects qui étaient évalués tous les jours pendant les cours : la participation active à la formation ; le degré de pertinence des questions ; l'enthousiasme - l'attitude ; l'originalité des avis, et la capacité d'harmonisation et de coordination avec les autres. Par ailleurs, on a fait l'évaluation du test écrit du dernier jour de la formation pour estimer le niveau de compréhension des stagiaires, et celle du programme des cours et de leur contenu (évaluation des formateurs) a été faite par les stagiaires eux-mêmes. Les résultats de cette évaluation sont commentés dans le point 6.3 du Chapitre 6, en même temps qu l'évaluation de la formation sur le tas.

ENCADRÉ : Résultats de l'enquête sur le programme de formation auprès des CAP

Concernant les résultats de l'enquête pour les CAP formés la 2^{ème} année de l'Etude, 8 CAP sur 21 ont hautement apprécié le programme de formation, en particulier les cours sur la théorie et la pratique de la MARP qui a été cité par presque tous les CAP. Ce thème est suivi par le micro-crédit, l'organisation des populations, les mini-pépinières, l'analyse des sites avancés / des problèmes de vulgarisation / le reboisement.

D'un autre côté, les thèmes dont l'évaluation n'a pas été bonne sont la confection des blocs nutritionnels / l'artisanat (3 chacun), l'alphabétisation / les poulaillers améliorés / les parcs de vaccination / les moulins (2 chacun), l'aménagement de puits / le maraîchage / les banques de céréales / les foyers améliorés (1 chacun).

< Observations sur l'enquête auprès des CAP >

L'évaluation du programme de formation est influencée par la qualité des formateurs, les connaissances spécialisées déjà acquises par les auditeurs, les problèmes rencontrés actuellement au niveau de leurs activités professionnelles, leurs goûts personnels, etc. On peut penser que les cours positivement évalués l'ont été parce que les cours des formateurs étaient bons, ou que ces cours apportaient des connaissances hors du champ d'activités habituel des CAP ou des connaissances nouvelles, et dont l'acquisition s'avérait utile pour leur promotion professionnelle ou leur évaluation personnelle. Par ailleurs, on peut supposer que certains thèmes ont été faiblement évalués parce qu'il s'agissait pour les auditeurs de "banalités" (en particulier les cours relatifs à l'élevage, au maraîchage,..), que l'objectif du cours ou les explications du formateur étaient complexes (alphabétisation, banques de céréales..), ou que ces thèmes ne concernaient pas directement leurs activités (artisanat, aménagement de puits?..).

5.2.5 Exécution de l'étude MARP

Le développement rural centré sur les populations nécessite de faire naître et de stimuler la motivation des populations, et de les "conscientiser" sur les facteurs qui empêchent leur développement. C'est pour cette raison que les méthodes PRA/PLA (traduites en français par MARP) ont été employées comme première approche des populations.

(1) Contenu exécuté

La MARP est un processus indispensable pour un développement rural où les populations sont l'acteur central. Dans une étude MARP, les conditions d'utilisation des ressources naturelles, la situation socio-économique et celle des techniques agricoles actuelles dans les villages, mais aussi les problèmes rencontrés et les solutions envisageables sont analysés et résolus selon le système de perception des populations. En confiant aux villageois eux-mêmes le soin de recueillir les informations et de les systématiser, ceux-ci prennent alors une mesure exacte de la situation dans laquelle ils se trouvent, et en particulier de l'impact de la dégradation des ressources naturelles sur l'agriculture, leur principale activité, et sur leur vie quotidienne, ce qui développe chez eux la volonté d'y porter remède. C'est ce qu'on appelle la conscientisation. Par conséquent, le principal objectif de la MARP peut être présenté de la manière suivante :

- ① Prise de conscience des populations de leurs problèmes (les faire ressortir)
- ② Analyse des organisations existantes
- ③ Analyse des problèmes
 - Classification de chaque problème et regroupement approximatif → clarifier les causes et les effets
 - Etablissement de l'arbre à problèmes
- ④ Classification par priorités des actions villageoises pour résoudre les problèmes

Les outils de la MARP et leur contenu sont expliqués dans le Tableau 5-8.

Tableau 5-8 Contenu de l'étude participative sur la société rurale (MARP/PRA)

Outils MARP	Détails
Diagramme de classifications matricielles	Classer les arbres et le bétail selon les espèces en leur attribuant des notes chiffrées en fonction de l'importance de leur utilisation, puis mettre en évidence les préférences des villageois en totalisant les points attribués.
Calendrier des travaux saisonniers	Représenter l'évolution saisonnière de la quantité de travail fournie pour chaque type de travail.
Carte des ressources	Tracer une carte des ressources agro-sylvo-pastorales, écologiques telles que rivières et mares, des ressources physiques telles que routes, retenues d'eau ou infrastructures d'irrigation qui existent dans le village.
Carte sociale	Tracer une carte des infrastructures sociales dans le village telles que dispensaires, écoles, mosquées, boutiques, marchés, puits, entrepôts de céréales, etc.
Transept	Parcourir le village en examinant son système agro-écologique dominant, et dessiner schématiquement ses caractéristiques telles que les éléments suivants: aspect général du terrain, nature des sols, cultures, bétail, autres caractéristiques, et problèmes etc.
Diagramme du cycle de production	Représenter le flux des différentes étapes de production des principales productions agricoles et animales, puis y ajouter les intrants nécessaires (coûts de la main d'œuvre employée, matériel et matériaux, etc.), les résultats attendus et les problèmes rencontrés.
Schéma des relations organisationnelles (diagramme de Venn)	Dessiner des cercles qui représentent les différentes organisations à l'intérieur du village. La taille des cercles indique leur importance et leur chevauchement le degré des relations entretenues entre les organisations.
Diagramme des flux	Dessiner les flux d'entrée et de sortie des biens et des personnes entre le village concerné et le monde extérieur.
Calendrier des travaux journaliers	Représenter le volume de travail d'une journée représentative en saison sèche et en saison des pluies, pour chaque tâche à accomplir.
Diagramme de la vie des enfants	Représenter les différents aspects des conditions de vie (éducation, santé, nutrition etc.) des enfants en particulier ainsi que celle des personnes qui prennent soin d'eux, et ajouter les problèmes éventuels.
Diagramme des priorités et de la faisabilité	Représenter les priorités et la faisabilité pour les différents types d'actions.

(2) Résultats de l'exécution et observations faites

Chaque année de l'Etude, une étude MARP a été menée du mois d'août au mois de septembre dans les villages objets des PP par plusieurs équipes et pendant plusieurs semaines (une équipe séjournant une semaine par village). Les CAP qui ont terminé la formation pour le renforcement des capacités en facilitation, ont participé à la MARP en qualité de modérateurs adjoints, sous la direction des modérateurs principaux (consultants locaux à qui l'étude a été confiée), afin d'acquérir les techniques de facilitateur et les méthodes MARP selon la formule de formation sur le tas.

① Performances des populations villageoises

Le premier ou le 2^{ème} jour de l'étude MARP, nombreux sont les villages où la participation des villageois n'est pas bonne car la période de l'étude tombe en même temps que les travaux de sarclage des cultures. Cette difficulté a été résolue en organisant des réunions le soir, en discutant au préalable avec les villageois des horaires possibles pour se réunir. Avec l'étude de la Phase-1, la plupart des villages avaient été mis au courant de l'approche et de la nature des activités de la JICA, et l'on a pu sentir que les habitants nourrissaient beaucoup d'espairs pour ce Projet et que dans l'ensemble qu'ils réagissaient avec sérieux.

D'une manière générale, les discussions étaient animées, hommes et femmes de tous âges donnaient leur avis et discutaient vivement. Dans certains villages, seul un nombre limité de personnes prenaient la parole au début, puis leur nombre a progressivement augmenté. On a observé que l'exécution de l'étude MARP a apporté des changements au niveau des populations villageoises dans leur perception de la participation.

Au cours des études MARP, on estime s'être employé à stimuler la motivation des populations pour résoudre les problèmes, cependant, on n'est pas parvenu, comme le souhaitait l'équipe d'étude au départ, à mettre suffisamment en évidence ce que les villageois pouvaient et ne pouvaient pas entreprendre par eux-mêmes pour solutionner leurs problèmes. Cela peut être attribué aussi aux capacités des facilitateurs, mais il y a eu aussi l'influence, suppose-t-on, du fait qu'une partie des participants, informés de la Phase-1, étaient déjà au courant de la teneur de l'aide qu'ils pourraient obtenir grâce aux projets pilotes, et les villageois anticipaient déjà en se disant qu'ils pourraient toujours bénéficier d'un certain niveau d'assistance pour faire face aux problèmes.

② Performance des Conseillers agricoles polyvalents (CAP)

Selon la procédure adoptée pour la MARP, le CAP anime d'abord les discussions, puis les modérateurs principaux et adjoints du consultant complètent ensuite le CAP en le reprenant sur les points incomplets, les omissions ou les digressions. Au début, les CAP étaient embarrassés car il s'agissait d'une nouvelle expérience pour eux, mais finalement il n'y a pas eu de problème particulier. On a pu remarquer qu'ils devenaient même capables de discuter de façon animée avec les habitants. Tous les CAP avaient très peu tendance à imposer leur point de vue ou à être directifs vis-à-vis des villageois et, avec naturel, ils faisaient dire aux villageois leurs opinions ou leurs idées.

On a toutefois observé que certains CAP avaient des problèmes qui résultaient de leur manière de communiquer. Plus concrètement, il s'agissait entre autre des aspects suivants :

- (a) un manque de communication d'ordre linguistique et culturel, dû à des différences ethniques;
- (b) une capacité à s'exprimer insuffisante; et
- (c) les CAP n'adoptaient pas suffisamment l'attitude de se mettre à la place de leur interlocuteur.

On pense que ces difficultés s'amélioreront avec le temps, notamment en accumulant des expériences de terrain.

Concernant l'ensemble des modérateurs qui ont travaillé dans l'étude MARP (CAP et consultants compris), on peut remarquer qu'ils adoptent rarement la perspective de « former des villageois qui réfléchissent ». Pour la majorité d'entre eux, la MARP est considérée comme une "analyse des villages pour l'élaboration d'un programme, qui est effectuée avant l'exécution d'un projet". Ainsi, l'accent est essentiellement mis sur le fait de bien cerner la situation actuelle, tandis que le fait d'apprendre ensemble avec les populations et de travailler à renforcer leurs capacités est, semble-t-il, un aspect souvent négligé. De temps à autre, les modérateurs ont été exhortés par l'équipe d'étude à changer d'attitude, mais on ne peut pas dire qu'ils se sont améliorés de manière satisfaisante.

Pour les modérateurs, il est plus commode d'utiliser les outils MARP conformément au manuel et d'établir des cartes ou des tableaux, et plus difficile de contribuer à renforcer les capacités des populations en modérant des discussions variées suivant les circonstances. Quitte à le répéter, nous pensons que la seule façon de bien acquérir ce sens est d'accumuler des expériences de modérateur.

③ Facteurs de contrainte au développement

Le Tableau 5-9 présente les facteurs qui font obstacle au développement dans la zone d'intervention et qui ont été repertoriés dans l'étude de la Phase-1. Si l'on exclut les problèmes des enfants, les contraintes au développement relevés par l'étude MARP de la présente Etude correspondent aussi à l'un ou l'autre de ces facteurs. Néanmoins, on peut observer des différences quant à leur gravité selon les communes et les villages, et qui peuvent correspondre à la situation de leur environnement respectif.

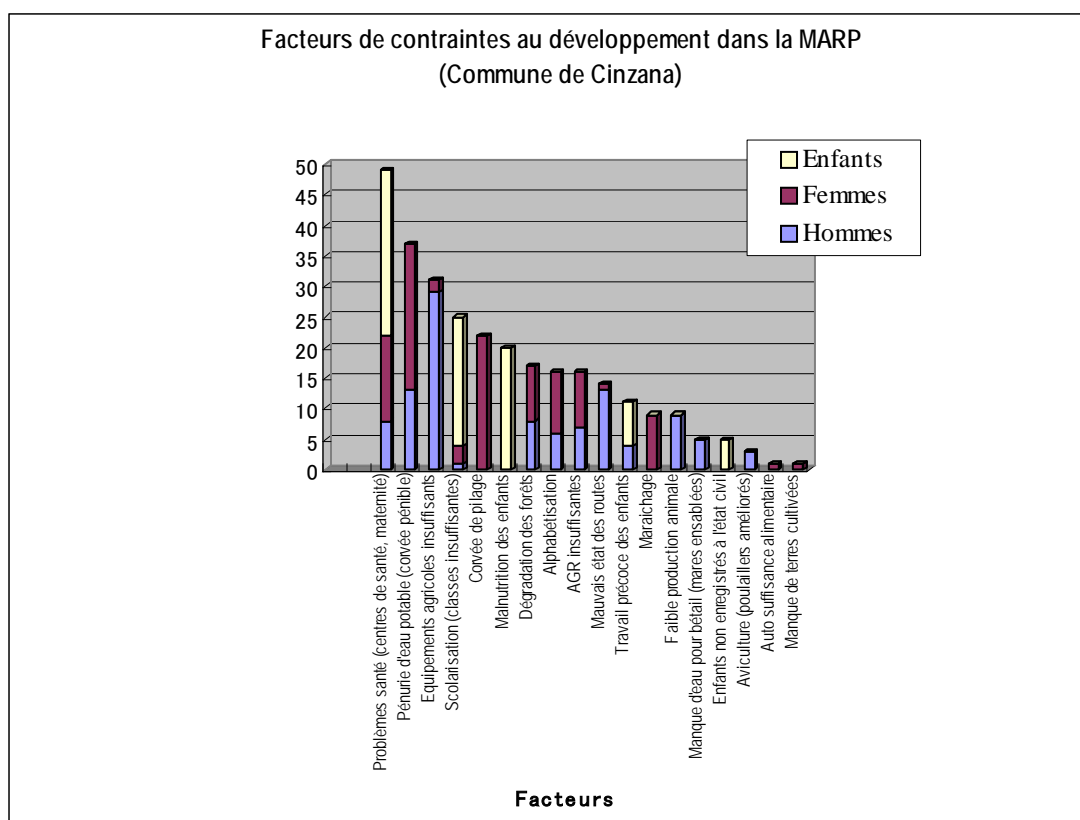
Au cours de l'étude MARP, les villageois ont classé ces facteurs obstacles selon leur gravité. La Figure 5-4 montre l'exemple du classement des contraintes pondéré par des chiffres (1ère position: 5 points; ... 5ème position: 1 point) pour les 2 communes de la 3^{ème} année de l'Etude. Des différences sont observables dans la gravité des problèmes entre les deux communes, cependant d'une façon générale, les problèmes cruciaux sont ceux de la santé et l'hygiène, le manque d'équipements agricoles (fonds d'investissement) et l'insuffisance des ressources en eau.

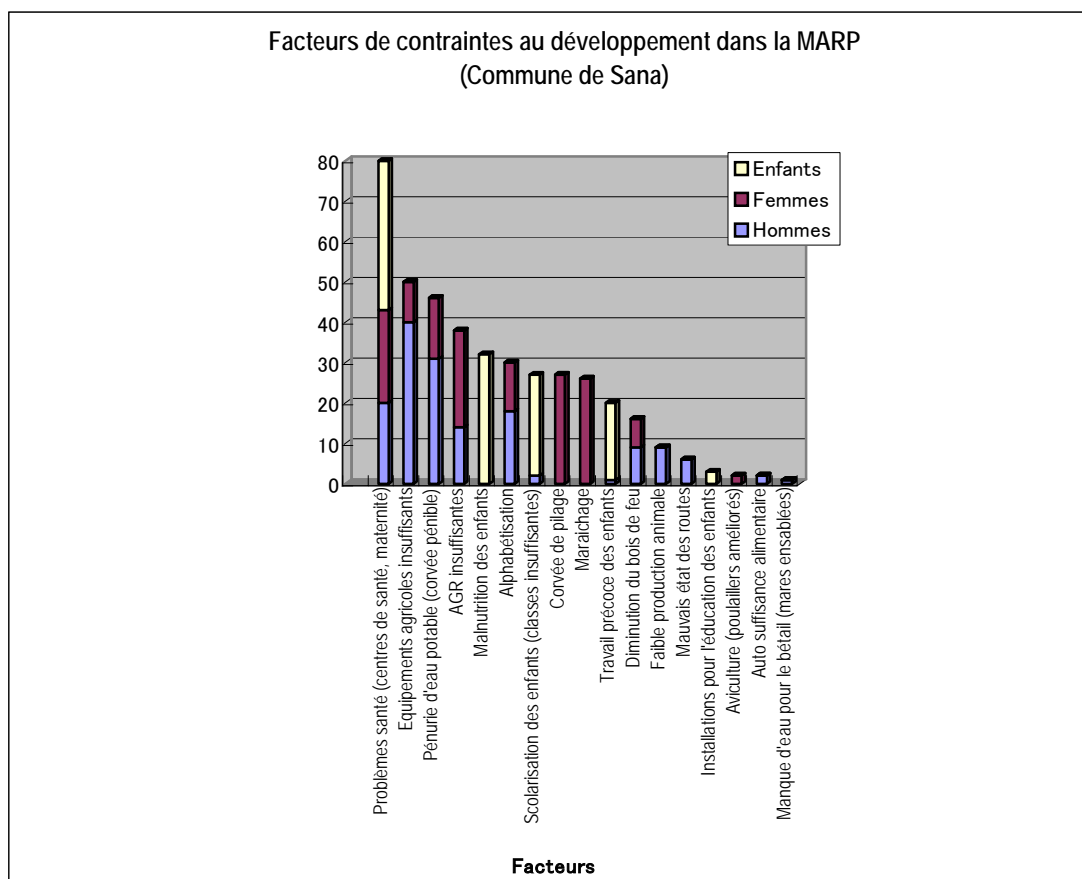
Tableau 5-9 Facteurs faisant obstacle au développement des villages

Domaines	Facteurs constituant des obstacles
Société rurale	<ul style="list-style-type: none"> ① Peu d'opportunités d'éducation; faible niveau d'éducation de base, comme le taux d'alphabétisation. ② Opportunités d'emploi (sources de revenus) dans tous les secteurs insuffisantes. ③ La charge des femmes est excessive, et leur participation au développement rural insuffisante.
Economie rurale	<ul style="list-style-type: none"> ① Manque de fonds d'investissement dans tous les secteurs ② Manque de moyens d'accès à des fonds dans les villages ③ Sources de revenus insuffisantes
Soutien aux agriculteurs	<ul style="list-style-type: none"> ① Méthodes et système pour promouvoir la participation des populations non établis ② Manque d'outils de vulgarisation (moyens de déplacement et matériel pédagogique pour les vulgarisateurs) ③ L'insuffisante organisation des populations réduit les effets de la vulgarisation.
Utilisation des terres	<ul style="list-style-type: none"> ① L'utilisation des terres ne se fait pas dans le cadre d'une planification et de règles bien ordonnées ② La notion de propriété des terres est traditionnellement vague, ce qui fait que le désir d'en améliorer l'utilisation est faible.
Ressources en eau	<ul style="list-style-type: none"> ① Aménagement de sources d'eau et installations pour leur utilisation insuffisants
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> ① Baisse de la productivité des terres due à une culture excessive suite à l'augmentation de la population ② Vulgarisation insuffisante de techniques permettant d'atténuer les effets des fortes fluctuations climatiques ③ Système d'approvisionnement en intrants tels que semences améliorées et engrais non aménagé ④ Extension de l'érosion des sols découlant de causes extérieures aux champs (bassin en amont)
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> ① Les bases alimentaires animales se dégradent parce que les populations sont rarement conscientes de l'importance d'améliorer les pâturages. ② Le bétail élevé sert principalement d'épargne ce qui provoque un

Domaines	Facteurs constituant des obstacles
	<p>surpâturage dû à l'augmentation du cheptel.</p> <p>③ L'objectif étant l'épargne et non la vente, cela provoque la baisse du taux d'écoulement des animaux et empêche aussi une meilleure productivité.</p> <p>④ La productivité animale est faible car les stocks de fourrage et les apports nutritionnels en supplément sont insuffisants.</p> <p>⑤ Les pertes de bétail par maladies sont importantes car la gestion de l'hygiène est déficiente et les vaccinations insuffisantes.</p>
Forêts	<p>① Les reboisements ne progressent pas car les populations ne sont pas conscientes de posséder les arbres ni de l'importance de préserver les forêts.</p> <p>② Les dégâts causés à la végétation par le bétail et les feux sont importants.</p> <p>③ Les coupes anarchiques des arbres pour obtenir des revenus monétaires par la vente de bois s'accroissent.</p>
Commercialisation sur les marchés et infrastructures	<p>① Les prix du marché des céréales montrent des variations importantes en relation avec les variations annuelles de la production.</p> <p>② Les routes qui desservent les marchés au niveau des villages ne sont pas aménagées.</p> <p>③ Manque d'installations pour le stockage des céréales</p>

Figure 5-4 Exemples de facteurs de contrainte au développement identifiés dans l'étude MARP





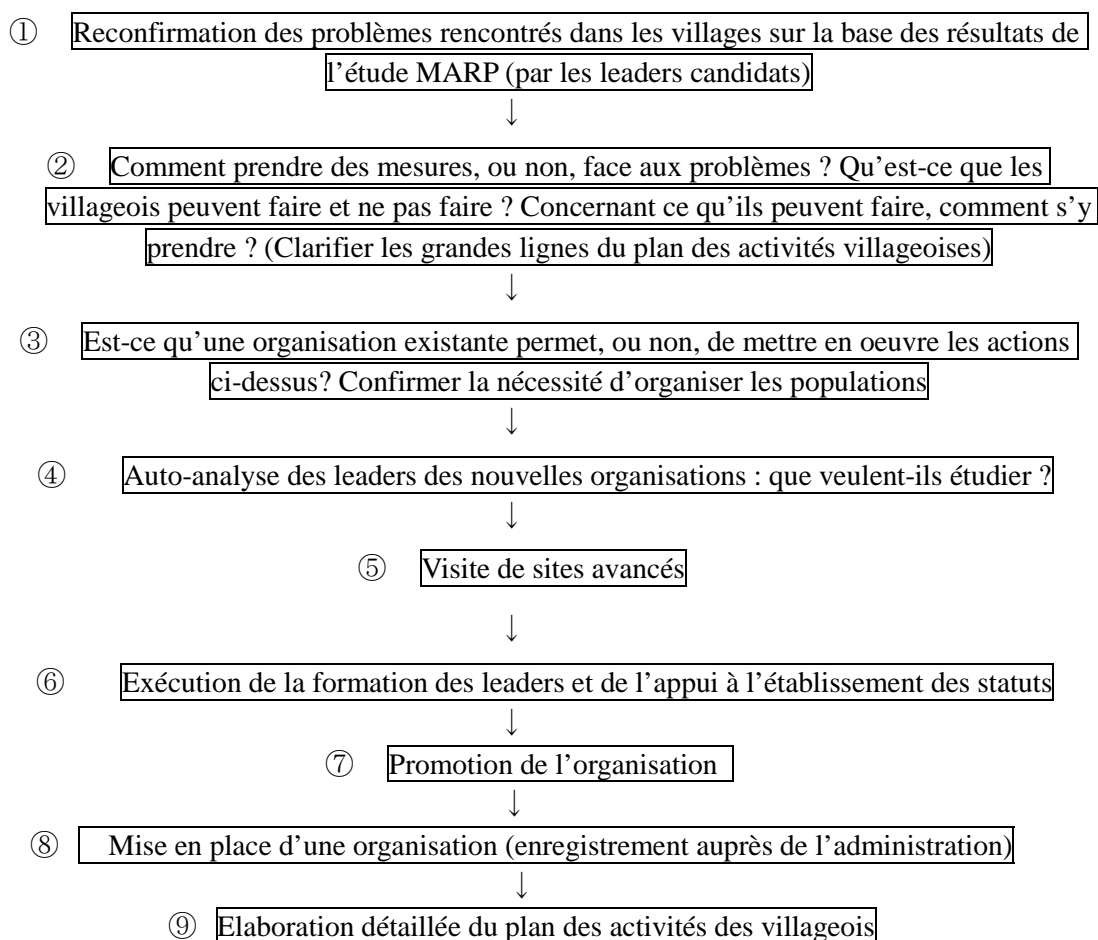
Le degré de gravité des facteurs de contrainte au développement et le niveau de priorité que les villageois ont accordé aux activités à entreprendre ne correspondent pas toujours. Ainsi, dans la commune de Sana, si les problèmes de santé occupent la 1^{ère} place par leur gravité, la classification par priorité des actions les concernant les placent en 10^{ème} position; l'activité prioritaire No.1 a été l'alphabétisation, qui se trouve en 6^{ème} position pour le niveau de gravité. Dans le cas de Sana, on doit estimer qu'à travers l'étude MARP, les villageois ont analysé de manière calme et réfléchie ce qui était important pour leur développement (voir la comparaison faite dans la Figure 5-7).

5.2.6 Organisation des populations

(1) Marche à suivre pour le soutien organisationnel

Un soutien à la mise en place d'une organisation villageoise, qui doit servir de matrice pour promouvoir le développement du village centré sur les populations, a été effectué à la suite de l'étude MARP. La marche à suivre pour faciliter ce soutien est présenté dans la Figure 5-5 ci-dessous.

Figure 5-5 Marche à suivre pour le soutien à l'organisation des populations



Note : Le « plan des activités villageois » est établi parallèlement à la mise en place de l'organisation

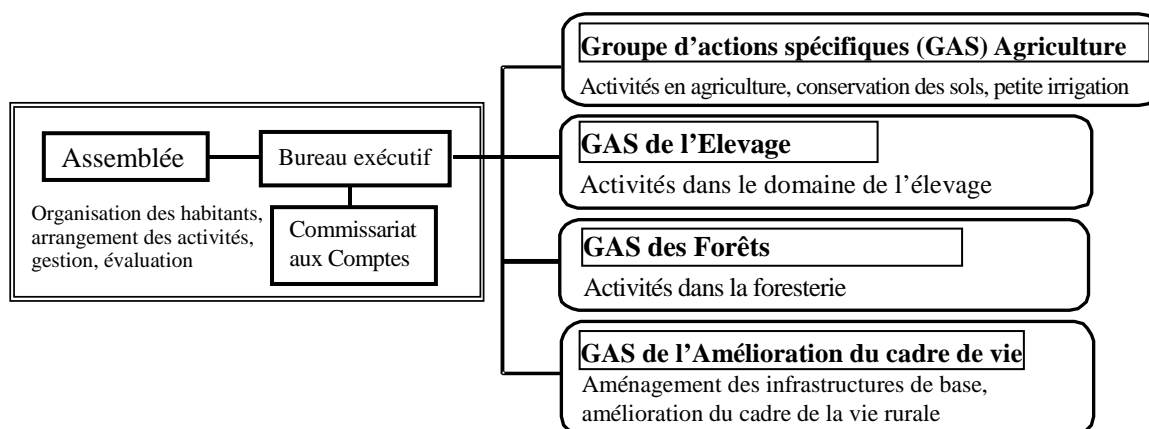
Les points à prendre en considération pour ce soutien sont les suivants :

- Dans la marche à suivre expliquée plus haut, on a estimé que le rôle du facilitateur était particulièrement important pour les étapes allant de ① à ④. Si les confirmations, les clarifications et l'auto-analyse sont bien conduites, on peut s'attendre à ce que la nouvelle organisation devienne une structure villageoise vraiment nécessaire et qu'elle se pérennise. Pour y parvenir, le facilitateur, plutôt que de s'en tenir à une perspective de « structure typique », doit demander sans faute à quoi est destinée l'organisation et faire émerger l'initiative des populations.
- Un appui est apporté à l'élaboration d'une proposition de plan des activités réalisé en parallèle avec l'organisation des populations. Comme expliqué plus haut, lors de la MARP, les villageois ne sont pas parvenus à une analyse de la situation suffisamment poussée, notamment quel était le soutien nécessaire concernant ce qu'ils pouvaient et ne pouvaient pas entreprendre par eux-mêmes. Sur l'initiative du CGTV, un appui est apporté aux étapes (2) et (9) mentionnées plus haut pour établir le plan de ce que les

populations peuvent faire par elles-mêmes (fonds pour les actions, façon de fournir les matériaux et la main d'œuvre, etc.) pour les mesures nécessaires qui ont été identifiées dans l'étude MARP.

- Les visites de sites avancés de l'étape (5) consistent à mener des villageois des villages ciblés dans des villages de l'étude de la Phase-1 ; ceux-ci discutent directement avec leur population sur le déroulement des entretiens entre villageois et les décisions prises pour qu'une organisation (CGTV) soit créée, de la gestion du CGTV et de la situation actuelle des activités, des modes de résolution des problèmes qui surviennent, puis ils vont inspecter les résultats des activités du CGTV.
- Pour l'appui à l'établissement des statuts du CGTV à l'étape (6), nous nous sommes efforcés de ne pas montrer d'emblée aux villageois un modèle de statuts. L'expérience des activités passées nous a enseignée que lorsqu'on montre aux villageois un exemple de statuts de CGTV, ceux-ci s'imaginent alors qu'en se conformant aux directives du donateur, ils pourront recevoir son assistance plus rapidement ; on a pu observer que ces statuts étaient alors presque identiques au modèle sans qu'ils aient réfléchi suffisamment au contexte ni à la situation propre du village, et que l'organisation mise en place tendait à être purement formelle. Lorsqu'un CGTV est mis en place rapidement, des problèmes de fonctionnement organisationnel se posent naturellement par la suite, et, qui plus est, le CGTV rencontre souvent des difficultés pour gérer ces problèmes. Pendant la première moitié du soutien organisationnel, l'encadrement du facilitateur consiste à ne pas montrer immédiatement l'exemple des statuts aux villageois et, après des débats réguliers dans le village sur l'organisation qui serait idéale, à donner des conseils pour que les villageois s'organisent en tenant compte de l'orientation des débats, et à montrer le modèle de statuts au moment opportun.
- Lors de la mise en place du CGTV, les interventions de l'extérieur ont été évitées au maximum dans la nomination des membres. Dans la société Bambara de la région de Ségou, des organisations villageoises telles que les *Ton* existent traditionnellement. Lorsqu'une nouvelle association est créée au village, les objectifs et la teneur de ses activités sont réinterprétés à partir du *Ton* traditionnel, et les dirigeants des *Ton* deviennent membres exécutifs de la nouvelle structure ou bien ils jouent un rôle central dans la nomination des nouveaux membres. Il existe ainsi dans les villages un certain nombre de règles sur « l'administration du personnel » qui s'inspirent des organisations existantes. Afin également de ne pas entraver le processus d'appropriation de l'organisation villageoise par les villageois, on a fait en sorte que les personnes extérieures n'interviennent pas à la légère dans les affaires de ressources humaines des villages. Seules des recommandations générales ont été données de l'extérieur sur les personnes qui conviennent le mieux, de par leurs qualités, pour devenir membres de la nouvelle organisation, et c'est en principe le village qui se charge lui-même de choisir les membres. Un exemple type d'organisation est donné en Figure 5-6. Par ailleurs, les qualités souhaitées chez un membre exécutif du CGTV sont indiquées dans l'encadré ci-après.

Figure 5-6 Exemple d'organisation villageoise (CGTV)



< Qualités attendues d'un membre du CGTV >

- ① Motivation pour le développement rural
- ② Esprit de volontariat
- ③ Leadership (Confiance des villageois, et capacité de médiation entre les habitants)
- ④ Bonne santé physique (de bonnes jambes) : les activités des projets ont tendance à se concentrer sur la seconde moitié de la morte-saison agricole, et il est nécessaire d'avoir des ressources physiques pour y faire face.
- ⑤ Capacité de communiquer en français: nécessité de négocier avec les partenaires extérieurs.
- ⑥ Education de base d'un niveau supérieur à la fin des études en école primaire et capacité en alphabétisation: mise en forme et compte-rendu des procès-verbaux du comité nécessaires
- ⑦ Capacité en gestion comptable: doit s'occuper de la gestion des fonds du CGTV

(2) Résultats de l'exécution et observations faites

① Discussions entre villageois pour la mise en place du CGTV

Sur 47 villages ciblés, 35 ont mis en place une nouvelle organisation tandis que les 12 villages restants ont créé une nouvelle organisation en remaniant une structure existante. La situation des organisations existantes dans les villages est indiquée dans le Document annexe I-8. Les organisations existantes remaniées sont des groupements des jeunes et des structures établies lors de projets d'aide par les bailleurs de fonds dans le passé. Les problèmes analysés au niveau des organisations existantes ont été: l'absence de règlement intérieur; la non-compréhension de leur rôle par les membres; l'absence de contrôle / de secrétaire et l'absence de commissions spécialisées; les conditions de l'élection des membres selon l'ancienneté, et le petit nombre d'alphabétisés. Tout en surmontant ces problèmes, de nouvelles structures ont été établies en cherchant à savoir si elles étaient adéquates pour le développement rural centré sur les populations; cependant, on se demande si les discussions à propos de l'organisation souhaitable ont été suffisamment approfondies. On remarque que dans certains villages, une organisation a été rapidement mise sur pied après des discussions sommaires, car les populations se disaient

que l'aide viendrait après la création d'une telle organisation. D'une manière générale, leur mise en place s'est bien passée et en peu de temps, néanmoins on a pu relever les situations suivantes.

- Les villages qui ont bénéficié de nombreuses aides dans le passé sont relativement peu enthousiastes pour mettre sur pied une organisation. Il s'agissait de villages qui avaient le sentiment d'avoir été trahi dans le passé parce que, malgré la mise en place d'une organisation selon les instructions des donateurs, les résultats des projets n'avaient pas été ceux qui étaient escomptés.
- Les villages où certaines personnes avaient une influence déterminante dans les décisions prises ont manifesté un faible intérêt pour la création d'une organisation démocratique.
- Les villages qui n'avaient presque pas bénéficié d'assistance ont mis du temps à comprendre quels étaient les rôles des membres du CGTV.
- Les personnes qui pensaient bénéficier de certains droits en devenant membres du CGTV se disputent parfois pour avoir un poste. Dans certains cas, des gens qui étaient les interlocuteurs des projets d'aide autrefois ont bénéficié de certains droits. Les facilitateurs ont clairement expliqué les conditions pour devenir membre du CGTV et l'absence de privilèges pour ceux qui le deviennent; ces points ont été confirmés au cours des échanges de points de vue lors de la visite de villages avancés et au cours de l'assemblée générale du village ; une fois que ces personnes ont compris qu'elles ne pourraient avoir de droits particuliers, elles n'ont plus persisté à vouloir un poste.

ENCADRÉ : Village où les responsables de la structure existante souhaitaient être nommés membres de la nouvelle structure

Dans un village (Soun Bamanan) de la commune de Sana, un nouveau CGTV a été créé en remaniant une ancienne structure. Mais l'ensemble de ses responsables souhaitaient être reconduits dans la nouvelle organisation et occuper à peu près les mêmes fonctions. Or, leur demande a été rejetée lors de l'assemblée villageoise, et il s'en est suivi deux jours de discussions continues entre villageois uniquement, après quoi de nouveaux membres ont été nommés. Ils ont été titularisés collégialement.

Les personnes extérieures n'ayant pas été admises aux discussions de ces 2 jours, on ne sait pas comment les choses se sont déroulées, mais le point litigieux était d'abolir le cumul de la fonction du nouveau président avec celle de trésorier, fonctions qui étaient cumulées par le président dans l'ancienne structure. Finalement, ce cumul de fonction n'a pas été approuvé et la moitié des anciens membres ont été remplacés dans la nouvelle organisation.

② Formation des leaders candidats

Au cours du processus d'organisation des populations, une formation a été effectuée à l'intention des leaders candidats qui portait sur l'état d'esprit d'un leader, et les connaissances requises en gestion organisationnelle et en comptabilité. Cette formation exige de ses participants un certain niveau en alphabétisation. Or, comme certains villages ne comptaient pas suffisamment d'alphabétisés, on a estimé qu'il était nécessaire d'organiser des cours de pré-alphabétisation pour ces leaders candidats avant la formation proprement dite.

Pour ces cours, les formateurs employés étaient des personnes formées dans les villages pilotes

de la Phase-1 et des alphabétiseurs formés dans les villages précédents. Un transfert de technologie de Villageois à villageois a ainsi été testé. A l'issue de cette formation, le taux de renforcement du niveau d'alphabétisation obtenu a été plus élevé que dans la Phase-1, où des alphabétiseurs spécialisés avaient été employés, et l'on a pu vérifier l'efficacité du transfert de technologie entre villageois dans le domaine de l'alphabétisation.

5.2.7 Concrétisation du plan des activités des populations

(1) Marche à suivre

La mise en forme concrète des plans des activités des villageois a été effectuée après la mise en place des organisations villageoises. Celles-ci (ci-après abrégées en « CGTV ») ont alors joué un rôle central et des discussions se sont tenues dans chaque village pour élaborer un plan d'action pour le développement futur du village. L'élaboration de ce plan se déroule comme suit.

- ① Préparation préliminaire (classement des résultats de la MARP)
 - Passage en revue des problèmes et solutions répertoriés dans l'étude MARP et classification des problèmes centraux
- ② Confirmation avec les populations des problèmes soulevés au moment de la MARP
 - Approfondissement des véritables problèmes et conscientisation des populations
 - Examen de la façon dont le problème central et les autres problèmes sont reliés entre eux.
 - Catégorisation des problèmes (par exemple, en les répartissant selon les GAS concernés)
- ③ Programmation concrète
 - Concrétisation du plan d'action, en mettant au centre les GAS concernés par les problèmes (période d'exécution, main d'oeuvre, ressources financières, répartition des matériaux) ;
 - Approbation lors de l'assemblée générale du CGTV du contenu examiné par les GAS
- ④ Annonce publique du plan à la population
 - Restitution à l'ensemble de la population et modifications si nécessaire

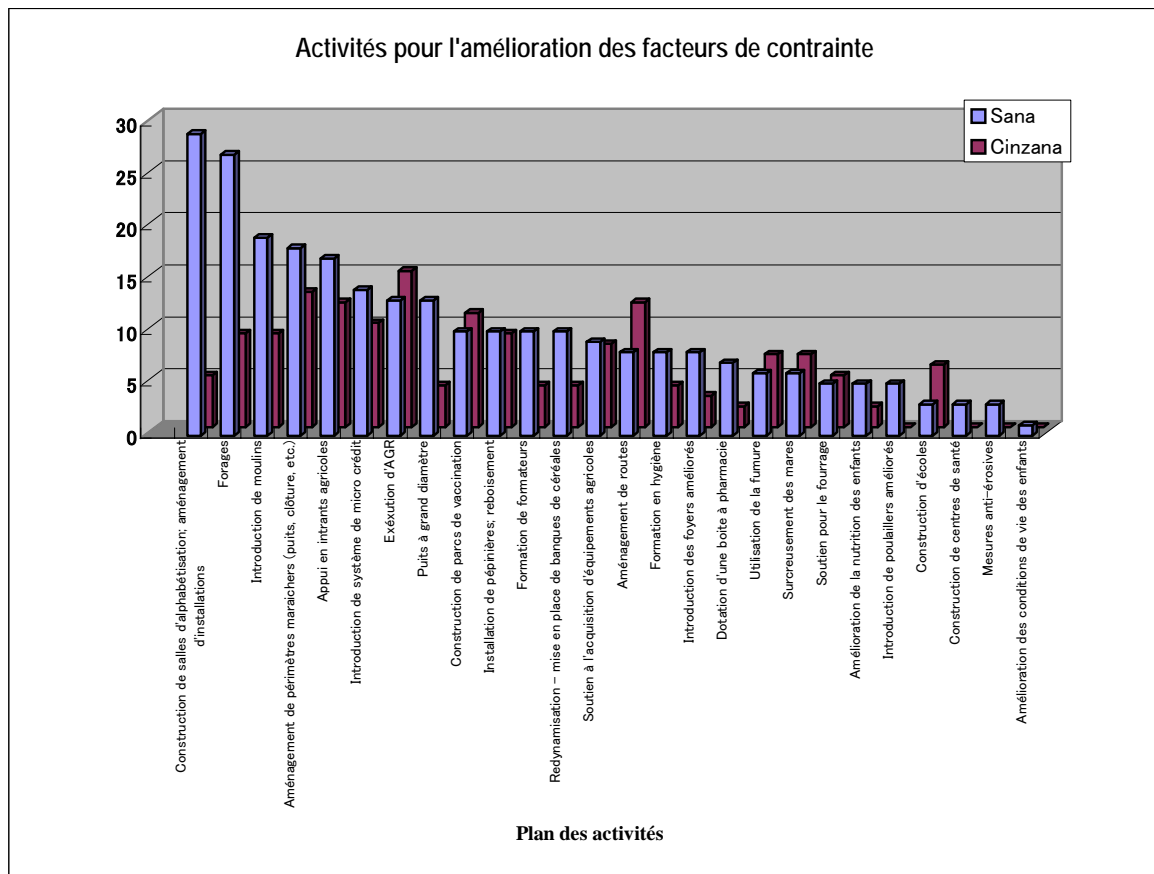
(2) Résultats, et observations faites

Immédiatement après l'étude MARP, au début de l'organisation des populations, les villageois avaient du mal à entrevoir l'image d'actions concrètes à entreprendre face aux facteurs de contrainte au développement, et avaient tendance à penser qu'ils pouvaient tout faire. A travers le processus organisationnel et davantage encore au cours de l'établissement du plan des activités, la vérification d'informations telles que "Qu'est-ce qu'il faut faire concrètement?" a permis aux villageois de se rendre compte que, selon leur compréhension des choses au moment de la MARP, ils n'étaient pas pleinement capables de faire face dans la pratique aux travaux de développement (fourniture et répartition de la main d'oeuvre de la part des villages pour les travaux à entreprendre, fourniture de matériaux, connaissances requises). On a pu observer que le processus évoqué plus haut a permis aux personnes qui participaient à l'élaboration des plans de percevoir la réalité des actions de développement, et de réviser leur projet initial (trop optimiste) en fonction de cela.

La Figure 5-7 montre l'exemple du classement pondéré (5 points pour la 1ère activité, ..., 1

point pour la 5ème) des activités prévues dans les plans établis dans chaque village des communes de Sana et Cinzana (3^{ème} année de l'Etude) d'après le processus évoqué plus haut, et classées par priorité. Le micro-crédit (amélioration de l'accès aux ressources financières), l'aménagement de ressources en eau, l'alphabétisation et l'aménagement de périmètres maraîchers sont très prioritaires dans le classement des actions ; mais on observe des écarts selon la situation dans laquelle se trouvent les villages.

Figure 5-7 Mesures d'amélioration face aux facteurs de contrainte



Note : AGR : formations permettant d'augmenter les occasions d'obtenir des revenus monétaires, comme l'artisanat.
Boîte à pharmacie: installation de santé de petite envergure (notamment pour les accouchements)

5.2.8 Présentation des conditions de soutien aux populations, et demande de soutien par celles-ci

Lors de la 1ère année de l'Etude, les conditions de soutien étaient présentées tôt aux populations au stade de l'organisation des populations. Puis, au cours des 2ème et 3ème années suivantes, cette explication a progressivement été retardée pour figurer à la fin, au moment de la concrétisation du plan des activités, et ce afin que les populations prennent l'initiative autant que possible dans l'établissement du plan des activités. De l'étude MARP à l'organisation des populations, puis dans l'intervalle de temps jusqu'à l'élaboration du plan d'action, le sentiment d'appropriation des populations change de manière importante. Les facteurs de contrainte au développement qui avaient été soulevés dans l'étude MARP sont réexaminés jusqu'à l'étape d'élaboration du plan d'action pour devenir des objets plus concrets. Par conséquent, si l'on

présente aux villageois à un stade avancé les conditions concrètes pour obtenir un soutien (menu des projets de soutien, prises en charge villageoises), alors cette conscientisation va se faire difficilement et, dans la plupart des cas, le plan des activités qu'ils vont établir sera semblable au menu des projets. C'est la raison pour laquelle on a estimé qu'en leur présentant le plus tard possible ces conditions de l'extérieur, le sentiment d'appropriation des villageois pouvaient émerger suffisamment. Ces conditions sont indiquées ci-dessous ; sauf pour le menu des projets et une partie des contributions financières, elles sont pratiquement identiques à celles de la Phase-1.

- ① Menu des projets de soutien : Comme décrit dans le Tableau 3-2 du Chapitre 3
- ② Prises en charge des populations
 - Contributions financières (comme décrit dans le Tableau 3-3 du Chapitre 3)
 - Fourniture de la main d'œuvre non-qualifiée pour tous les travaux simples
 - Parmi les matériaux requis pour les projets, fourniture de matériaux disponibles au village
 - Clarification préalable des règles et du système de gestion relatifs aux projets

Après la présentation des conditions ci-dessus, chaque CGTV a discuté des activités de projets qu'il allait demander sur la base du plan des activités élaboré antérieurement puis a adressé une demande de soutien à l'équipe d'étude par l'intermédiaire du CAP. Le Tableau 5-10 donne l'exemple des projets demandés par les 2 communes de la 3ème année de l'Etude à la suite de ce processus.

5.2.9 Examen, coordination et décision au niveau des comités d'exécution

(1) Modalités de coordination et de décision

Le contenu des demandes de projets adressées par chaque village a été examiné et arrangé principalement par l'administration locale (les "comités d'exécution du Projet" qui se trouvent au niveau des communes), qui a adopté officiellement ces projets en tant que projets pilotes. Les points suivants ont été pris en considération lors de l'examen et de l'ajustement des demandes.

- Vérifier si des projets ne présentant pas de besoin impératif n'ont pas été demandés (par exemple, des équipements construits par des projets de coopération antérieurs qui pourraient être utilisés ou réaffectés);
- Vérifier si des projets susceptibles d'être réalisés par les villageois par leurs propres moyens, et bien que leurs compétences et leur situation le permettent, ne sont pas mentionnés ;
- Vérifier si l'égalité est respectée entre les villages et entre les communes ;
- Vérifier s'il n'y a pas d'éléments inutiles dans les plans proposés (par exemple, des équipements pouvant être utilisés collectivement par plusieurs villages pourraient être demandés par chacun de ces derniers) ;
- Vérifier si le budget global des projets pourra être respecté.
- Vérifier si ces projets sont cohérents avec le plan de développement des communes (plan triennuel établi par chaque commune) et les projets de développement des autres bailleurs de fonds;

Tableau 5-10 Liste des projets demandés par les villages objets de la 3^{ème} année de l'Etude

Composants de projets	Renforcement des capacités des populations			Stabilisation des revenus des paysans (Amélioration de la productivité sylvo-agro-pastorale)						Gestion des ressources naturelles			Allégement des tâches des femmes			
	Alphabétisation	Système de micro-crédit	Puits	Fournitures d'engrais et de semences	Marachage de petite dimension	Banques de céréales	Poulaillers améliorés	Embouche et blocs nutritionnels	Parcs de vaccination	Mini-pépinières	Reboisement (stage)	Mesures anti-érosives (formation)	Moulins	Foyers améliorés (en fer)	Foyers améliorés (en terre)	Artisanat
Commune de Cinzana																
Ouendja		③	②	①	○					○	○	△		○	○	○
N'Dinzana		①	○		○		③		○	○	○	△	○	○	○	②
Falema	①	③	②		○		○	○	○	○	○	△	○			
Diakoro				○	③	○	○	②	○	○	○	△	○			①
Fobougou				③	○				②	○	○	△	①			○
Sonsorobougou	○	○	②	①					③	③	△					
Commune de Sana																
Kienkourou	③		①	○					○	○	○	△	②	○	○	○
Koungodiani	②	○	①	○	③		△			○		△	○	○	○	○
Kokambougou	②	○	①	○	③							△	○			○
Kerta	○	○	①		②	△	○		○	○	○	△	③			○
Kalala Bamanan	②	△	①	○	○	③	△	○	△	○	○	△	△	○	○	○
Soun Bamanan	○	○	○	○	○	○	△	③	②	△	△	△	①	△	△	△
Soun Marka		②	○	①	○				○	○	○	△				
Kien	①	○	②	③	△	○	△		△	○	○	△	○	○	○	○
Zambana	①	②	○	○	○	○				○	○	△	○	△	△	③

Légende : ○ cercles contenant un chiffre: activités souhaitées par le village selon l'ordre de priorité; ○: L'ordre de priorité de l'activité se situe entre 4^{ème} et 9^{ème}, △: L'ordre de priorité se situe entre 10^{ème} et 16^{ème}; X: activité existante; Case vide: pas de souhait formulé.

Les participants aux comités d'exécution communaux du Projet sont, en dehors du personnel de la mairie en charge, les facilitateurs impliqués, le personnel de la DRA concerné et les membres de l'équipe d'étude. Le Tableau 5-11 donne l'exemple des « projets décidés » à l'issue de la coordination qui a été faite dans les 2 communes de la troisième année de l'Etude.

Les principaux sujets discutés lors de cette coordination ont été les suivants: l'approbation ou non de projets qui pouvaient trouver réponse en réhabilitant et en réaffectant des installations existantes; le choix des villages où un moulin à usage collectif serait construit; le choix des villages où serait construit un parc de vaccination et celui de son emplacement, et enfin le choix des villages où serait mis en place un micro-crédit.

Tableau 5-11 Exemple de plans des projets pilotes pour les villages du Groupe-3 (plan adopté)

Composants de projets	Renforcement des capacités des populations		BHN	Stabilisation des revenus agricoles (relèvement de la productivité agro-sylvo-pastorale)						Gestion des ressources naturelles			Allègement des tâches des femmes				
	Formation des alphabétiseurs	Alphabétisation *1 Construction, etc.	Système de micro-crédit *2	Puits (à grand diamètre, moderne) *3	Fournitures d'engrais et de semences	Maraîchage de petite dimension	Banques de céréales *4	Poulaillers améliorés	Embouche et blocs nutritionnels	Parcs de vaccination *5	Mini-pépinières	Reboisement (stages)	Mesures anti-érosives	Moulins (installation et stage) *6	Foyers améliorés (en fer) *7	Foyers améliorés (en terre)	Artisanat
Commune de Cinzana																	
Ouendja	○	★E	●	Fo	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
N'Dinzana	○	×E	○	Fo	○	○	×E	○	○	○	○	○	○	×E	○	○	○
Falema	○	★E	●	Fo	○	○	×E	○	○	ⓕ	○	○	○	○	○	○	○
Diakoro	○	×E	○	-	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Fobougou	○	×E	○	Fo	○	○	×E	○	○	○	○	○	○	○	ⓕ	○	○
Sonsorobougou	○	ⓕ	○	Fo	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Commune de Sana																	
Kienkourou	○	×E	●	Fo	○	○	×	○	○	○	○	○	○	ⓕ	○	○	○
Koungodiani	○	×E	○	Fo	○	○	×	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Kokambougou	○		○	GD	○	○	×	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Kerta	○	★E	●	GD	○	○	×	○	○	ⓕ	○	○	○	○	○	○	○
Kalala Bamanan	○	★E	○	Fo	○	○	ⓕ	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Soun Bamanan	○	★E	●	-	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Soun Marka	○	×E	○	GD	○	○	×	○	○	○	○	○	○	○	ⓕ	○	○
Kien	○	ⓕ	○	Fo	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Zambana	○	★E	○	Fo	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○

*1 : Le renforcement des capacités en alphabétisation comprenait l'organisation de formations et la construction de centres d'alphabétisation ; la formation des formateurs (alphabétiseurs) était destinée à l'ensemble des villages. Concernant la construction, après la formation sur les techniques de construction concernant tous les villages (destinée aux maçons villageois, et exécutée par le prestataire en construction) qui a été exécutée dans les villages marqués du signe ⓕ, les centres d'alphabétisation ont été construits dans les villages marqués du signe ★ avec la main d'oeuvre fournie par les habitants et sous la supervision des travaux du prestataire local en construction. Les villages où il existe un centre d'alphabétisation sont marqués par un ×, et ceux où sont fournis des équipements et des matériaux pour la réfection (toiture, fenêtre, porte, bureaux et chaises pour le professeur, pupitres et chaises pour les élèves, tableau noir, lampes) sont marqués par un E.

*2 : Des stages de formation pour le système de micro-crédit ont été organisés à l'intention de tous les villages (marqués par un cercle ○). Pour les villages marqués par ●, le système de micro-crédit est nouvellement mis en place en tant que projet pilote.

*3 : Les puits notés « Fo » représentent les forages modernes et ceux notés GD correspondent à un puit à grand diamètre. Note : les villages de Diakoro et Soun Bamanan sont suffisamment équipés avec le système d'adduction d'eau existant.

*4 : Une formation sur l'utilisation des banques de céréales est organisée et une balance romaine est fournie pour tous les villages. Dans les villages marqués par ⓕ sont organisées les formations sur l'utilisation (formation théorique collective) et sur les techniques de construction (formation sur le tas pour les maçons villageois) (les habitants des autres villages se rendent aux villages ⓕ pour suivre la formation). Dans les villages marqués par ○, la population construit elle-même la banque de céréales, ceux marqués par × utilisent les bâtiments existants ; les villages marqués par E bénéficient de matériaux pour la réfection du bâtiment.

*5 : Pour les parcs de vaccination (petit modèle), les villages marqués par ⓕ sont ceux où a lieu une formation en construction (formation sur le tas destinée aux maçons villageois) et les parcs sont construits dans les villages marqués par un cercle ○.

*6 : Concernant le moulin de N'Dinzana, le signe × indique que le bâtiment existant est utilisable, et le signe E que seules la fourniture du moteur de moulin et la formation en gestion seront effectuées.

*7 : Une formation collective sur les foyers en fer est réalisée pour les forgerons dans les villages notés ⓕ (les habitants des autres villages se rendent aux villages notés ⓕ pour la formation). Les participants sont les villageois recommandés par les CGTV des villages concernés.

(2) Observations faites

La coordination des projets réalisée par les comités d'exécution communaux s'est bien déroulée d'une manière générale. Les villages qui souhaitaient la mise en place d'installations à usage collectif n'ont pas insisté avec détermination sur eux-mêmes, mais ont accepté la proposition de médiation objective et approuvé à la fin l'installation collective. Cependant, on a pu observer bien des cas où, même si les villageois avaient donné leur accord, leur volonté restait la même par la suite et ils restaient persuadés que telle installation était vraiment indispensable dans leur village. En particulier, à mesure que les projets avançaient, chaque village avait tendance à souhaiter avec insistance un système de micro-crédit chez lui, si bien qu'on a pu voir des villages (Fakola) qui ont quitté le système collectif pour créer leur propre micro-crédit.

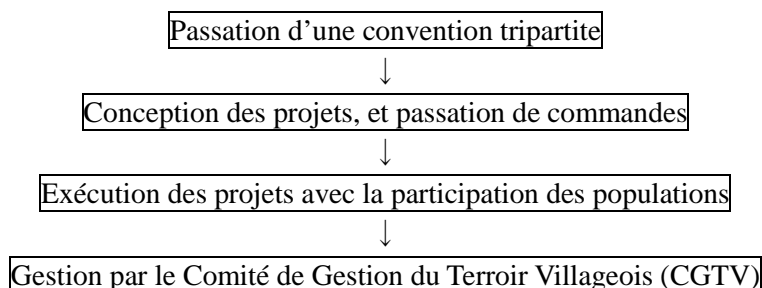
L'équipe d'étude craignait qu'il soit difficile d'assurer des ressources financières suffisantes, au vu de la population des villages et de l'étendue des projets (de telles craintes se font sentir pour un système qui affecte au fonds du micro-crédit les contributions financières des villageois pour les projets), et a décidé que la mise en place d'un système de micro-crédit utilisé collectivement par plusieurs villages était pertinente. Par ailleurs la particularité du micro-crédit est que pour être bien opérationnel, il doit être géré par des responsables villageois ayant acquis un certain niveau en alphabétisation et en comptabilité, si bien qu'il a été estimé nécessaire de sélectionner avec circonspection les villages adéquats. Néanmoins, il existe une aspiration latente pour l'établissement d'un micro-crédit dans son propre village qui est forte, même en dehors du village de Fakola; et s'il s'avérait par la suite que le volume des fonds progresse régulièrement, on présume que les villages qui prendront leur indépendance comme Fakola augmenteront.

5.2.10 Exécution de micro-projets de développement intégré

(1) Marche à suivre et modalités d'exécution

Les projets pilotes (les micro-projets de développement intégré) qui ont été arrêtés selon la procédure décrite plus haut ont été exécutés avec la participation des populations de la manière ci-dessous. La liste récapitulative des projets pilotes réalisés dans chaque villages se trouve dans le Document annexe I-9.

Figure 5-8 Marche à suivre pour l'exécution des micro-projets de développement intégré



① Passation d'une convention tripartite

Après l'adoption du programme des projets pour chacun des villages, une convention tripartite sur l'exécution des projets pilotes (engagements relatifs aux activités des projets) a

été conclue entre la population de chaque village, la mission d'étude et le maire de la commune concernée. Cette convention tripartite a pour but, d'une part, de reconfirmer avec la commune et les villages la responsabilité et les obligations de chacun envers les activités des projets et, d'autre part, de garantir une force coercitive à l'accomplissement de ces devoirs au cas où (et cela se produit parfois sur place) des voix s'élèveraient dans les villages pour remettre en cause les engagements pris. Le contenu des engagements de la convention tripartite mentionne explicitement que la responsabilité de l'exécution des travaux de construction incombe au CGTV, afin que les installations nécessaires soient véritablement mises en oeuvre par les villageois eux-mêmes. Le Tableau 5-12 résume les principales dispositions de ces engagements.

Tableau 5-12 Principales dispositions des conventions tripartites

Rubriques	Dispositions
Prise en charge du village	<ul style="list-style-type: none"> · Précisions relatives à la contribution financière, matérielle ou à la fourniture de main-d'oeuvre à la charge du village pour les activités des projets · La contribution financière est collectée par le bureau de l'équipe d'étude et reversée à l'organisation villageoise à l'issue d'un délai déterminé. Ce fonds reversé doit être utilisé par l'organisation villageoise en tant que fonds pour le système de micro-crédit. · La responsabilité de l'exécution des travaux de construction incombe au CGTV.
Détail de l'aide extérieure	<ul style="list-style-type: none"> · Détail de l'aide extérieure (procédure selon laquelle l'aide est fournie, etc.)
Obligations de la Commune	<ul style="list-style-type: none"> · Le soutien administratif aux activités des projets et le suivi après projets
Gestion et maintenance des installations	<ul style="list-style-type: none"> · L'organisation villageoise (CGTV) est responsable de la bonne maintenance des installations construites et aménagées dans le cadre des projets

② Conception du contenu des projets par village et passation des commandes

Les projets ont été conçus sur la base des plans de conception retenus lors des projets pilotes passés de l'étude de la Phase-1 et en tenant compte des souhaits des villageois recueillis par le CGTV, et ont été commandés (par commissionnement à des prestataires extérieurs). La répartition des tâches entre les parties impliquées dans l'exécution des projets sont précisées dans le Tableau 5-13; il a été fait en sorte de ne confier à des prestataires extérieurs que les projets pour lesquels c'était indispensable. Après commande des projets, les CAP et les prestataires ont expliqué en termes simples aux CGTV la procédure adoptée pour les travaux et les formations. Le Tableau 5-14 donne l'exemple des résultats concrets des commandes passées pour la commune de Sana au cours de la 3^{ème} année de l'Etude. Des exemples de contrats et de termes de référence sont donnés dans les Annexes II du Guide sur le système de soutien aux populations.

Les points dont on a particulièrement tenu compte lors de la passation des commandes sont les suivants.

- La part d'auto-construction des installations par les populations a été élargie autant que possible pour les réalisations physiques ("hard"), dans la perspective de réduire les coûts des projets;

- Les formateurs employés pour les projets non-matériels ("soft") étaient des villageois des villages avancés, dans la perspective de réduire les coûts des projets et pour des effets de formation plus importants.

Tableau 5-13 Répartition des tâches entre les parties impliquées dans l'exécution des projets

Répartition	Fonctions et obligations
Administrations	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination des différents projets avec le plan de développement communal, et coordination avec d'autres organismes d'aide • Envoi de formateurs pour former les villageois dans les domaines où ils détiennent un savoir-faire en matière de vulgarisation technique (formations en reboisement, conservation des sols,...) • Supervision et encadrement des CAP
Populations	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion et surveillance de la participation aux projets (main d'oeuvre, matériaux, contributions financières, coordination des droits pour les terres et les installations) et des projets par le Comité de Gestion du Terroir Villageois • En s'appuyant sur leur propre expérience des projets, les villageois divulguent des informations aux villageois des environs et contribuent à faire prendre conscience du développement dans la communauté locale.
CAP	<ul style="list-style-type: none"> • En tant que facilitateurs, les CAP apporte leur soutien pour renforcer les capacités des populations. • Ils transmettent, divulguent auprès de leurs collègues l'expérience et les capacités qu'ils ont acquises à travers le Projet.
Prestataires extérieurs	<ul style="list-style-type: none"> • Ils portent assistance aux activités des CAP et soutiennent le renforcement des capacités des populations, dans les domaines de vulgarisation techniques où l'administration manque de savoir-faire ou de personnel. • Ils se voient confier des prestations par l'équipe d'étude et se chargent de la construction des installations des populations et des projets de développement.

③ Exécution des projets avec la participation des populations

Conformément aux dispositions de la convention tripartite, les populations ont fourni la main d'oeuvre, les matériaux et les contributions financières sur l'initiative des CGTV et avec la facilitation et la coordination des CAP, et l'exécution des projets s'est déroulé sans heurts dans l'ensemble.

ENCADRÉ : Avantages de l'utilisation des ONG

Il est impossible que le bureau du Projet exécute directement l'ensemble des projets. Au Mali, les ONG et les bureaux conseils (ci-après abrégés en ONG) ont un grand savoir-faire et une riche expérience en matière de développement villageois, d'organisation et de sensibilisation des populations, et l'utilisation des ONG est d'une grande utilité. Cela permet de se compléter mutuellement dans la réalisation des projets qui ne sont pas du domaine de prédilection des organes de l'Etat concernés ni des CAP.

Les points forts des ONG sont les suivants : (1) Les responsables locaux des ONG sont en poste sur le terrain et en contacts réguliers avec les populations locales ; (2) ces ONG ont une grande expérience dans l'exécution participative de projets selon les intentions et par des entretiens avec les communautés locales ; (3) elles peuvent apprêter les personnes compétentes requises et très mobiles.

Par ailleurs, il est important de promouvoir l'utilisation de ces ONG car cela permet aussi de former les ONG locales à travers la mise en oeuvre des projets et contribue de surcroît au dynamisme local.

D'un autre côté, on rencontre aussi des ONG confrontées à des problèmes financiers et économiques, et il faut donc faire une évaluation approfondie de leurs capacités et leur situation financière au moment de les employer.

④ Gestion des projets par les CGTV

Après l'achèvement des différents projets, ceux-ci sont respectivement gérés par les GAS qui s'occupent en réalité du projet, sous la supervision et l'encadrement du CGTV. Les CAP ont poursuivi leur activités de facilitation dans leur formation sur le tas jusqu'à la fin de l'Etude en vue de l'enracinement et d'un plus grand développement des projets.

Tableau 5-14 Détails des projets commandés (Commune de Sana, 3^{ème} année de l'Etude)

Activités	Prestataires	Contenu	Utilisation de la formule de Paysan à Paysan pour les formations	Auto-assistance de la population
Alphabétisation	BEAGGES (consultant) EMAFO (entreprise de construction)	Stages de formation des alphabétiseurs Formation en techniques de construction Construction de classes, et appui en équipements de classe	Les habitants des villages concernés de la Phase-1 deviennent formateurs villageois et donnent les cours. -	Les alphabétiseurs villageois formés ont commencé les cours d'alphabétisation dans chaque village. Dans les villages où existent déjà un centre d'alphabétisation, les habitants ont pris l'initiative des travaux de restauration. Les habitants qui ont suivi la formation en techniques de construction prennent une part active dans la construction des classes.
Création d'un système de micro-crédit (MC)	BEAGGES	Installation de coffres-forts Formation sur l'utilisation du MC	Les habitants des villages concernés de la Phase-1 deviennent formateurs et font la formation de base, puis celle sur l'utilisation du MC dans les villages où un système de MC est établi.	Mise en réserve de fonds de micro-crédit, en dehors de l'affectation des contributions financières.
Aménagement de puits modernes	AQUA SAHEL (entreprise de construction) FORAMAT Mali SARL (entreprise de construction)	Fonçage de puits à grand diamètre Formation sur la gestion et l'entretien; creusement des forages		Apport de main d'oeuvre et cotisation pour les frais de gestion.
Fourniture d'engrais et de semences pour les cultures pluviales	COSADEV (ONG)	Formations sur l'utilisation des engrais, des semences améliorées, et sur la confection du compost	Les habitants des villages concernés de la Phase-1 deviennent formateurs villageois principaux et exécutent la formation.	Les villageois prennent en charge 80% du prix d'achat. Après cette subvention initiale correspondant à 20% du prix d'achat, les populations prennent tout en charge par elles-mêmes.
Maraîchage de petite dimension	COSADEV (ONG)	Formation technique	Les habitants des villages concernés de la Phase-1 deviennent formateurs villageois principaux et exécutent la formation.	A l'exception de la fourniture de la clôture, les villageois ont fourni l'ensemble des matériels et de la main d'oeuvre nécessaires pour l'aménagement du périmètre.
Création de banques de céréales	BEAGGES	Formation sur leur utilisation; Appui en matériaux destinés à la construction du bâtiment	Les habitants des villages concernés de la Phase-1 deviennent formateurs villageois principaux et exécutent la formation.	A l'exception des matériaux de toiture et du ciment, les villageois ont fourni l'ensemble des matériaux et de la main d'oeuvre nécessaires pour la construction.
Construction de parcs de vaccination	EMAFO	Formation techniques de construction et sur l'utilisation des parcs; et construction	-	Apport de main d'oeuvre
Formation pour l'am	COSADEV		Les habitants des villages	

Activités	Prestataires	Contenu	Utilisation de la formule de Paysan à Paysan pour les formations	Auto-assistance de la population
élioration de la productivité du bétail (embouche)		Formation technique	concernés par la présente Etude qui connaissent bien l'embouche ont joué le rôle d'assistant de formation.	
Encadrement pour la construction de poulaillers améliorés	COSADEV	Formation sur l'utilisation des poulaillers; construction des poulaillers	Les habitants des villages concernés par la présente Etude qui connaissent bien la construction en banco et d'utilisation de pulvérisateurs ont rempli le rôle d'assistant de formation.	Apport de main d'oeuvre lors de la construction d'un poulailler (apport d'une partie des matériaux et construction par les villageois) En dehors de l'appui pour la construction d'un poulailler, auto-assistance des habitants
Elaboration de conventions d'utilisation des terres	BEAGGES	Elaboration de la convention d'utilisation des terres et diffusion publique	Valorisation des acquis des populations villageoises des villages de la Phase -1.	Mise en place d'organisations pour les activités dans les villages
Aménagement de pépinières (encadrement sur les techniques de production de plants)	Mise en œuvre conjointe avec les homologues maliens	Formation technique et construction des installations	Les habitants des villages concernés de la Phase-1 deviennent formateurs villageois et exécutent la formation technique.	Les villageois ont assuré la totalité des travaux nécessaires à l'aménagement
Reboisement	Mise en œuvre conjointe avec les homologues maliens	Formation technique	Dito	Les habitants conduisent volontairement les activités après les stages
Conservation des sols	Mise en œuvre conjointe avec les homologues maliens	Formation technique	Dito	Dito
Construction de moulins	EMAFO	Formation sur l'utilisation ; construction des installations	-	A l'exception des fondations, les travaux de construction ont été assurés par les villageois qui ont fourni les matériaux.
Fabrication et diffusion des foyers en terre	COSADEV	Formation technique ; fabrication	Les habitants des villages concernés de la Phase-1 deviennent formateurs villageois et exécutent la formation technique.	L'argile nécessaire pour la fabrication des foyers a été préparée en totalité par les villageois et les villageois formés ont fabriqué des foyers.
Fabrication et diffusion des foyers en fer	COSADEV	Formation technique ; fabrication	Les habitants des villages concernés de la Phase-1 sont formateurs villageois et exécutent la formation technique.	
Fabrication et diffusion des produits artisanaux	COSADEV	Formation technique	-	Les matières premières nécessaires pour les cours ont été fournies par les villageois.

(2) Résultats de l'exécution et observations faites

① Problèmes survenus au cours de la mise en oeuvre des projets

Des exemples représentatifs des problèmes qui se sont produits dans les villages en relation avec l'exécution des projets sont répertoriés dans le Tableau 5-15. Ces problèmes ont été résolus sur les instructions de l'équipe d'étude et par la coordination des CGTV et des CAP.

La majorité des CAP ont conservé une forte motivation même pendant la période de la formation sur le tas qui a suivi le démarrage des projets pilotes. A part pour certains CAP, il n'y a pas eu de gros problèmes dans le contenu de leur facilitation. Une explication détaillée de l'évaluation des activités de facilitation des CAP est donnée ultérieurement dans le point 6.3 Evaluation des CAP, dans le Chapitre 6.

Tableau 5-15 Problèmes apparus pendant l'exécution des projets

Villages où les problèmes sont survenus (période)	Contenu du problème	Causes	Mesures et résultats
Commune de Cinzana : Kondogola, Kondia (février 2005)	Certains villageois réclament au prestataire des indemnités de main d'oeuvre, sans quoi ils ne feront pas le travail.	Sans avoir confirmé avec les villageois la définition de « travaux simples » (main d'oeuvre non qualifiée), le prestataire a versé des indemnités seulement aux villageois qui s'occupaient de la confection du ciment et sur leur demande, si bien qu'un sentiment d'injustice entre les villageois s'est installé.	On a fait connaître autant que possible aux personnes concernées la confirmation que "travaux simples" signifiaient l'ensemble des travaux que les villageois étaient capables de réaliser; la situation s'est calmée en 1 ou 2 jours après l'apparition du problème.
Commune de Cinzana ; Kondogola (février 2005)	Le premier jour de la formation en artisanat, les participants sont très peu nombreux.	Le CAP s'est trompé sur le nombre de participants par cours et avait indiqué au préalable au CGTV qu'il fallait 2 pers. seulement (or, les termes de référence indiquaient « jusqu'à 12 personnes »).	Le CAP a corrigé cette information, et les participants ont augmenté par la suite.
Commune de Boussin; Samabougou Sokola, Sam. Were (janvier 2006)	Les participants de ces 2 villages aux formations organisées dans d'autres villages sont peu nombreux.	Ces 2 villages sont relativement éloignés des autres villages, et les habitants pour qui ces déplacements sont difficiles ne sont pas venus.	La leçon retenue pour l'avenir est de prévoir une formation à part et à proximité des villages qui sont éloignés.
Commune de Boidié; Seguela (février 2006)	Un notable du village voulait décider lui-même l'emplacement du parc de vaccination, ce qui a créé des confusions dans le village	Un villageois se conduit comme un despote dans le village en passant outre les démarches auprès du CGTV.	La mairie de la commune a été consulté, et grâce à son intervention, un accord démocratique a finalement été obtenu et la situation s'est apaisée.
Commune de Sana ; Kerta, Kienkourou (Janvier 2007)	Le nombre d'auditeurs à la formation des alphabétiseurs a été respectivement de 2 et de 0 participants, malgré la taille des villages.	Du côté des villages, on a avancé comme raison le fait "qu'il n'y avait pas beaucoup de candidats bien que la population soit importante, parce qu'ils étaient occupés par d'autres formations ou travaux", mais il en va de même pour les autres villages. On peut penser que la principale cause est qu'il y a déjà dans les villages plusieurs alphabétiseurs, et que la nécessité de formation n'a pas été ressentie.	Comme la participation aux formations est laissée à la libre décision des habitants, il n'y a pas eu de mesures pour forcer leur participation. Par la suite, des personnes sont venues participer de leur plein gré si bien que 2 alphabétiseurs ont été formés pour ces deux villages.
Ensemble de la Commune de Cinzana (Groupe-3) (Janvier 2007)	Dans les formations conduites par les formateurs villageois, il y a eu des cas de retards importants des formateurs et stagiaires par rapport à l'heure prévue et des absences.	A ce moment-là plusieurs formations avaient lieu dans plusieurs villages, et comme certains stages nécessitant le même type d'instructeurs villageois avaient lieu dans la commune de Macina, il y a eu des problèmes d'organisation si bien que des messages sur les changements de programme ne sont pas parvenus aux formateurs ni aux stagiaires.	Le problème a été progressivement résolu par des contacts étroits entre prestataires commissionnés pour les formations, et entre les prestataires et les CAP.

② Situation des prises en charge des populations

Parmi les contributions apportées par les villageois, ceux-ci ont fourni avant le démarrage des travaux de construction 100% des matériaux qui étaient prévus (essentiellement des briques en banco pour la construction des installations) et ce dans chaque village. L'apport de main d'oeuvre a également atteint presque 100% ; néanmoins on a relevé des villages où la fourniture de la main d'oeuvre pour la construction d'installations à usage collectif dans d'autres villages n'a pas été bonne. La cause la plus déterminante de cette situation était la

difficulté ressentie pour se déplacer dans ces autres villages, plutôt qu'une réticence à participer aux constructions collectives.

Les contributions qui ont demandé le plus de temps ont été les contributions financières. Ainsi, il y a eu des villages qui n'avaient toujours pas collecté la totalité des contributions promises deux ans après l'achèvement des projets. Les contributions financières pour les projets pilotes de cette Etude sont reversées dans le coffre-fort du CGTV, et c'est à partir de ce fonds que le micro-crédit fonctionne. Dans ce sens, on ne peut pas dire qu'il s'agit de véritables contributions financières, mais étant donné le terme utilisé, les villageois ont compris qu'il s'agissait d'argent collecté qui ne reviendrait pas. Au fil des années de l'Etude, des informations circulent sur les contributions financières pour les projets pilotes et les populations en comprennent mieux le principe, si bien que la vitesse à laquelle ces contributions sont collectées s'est accélérée.

En outre, il a été plusieurs fois mentionné au cours des réunions des Comités d'exécution communaux que le taux de recouvrement des contributions financières constituait le meilleur indicateur pour mesurer la ferveur des populations à participer et le niveau auquel elles s'étaient acquitté de leurs engagements ; à la suite de cela on a constaté que les CAP rivalisaient peu à peu sur le niveau atteint par le taux des contributions. Selon notre analyse, c'est aussi l'une des raisons pour laquelle la vitesse de collecte des contributions financières s'est accélérée d'année en année.

Tableau 5-16 Situation du recouvrement des contributions financières pour les projets par commune et par année

Nom des communes	Total des contributions à verser, y compris celles de l'engrais (FCFA)	Montant recouvré (FCFA)	Taux de recouvrement
Commune de Cinzana; 1 ^{ère} année de l'Etude	(80% du prix d'achat des engrais) × 12 villages et 5.925.200	2.573.000	43%
Commune de Boidié; 2 ^{ème} année de l'Etude	(80% du prix d'achat des engrais) × 10 villages et 3.550.000	1.882.000	53%
Commune de Boussin; 2 ^{ème} année de l'Etude	(80% du prix d'achat des engrais) × 10 villages et 4.430.000	2.523.500	57%
Commune de Cinzana; 3 ^{ème} année de l'Etude	(80% du prix d'achat des engrais) × 6 villages et 2.640.000	1.945.000	74%
Commune de Sana; 3 ^{ème} année de l'Etude	(80% du prix d'achat des engrais) × 9 villages et 4.025.000	4.179.350	103%

Notes : la mention (80% du prix d'achat des engrais) signifie que le taux de recouvrement de ce tableau a été calculé sans prendre en compte ce montant car il devait être perçu en principe après la prochaine récolte. Le taux de recouvrement de la commune de Sana dépasse les 100% parce que la collecte de la partie des contributions pour l'engrais a déjà commencé.

③ Réduction du coût des projets

Deux méthodes ont été prévues pour réduire les coûts des projets. L'une d'elle consiste à accroître la part d'auto-construction par les populations. Pendant la 3^{ème} année de l'Etude, seules la fourniture des matériaux et des formations techniques en construction et en gestion ont été réalisées et la construction des composantes matérielles a pu être mise en oeuvre par les populations elles-mêmes avec seulement les matériaux fournis. On présume que de cette façon les villageois ont acquis davantage de compétences en maintenance et réparation. L'autre méthode consiste à tirer parti des habitants des villages avancés en les utilisant

comme formateurs. Comparé à l'utilisation de formateurs spécialisés extérieurs (personnel d'un consultant), cela permet d'économiser une grande part des frais de personnel. C'est ainsi qu'au cours de la période de l'Etude, les coûts des projets par village ont été réduits de 15%. Et si l'on compare ces coûts à ceux des projets de la Phase-1, cela représente une réduction de 60% par village. L'équipe d'étude estime que l'on est pratiquement parvenu à des coûts proches de la limite de réduction des coûts pour des micro-projets de développement intégré.

④ Effets de l'utilisation de formateurs villageois (approche de Paysan à Paysan (Farmer to Farmer))

Lors des différentes formations s'adressant aux populations, on a fait en sorte d'utiliser autant que possible la méthode "de Paysan à Paysan". Au cours de la 1^{ère} année de l'Etude, une session de pré-alphabétisation a été effectuée avant la formation des leaders dans 6 villages ne disposant d'aucun alphabétiseur, et les villages où ont été utilisés des formateurs villageois formés pendant les PP de la Phase-1 ont obtenu des résultats qui dépassaient nos prévisions (75% des auditeurs sont devenus des personnes alphabétisées). Les mêmes formateurs ont alors été employés aussi pour former des alphabétiseurs au sein des villages. Là encore, le taux d'alphabétiseurs formés (un peu moins de 80%) s'est avéré plus élevé que celui obtenu lors de la Phase-1 (un peu moins de 60%). Dans cet exemple, des observateurs ont estimé que les formateurs savaient bien choisir le moment des pauses. Les formateurs villageois savent bien détecter l'ambiance qui règne en cours et lorsqu'ils sentent que la motivation des auditeurs baisse, ils prennent une pause pour leur changer les idées ; ils ont ainsi réalisé leurs cours de manière souple, sans être prisonnier du cadre horaire fixe des cours.

Etant eux-mêmes des villageois, ces formateurs ont conduit leurs classes en se basant sur leur bonne compréhension de la mentalité des villageois et de leurs modes de comportement. On peut dire qu'il s'agit d'un bon exemple de l'un des mérites présentés par l'utilisation de la méthode de Paysan à paysan. A partir de la 2^{ème} année, pratiquement toutes les formations ont été confiées à des villageois excellents des villages avancés. Cela n'a pas engendré uniquement des réductions de coûts et des effets de formation plus importants. Les interviews des villageois qui ont acquis des expériences de formateurs ont montré qu'une majorité d'entre eux tiraient des avantages de cette expérience et qu'elle était instructive pour eux, comme le montre leurs réponses: "j'ai moi-même appris beaucoup", "j'ai pu obtenir de nouvelles informations", "mes liens d'amitié se sont étendus", "j'ai pu côtoyer des cultures différentes".

⑤ Performance des villageois et des CGTV

Une fois les constructions et les formations techniques achevées, c'est la « gestion autonome des projets par les populations » qui commence, sous la supervision du CGTV. Après être entré dans cette phase, on observe une expansion des activités initiées par les villageois eux-mêmes (sous la direction du CGTV), comme celles relevées jusque là dans le Tableau 5-17. S'il existe des villages où le développement d'une partie des activités stagne, on peut estimer que dans chaque village, la durabilité du développement est pratiquement acquise. L'évaluation des performances des projets et des CGTV est expliquée par la suite au Chapitre 6.

Tableau 5-17 Activités de développement en expansion initiées par les villageois eux-mêmes

Commune/ Village	Activités de développement en expansion	Situation actuelle	Remarques: coopération et soutien d'autres donateurs
Cinzana/ Commune dans son ensemble	<ul style="list-style-type: none"> • 2006: sur proposition de la mairie, reboisement collectif de 7 ha de terres dénudées près du village de N'gakoro 	<ul style="list-style-type: none"> • Le taux de survie des plants sur les 3 ha reboisés est faible avec 30%. Le reboisement de 4 ha prévu en 2007 s'est déroulé en août (repiquage des plants) 	Approvisionnement en semences de plants d'arbres avec la collaboration de l'ICRAF
Kondia	<ul style="list-style-type: none"> • 2006: construction du bâtiment de la caisse de MC 	<ul style="list-style-type: none"> • En cours d'utilisation 	
N'gakoro	<ul style="list-style-type: none"> • 2007 : fonçage d'un puits maraîcher 	<ul style="list-style-type: none"> • En cours de construction 	
Findla	<ul style="list-style-type: none"> • 2005 : construction d'un bâtiment pour loger le CAP • 2007: début de la construction du bâtiment de la caisse de MC 	<ul style="list-style-type: none"> • Usage très peu fréquent • Les travaux ont été interrompus; bâtiment inachevé 	Dégâts causés par les pluies torrentielles
N'Dinzana	<ul style="list-style-type: none"> • 2004: construction d'un parc de vaccination en banco, en prenant modèle sur un ouvrage de la Phase-1 	<ul style="list-style-type: none"> • En cours d'utilisation 	Exécuté avant le démarrage des projets pilotes
Sonsorobougou	<ul style="list-style-type: none"> • 2007: aménagement d'une piste rurale jusqu'à la route sous la direction du CGTV qui venait juste d'être créé 	<ul style="list-style-type: none"> • En cours d'utilisation 	Exécution en cours, menée en même temps que la plantation d'arbres
Boussin/ Fakola	<ul style="list-style-type: none"> • 2006: fonçage d'un puits maraîcher • La caisse de micro-crédit est devenu indépendante des villages voisins 	<ul style="list-style-type: none"> • En cours d'utilisation • Les activités rencontrent des difficultés 	Fonds en quantité insuffisante, et lacunes en comptabilité
Niamandiana	<ul style="list-style-type: none"> • 2007 : fonçage d'un puits maraîcher 	<ul style="list-style-type: none"> • En cours d'utilisation 	
Biya	<ul style="list-style-type: none"> • 2006 : fonçage d'un puits maraîcher 	<ul style="list-style-type: none"> • En cours d'utilisation 	
Yassalam	<ul style="list-style-type: none"> • 2007: démarrage de la construction d'une école primaire • 2007 : début du fonçage d'1 puits maraîcher 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la construction - Travaux de fonçage interrompus en saison des pluies (pluies torrentielles) 	L'école est construite en partie avec le soutien de personnalités issues du village.
Sounsoukoro	<ul style="list-style-type: none"> • 2007: réfection et aménagement d'un bâtiment existant transformé en centre d'alphabétisation 	<ul style="list-style-type: none"> • En cours d'utilisation 	Au début, les villageois avaient l'intention d'utiliser le bâtiment existant tel quel.
Boidié/ Séguéla	<ul style="list-style-type: none"> • 2007: fonçage de 2 puits maraîchers (parois en béton) 	<ul style="list-style-type: none"> • En cours d'utilisation 	Les femmes qui utilisent le périmètre maraîcher ont contribué pour les frais de ciment.
Mallé	<ul style="list-style-type: none"> • 2006 et 2007: fonçage d'un puits par année sur le site maraîcher • Projet de construction du bâtiment pour la caisse de MC 	<ul style="list-style-type: none"> • Un seul puits en usage, car la paroi du puits creusé en 2007 s'est effondrée • Démarrage des travaux 	Dégâts causés par les pluies torrentielles
Kabalan	<ul style="list-style-type: none"> • 2006 : fonçage d'un puits maraîcher • Projet de construction du bâtiment de la caisse de MC 	<ul style="list-style-type: none"> • Inutilisable car la paroi du puits s'est effondrée. • Démarrage des travaux 	Dégâts causés par les pluies torrentielles
Diarrabougou Siakabougou	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de construction du bâtiment de la caisse de MC 	<ul style="list-style-type: none"> • Démarrage des travaux 	
Sana/ Kalala Bamanan	<ul style="list-style-type: none"> • En 2007, collecte d'une cotisation auprès des UPA pour renforcer les fonds du MC 	<ul style="list-style-type: none"> • La collecte s'est déroulée comme prévu. 	
Zambana	<ul style="list-style-type: none"> • Projet d'aménager une mare, et début de la pisciculture 	<ul style="list-style-type: none"> • En cours d'utilisation 	

5.2.11 Collaboration avec des organisations internationales

La collaboration avec deux organismes internationaux a progressé à travers la réalisation des projets pilotes.

(1) Collaboration avec la GTZ

Le but ultime de la présente Etude est de lutter contre la désertification, c'est-à-dire de conserver les ressources en terres par le biais d'un développement rural durable centré sur les populations. A cet effet, dans la deuxième partie du programme des micro-projets exécuté, c'est-à-dire à l'étape où la vie des populations s'est stabilisée avec la mise en oeuvre du programme d'amélioration des conditions de vie, la stratégie adoptée est de faire réfléchir les populations sur une "utilisation des terres qui permette de conserver les ressources" et qui contient des éléments plus contraignants dans les règles de vie habituelles.

Parmi les villages de la commune de Cinzana où des projets ont été entrepris la 1^{ère} année de l'Etude, il était prévu de promouvoir l'établissement d'une convention d'utilisation des terres pendant la 2^{ème} année dans 2 villages qui n'en avaient pas (une convention d'utilisation des terres a été établie dans les 10 autres villages pendant l'étude de la Phase-1). Dans cette optique, nous sommes entrés en contact avec la GTZ, avec laquelle nous collaborons depuis la Phase-1, et avons appris que la GTZ prévoyait d'établir une convention d'utilisation des terres pour toute la commune de Cinzana dans le cadre du PACT (Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales) qu'elle exécutait actuellement (plus concrètement, elle avait l'intention de sensibiliser les populations en appuyant l'organisation d'ateliers). Nous avons donc tenu plusieurs réunions avec la GTZ, ajusté nos programmes d'exécution mutuels et nous avons collaboré ensemble pour promouvoir l'établissement d'une convention d'utilisation des terres pour toute la commune de Cinzana.

C'est de cette manière qu'une convention a été établie avec la participation de 70 villages sur 72, soit presque tous les villages de la commune de Cinzana, et que les formalités administratives pour sa mise en vigueur ont été remplies. Les effets de cette convention qui sont rapportées jusqu'à présent sont la réglementation des coupes forestières, la baisse de la confection du charbon et des activités de sylviculture communautaires.

(2) Coopération avec l'ICRAF

L'une des collaborations réalisées avec les organisations internationales (donateurs) qui ont une base d'activités dans la région de Ségou est celle qui s'est poursuivie depuis la 2^{ème} année de l'Etude avec l'ICRAF. L'ICRAF multiplie les études concernant les arbres effectivement exploitables par les habitants de cette région (arbres à multiples usages comme l'*Acacia senegal* et le *Zizyphus* ; utilisation des jeunes feuilles et des bougeons des plants de baobab) et a obtenu des résultats dans ses essais en milieu réel. Cependant, son système de vulgarisation présentant des faiblesses, l'ICRAF a reconnu que la diffusion de ces techniques auprès des populations était insuffisante.

Lors de la 2^{ème} année de l'Etude, l'ICRAF a dépêché à titre gratuit des formateurs techniques dans les villages objets de l'Etude pour la vulgarisation des techniques de l'ICRAF auprès des populations, et réalisé des formations notamment sur les méthodes de culture de l'*Acacia*

senegal, un arbre recommandé pour les reboisements par l'ICRAF et la DRCN.

Au cours de la 3^{ème} année de l'Etude, sur la base des résultats de la formation de l'an passé, l'ICRAF a fourni gratuitement des semences d'*Acacia senegal* et de Bagani (pourghère, *Jatropha curcas*) aux pépinières des villages objets des PP dans la Commune de Cinzana. De plus, avec la collaboration de la mairie de Cinzana, un programme de reboisement d'*Acacia senegal* a été exécuté sur des terres dégradées de la commune (terres dénudées du village de N'Gakoro) avec la participation des habitants. Des plants de qualité ont été produits dans les pépinières villageoises, et le repiquage a commencé en août 2006. Cette activité de reboisement est également réalisée dans le cadre des activités de reboisement communautaires à la suite de l'adoption de la convention d'utilisation des terres dans toute la commune de Cinzana, et qui a été réalisée avec la coopération de la GTZ.



< Vue d'ensemble du site de reboisement >

< Au centre, le maire de Cinzana participant au repiquage des plants >

Les reboisements ont couvert plus de 3 hectares. Cependant, même si les plants ont été arrosés dans une certaine mesure par la suite, leur protection contre les dégâts dus au bétail et la fréquence des arrosages n'ont pas été suffisants (la source d'eau la plus proche est une mare située à 1 km, mais elle tarit en janvier), et l'on a estimé à vue d'oeil que le taux de survie des plants repiqués était de 30% en février 2007 et de 25% en septembre. La taille des plants n'est que de 15 cm en moyenne, et il est douteux qu'ils puissent survivre jusqu'à la prochaine saison des pluies. Un tel exemple a permis de se rendre compte des difficultés de la sylviculture communautaire.



< Situation du site de reboisement 6 mois après le repiquage des plants. Les plants survivants sont petits et semblent peu vivaces. >

C'est dans ces conditions que les activités de sylviculture communautaire se sont poursuivies aussi en 2007, et qu'un nouveau terrain de 4 ha environ (terres en friche avec des broussailles), situé à proximité du site de l'année précédente, a été reboisé en plants de Bagani.



<Plants de Bagani (*Jatropha*) nouvellement repiqués>

5.3 Suivi du Projet

Le suivi de l'ensemble des projets pilotes a été effectué selon les méthodes mentionnées dans le Tableau 5-18. Les points qui ont fait l'objet d'un suivi particulier sont : (1) l'expansion et la pérennisation des projets par les CGTV (performances des micro-projets de développement intégré et des CGTV); (2) la possibilité de former les CAP en tant que facilitateurs (performances des CAP); (3) les capacités en coordination et encadrement de l'administration locale (performances des communes).

Tableau 5-18 Méthodes de suivi et d'évaluation pour chaque tâche de l'Etude

Thème de travail	Thème du suivi - évaluation	Points importants du suivi - évaluation	Résumé du suivi et de l'évaluation
Fonctionnement du comité d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> @ Présence aux réunions ordinaires du comité @ Qualité des débats aux réunions et pertinence du contenu des accords après concertation 	<ul style="list-style-type: none"> @ Quelles sont les personnes qui devraient participer au comité ? @ Quels sont les sujets à débattre au sein du comité ? @ Quelle est la meilleure façon de faire progresser les débats? 	<ul style="list-style-type: none"> @ Les représentants des organisations concernées ont participé à pratiquement à toutes les réunions. @ Le comité a discuté des arrangements pour l'avancement des projets pilotes et a pris les décisions nécessaires en la matière. @ La mission d'étude intervient moins souvent ; l'administration locale prend aussi l'initiative de décider de l'ordre du jour et du programme.
Organisation du stage de renforcement des capacités (formation des CAP)	<ul style="list-style-type: none"> @ Pertinence du matériel pédagogique, du programme et des méthodes de formation @ Niveau de compréhension du contenu du stage et niveau d'amélioration des connaissances des CAP 	<ul style="list-style-type: none"> @ Identification des parties problématiques et de celles qui sont très efficaces dans la formation 	<ul style="list-style-type: none"> @ Les résultats ont pratiquement été tels qu'attendus. @ Les effets de la formation en matière de comptabilité et d'organisation sont faibles. @ Les CAP mettent du temps à comprendre les thèmes enseignés dont ils ont peu d'expérience professionnelle.
Aménagement des outils de vulgarisation	<ul style="list-style-type: none"> @ Fréquence d'utilisation des outils et facilité d'utilisation de ces outils 		<ul style="list-style-type: none"> @ Peu d'utilisateurs ont exprimé un avis ou une proposition d'amélioration.
Mise en oeuvre de l'étude MARP/PRA	<ul style="list-style-type: none"> @ Niveau d'application des acquis de la formation dans la pratique, et validité de ces acquis @ Durée de l'étude MARP et degré de fatigue des enquêteurs et enquêtés @ Pertinence de la méthode MARP 	<ul style="list-style-type: none"> @ Les groupes de femmes peuvent-elles s'exprimer et donner librement leur avis aux instructeurs de formation (vu que la majorité des vulgarisateurs de la région de Ségou sont des hommes) ? @ Est-il possible de simplifier la méthode MARP en jugeant d'après la situation sur le terrain (qualité et nombre d'instructeurs) ? 	<ul style="list-style-type: none"> @ Les femmes ne se sont pas suffisamment exprimées (il leur faut plus de temps pour s'ouvrir et exprimer leur avis). @ Bien qu'il soit possible de simplifier l'étude MARP/PRA, il faut compter de toute façon 6 jours par village. @ Difficulté d'exécuter la MARP sans la participation d'une ONG (impossible avec les CAP seulement)
	<ul style="list-style-type: none"> @ Efficacité de l'encadrement des stagiaires par l'ONG dans la formation sur le tas 		
	<ul style="list-style-type: none"> @ Niveau d'application, par les CAP, des des acquis de la formation dans la pratique et validité de ces acquis @ Performance organisationnelle des habitants @ Pertinence du soutien apporté aux habitants au cours de l'élaboration de la proposition de plan @ Efficacité de l'encadrement des stagiaires par l'ONG dans la formation sur le tas 	<ul style="list-style-type: none"> @ Pertinence de la répartition des tâches entre les CAP et les ONG @ La proposition de plan est-elle réellement issue d'une initiative des habitants? 	
Soutien à la mise en place du CGTV et élaboration d'une proposition de plan d'activités avec la participation des habitants			<ul style="list-style-type: none"> @ Chaque village s'est rapidement organisé et pratiquement sans problème @ Toutefois, au lieu de bien réfléchir à la nécessité de mettre en place une structure et de s'organiser, les villageois conçoivent encore fortement l'organisation comme un réceptacle des projets. @ Les habitants étaient motivés pour établir le plan des activités et ont proposé ainsi d'eux-mêmes l'utilisation commune de certaines installations. @ Cependant, l'identification des problèmes dans la MARP et leur mise en relation avec le plan des activités est insuffisante. @ Les instructions données par les ONG ont été pertinentes, mais certains CAP ont montré une tendance à attendre les instructions.
Formation des leaders des villageois	<ul style="list-style-type: none"> @ Niveau de compréhension du contenu du stage par les villageois @ Niveau de visibilité des effets du stage @ Pertinence des conseils des instructeurs pour le renforcement des organisations 	<ul style="list-style-type: none"> @ Quelle partie de la formation peut être assurée par l'administration ? @ Quelles ont été les parties efficaces dans la facilitation et du transfert de savoir de villageois à villageois? 	<ul style="list-style-type: none"> @ Le niveau de motivation et de compréhension des habitants était élevé. @ Les agents de l'administration devraient se charger des formations techniques que les « habitants des villages avancés » ne peuvent assurer. @ D'une manière générale, le transfert de savoir entre villageois testé au cours de la première année est en grande partie très efficace (les villageois

Thème de travail	Thème du suivi - évaluation	Points importants du suivi - évaluation	Résumé du suivi et de l'évaluation
	@ Efficacité de la facilitation et du transfert de technologie entre villageois		qui connaissent mieux les conditions locales sont de bons formateurs).
Présentation du menu des projets et des conditions aux villages, et demande de projets de la part des villages	@ Niveau de participation des services administratifs dans le processus de décision du menu et des conditions des projets @ Qualité des discussions dans les villages jusqu'à la décision des projets faisant l'objet de la demande @ Pertinence des conseils des stagiaires lors des discussions dans les villages	@ Chaque structure participe-t-elle et fonctionne-t-elle suffisamment lors des discussions dans les comités d'exécution ? @ La liberté d'opinion des habitants et la démocratie sont-elles respectées dans le processus de décision des projets sollicités ?	@ Les conseils des CAP sur l'emplacement des installations à usage collectif ont été assez pertinents. @ Toutefois, certains CAP n'ont fait que transmettre les avis des habitants à la mission d'étude. @ La liberté d'opinion des habitants et la démocratie sont respectées dans une certaine mesure.
Décision sur le programme des projets pilotes	@ Niveau de participation des services homologues et des communes	@ Est-il possible d'élaborer des projets qui ne soient pas inutiles et en respectant l'équité entre villages et entre communes?	@ Des agents communaux sont intervenus dans les arrangements relatifs à la décision du programme des projets (les villages où seront placés des parcs de vaccination et des moulins).
Conception des installations des projets, et passation de leur commande	@ Niveau de participation des services homologues @ Recensement par les CAP des avis des habitants et prise en compte de ces avis dans la conception @ Exactitude et efficacité des formalités de commande	@ Est-il possible de concevoir et passer commande des installations en passant principalement par les agents de la DRA et les CAP ?	@ le niveau de compréhension des Termes de référence par les homologues et les CAP a progressé. @ Cependant, la conception des projets progresse encore sur l'initiative de la mission d'étude.
Réalisation des projets et poursuite des activités par les populations	@ Pertinence des conseils des habitants au cours des activités des projets @ Développement et amélioration des projets à l'initiative des habitants @ Niveau de visibilité des effets des projets @ Efficacité de la facilitation et du transfert de savoir entre villageois	@ Comment les villageois trouvent les fonds et s'approvisionnent en matériel pour le développement ou l'amélioration des projets à leur initiative ? @ Jusqu'à quel point est-il possible de réduire les aides matérielles extérieures ? @ Quels ont été les parties efficaces dans la facilitation et le transfert de savoir entre villageois?	@ Les villageois sont très motivés et tout à fait prêts à prendre les coûts et autres en charge. @ Extension des travaux de construction par les villageois eux-mêmes, notamment de salles d'alphabétisation et de banques de céréales @ L'effet du transfert de savoir technique entre villageois a été important. @ Les formateurs villageois jouent bien leur rôle. En particulier, lorsqu'ils vont donner des cours dans des villages où ils passent aussi la nuit, des causeries sur les projets pilotes s'organisent naturellement après le dîner.
Appréciation des effets de diffusion des projets	@ Retombées indirectes observées à l'intérieur et à l'extérieur de la zone des projets pilotes	@ Cerner le processus d'apparition des retombées indirectes	@ Influence positive dans 30% et plus des villages environnants
Evaluation finale de l'Etude	(Analyse globale du suivi et de l'évaluation ci-dessus)	@ Les capacités de l'administration (y compris les CAP) se sont-elles renforcées? @ Les méthodes de développement rural testées ont-elles été pertinentes? @ Le système de soutien aux populations testé a-t-il fonctionné de manière appropriée ?	@ 80% des CAP formés sont aptes à être facilitateur. @ La majorité des villages objets des PP poursuivent les activités des projets avec le CGTV. @ Les administrations remplissent leurs activités de soutien mais une partie d'entre elles ne cernent pas suffisamment bien la situation dans les villages.

5.3.1 Suivi des micro-projets de développement intégré

(1) Suivi de chaque composant

Des indicateurs d'évaluation, répertoriés dans le Tableau 5-19 ont été établis pour chaque composant qui constitue les micro-projets de développement intégré, et des données ont été recueillies périodiquement (tous les 6 mois après avoir placé les projets achevés sous le contrôle des CGTV). Les résultats évalués sur la base des données recueillies sont décrits dans le chapitre suivant. Les tableaux récapitulatifs de suivi de chaque projet sont classés dans le Document annexe I-10.

Tableau 5-19 Indicateurs d'évaluation par composant de projets

Composant de projets		Contenu des projets	Indicateurs d'évaluation	Critères d'évaluation					
				1	2	3	4	5	
Renforcer les capacités des populations à gérer les projets	Amélioration des capacités en alphabétisation	Construction de centres d'alphabétisation; formation des alphabétiseurs	Taux d'augmentation des néo alphabétisés (Groupe-1, Groupe-2)	Augmentation par rapport à l'étude de base :	Moins de 50%	50% ~	100% ~	250% ~	750% ~
			Taux de participation (Groupe-3)	% de la population:	Moins de 5%	5% ~	10% ~	20% ~	30% ~
	Mise en place d'un système de micro-crédit	Soutien à la mise en place d'une banque villageoise ; assistance pour la fourniture d'un coffre-fort	Montant total des fonds	FCFA	Moins de 1 million	1 million ~	3 millions ~	4 millions ~	5 millions ~
Satisfaire les besoins humains élémentaires	Aménagement de puits moderne	Assistance pour aménager des puits à grand diamètre en ciment et des forages	Situation (qualitative) de leur utilisation et gestion		Très mauvaise	Mauvaise	Passable	Bonne	Très bonne
Stabiliser les revenus des paysans	Fourniture engrais et semences pour les cultures pluviales	Aide à l'investissement initial pour introduire les engrais et les semences améliorées	Rendement unitaire du mil	(kg/ha)	Moins de 400	400 ~	800 ~	1200 ~	1500 ~
	Maraîchage de petite dimension	Aide pour les ressources en eau et la construction de la clôture du site maraîcher	Taux d'utilisation du site maraîcher	% de la surface aménagée:	Moins de 30%	30% ~	50% ~	70% ~	90% ~
	Construction de banques de céréales	Aide pour construire les BC et pour le stock initial	Quantité stockée/UPA	(kg)	Moins de 25	25 ~	50 ~	75 ~	100 ~
	Construction de poulaillers améliorés	Aide pour la construction des poulaillers améliorés	Nbre de volailles élevées/ UPA	(sujets)	Moins de 10	10~	20 ~	50 ~	100 ~
	Embouche animale	Aide à la confection de suppléments alimentaires pour l'embouche ovine	Nbre de bêtes embouchées par an/ UPA	(têtes de bétail)	Moins de 2	2~	3~	4~	5 ~
	Construction parc de vaccination	Aide pour la construction des parcs de vaccination	Taux de vaccination du bétail	(%)	Moins de 20%	20% ~	40% ~	60% ~	90% ~
Gestion des ressources naturelles	Aménagement de mini-pépinières	Aide pour l'aménagement des pépinières	Nbre de plants produits par an	(plants)	Moins de 50	50 ~	100 ~	400 ~	800 ~
	Reboisement	(formation seulement)	Nbre de plants reboisés par an	(plants)	Moins de 50	50 ~	100 ~	400 ~	800 ~
	Conservation des sols	Assistance en matériaux pour les actions de conservation des sols	Situation (qualitative) des actions de conservation		Aucune action	Presque aucune action	Situation passable	Dynamique	Très dynamique
	Convention sur les règles d'utilisation des terres	Promotion des discussions entre villageois	Somme (a) + (b) de la situation de l'application de la convention et du nbre de participants aux discussions	Convention (a)	Aucune application	Application faite	-	-	-
			Nbre participants (b)	Peu (0,5)	Moins de 20 (1,0)	20 ~ (1,5)	30 ~ (2,0)	40 ~ (2,5)	
Alléger la charge de travail des femmes	Construction de moulins	Aide pour la construction des moulins et l'introduction de l'équipement (moteur)	Nbre d'utilisateurs annuels	(personnes)	Moins de 500	500 ~	2000 ~	2500 ~	3000 ~

	Fabrication et diffusion des foyers améliorés	Aide en matériaux de fabrication	Taux de diffusion foyers en fer	(%)	Moins de 10%	10% ~	35% ~	70% ~	90% ~
			Taux de diffusion foyers en terre	(%)	Moins de 30%	30% ~	50% ~	70% ~	90% ~
	Fabrication et diffusion artisanat	Aide en matériaux de fabrication	Taux de participation aux activités	(%)	Moins de 10%	10% ~	30% ~	50% ~	70% ~
	Formation amélioration des cond. de vie	Formation pour améliorer les conditions de vie	Situation (qualitative) de la salubrité dans le village (balayage)		Balayage tous les jours	Balayage fréquent	normal (1 fois/semaine)	Balayage peu fréquent	Aucun balayage

(2) Suivi des CGTV

Au cours de la dernière année de l'Etude (4ème année), une enquête sous forme d'interviews a été conduite auprès de la population de l'ensemble des villages, y compris ceux de la Phase-1, et portant sur le contenu ci-dessous (le contenu détaillé des questions ainsi qu'un exemple d'enquête réalisée sont consignés dans le Document annexe I-11); les performances des CGTV ont été évaluées selon les critères d'évaluation du Tableau 5-20. Les résultats de l'évaluation sont décrits dans le chapitre suivant.

< Points importants des interviews >

- ✓ Situation des activités des CGTV (situation de la gestion financière, autres)
- ✓ Changements observés dans les villages (agriculture, conditions de vie, ressources naturelles, revenus, coutumes, modes de prise de décision, statut des femmes, etc.)
- ✓ Evolution des PP (projets poursuivis ou non, projets en auto-expansion et initiés selon les villageois, etc.)
- ✓ Processus de résolution des problèmes survenus après le démarrage des PP
- ✓ Perspectives de développement dans l'avenir selon le CGTV
- ✓ Situation des activités des CAP responsables des villages, et évaluation

Tableau 5-20 Critères d'évaluation des CGTV

Aspects évalués	3 points d'évaluation	2 points	1 point
Projets en expansion ou exécutés sur des initiatives apportées par les villageois	Trois projets ou plus sont exécutés sur une plus grande échelle ou sur des initiatives	Deux projets ou moins	Rien en particulier
Adéquation de la coordination et l'encadrement pour les problèmes survenant entre villageois ou dans les projets.	Les projets sont exécutés sans problèmes sous le contrôle des GAS.	Les projets sont exécutés bien que la responsabilité de leur gestion ne soit pas claire.	Une partie des projets sont interrompus, et on ne cerne pas bien leur situation
Le CGTV a une vision des orientations futures du développement	Une telle vision existe, et des projets sont en cours de discussions.	Une vision existe mais il n'y a pas encore de planification.	Il y a seulement une liste de projets.
La gestion des fonds est adéquate.	Un rapport est fait de la situation des fonds, qui est consignée dans un registre.	Un rapport est fait de la situation des fonds.	Aucun rapport de la situation n'est fait à la population.
Situation de la collecte des contributions	Toutes les contributions sont collectées en moins d'1 an, sauf celle des engrais et des semences améliorées.	80% des contributions sont collectées en moins d'1 an.	Moins de 80% des contributions sont collectées en moins d'1 an.

(3) Etude sur le renforcement des capacités en alphabétisation des villageois

Conscients que le niveau d'alphabétisation des villageois et les performances de l'ensemble des projets sont intimement liés, et qu'il s'agit d'une condition requise pour la bonne gestion des projets, une étude sur les progrès des aptitudes en alphabétisation a été réalisée indépendamment de l'étude pour la collecte périodique des données des indicateurs d'évaluation. Entre les mois de juillet et d'août 2007, les habitants de chaque village ont participé aussi nombreux que possible au test d'aptitude en alphabétisation, qui est établi par le Ministère de l'Education de base du Mali, et les progrès faits en alphabétisation ont été mesurés à partir des données sur la situation initiale. Les résultats obtenus sont expliqués dans le chapitre suivant.

(4) Suivi des effets de diffusion dans les villages environnants

Une enquête a été menée dans 94 villages situés dans les environs des 47 villages ayant fait l'objet des PP, qui portait sur l'impact des projets pilotes. Les résultats de l'évaluation faite sur la base de ces enquêtes sont décrits dans le chapitre suivant.

5.3.2 Suivi des CAP

Les modalités de suivi et d'évaluation des CAP pendant la formation pour le renforcement de leurs capacités ont déjà été expliquées au point 5.2.4. Quant à l'évaluation des CAP après le démarrage de leur formation sur le tas, elle a été faite par l'équipe d'étude et la partie administrative (principalement les homologues), selon une notation échelonnée sur 5 points pour chaque CAP, et qui portait sur 4 aspects: ① comportement avec les villageois, ② capacité de communication, ③ capacité de résoudre les problèmes et de coordination, ④ capacité en vulgarisation technique. Un cinquième élément a été rajouté pour l'évaluation finale: ⑤ la performance des projets dans le village dont les CAP sont responsables. De plus, les CAP font leur auto-évaluation environ 6 mois après le début de la formation sur le tas, selon le formulaire d'enquête montré dans le Document annexe I-12. L'évaluation obtenue sur la base de ces résultats est expliquée dans le chapitre suivant.

5.3.3 Suivi de l'administration locale

Un suivi des réunions périodiques des comités d'exécution communaux a été effectué et une enquête a également été menée auprès des mairies au cours de la quatrième et dernière année de l'Etude, et les capacités de coordination et d'encadrement de l'administration locale ont été évaluées selon les critères d'évaluation du Tableau 5-21. Les résultats sont commentés dans le chapitre suivant.

Tableau 5-21 Critères d'évaluation des communes

Aspects évalués	3 points	2 points	1 point
1 Fréquence des réunions du comité d'exécution	Réunions régulières 2 fois par mois ou plus	Réunions régulières tenues 1 fois par mois	Réunions irrégulières
2 Fréquence des visites du personnel de la mairie dans les villages	Visites régulières 1 fois par mois ou plus	Visites moins d'1 fois par mois	Pas de visites
3 Perception du rôle du comité d'exécution	On y fait une réflexion constructive tournée vers le développement futur	Existe dans le but de faire le suivi des projets	Le comité est là uniquement pour l'Etude
4 Fonds propres pour la tenue des réunions du comité d'exécution	La mairie assure elle-même des ressources financières.	La mairie espère un autre soutien de l'extérieur	Aucune ressource financière propre
5 Collaboration avec d'autres donateurs et coordination des activités avec eux	Bonne collaboration; il y a une coordination des activités	Une collaboration existe, mais pas de coordination des activités	Pas de collaboration

Chapitre 6 Evaluation du Projet

6.1 Evaluation de la situation initiale

L'étude de la Phase-1 a permis de mettre en évidence trois facteurs qui exerçaient une influence prépondérante sur les performances des projets : le niveau d'éducation de base des populations, les capacités des leaders villageois, et les capacités des facilitateurs. Pour les deux premiers, le niveau d'éducation de base des populations et les capacités des leaders villageois, la situation de base (initiale) avant le démarrage des projets montrait des écarts assez importants entre les villages, et l'on prévoyait que cela aurait aussi des répercussions sur les performances des projets pilotes de la présente Etude. Le Tableau 6-1 présente la situation de base dans chaque village afin d'analyser les relations entre les rubriques d'évaluation du Projet, décrites plus loin dans le point 6.2, et ces deux facteurs dont on présume l'influence.

De plus, du fait que l'Etude effectue une évaluation des facilitateurs pour bien s'assurer de la "possibilité de former des agents de l'administration en tant que facilitateurs", le même Tableau mentionne également "l'existence de personnes influentes qui se comportent en despotes", qui exerce une influence, estime-t-on, sur l'évaluation des facilitateurs (au cours des expériences passées, l'équipe d'étude a appris qu'en présence de telles personnes dans un village, la facilitation se heurte, directement ou non, à de multiples obstacles ; cette information est donc utile pour les facilitateurs). Enfin, la dernière ligne du Tableau a indiqué la corrélation avec l'évaluation des performances des PP (positive, négative, avec des valeurs d'intensité). Cette corrélation est commentée dans les sections suivantes.

Tableau 6-1 Evaluation de la situation de base (initiale) des villages

Année / Commune	Nom des villages	Conditions naturelles		Conditions socio-économiques					Conditions d'apport de projets	Autres	Evaluation projets pilotes
		Niveau eau souterraine	Eaux de surface (distance en km)	Population	Capacité en alphabétisation	Educato n de base	Présence de leaders capables	Accès aux marchés importants	Facilitateu r capable	Présence de leader despote	
2004 / Cinzana Commune	Diambougou	30m	éloigné	261	×	×	○	△			○
	Kondia	30m	éloigné	1150	△	○	○	×	○		○
	Kondiabougou	30m	éloigné	170	×	△		×			△
	Bougoukourala	30m	éloigné	406	△	×		×			△
	N'gakoro	25m	éloigné	1827	×	○		×			△
	Sirango	30m	éloigné	339	×	×		×			×
	Tianwere	30m	éloigné	286	×	×		×			×
	N'golobougou	30m	éloigné	347	○	△		×		▲	△
	Batarawere	30m	éloigné	199	×	×		×			△
	Findla	30m	éloigné	288	×	×	○	×			○
	Kondogola	25m	éloigné	1788	△	○	○	○			○
Cinzana village	25m	éloigné	824	×	○	○	○			△	
Moyenne	± 30m	éloigné	657	△	△	○	△			○	
2005 / Boidie Commune	Boidie were	10m	éloigné	124	△	△	○	×			○
	Diarrabougou	8m	1.5km	522	×	×		×	○		△
	Djidabougou	8m	1km	680	△	×	○	×			○
	Kabalan	10m	éloigné	550	△	△		×			○
	Kamba	10m	éloigné	1712	×	○	○	×			×
	Malle	12m	éloigné	842	×	○	○	×	○		○
	Siakabougou	12m	éloigné	311	△	△		×			△
	Wintinguibougou	10m	éloigné	216	×	×	○	×	○		○
	Seguela	6m	200m	1117	○	○		○		●	×
Dlengo	6m	200m	626	×	○	○	○			△	
Moyenne	9m	proche	670	△	○	○	△			○	
2005 / Boussin Commune	Samabougou S	28	éloigné	709	△	×		×			×
	Samabougou-W	29	éloigné	486	×	×		×			×
	Timini	27	éloigné	310	○	×		×			×
	Biya	30	éloigné	923	×	×		×			×
	Dadembougou	30	éloigné	434	×	×	○	×			△
	Niamadiana	27	éloigné	278	×	×		×			△
	Ouladiambougou	29	éloigné	423	△	×		×			×
	Yassalam	29	éloigné	551	×	×		×			×
	Fakola	27	éloigné	463	△	×		△		▲	×
Sounsounkoro	27	éloigné	359	△	×		×			×	
Moyenne	28m	éloigné	494	△	×	×	×			×	
2006 / Cinzana Commune	Ouendja	35m	éloigné	376	○	△		△			×
	N'Dinzana	30m	éloigné	828	△	×		×			△
	Falema	35m	éloigné	341	△	×		△			×
	Diakoro	30m	éloigné	341	△	×		×			×
	Fobougou	30m	éloigné	493	△	×	○	×			△
	Sonsorobougou	35m	éloigné	757	×	×	○	△			△
Moyenne	30m+	éloigné	523	○	×	×	△			△	
2006 / Sana Commune	Kienkourou	20m	éloigné	910	△	△		×			△
	Koungodiani	20m	éloigné	668	△	△		×			×
	Kokambougou	19m	éloigné	623	△	△		×			△
	Kerta	20m	éloigné	1611	△	○		×			×
	Kalala Bamanan	19m	éloigné	375	△	△		×			○
	Soun Bamanan	18m	éloigné	2268	△	○	○	×			△
	Soun Marka	18m	éloigné	1845	△	○		×			×
	Kien	22m	éloigné	198	△	×		×			△
Zambana	24m	éloigné	598	×	△	○	×			△	
Moyenne	± 20m	éloigné	1,011	○	○	×	×			△	
Corrélation avec l'évaluation PP	Cor. positive+ Corr. negative—	Faible+	Aucune	Aucune	Faible+	+	Forte+	Aucune	Forte+	—	

6.2 Evaluation des micro-projets de développement intégré

6.2.1 Performances des projets

Les résultats estimés selon les indicateurs recueillis pour chaque projet des composants qui forment les micro-projets de développement intégré sont indiqués dans le Tableau 6-2. Il s'agit d'une évaluation établie d'après des indicateurs d'évaluation d'impact ; le processus (évaluation qualitative) qui a produit ces résultats n'est pas répercuté en valeurs numériques. Cependant, pour les projets des composants que l'on peut voir dans la colonne « activités en expansion initiées par les populations » du Tableau 5-17 (alinéa ④ du point 5.2.11), les valeurs évaluées d'après les indicateurs ont été majorées d'un demi-point (0,5).

Les résultats d'évaluation des projets par village montrent que l'évaluation est relativement élevée pour les villages de la commune de Boidié et faible pour ceux de la commune de Boussin. Les village du Groupe-1 de Cinzana occupent une position intermédiaire (le soutien apporté par les facilitateurs aux villages du Groupe-1 de Cinzana a duré plus longtemps que pour les autres communes; il faut donc en tenir compte et rabattre un peu les notes d'évaluation). Quant aux villages du Groupe-3 des communes de Sana et de Cinzana, on ne peut les comparer purement et simplement aux autres communes dans la mesure où la construction des installations par les populations a pris fin en mars dernier, que les CGTV commencent juste à fonctionner et que le soutien des facilitateurs a été court également.

La faible évaluation de la commune de Boussin s'explique notamment par une facilitation moins fréquente de la part des CAP car ceux-ci habitent loin des villages dont ils ont la charge. A cela s'ajoute d'autres facteurs comme un faible taux d'alphabétisation, le fait que le niveau en alphabétisation n'a presque pas été relevé après le démarrage des projets et que l'encadrement et la coordination assurés par la mairie de la commune n'étaient pas satisfaisants. Néanmoins, on s'aperçoit que, dans l'ensemble, la majorité des projets se poursuivent dans la totalité des 47 villages, et l'on peut estimer que les méthodes adoptées dans les PP se sont avérées pleinement efficaces.

Pour les villages où les performances des projets ont reçu une bonne évaluation, les observations que l'on peut faire en général sont les suivantes.

① Villages où l'on trouve de bons leaders (corrélation forte avec l'évaluation)

L'évaluation est particulièrement bonne dans les villages dont les membres du CGTV (leaders) ont de bonnes compétences dans plusieurs domaines (exemples de Kondogola, Kondia, Mallé, Sonsorobougou). On ne rencontre pas d'exception.

② Villages bénéficiant de bons facilitateurs (corrélation assez forte)

(Exemple: Kondia, Diambougou, Wintinguibougou); on peut citer comme exception le village de Sonsorobougou.

③ Les performances des activités de micro-crédit sont reliées avec les bonnes ou moins bonnes performances de l'ensemble des autres projets (corrélation assez forte)

Tableau 6-2 Evaluation des performances des projets par village

Composants de projets		Renforcement capacités populations		BHN *	Stabilisation des revenus agricoles (relèvement de la productivité agro-sylvo-pastorale)							Gestion des ressources naturelles				Allègement du travail des femmes				Note glo- bale par village**	
		Renforcement capacités en alphabétisation	Système de micro-crédit		Aménagement de puits modernes	Fournitures d'engrais et de semences	Marottage de petite dimension	Banques de céréales	Poulaillers améliorés	Embouche ovine	Parcs de vaccination	Mini-pépinières	Reboisement	Conservation des sols	Etablissement de convention d'utilisation des terres	Moulins	Foyers améliorés (en fer)	Foyers améliorés (en terre)	Artisanat		Formation amélioration des conditions de vie
Année / Commune	Nom villages																				
2004 / Cinzana Commune	Diambougou	3		4	3	4	4	3	3	5	5	2	3	3,5		3	4	4	4	72	
	Kondia	2	5	3	3	4	5	3	2	5	1	5	3	2,5	5	3	5	3	4	71	
	Kondiabougou	4		3	4	4	5	3	1	5	1	4	2	2,5		4	5	4	3	68	
	Bougoukourala	1		4	2	4	1	2	3	5	5	3	2	3		3	5	2	3	60	
	N'gakoro	1	3	3	3	4,5	5	3	4	5	5	3	2	4	3	2	5	2	3	67	
	Sirango	3	2		3	4	1	3	1	5	4	2	3	3		3	5	3	2	59	
	Tianwere	3		3	2	4	2	2	1	5	3	3	2	2,5		3	4	2	4	57	
	N'golobougou	1		4	2	3	5	2	5	4	3	1	3	3		5	5	4	3	66	
	Batarawere	3		4	3	4	3	1	1	5	3	1	2	3		3	5	4	3	60	
	Findla	3	4,5	4	3	4	5	2	3	5	4	3	2	3		3	3	4	4	70	
	Kondogola	1		4	3	4		2	3	3	5	2	4	4	4,5		5	5	2	4	71
	Cinzana village	3		3	3			3	4	5	1	4	2	4	5	3	5	2	4	68	
	Moyenne	2,33	3,63	3,55	2,83	3,95	3,60	2,50	2,58	4,92	3,08	2,92	2,50	3,21	4,33	3,33	4,67	3,00	3,42	66	
2005 / Boïdie Commune	Boïdie were	3		4	3	4	5	2	4	5	3	3	2	3		5	5	4	3	73	
	Diarrabougou	3	4,5	4	2	1	4	3	2	5	3	3	3	3		3	5	4	3	65	
	Djidabougou	5		4	2	4	4	3	1	5	4	3	3	3		2	5	4	4	70	
	Kabalan	1	4,5	4	4	3,5	5	4	5	5	2	3	2	3		3	5	3	3	71	
	Kamba	3		4	3	4	1	2	1	5	3	4	3	3,5	5	3	3	2	4	63	
	Malle	3	5	4	2	4,5	4	2	3	5	4	3	3	3		2	5	4	4	71	
	Siakabougou	3	3,5	4	2	4	5	4	4	5	3	3	2	3,5		2	5	3	3	69	
	Wintinguibougou	5		4	2	4	5	4	1	5	5	4	2	3		3	5	4	4	75	
	Seguela	1		3	3,5	2	2	2	2	5	2	4	3	3		2	3	2	3	54	
	Dlengo	3		3	4	4	3	1	5	4	3	2	3	3	3	3	5	4	3	66	
	Moyenne	3,00	4,38	4,00	2,60	3,65	3,90	2,90	2,40	5,00	3,30	3,30	2,50	3,10	4,00	2,80	4,60	3,40	3,40	68	
2005 / Bousin Commune	Samabougou Sokala	1	2	4	2	1	1	2	1	4	4	1	3	2,5	2	1	3	2	3	44	
	Samabougou-were	3		3	3	1	2	2	1	5	4	1	2	3		2	5	3	2	53	
	Timini	1		4	2	4	3	4	1	5	4	1	2	1,5		2	5	3	3	57	
	Biya	2	2	3	3	4,5	1	3	1	5	4	3	2	1,5	2	2	5	4	3	57	
	Dadembougou	5		4	2	3	5	3	2	5	3	2	2	2,5		2	5	4	4	67	
	Niamadiana	3		4	2	4,5	5	2	1	3	3	1	3	2,5		2	5	4	3	60	
	Ouladiabougou	2	2	3	2	4	2	2	2	5	1	1	3	3		5	5	2	2	54	
	Yassalam	3	4	4	2	1,5	4	3	1	5	3	1	3	3		2	5	2	4	59	
	Fakola	3		4	3	4	5	3	1	5	3	1	2	2	2	2	5	2	3	59	
	Sounsoukoro	1,5		3	4	5	3	1	5	1	1	2	2,5		3	5	2	4	57		
Moyenne	2,45	2,50	3,67	2,40	3,15	3,30	2,70	1,20	4,70	3,00	1,30	2,40	2,40	2,00	2,30	4,80	2,80	3,10	57		
2006 / Cinzana Commune	Ouendja	2	2	3	3	-	3	2	4	1	4	3	3	4		2	2	2	3	54	
	N'Dinzana	1		3	2	-	5	3	5	5	3	3	2	3	2	3	3	2	4	61	
	Falema	3	1	3	3	-	2	2	2	5	5	3	2	3	2	3	2	4	2	55	
	Diakoro	1		3	-	4	2	4	5	4	1	2	2,5		2	3	4	3	58		
	Fobougou	2		3	3	-	5	3	5	5	5	1	2	3	2	1	5	4	4	66	
	Sonsorobougou	2		3	4	-	2	3	3	5	3	3	3	3		3	5	2	4	64	
Moyenne	1,83	1,50	3,00	3,00		3,50	2,50	3,83	4,33	4,00	2,33	2,33	3,08	2,00	2,33	3,33	3,00	3,33	60		
2006 / Sana Commune	Kienkourou	1	2	3	1	-	2	4	5	5	5	3	3	-	2	3	5	2	3	61	
	Koungodiani	3		3	2	-	2	2	3	5	3	2	4	-	2	2	2	3	3	55	
	Kokambougou	2		4	2	-	2	3	5	5	3	5	2	-	2	2	5	4	3	65	
	Kerta	1	1	3	2	-	2	3	5	5	5	3	2	-	1	2	5	2	3	56	
	Kalala Bamanan	3		3	2	-	5	3	5	5	4	4	2	-	2	5	3	3	70		
	Soun Bamanan	1	3		2	-	2	3	2	5	3	5	3	-	2	2	5	3	4	60	
	Soun Marka	1		4	2	-	2	3	5	5	3	5	2	-	1	2	2	4	59		
	Kien	3		3	2	-	3	2	5	5	4	1	3	-	2	5	4	3	64		
Zambana	2		3	2	-	2	3	3	5	4	3	2	-	2	5	2	4	60			
Moyenne	1,89	2,00	3,25	1,89		2,44	2,89	4,22	5,00	3,78	3,44	2,56		1,80	2,00	4,33	2,78	3,33	61		

* BHN: satisfaction des besoins humains essentiels. ** Les moyennes par projet ont été multipliées par 20, et la note globale par village est notée sur 100.

La gestion des activités de micro-crédit nécessite des éléments primordiaux qui sont communs à de nombreux projets, notamment les capacités en alphabétisation et en procédures comptables, qui sont des capacités de base des villageois, mais aussi le respect des règles, le principe de transparence et d'ouverture; l'existence d'un tel projet conduit à façonner ces éléments. Si l'on sait bien gérer le micro-crédit, alors on sait également bien gérer les autres projets. D'autre part, un bon ancrage du micro-crédit est essentiel pour la durabilité de l'ensemble des projets. Les profits du micro-crédit peuvent servir, par exemple, à couvrir les frais des formateurs assurant les cours d'alphabétisation. Le fait de payer les coûts de fonctionnement des projets communautaires, qui produisent difficilement des bénéfices directs, à partir des bénéfices de placements des activités de micro-crédit favorise la pérennisation de l'ensemble des projets pilotes.

ENCADRÉ: Facteurs de réussite du micro-crédit à Ségou

Le micro-crédit, l'un des projets pilotes, se passe généralement bien. L'arrière-plan social de cette région constitue un facteur de cette réussite qui doit pas nous échapper. On trouve en effet dans cette région une coutume d'ostracisme dans les villages, semblable à celle du Japon (les personnes qui agissent en s'écartant des coutumes et des règles du village ou en jetant le discrédit sont alors vertement écartées par tous les villageois). La société traditionnelle du peuple Bambara, essentiellement constituée de cultivateurs sédentaires, a été très réceptive à un système de micro-crédit dont le pivot est la confiance entre villageois, et un tel contexte social a certainement joué comme facteur de réussite.

En outre, même si le micro-crédit était déjà pratiqué dans le passé, on peut citer quelques différences importantes: (1) ce sont les fonds propres des villageois, provenant de la restitution des contributions villageoises des PP, qui sont utilisés comme fonds initial de micro-crédit ; (2) la formation et le suivi réalisés sont adéquats et le système de gestion qui est mis en place permet notamment de bien définir la transparence des dépenses; (3) le micro-crédit est géré conjointement par plusieurs villages, et contrôlé par les CGTV; (4) les frais d'adhésion sont peu élevés ce qui facilite l'accès au micro-crédit, les utilisateurs augmentent, le crédit est assuré, et le suivi est satisfaisant.

Pour ces raisons, on peut penser que le micro-crédit ne marchera pas forcément aussi bien dans toutes les contrées d'Afrique de l'Ouest.

- ④ Village où le niveau d'instruction de base est élevé (corrélation assez faible) : On rencontre certaines exceptions comme le village de Séguéla où l'évaluation des projets n'est pas très bonne (existence d'une école primaire, le niveau d'éducation de base et d'alphabétisation en français est élevé). Les capacités de base sont importantes mais selon l'évaluation, on peut dire que la présence de bons leaders constitue un facteur plus déterminant.

On estime que le bon déroulement des activités des projets dans leur ensemble s'explique par la pertinence de la méthodologie adoptée. Les avantages des méthodes de développement intégré de petite envergure que l'on peut citer comme contribuant au succès des projets sont les suivants.

- ① Intégration opportune de projets dégagant des bénéfices directs à court terme

Les activités qui intéressent particulièrement les villageois et où ils s'impliquent avec enthousiasme sont la fabrication de savon et le maraîchage de contre-saison. Cela apparaît

clairement dans le tableau précédent dans les ‘Activités de développement en expansion initiées par les villageois’, et dans le tableau ci-après dans les ‘Activités entreprises à l’initiative des villages voisins’. Ces projets ont certains traits communs : (1) procurer des profits individuels rapidement et assurément ; (2) permettre une auto-consommation si l’écoulement à l’extérieur des produits n’est pas possible; (3) permettre d’améliorer la nutrition et la santé par leur auto-consommation, et (4) aider au développement des femmes (en d’autres termes, ce sont des « projets dégageant des bénéfices directs »). La formule selon laquelle ces activités très appréciées démarrent tôt et sont associées à des projets pour la protection de l’environnement présentant un grand intérêt public tels que reboisements et actions de conservation des sols (ces activités sont peu populaires auprès des populations mais sont bénéfiques pour elles sur le long terme ou indirectement ; autrement dit, ce sont des « projets qui dégagent des bénéfices indirects »), a donné des résultats fructueux.

② Répartition du menu de projets intégrés

Les micro-projets intégrés se présentent sous la forme de mesures correspondant à presque toutes les activités que “les villageois doivent (ou veulent) entreprendre”, et qui ont été identifiées pendant l’étude MARP. Ce sont des projets où tous participent. Tout villageois peut nourrir de l’intérêt pour certains composants de projets, et se sentir motivé pour y participer. L’avantage d’avoir un large éventail de composants de projets est qu’ils engendrent mutuellement des effets multiplicateurs. Ainsi, les femmes consacrent le temps libre qui est dégagé grâce à la construction d’un moulin à des activités d’artisanat, d’embouche ovine, ou participent à la formation sur l’amélioration des conditions de vie. En outre, elles consacrent du temps à fabriquer des foyers améliorés ; de ce fait, il leur faut moins de temps pour ramasser du bois, et le temps dont elles disposent augmente peu à peu. On retrouve un tel comportement dans presque tous les villages, et cela est confirmé aussi dans les entretiens avec les populations décrits ci-après.

ENCADRÉ : Comparaison de l’Etude avec des projets similaires

Le FODESA est un programme de développement intégré réalisé jusque là dans cette région. Mais on ne peut pas dire qu’il s’agisse de développement intégré au sens strict. Les principales différences entre le FODESA et la présente Etude sont expliquées ci-dessous.

Rubriques	Présente Etude	FODESA
Approche vis-à-vis des populations/ Facilitation	Période de facilitation de plusieurs mois, pendant laquelle les activités suivantes sont effectuées : Etude MARP/PRA (PLA) → Soutien à l’organisation des populations (formation en sites avancés) → Formation des leaders → Soutien pour l’établissement du plan des activités	Chaque année, quelques villages des communes sont sélectionnés en tant que “zone cible“. Les agents de la DRA, etc. donnent aux habitants des explications sur les projets mais il n’y a pas d’étude MARP/PRA ou d’appui en vue d’organiser les habitants, ceci étant confié à la volonté et à l’initiative des habitants.
Contenu des projets	Un menu de projets riche en formations (22 composants y compris celles visant à l’augmentation du revenu des agriculteurs)	Plus de 30 composants centrés sur l’aménagement d’installations et d’équipements publics (aménagement de mares et de marchés du bétail qui ne font pas partie des projets pilotes)
Contributions financières	Les habitants ont l’obligation de fournir la main d’œuvre pour les travaux simples, et	La contribution des populations est de 7 à 10% du coût des projets. Un système dans

	les matériaux et le matériel disponibles sur place. Toutefois, les contributions financières sont restituées au CGTV ultérieurement en tant que "Fonds pour le micro-crédit".	le cadre duquel si la main d'œuvre fournie par les habitants est importante, leur contribution financière diminue. Pas de restitution de la contribution financière aux villageois.
--	---	---

Par ailleurs, le PACR (Projet d'Appui aux Communautés Rurales) est réalisé par la Banque Mondiale depuis 2006 dans 3 cercles de la région de Ségou. Ce projet consolide les capacités en gestion et administration des conseils municipaux et des mairies, encore hésitantes, octroie des fonds destinés à promouvoir les programmes de développement communaux et met en oeuvre des micro-projets dans les secteurs de l'environnement et socio-économique. Le soutien s'adresse aux villages qui ont déjà, ou qui ont formé, une organisation villageoise ; les villageois adressent une demande de micro-projets à la mairie de la commune, qui examine ces demandes et prend une décision. Le FODESA effectue une facilitation auprès des populations ; on peut considérer que les domaines où les capacités des populations sont renforcées sont insuffisants.

6.2.2 Performances des CGTV

Des interviews ont été conduites dans les villages, y compris ceux de la Phase-1, en vue d'évaluer les performances des CGTV. Il s'agissait de savoir quelle était la physionomie des villages de la Phase-1 cinq ans après l'achèvement des projets pilotes, et de s'en servir comme base pour l'évaluation des CGTV des villages de la Phase-2.

(1) Villages de la Phase-1

Dans 9 des 12 villages de la Phase-1, soit 75% d'entre eux, les CGTV ont poursuivi des activités normalement. Dans l'un des 3 villages restants, le CGTV a complètement périclité (Dougoutigibougou). Bien que les membres du CGTV soient en place de manière formelle, les activités organisationnelles se sont interrompues à partir du second semestre 2005 ; depuis, hormis les activités individuelles, la plupart des activités des projets qui étaient en cours stagnent et leurs résultats tendent à revenir à la situation de départ. Les villageois ne disent pas ce qui se passe vraiment, mais certaines parties des entretiens nous laissent deviner les raisons de cette situation :

- ① Il existe un antagonisme très fort au sein du CGTV, et le Président et les autres membres ne se font pas confiance (au cours de l'enquête, les discussions tournaient toujours à des critiques du président du CGTV par la faction qui était contre lui, si bien que l'interview a été interrompu en route car il n'était plus possible de continuer).
- ② Les villageois ont expliqué que seul le micro-crédit continuait ; or, le gérant responsable de la caisse de micro-crédit avait quitté le village plusieurs mois auparavant (il réside à Bamako) et revenait de temps en temps au village pour les activités de la caisse de MC. Personne, en dehors de lui, n'était au courant de la situation de la caisse. Il semble que des divergences d'opinion sur la façon de gérer les fonds du micro-crédit soient à l'origine de cette scission.
- ③ Selon les homologues qui nous accompagnaient pour cet interview, ce village avait un chef très capable qui était décédé 2 ans plus tôt, et les querelles entre villageois ont commencé lorsqu'un nouveau chef l'a remplacé. On peut supposer que le nouveau chef a eu du mal à gérer les opinions conflictuelles qui existent au sein du village.

Quant aux 2 villages restants où le CGTV ne fonctionne pas bien, il y a celui de Siradoba qui

a vu ses activités s'arrêter dans la première moitié de l'année 2005, et où seul le micro-crédit a poursuivi ses activités. Cependant, la situation réelle du micro-crédit n'est pas claire et les utilisateurs venant d'autres villages sont plus nombreux que ceux issus du village même. Interrogés pendant l'interview, les membres du CGTV n'ont pas pu fournir de réponses claires. Le déclin dans les activités du CGTV de ce village n'est pas dû aux mêmes raisons que Dougoutigibougou et s'explique, pense-t-on, par un renforcement insuffisant des capacités de la population (ce village était celui des 12 villages de la Phase-1 où le niveau des capacités de base des villageois était le plus faible, notamment le taux d'alphabétisation). Le CGTV avait poursuivi les différentes activités des projets même en l'absence de l'appui du facilitateur (qui a pris fin en janvier 2003) ; mais ensuite, on suppose que les capacités en gestion opérationnelle étant déficientes, ces activités ont fini par s'arrêter.

Pour le village restant de Fabougou, bien que les activités organisationnelles aient cessées depuis le deuxième semestre 2005, de nombreuses activités se poursuivent individuellement en tant qu'activités de groupes (moulins, micro-crédit, alphabétisation, approvisionnement en engrais, embouche, activités des femmes, etc.). Les membres du CGTV, qui existent de manière formelle, ont déclaré que les activités des groupes suffisaient et que le CGTV avait cessé d'être actif car il ne ressentait plus la nécessité de gérer les différentes activités. Cette conception des choses fait qu'il n'y a aucune discussion entre villageois sur les activités à entreprendre pour développer le village, ni sur la coordination entre les groupes d'activités.

Les facteurs expliquant l'inactivité des CGTV peuvent être classés comme suit :

- ① Il s'agit de villages caractérisés originellement par de faibles capacités de base, notamment en alphabétisation, et où le renforcement des capacités des villageois qui a suivi n'est pas suffisant;
- ② Les aptitudes du facilitateur qui a été affecté étaient d'un faible niveau ;
- ③ On ne trouve pas, ou on ne voit pas apparaître, de bons leaders ni dans le CGTV ni dans le village.

Les villages de la Phase-1 montrent ainsi un taux de réussite de 75% quatre à cinq ans après la fin du soutien et des projets. Hormis les 3 villages précédents, les CGTV sont fonctionnels dans 9 villages ; un certain nombre d'entre eux initient des activités sur une plus grande échelle à leur manière: ainsi, des CGTV gèrent un champ collectif (4 villages), dirigent des actions collectives de conservation des sols (1 village), s'occupent de la coordination des financements pour l'ensemble des villageois, sur réception des souscriptions à des prêts à la caisse de micro-crédit, pour les engrais et l'embouche (1 village), ou encore construisent eux-mêmes des banques de céréales (1 village), des parcs de vaccination (3 villages) et un bâtiment pour leur caisse de MC (4 villages).

(2) Villages de la Phase-2

Les résultats d'évaluation des CGTV des villages objets de la Phase-2 sur la base des interviews réalisés sont présentés dans le Tableau 6-3. Dans les premières colonnes de droite du tableau sont reportés les résultats de l'évaluation provenant de l'enquête auprès des mairies des communes ; les CGTV sont évalués selon une échelle de notation à 5 points, et l'on a considéré

5 aspects : l'initiative, la capacité de coordination, l'attitude positive (constructive), le leadership et la capacité en gestion. Ces résultats sont étroitement liés avec ceux de l'évaluation de la performance des projets du point précédent. Néanmoins, lorsqu'on observe en détail la situation de chaque village, on remarque que, pour les villages de la Phase-2, tous les villages caractérisés par un bon CGTV n'ont pas forcément une bonne évaluation des projets.

Pourtant, les résultats de l'enquête qui avait été menée auparavant auprès des populations des villages de la Phase-1 révèlent que dans les villages dotés d'un bon CGTV, les projets se poursuivent à coup sûr et prennent parfois de l'ampleur au fil du temps. Dans les villages de la phase-1 où cela fait 4 ans et demi qu'il n'y a plus de soutien extérieur depuis la fin des travaux de construction, l'évaluation des CGTV et celle de la performance des projets concordent parfaitement. Même dans les cas où l'évaluation de la performance actuelle des projets est faible, la possibilité d'un développement durable est forte dans les villages où l'évaluation du CGTV a donné de bons résultats. A contrario, les villages où l'évaluation du CGTV est médiocre laissent subsister des inquiétudes quant à la pérennité des projets, même si les performances actuelles des projets sont positives ; ce sont des villages où l'on craint pour la continuation des projets si, désormais, le CGTV n'y emploie pas toutes ses forces.

Quant aux villages de la Phase-2, peu après la fin des travaux de construction et alors qu'un soutien en facilitation se poursuit, les activités organisationnelles des CGTV ne stagnent que dans un seul des 47 villages (il s'agit de Sirango). Dans ce village, et en dehors de certains projets comme le micro-crédit, le président du CGTV gère les activités de chaque groupe de projet séparément. En observant les choses objectivement, on ne peut pas dire que le CGTV fonctionne, mais chaque projet est géré par le président du CGTV et le GAS concerné. Une forme organisationnelle a été mise sur pied par un appui extérieur (à la demande du facilitateur) et les membres du CGTV existent dans la forme, cependant ce village n'a pas bien perçu dès le départ la raison d'être d'un comité de développement villageois (CGTV). C'est un cas unique parmi les 47 villages. On peut seulement dire que cela est dû à la compréhension insuffisante du facilitateur responsable du village. Malgré l'inactivité de l'organisation, le CAP n'a ni remarqué la situation ni perçu les problèmes jusqu'à ce que ces faits soient révélés lors de l'entretien avec les villageois pendant la dernière année de l'Etude. Cette situation n'avait, bien entendu, pas fait l'objet de discussions lors des réunions du comité exécutif de la commune. C'est le résultat d'une observation uniquement superficielle des activités des projets et d'un manque d'attention du CAP envers la population qui s'occupe de ces activités.

L'évaluation des CGTV de Boidié, en relation avec celle des micro-projets intégrés, donne de bons résultats. Les points que l'on peut observer dans tous les villages dont l'évaluation a été élevée sont, en plus des quatre mêmes caractéristiques que dans l'évaluation des micro-projets (c'est-à-dire: la présence de bons leaders, l'affectation de bons facilitateurs, la très bonne évaluation des activités de micro-crédit, de bonnes capacités de base chez les villageois), l'importance de l'encadrement apporté par la commune. La mairie de Boidié connaît bien les activités des CGTV de chaque village et apporte un encadrement et un soutien adéquats via les réunions du comité d'exécution, ce qui a des répercussions positives sur les performances des CGTV.

Tableau 6-3 Evaluation des CGTV

Année d'exécution/commune	Aspects évalués Villages	Evaluation sous forme d'entretiens						Evaluation par les mairies de commune (pour référence)					
		Projets en extension	Leadership	Projets futurs	Gestion fonds	Contributions	Total	Initiative	Capacité de coordination	Attitude positive	Leadership	Capacité gestion	Total
2004 / Commune de Cinzana	Diambougou	3	2	2	3	3	13	4	4	3	4	4	19
	Kondia	3	2	3	2	3	13	4	3	4	4	4	19
	Kondiabougou	2	2	2	2	2	10	3	3	4	2	3	15
	Boungoukorala	3	1	1	3	3	11	2	2	2	2	2	10
	N'Gakoro	2	1	1	2	3	9	4	4	4	3	2	17
	Sirango	2	1	1	1	1	6	3	3	4	3	3	16
	Tianwere	2	2	3	2	3	12	2	3	4	3	3	15
	N'Golobougou	2	2	1	1	3	9	3	2	3	2	2	12
	Batarawere	2	3	3	2	1	11	4	3	4	4	3	18
	Findla	3	3	2	2	3	13	2	2	3	4	4	15
	Kondogola	3	3	3	3	1	13	5	4	4	4	4	21
Cinzana village	3	3	3	3	1	13	4	3	4	3	3	17	
	<i>Moyenne Commune</i>						11,08						
2005 / Commune de Boidié	Boidie were	2	1	2	2	3	10	2.5	2	3	2	3	12.5
	Diarrabougou	2	3	2	1	3	11	4	4	4	4	4.5	20.5
	Djidabougou	2	3	3	2	3	13	4	4	4	4	4	20
	Kabalan	3	1	1	1	3	9	3	2.5	3	2	3	13.5
	Kamba	3	3	2	2	3	13	4	3.5	3	4	4	18.5
	Malle	3	3	2	3	3	14	4.5	4	4	4	4	20.5
	Siakabougou	3	1	2	2	3	11	3.5	4	4	4	4	19.5
	Wintinguibougou	2	2	2	3	3	12	4.5	4	4	4	4	20.5
	Seguela	2	2	2	1	3	10	2.5	2.5	2.5	3	2.5	13
	Dlengo	3	1	1	3	3	11	3	3	3.5	3	3	15.5
	<i>Moyenne Commune</i>						11,40						
2005 / Commune de Boussin	Samabougou sokala	3	1	2	2	1	9	3	3	3	2	3	14
	Samabougou were	2	1	2	1	1	7	4	4	3	3	4	18
	Timini	2	3	2	3	1	11	4	4	3	4	3	18
	Biya	2	1	2	3	1	9	3	3	3	2	3	14
	Dadembougou	3	3	2	3	3	14	2	2	3	2	3	12
	Niamadiana	2	1	2	3	3	11	4	4	4	3	4	19
	Ouladiabougou	2	2	2	1	1	8	2	2	3	2	3	12
	Yassalam	3	2	2	2	3	12	4	4	4	4	4	20
	Fakola	2	2	2	1	3	10	4	3	4	3	2	16
	Sounsounkoro	3	3	2	1	3	12	2	2	3	2	3	12
	<i>Moyenne Commune</i>						10,30						
2006/ Commune de Cinzana	Ouendja	2	2	1	3	3	11	4	3	4	3	3	17
	N'Dinzana	2	2	2	3	3	12	3	3	3	4	4	17
	Falema	1	2	1	3	1	8	2	2	3	2	2	11
	Diakoro	1	2	1	3	3	10	2	3	2	3	4	14
	Fobougou	2	3	2	3	3	13	4	3	3	4	3	17
	Sonsorobougou	3	3	2	2	3	13	2	2	3	2	3	12
	<i>Moyenne Commune</i>						11,17						
2006/ Commune de Sana	Kienkourou	3	1	2	1	3	10	2	3	3	2	3	13
	Koungodiani	2	1	1	3	3	10	4	3	4	4	4	19
	Kokambougou	2	2	2	2	3	11	3	3	4	3	4	17
	Kerta	2	1	2	2	3	10	4	3	3	4	5	19
	Kala Bamanan	2	2	1	3	3	11						0
	Soun Bamanan	3	3	2	3	3	14	3	3	4	4	4	18
	Soun Marka	3	2	2	2	3	12	3	3	3	5	4	18
	Kien	1	2	1	2	3	9	3	3	4	3	3	16
	Zambana	2	2	3	3	3	13	3	3	4	4	4	18
	<i>Moyenne Commune</i>						11,11						

Note: Les données d'évaluation par les mairies sont là en référence pour comparer les villages sous leur juridiction, et ne sont pas faites pour comparer les communes. L'évaluation faite par la commune de Boussin diffère grandement de celle de l'équipe d'étude. On est obligé d'en déduire que la mairie ne connaît pas très bien la situation de chaque village.

Les “qualités des leaders” sont l’élément qui présente la plus forte corrélation avec les performances du CGTV. Parmi les “qualités” des leaders, leurs aptitudes en alphabétisation et en comptabilité sont bien sûr importantes, mais les qualités qui importent davantage sont notamment leur esprit de service envers les autres, l’importance de la confiance que la population leur accorde, leur enthousiasme et leur motivation pour le développement, et enfin leur dynamisme. Les CGTV des villages qui disposent de plusieurs leaders dotés de telles qualités sont ceux où les activités organisationnelles se déroulent le mieux. On peut citer comme exemples-types les CGTV de Kondia et de Mallé. Lorsqu’il n’existe qu’un seul leader compétent, tout se passe bien tant qu’il est là, mais dès qu’il disparaît pour aller en exode ou qu’il décède (la déprime des villageois est forte), l’organisation risque fort de ne plus fonctionner. En outre, il n’y a pas de surveillance ni de frein qui opèrent si, par exemple, ce leader unique dépassait les limites.

Dans les villages concernés par la Phase-2, 98% des CGTV poursuivent leurs activités. Néanmoins, la série d’entretiens qui a été conduite dans ces villages nous a rarement donné l’impression d’une compréhension approfondie du rôle du CGTV et de ses membres par la population, en comparaison des villages de la Phase-1. Cela est dû, semble-t-il, au fait que la fréquence des contacts avec les facilitateurs n’était pas la même. En effet, les facilitateurs de la Phase-1 logeaient soit au village soit dans un village voisin, et les villageois pouvaient les consulter quand nécessaire et à n’importe quel moment. Or, les facilitateurs de la Phase-2 quittent le bureau de leur service dans la commune ou un village encore plus éloigné pour se rendre dans les villages par intervalles de plusieurs jours. Même si les villageois veulent discuter avec leur facilitateur, il arrive qu’ils ne puissent pas le faire car l’opportunité ne se présente pas.

Avec une seule formation à leur intention, les villageois ne maîtrisent pas suffisamment les capacités nécessaires pour gérer les projets. C’est souvent lorsqu’ils doivent faire face à des problèmes concrets qu’ils commencent à apprendre la manière de les régler, et ils sollicitent fréquemment le soutien des CAP pour l’apprentissage de ces méthodes. Ils apprennent ainsi ce qui doit être fait et leurs compétences se renforcent progressivement. De ce point de vue, alors que les villages de la Phase-1 atteignent un taux de pérennisation des organisations de 75% même après 5 ans, ce taux risque de décliner par la suite pour les villages de la Phase-2.

Les entretiens villageois ont également mis en évidence un développement insuffisant des capacités des villageois. Pour ce qui est des projets cités ci-dessous, on a pu observer ici et là des villages où l’on ne peut pas se dire satisfait des capacités des villageois ni de celles du CGTV qui les encadre, et ce bien qu’aucun village n’ait rencontré pour le moment de gros obstacles comme par exemple l’interruption de ces projets.

- ① Gestion du système de micro-crédit
- ② Exploitation du moulin
- ③ Gestion de la banque de céréales

Ces projets nécessitent tous des connaissances techniques en comptabilité et gestion. Il est demandé à la DRA et aux facilitateurs en charge de continuer le suivi pour le renforcement des capacités en techniques de comptabilité et gestion.

6.2.3 Amélioration des capacités des populations en alphabétisation

Comme indiqué plus haut, les capacités de base des populations sont l'un des facteurs qui influencent les performances des projets. La capacité en alphabétisation représente une grande partie de ces capacités de base. Selon les données fournies par l'UNESCO, la moyenne nationale pour le taux d'alphabétisation de la population malienne de 15 ans et plus est de 27% pour les hommes et 12% pour les femmes (estimations du gouvernement pour les années 2000 à 2004), et la proportion de personnes qui achèvent l'école primaire est de 30% environ (2000~2003). Mais la situation rencontrée dans les villages montre des taux d'alphabétisation avec un chiffre à une seule unité, à savoir quelques pourcentages pour les villages où la situation est bonne, et moins de 1% là où elle ne l'est pas.

C'est la raison pour laquelle l'un des composants des projets pilotes (micro-projets intégrés) prévoit la formation d'alphabétiseurs villageois, qui effectuent ensuite des cours d'alphabétisation et améliorent ainsi le taux d'alphabétisation dans leur village. Le Tableau 6-4 présente les résultats de l'étude sur l'amélioration des aptitudes en alphabétisation des populations, qui a été conduite afin d'analyser comment ces capacités sont reliées aux performances des projets et à celles des CGTV.

Les résultats obtenus correspondent à peu près à nos prévisions. Dans la commune de Boidié, où les performances des projets sont élevées, le taux d'accroissement des alphabétisés atteint 175%, alors que les communes de Cinzana et de Boussin dépassent difficilement la barre des 60%. Le taux d'augmentation est particulièrement élevé à Boidié parce que le taux d'alphabétisation relevé dans la situation initiale de base était faible à l'origine (l'alphabétisation en français était élevée) ; cela dit, même en chiffres absolus, l'accroissement des alphabétisés est plus important à Boidié.

Si l'on compare entre elles les deux communes de Cinzana et Boussin, les performances des projets sont élevées à Cinzana, où le taux d'alphabétisation est important. On peut se rendre compte, au vu de ces résultats, qu'il existe une forte corrélation entre les capacités en alphabétisation et les performances des projets et du CGTV. Par contre, si l'on observe les villages individuellement, on ne peut pas dire cela pour tous. Ainsi, les performances des projets sont faibles dans le village de Kondiabougou à Cinzana, qui montre un fort taux d'augmentation (650%) ainsi qu'un nombre absolu d'alphabétisés en plus (13 pers.) élevé. Dans ce village, la capacité des leaders à diriger les villageois est médiocre, et le facilitateur n'est pas non plus très assidû. Il y a de nombreux exemples où, même si le taux d'alphabétisation y est élevé, les villages ne deviennent pas de « bons villages » lorsque les leaders villageois ont de piètres qualités de leadership.

En d'autres termes, avoir des aptitudes en alphabétisation est une condition nécessaire pour obtenir de meilleures performances au niveau des micro-projets et des CGTV ; cependant, on ne peut pas dire qu'il s'agisse d'une condition suffisante, et c'est plutôt le degré d'influence exercée par les « qualités des leaders » sur les projets et le CGTV qui compte.

Tableau 6-4 Résultats du test de l'étude sur l'amélioration des capacités en alphabétisation

Communes	Villages	Popula- tion	Alphabétisés (étude initiale BL)	Participants sessions alpha au village	Participants au test			Nombre de néo-alphabétisés			Taux d'aug- mentation	Remarques
					H	F	T	H	F	T		
Cinzana	Diambougou	261	5	78	15	3	18	8	2	10	200,0%	
	Kondia	1.159	38	83	23	7	30	23	7	30	78,9%	
	Kondiabougou	170	2	106	5	23	28	4	9	13	650,0%	
	Boungoukorala	406	18	81	8	0	8	6	0	6	33,3%	
	N'Gakoro	1.827	44	140	18	1	19	16	1	17	38,6%	
	Sirango	339	7	97	9	1	10	7	1	8	114,3%	
	Tianwere	286	3	92	7	0	7	4	0	4	133,3%	
	N'Golobougou	347	34	86	5	4	9	5	1	6	17,6%	
	Batarawere	199	0	121	14	10	24	14	10	24	-	Batalawere : augmentatio n nette de 24 hab.
	Findla	288	6	148	16	1	17	7	0	7	116,7%	
	Kondogola	1.788	74	90	18	5	23	17	5	22	29,7%	
	Cinzana village	824	15	31	13	7	20	13	6	19	126,7%	
<i>Total</i>	7.894	246	1.153	151	62	213	124	42	166	67,5%		
Boidié	Boidie were	124	3	64	6	3	9	4	1	5	166,7%	
	Diarrabougou	522	6	116	12	0	12	8	0	8	133,3%	
	Djidabougou	680	2	120	12	3	15	12	3	15	750,0%	
	Kabalan	550	3	73	3	7	10	1	0	1	33,3%	
	Kamba	1.712	5	85	9	2	11	9	2	11	220,0%	
	Malle	842	6	75	13	4	17	9	3	12	200,0%	
	Siakabougou	311	10	78	25	2	27	16	2	18	180,0%	
	Wintinguibougou	216	1	76	11	0	11	9	0	9	900,0%	
	Seguela	1.117	9	20	7	4	11	3	0	3	33,3%	
	Dlengo	626	7	112	10	0	10	9	0	9	128,6%	
	<i>Total</i>	6.700	52	819	108	25	133	80	11	91	175,0%	
Boussin	Samabougou sokala	709	45	37	11	2	13	9	2	11	24,4%	
	Samabougou were	486	1	40	7	2	9	2	0	2	200,0%	
	Timini	310	30	97	15	4	19	10	3	13	43,3%	
	Biya	923	10	48	11	0	11	7	0	7	70,0%	
	Dadembougou	434	0	97	16	5	21	5	4	9	-	Dadembou- gou: augmentatio n nette 9 hab.
	Niamadiana	278	5	43	15	0	15	7	0	7	140,0%	
	Ouladiabougou	423	12	132	6	6	12	6	5	11	91,7%	
	Yassalam	551	7	85	11	0	11	9	0	9	128,6%	
	Fakola	463	5	136	7	0	7	7	0	7	140,0%	
	Sounsoukoro	359	10	58	12	1	13	3	1	4	40,0%	
<i>Total</i>	4.936	125	773	111	20	131	65	15	80	64,0%		

6.2.4 Répercussions sur les villages voisins

(1) Effets bénéfiques directs

Dans le cadre des projets pilotes, 33 forages (équipés de pompe manuelle) ont été aménagés. Pour en assurer la gestion et l'entretien, un réparateur villageois candidat a été désigné par son village et pour chaque forage dans les 4 communes ciblées (Cinzana, Boussin, Boidié, Sana) et ces réparateurs ont tous suivi une formation sur les techniques de réparation des forages ; puis, dans chaque commune, le plus capable des stagiaires a été identifié et a été formé sur des techniques particulières de réparation. Un jeu d'outils de réparation lui a également été prêté (et qui est géré par le CGTV de son village).

Les artisans réparateurs de forage qui ont été sélectionnés et disposés dans chaque commune ont à leur actif la réparation d'un grand nombre de forages ; le nombre de leurs interventions est indiqué dans le Tableau 6-5. Ainsi, en un peu plus d'un an, plus de 50 forages ont été réparés de leur main dans les 4 communes de Cinzana, Boussin, Boidié et Sana. Les artisans réparateurs formés à Boussin et Boidié, en particulier, ont réparé jusque là les puits de 16 villages qui ne font pas l'objet des PP. L'extension des réparations de forages est un effet bénéfique direct engendré par les projets pilotes dans les villages situés dans les environs.

Tableau 6-5 Nombre de réparation de forages par les réparateurs formés

Communes	Puits construits dans les projets pilotes JICA	Autres puits existants (dont certains puits réalisés par la coopération financière non remboursable du Japon)	Total
Cinzana	21	5 (2)	26
Boussin	7	7 (0)	14
Boidie	0	9 (1)	9
Sana	0	1	1
Total	28	22 (3)	50

Note : Pour Sana, données obtenues en septembre 2007 ; pour les autres communes, données obtenues en février 2007.

(2) Retombées naturelles

Le Tableau 6-6 présente les résultats des enquêtes sur les effets de diffusion faites dans 94 villages situés dans le voisinage des villages des projets pilotes de la Phase-2.

Parmi les 94 villages enquêtés, 29 (30%) n'étaient pas au courant de l'existence des projets pilotes, et les 65 autres villages le savaient. Comme ce n'est pas l'ensemble des populations qui a répondu à cette interview, destinée seulement aux figures importantes du village comme le chef et le conseil des anciens, on suppose que la proportion de ceux qui connaissent l'existence des PP est plus importante. Parmi ces villages, 36 (40%) ont répondu qu'ils étaient seulement au courant sans que les PP n'exercent d'influence sur eux, tandis que les 29 villages restants (30%) ont dit qu'ils avaient été influencés par les PP et avaient entrepris des actions sous une forme ou une autre. Parmi les sujets qui reviennent souvent chez ces derniers villages, 9 villages ont déclaré qu'ils avaient reçu un appui technique du village des PP pour leurs activités et 8 autres qu'ils avaient procédé par imitation. Les villages restants ont soit adhéré à la caisse de micro-crédit, soit participé aux sessions d'alphabétisation, ou encore se sont lancés dans des projets avec la coopération additionnelle d'autres donateurs (FODESA, ONG). Ces projets concernent de nombreux domaines d'activités, mais on relève souvent les foyers améliorés (6 villages), la confection de savon (5 villages), les poulaillers améliorés (4 villages) et le maraîchage (3 villages).

Le fait que les projets pilotes aient exercé une influence naturelle et positive sur plus de 30% des villages étudiés situés à proximité des villages des PP, alors que la partie du Projet n'avait tenté aucune approche, mérite une certaine appréciation.

Tableau 6-6 Influence exercée par les projet pilotes sur les villages environnants

Communes	Villages objets des PP	Villages ayant reçu une influenc	Description des retombées	Initiatives réalisées
Boussin	Yassalam	Ninotola	Le village a observé les activités et a reçu aussi un soutien technique	Organisation; foyers améliorés
		Banankoro	Le village a observé les activités et a reçu aussi un soutien technique	Fabrication de savon
	Samabougou were	Kobala were, Dirimagna	Le village est au courant des activités.	
	Samabougou sokala	Farakon	Le village est au courant des activités.	
	Dadembougou	Souraka were	Le village est au courant des activités.	
		Kama sokala	Le village est au courant des activités.	Périmètre maraîcher (appui d'une ONG)
	Fakola	Tesserebougou	Le village a observé les activités et a reçu un soutien technique (payant)	Foyers améliorés
		Nablabougou	Le village a imité les activités.	Reboisement
	Ouladjambougou	N'Tlomabougou, N'Djidougou	Le village est au courant des activités.	
	Ouladjambougou	Bachimbougou	Le village est au courant des activités.	Utilisation du MC, fabrication de savon, teinture (avec l'appui du FODESA)
	Babaka were	Le village est au courant des activités.	Utilisation du MC et participation à l'alphabétisation	
Timini	Bertela	Le village est au courant des activités.		
	Sagabougou	Le village a imité les activités.	Poulailler amélioré, et pépinière	
Biya	Boussin	Des villageois sont juste allés voir.		
Niamadiana	Pindia were	Le village a observé les activités et a reçu aussi un soutien technique	Fabrication de savon (avec une aide financière extérieure)	
	Dialabougou	Le village a imité les activités.	Banque de céréales: le PRECAD appuie les femmes dans la commune de Cinzana.	
Boidie	Malle	Bassidialandougou, Soungola, Bokon	Le village est au courant des activités.	
	Diarrabougou	Kakoro	Le village a imité les activités.	Pépinière
	Dlengo, Seguela	Kakoro were	Le village est au courant des activités.	
	Djidabougou	N' Djidabougou were	Le village a imité les activités.	Fabrication de savon (avec un autre soutien technique)
	Kamba	Koronido	Le village est au courant des activités.	
	Wintiguibougou	Kemena	Des villageois ont participé à la formation	Fabrication de savon
	Boidie were	Boidie	Le village de Boidié Were assure un suivi.	Plantation de manguiers
	Siakabougou	Siemana, Siankoro	Le village est au courant des activités.	
Cinzana	N'Dinzana	Noumoubougou, Banagourou	Le village est au courant des activités.	
	Diakoro	Benzana, Bafobougou	Le village est au courant des activités.	Alphabétisation, foyers améliorés (avec le soutien du FIDA)
	Falema	Tiguini, Seribougou, Sorobawere	Le village est au courant des activités.	
			Le village est au courant des activités.	Alphabétisation (avec l'appui de l'ONG NESIGISO)
	Ouendia	Maki were	Le village est au courant des activités.	
	Sonsoro	Faira	Le village est au courant des activités.	
	Kondia	Sanogola, Cinzana gare	Le village a imité les activités.	Adhésion au MC de Kondia, soutien du CAP responsable (maraîchage, compost)
	Batrawere	Boudala	Le village a imité les activités.	Reboisement
	N'Golobougou	Balabougou	Le village a imité les activités.	Poulaillers améliorés: 2 villageois
	N'Gakoro	Sorobougou	Le village a observé les activités et a reçu aussi un soutien technique	Poulaillers améliorés: 3 villageois
		Tonga	Le village est au courant des activités.	
	Tian were	Salawere, Zangonibougou	Le village est au courant des activités.	
	Findla	Fossombougou	Le village est au courant des activités.	MC (avec le soutien de NESIGISO)
	Zambougou	Fola Nossibougou	Le village est au courant des activités.	
	Sirango	N'Golobekoro I et II	Le village est au courant des activités.	
Kondiabougou	Tiemana	Le village a observé les activités et a reçu aussi un soutien technique	Poulaillers améliorés, blocs nutritionnels, maraîchage	
Kondogola	Garou	Le village est au courant des activités.	Moulin (avec un soutien extérieur)	
	N'Djekabougou	Le village a imité les activités.	Foyers améliorés en fer, production de plants	
Sana	Kalala Bamanan	Kalala Peulh	Le village est au courant des activités.	
	Zambana	Diarragou	Le village est au courant des activités.	
	Kerta	Diado	Le village est au courant des activités.	
	Kokambougou	Moutike, Djemertoko	Le village est au courant des activités.	
	Soun Marka	Hao , Kankira	Le village est au courant des activités.	
	Soun Mamana	N'Djekoye	Le village est au courant des activités.	Adhésion au MC
	Koungodiani	Saye, Sewere	Le village est au courant des activités.	
	Kien	Matama	Le village a observé les activités et a reçu aussi un soutien technique	Les femmes de Kien leur ont enseigné la fabrication des foyers améliorés en terre.
	Kienkourou	Bouba Moribougou	Le village a observé les activités et a reçu aussi un soutien technique	Les femmes de Kienkourou leur ont enseigné la fabrication des foyers en terre.

6.3 Evaluation des CAP

Les résultats de l'évaluation des 38 CAP sont consignés dans le Tableau 6-7 (*note* : suite à leur mutation, 4 des 42 stagiaires de la formation pour le renforcement des capacités ont quitté le(s) village(s) placés sous leur responsabilité pendant la formation sur le tas). On constate que sur l'ensemble des communes, 31 CAP (plus de 80%) ont obtenu des notes les qualifiant comme "facilitateurs d'un développement rural intégré centré sur les populations et semblable aux projets pilotes". La ligne démarquant les qualifiés des non-qualifiés a été fixée à 65 points; cependant, les agents présentant des notes proches de cette limite ont fait l'objet d'une évaluation qualitative additionnelle par des échanges d'opinion entre les évaluateurs, puis les notes d'ensemble ont été ajustées et les résultats de qualification établis. Les raisons pour lesquelles certains CAP n'ont pas été retenus peuvent être classées comme suit :

- ① Manque de motivation du CAP
- ② Capacités qui n'atteignent pas le niveau de qualification
- ③ Les deux points ci-dessus s'appliquent

Les stagiaires qui portent les numéros 2, 8, 17, 23 et 30 correspondent à la situation ① ; le stagiaire portant le numéro 38 correspond à la situation ②, et le stagiaire numéroté 10 correspond au cas ③.

Concernant la situation expliquée en ①, on rencontre différents cas de figure, avec des agents qui manquent d'ardeur pour les activités dès le début de la formation sur le tas et d'autres qui perdent leur motivation en cours de route. Dans le cas de ces derniers, on a observé ça et là que les leaders de certains villages avaient parfois des manières particulières ; les agents se sont alors lassés des négociations et ont manifesté de l'aversion pour eux si bien que leur motivation pour la facilitation a disparu. Ou encore, on a l'exemple d'une facilitatrice qui était très occupée par sa famille et ses enfants ; ses visites au village se sont faites de plus en plus rares et sa motivation pour la facilitation a disparu.

Les agents qui se trouvent dans la situation ② peuvent, s'ils font des efforts, atteindre le niveau pour être qualifié. Ainsi, le stagiaire numéroté 38 avait des problèmes pour s'exprimer dans la langue des villageois car il n'était pas de l'ethnie des Bambara, et ses difficultés pour communiquer avec les villageois ont conduit à une faible évaluation.

Le pourcentage des CAP considérés comme qualifiés est élevé et dépasse les 80%; cependant, il s'agit de notes qualificatives en tant que facilitateurs dans le cas de projets de développement villageois similaires centrés sur les populations ; en tant que "facilitateurs du développement" au sens strict (c'est-à-dire un niveau où, même si les apports en projets sont nuls, le facilitateur est capable de motiver les populations et de les inciter à entreprendre le développement), nous sommes à un stade où l'on est obligé de dire qu'il n'y a "aucun qualifié". Sur ce point, des études plus approfondies via la formation sur le tas seront requises par la suite.

Tableau 6-7 Evaluation des performances des CAP

→ Pendant le stage ← : → Pendant la formation sur le tas ← (Noté sur 100)

Commune / Groupe	Numéro du stagiaire	Evaluation en cours de stage	Résultats du test du stage	Auto-évaluation des stagiaires (ABCD)	Période de formation sur le tas: Evaluation finale	Qualification ou non des facilitateurs
CINZANA/ Groupe-1	1	82	60	A	87	○
	2	70	43	C	58	×
	3	93	53	A	73	○
	4	88	70	A	82	○
	5	73	49	C	68	○
	6	76	48	A	83	○
	7	76	52	B	79	○
	8	77	45	D	57	×
	9	75	41	B	78	○
	10	68	55	D	47	×
BOUSSIN/ Groupe-2	11	95	76	B	80	○
	12	85	60	A	82	○
	13	66	56	B	73	○
	14	95	80	B	80	○
	15	95	80	A	67	○
	16	73	48	B	76	○
	17	66	64	B	61	×
BOIDIE/ Groupe-2	18	93	72	A	90	○
	19	86	72	A	89	○
	20	89	78	B	82	○
	21	83	76	B	75	○
	22	79	62	B	81	○
	23	93	71	C	64	×
	24	93	74	A	86	○
CINZANA/ Groupe-3	25	78	68	A	72	○
	26	89	78	B	79	○
	27	87	62	B	80	○
	28	91	74	A	78	○
	29	87	70	A	84	○
	30	74	46	A	64	×
SANA/ Groupe-3	31	78	62	A	72	○
	32	87	68	B	75	○
	33	92	70	A	84	○
	34	78	52	D	73	○
	35	82	50	A	73	○
	36	76	56	B	77	○
	37	92	78	A	82	○
	38	82	64	A	64	×

Note : Les chiffres encadrés pour les notes d'évaluation finale indiquent les agents particulièrement bien notés (85 points et plus); les chiffres teintés en gris indiquent les agents dont les notes sont particulièrement faibles (moins de 65 points). Pour l'auto-évaluation des stagiaires, A signifie : je peux faire les activités tout seul en tant que facilitateur; B: je le peux avec un petit soutien; C: j'ai besoin d'un certain soutien; et D: ces activités sont difficiles à réaliser tout seul.

Les commentaires que l'on peut faire à partir des résultats de suivi-évaluation des activités des CAP sont comme suit.

① Lien entre l'évaluation de la formation en salle et celle sur le tas (OJT)

L'évaluation de la formation en salle (renforcement des capacités) et celle effectuée au cours de la formation le tas sont corrélées entre elles dans une certaine mesure. Cependant, on constate quelques exceptions, notamment le cas d'agents qui ont été bien notés pendant la formation en salle mais dont la motivation a décliné une fois en formation sur le tas, et ils n'ont pas montré leurs compétences en situation réelle de facilitation. On rencontre aussi le cas contraire, notamment celui du CAP portant le numéro 9 ; en effet, son évaluation pendant la formation en salle était l'une des plus mauvaises, mais il a poursuivi ses efforts en étudiant par lui-même pendant une longue période de 2 ans et a finalement obtenu une note d'évaluation au-dessus de la moyenne (75 points) de l'ensemble des stagiaires. Cet agent a accepté avec franchise et naturel les critiques et les directives de son entourage pendant cette longue formation sur le tas, il a fait des efforts en restant motivé et a obtenu une bonne évaluation. Tous les agents dont l'évaluation s'est améliorée au cours de la formation sur le tas ont uniformément prêté l'oreille aux critiques extérieures, et l'amélioration de leurs capacités à communiquer avec les villageois est estimée comme particulièrement remarquable.

② Faible évaluation des CAP de Boussin

L'évaluation des CAP de Boussin est relativement faible. Cela est dû à l'influence du petit nombre de leurs facilitations. A mesure que le temps passait, le nombre des visites des CAP de cette commune dans les villages s'est réduit et, en parallèle, le contenu de leur facilitation s'est aussi amenuisé. La majorité des CAP de cette commune habitent hors de la commune et notamment à Ségou, et cet éloignement est la raison majeure de la baisse de fréquentation des villages. De plus, leurs lieux d'habitation étant dispersés, ils ont peu l'occasion d'échanger ensemble des informations. C'est pourquoi il y a deux ans, les discussions entre CAP ont permis d'analyser le point faible de la facilitation comme suit : "la faible mise en commun des informations entre les CAP ne permet pas de tirer parti des bienfaits de la facilitation faite dans un village pour un autre village". Pour améliorer la situation, ils ont décidé que plusieurs CAP feraient périodiquement la tournée des villages (sans se limiter aux villages à leur charge) et collaboreraient à plusieurs pour dégager et résoudre les problèmes qui se posent. Mais ces tournées n'ont pas continué régulièrement par la suite car le nombre des CAP qui participaient a diminué.

③ Bonne évaluation des CAP de la commune de Boidié

Cette haute appréciation est due à la bonne cohésion de la commune. Il n'y pratiquement pas d'écart entre les capacités individuelles des CAP de Boussin et celles des CAP de Boidié. La cohésion est surtout assurée par la personne qui anime les CAP (le stagiaire portant le numéro 18) et la mairie de la commune, et les CAP ont abordé la facilitation avec un état d'esprit commun. L'un des CAP de cette commune n'a pas été qualifié ; celui-ci s'occupe d'un village dont la population est importante et où il est difficile d'obtenir un consensus villageois, et il s'est lassé d'assurer une telle coordination. Ce CAP a fini par perdre son enthousiasme pour une facilitation « qui mène une réflexion commune avec les villageois sur leurs problèmes » ; et

selon l'appréciation qui est faite de lui, ses relations sont trop amicales avec les villageois qu'il considère comme des relations de bavardage, et son comportement ne débouche pas sur des actions essentielles de développement.

④ Auto-évaluation des CAP

L'auto-évaluation effectuée par les CAP eux-mêmes montre une certaine corrélation avec l'évaluation objective finale. Les CAP des Groupes 1 et 2 se sont évalués avec pondération. Parmi les CAP qualifiés, ceux qui se sont attribués un A (capable d'effectuer tout seul les activités de facilitation) obtiennent presque tous une appréciation finale de 80 points et plus, à l'exception du stagiaire portant le numéro 3 (73 points). Et pratiquement tous ceux qui ne sont pas qualifiés se sont attribués un C (un certain appui est nécessaire) et un D (activités de facilitation difficiles tout seul), à l'exception du stagiaire numéro 17 qui s'est évalué en B (capable s'il est un peu aidé).

L'auto-évaluation des CAP du Groupe-3, au contraire, manque d'objectivité et est faiblement corrélée à l'évaluation finale. Les 2 agents recalés du Groupe-3 s'étaient tous les deux attribués un A (capable d'effectuer tout seul les activités de facilitation); mais en réalité, tous deux se sont rendus dans les villages moins fréquemment que les autres et n'étaient pas assidus dans leur facilitation. On ne sait pas pourquoi les CAP de ce Groupe-3 n'ont pas fait preuve de plus de pondération dans leur auto-analyse. On peut avancer la raison selon laquelle le nombre de membres japonais de l'équipe d'étude a diminué pendant la troisième année d'Etude, et il y a eu moins de contacts entre ceux-ci et les CAP, si bien que les CAP ont entendu moins souvent des critiques directes de l'extérieur (de la part de l'équipe d'étude).

Concernant la perception que les CAP ont de leur propre rôle, l'enquête d'auto-évaluation donne les réponses suivantes: ① communications aux villageois (24%), ② sensibilisation des villageois (47%), et ③ renforcement des organisations villageoises (29%). L'évaluation de ceux qui ont donné la réponse No. ① ont tous obtenu une évaluation finale faible.

⑤ Evaluation par tranche d'âge

On n'observe presque aucune corrélation entre les résultats de l'évaluation et l'âge. On compte un nombre assez important d'agents avancés en âge parmi les stagiaires. Au départ, l'équipe d'étude nourrissait quelques inquiétudes et se demandaient si, du fait de leur âge, ils n'auraient pas du mal à se dégager des idées toutes faites comme par exemple "les paysans sans éducation doivent se conformer à nos instructions". Mais ces inquiétudes se sont révélées vaines. Ces stagiaires ont une longue expérience, ils connaissent bien les particularités des populations locales et, dans certains cas, la facilitation s'est bien déroulée grâce à cette compréhension. Les agents plus âgés étaient, dans l'ensemble, enclins à davantage de patience et à persévérer dans leurs efforts avec constance. Le stagiaire No.9 mentionné plus haut est d'un certain âge (55 ans). C'est aussi le cas du stagiaire No.22 (53 ans), dont l'évaluation a progressé pendant sa formation sur le tas. Cependant, on rencontre aussi bien des CAP jeunes que des CAP âgés parmi ceux dont l'évaluation s'est détériorée pendant la formation sur le tas. Les résultats d'évaluation n'ont donc rien à voir avec l'âge mais sont plutôt influencés essentiellement par la personnalité de chacun et par l'encadrement des CAP et de la mairie de leur entourage.

6.4 Evaluation des capacités de coordination de l'administration locale

Chaque année, fin février, lorsque la construction des installations des PP s'achèvent, les différentes activités prévues avec ces installations démarrent sous la gestion du CGTV. En même temps, des réunions du comité d'exécution communal sont tenues à peu près mensuellement dans la mairie de la commune concernée, sur le thème de la pérennisation des projets pilotes et de leur plus ample développement. L'assistance est formée du personnel de la mairie concernée, des CAP, et du personnel des directions régionales des services étatiques concernées. Au départ, les mairies qui organisent les réunions consultaient l'équipe d'étude sur la date et parfois les thèmes des réunions, mais après quelques mois elles les ont organisées à leur façon. L'ordre du jour porte essentiellement sur les problèmes et l'orientation des mesures pour les résoudre. Pendant l'observation de ces réunions communales, l'équipe d'étude a estimé de manière qualitative les capacités de planification et de coordination de chaque mairie, et les résultats obtenus ont été ajoutés dans la colonne de droite du Tableau 6-8 sous la désignation: Note d'ensemble des résultats de l'enquête.

Tableau 6-8 Evaluation des capacités de coordination des communes

Aspects évalués Commune	Fréquence des réunions des CE	Fréquence des visites de villages	Perception du rôle du CE	Ressources financières propres du CE	Synergie avec donateurs	Note d'ensemble enquête	Note d'observation des réunions CE (: sur 15)
Cinzana	2	3	2	2	2	11	11
Boidie	2	2	3	3	2	12	13
Boussin	2	3	2	1	1	9	9
Sana	1	2	2	3	2	10	10

Note : CE= comité d'exécution

Les écarts d'évaluation sont apparus principalement en fonction de l'intention, bien marquée ou non, de travailler activement à une coordination des problèmes pour le développement des villages. On estime qu'il n'y a guère de différence dans la capacité de coordination de chaque employé municipal ; cependant, la mairie de Boidié montre, plus que les autres communes, l'intention de se porter volontaire pour assurer la coordination.

Quant à la coordination entre les donateurs, chaque mairie des communes s'en charge à première vue, mais elles en sont encore à projeter de tenir une réunion des donateurs et n'en sont pas encore arrivées à une coordination faite sur leur initiative. On a plutôt l'impression que cette coordination est laissée aux donateurs afin qu'ils s'en occupent entre eux. En outre, lorsqu'un appui est fourni par plusieurs donateurs pour un même village, des difficultés surgissent lorsqu'ils adoptent chacun des approches différentes. Jusqu'à maintenant, les populations mettaient souvent en place, à la demande des donateurs, une structure pour chaque donateur qui servait de réceptacle de l'aide (d'interlocutrice). Désormais, il est raisonnable de faire en sorte que ce soit une seule structure de développement villageois dans chaque village qui assure la coordination des approches de chaque donateur et fasse progresser efficacement le développement du village dans son ensemble. Sur ce point, l'implication active des mairies auprès des organisations villageoises actuelles et leur appui pour en renforcer les capacités organisationnelles sont nécessaires.

Les résultats d'évaluation sur la capacité de coordination des communes indiqués plus hauts sont également reliés avec l'évaluation des micro-projets intégrés des villages de ces communes et avec celle de leur CGTV.

6.5 Evaluation d'ensemble

Les résultats de l'exécution et de l'évaluation des projets pilotes qui ont été expliqués précédemment sont présentés sous forme de synthèse dans les 'Points que l'on a cherché à vérifier dans les projets pilotes' ; les résultats de la vérification peuvent se résumer comme suit.

Tableau 6-9 Points à vérifier à travers les projets pilotes

Points visés par la vérification	Résultats	Explications / remarques
Pertinence des méthodes de développement villageois	Deux à cinq années après l'achèvement des projets, plus de 80% des groupes de villages continuent ou développent leurs activités; les méthodes employées dans les PP ont une efficacité locale satisfaisante.	Le gouvernement du Mali a hautement estimé les méthodes des micro-projets intégrés, et a décidé de lancer l'exécution du Plan d'Action à partir de 2008 avec son propre budget.
Possibilité de former les CAP en tant que facilitateurs des projets	Parmi 38 CAP, 31 (soit plus de 80%) sont formés comme facilitateurs. Selon les méthodes testées, il est possible de former des agents de l'administration pour être facilitateurs.	Les 31 CAP sont reconnus avoir un niveau qui les rend capables d'agir comme "facilitateurs pour des projets similaires de développement rural centré sur les populations".
Possibilité de transfert de techniques et de méthodes de villageois à villageois dans les projets de développement villageois	Le transfert de savoir technique et méthodologique de villageois à villageois est largement possible. Il y a même des cas où ces transferts de savoir sont plus effectifs qu'en utilisant un formateur spécialisé.	Ce transfert est profitable aussi bien au formateur villageois qui enseigne qu'aux villageois qui apprennent → transfert qui a de surcroît un effet de réduction des investissements pour les projets (en frais de personnel)
Limite de réduction des investissements pour les projets	Les constructions ayant été faites par les villageois, il en résulte un investissement minimum par village de 16 millions FCFA.	Le montant de l'investissement - limite représente 85% des résultats de la 1 ^{ère} année de l'Etude, et environ 40% de ceux de l'étude Phase-1.
Analyse des facteurs qui ont une influence sur la durabilité (développement autonome) des projets	Condition nécessaire : «les capacités de base des villageois ». Condition nécessaire et suffisante: les « qualités des leaders »	La présence de facilitateurs compétents est un facteur positif important (condition suffisante).

Les facteurs de réussite, à savoir les caractéristiques des projets pilotes de l'Etude sont résumés ici en 5 points.

- **Une importance particulière a été accordée aux capacités de base des populations (notamment l'alphabétisation), et des méthodes MARP (PRA/PLA) approfondies ont été adoptées.**

Avec les méthodes MARP, les villageois prennent la mesure exacte de la situation dans laquelle ils se trouvent, et en particulier de l'impact de la dégradation des ressources

naturelles sur l'agriculture qui est leur principale activité et sur leur vie quotidienne; cela développe chez eux la volonté d'améliorer la situation, et c'est ce qu'on appelle la conscientisation. Cette prise de conscience est capitale, et il convient d'entretenir cette capacité (de prise de conscience). A la suite de cela, il faut mettre en place/ renforcer l'organisation qui s'occupe du développement rural.

- **La formule des micro-projets intégrés était de type participatif (tous participent) et capable de prendre en considération la demande de l'ensemble de la population ; et il s'agissait de projets qui ont judicieusement associé des bénéficiaires directs et indirects pour les populations.**

Plus d'une vingtaine de micro-projets ont été exécutés. La plupart de ceux qui ne sont pas des aménagements d'infrastructures consistent en formations (formateurs extérieurs) et en projets de fourniture de matériel et matériaux requis pour ces formations. D'un autre côté, les villageois ont des façons de penser et des besoins variés, et leurs souhaits changent progressivement. Pour cela, l'intégration de nombreux composants permet de répondre aux souhaits et aux besoins des populations et rend possible la participation de tous. Par ailleurs, les participants sont encore passifs lorsqu'ils reçoivent seulement une formation, et il faut donc passer à la mise en pratique de ce qui est appris. L'introduction du micro-crédit rend cela possible.

- **Quant à la stratégie adoptée pour les contributions financières, qui constituaient une partie de la prise en charge villageoise des projets, elles ont été restituées à l'organisation villageoise (CGTV) et ont formé le fonds du micro-crédit, contribuant à dynamiser les activités économiques des villages → à réduire la pauvreté.**

La collecte de contributions financières auprès des villageois fait que ceux-ci s'approprient davantage les projets. Utiliser de surcroît ces fonds pour le micro-crédit facilite l'engagement des villageois dans les activités génératrices de revenu qu'ils ont apprises dans les autres formations. De tels effets multiplicateurs dynamisent les activités économiques des populations.

- **Après la réduction de la pauvreté (composants de projets attractifs pour les populations) → on est passé au stade de la conservation des ressources naturelles autour des villages : c'est "l'établissement d'une convention locale d'utilisation des terres" pour une exploitation adéquate des terres.**

Les préoccupations des villageois sont nombreuses et la conservation des ressources naturelles seule ne constitue pas une activité prioritaire. Il est important que des actions de lutte contre la désertification soient engagées avec des mesures contre la pauvreté menées en parallèle comme des mesures de sécurité alimentaire, d'amélioration des revenus, etc.

- **Même après l'achèvement des projets, un soutien relativement assidû a été effectué par les facilitateurs (et l'administration locale de la commune) pendant une certaine période.**

La facilitation auprès des populations rurales avait été réalisée par le personnel local de l'étude au cours de la Phase-1, et par les CAP au cours de la présente Etude, en vue d'un renforcement des capacités par "un apprentissage mutuel".

ENCADRÉ : Contribution à la lutte contre la désertification

Un soutien est apporté à l'établissement de conventions d'utilisation des terres où sont regroupés les villages concernés par l'utilisation de terres en commun, et l'on passe ainsi de l'implication de villages individuels à une approche inter-villageoise (inter-terroir). Dans la commune de Cinzana, nous avons ainsi collaboré avec la GTZ pour établir une convention d'utilisation des terres pour l'ensemble de la commune. Cette activité est résumée dans le Document annexe I-14. A la suite de cette convention, des villageois ont fait remarquer au cours des interviews que la production de charbon destiné à la vente avait disparu, que des tournées par des groupes d'auto-défense étaient organisées désormais, que les gens étaient davantage conscients, respectaient les règles et protégeaient la nature. D'un autre côté, certains ont déclaré que la sensibilisation était insuffisante si bien que tous les villageois ne respectaient pas encore ces règles. Le respect des règles de la convention est confié aux différents signataires et à la mairie de la commune, et fait l'objet d'un suivi et de recommandations par le biais du comité d'exécution.

On observe encore que l'usage des foyers améliorés a permis de réduire de moitié la consommation de bois de chauffe, que si le bois était coupé pour assurer des revenus, le micro-crédit est maintenant facile d'accès et la pression sur les ressources naturelles s'est réduite.

De cette manière, les liens étroits entre les différents projets font qu'ils contribuent, par leurs effets multiplicateurs, à combattre la désertification.

6.6 Evaluation du Plan d'Action

(1) Pertinence et cohérence avec la politique de l'Etat

Le Plan d'Action est en accord avec la politique de base du Mali ; en ce qui concerne les objectifs de développement agricole et rural, on peut citer les différents plans suivants.

1) Plan National d'Action Environnementale et Programmes d'Action Nationaux de la Convention contre la Désertification

Points essentiels relatifs à l'agriculture :

- ① Garantir en quantité et en qualité les vivres et autres produits agricoles à travers une gestion durable des ressources naturelles ;
- ② Améliorer les conditions de vie et prévenir les pollutions et nuisances environnementales en collaboration avec les populations ;
- ③ Promouvoir des actions de coopération au niveaux local et international dans le domaine de la conservation de l'environnement.

2) Schéma Directeur sectoriel de développement rural

Points essentiels relatifs à l'agriculture :

- ① Sécurité alimentaire par l'augmentation de la production agro-sylvo-pastorale et la diversification des productions ;
- ② Un développement durable par la conservation des ressources naturelles et de l'environnement.

(2) Evaluation sociale des projets et priorité de leur exécution

Une évaluation qualitative de chaque projet a été effectuée à partir de 8 indicateurs cités dans le Tableau 6-10, du point de vue d'une évaluation sociale des projets des composants qui forment le Plan d'Action. Le but ultime de ce Plan d'Action étant de combattre la désertification, des notes d'évaluation ont été attribuées à ces projets par les populations villageoises et d'autres notes par l'équipe d'étude, en considérant le degré de contribution des projets à la lutte contre la désertification. Ainsi, comparé aux 7 autres indicateurs (sur un total de 8 indicateurs), l'indicateur "degré de contribution des projets à la lutte contre la désertification" est pondéré d'une valeur double. L'évaluation par les populations a été réalisée au cours de l'étude sous forme d'interviews dans tous les villages des projets pilotes qui a été effectuée lors de la 4ème année de l'Etude; cette évaluation a été faite sous forme de vote par dix représentants des villageois, dont 2 femmes, qui avaient été rassemblés dans chaque village. La notation consistait à classer les 16 projets, et les notes attribuées ont été de 3 points pour les projets classés de la 1^{ère} à la 5ème position, de 2 points pour ceux de la 6ème à la 10ème position, et de 1 point pour ceux de la 11ème à la 16ème position.

Afin de faire apparaître les effets des micro-projets de développement intégrés, on fait en sorte que tous les villageois puissent participer, et tous les projets qui les composent sont réalisés ensemble et presque tous en même temps afin de produire des effets multiplicateurs, ce qui est primordial pour le développement rural. Ainsi, on considère que les projets à réaliser en priorité sont, par ordre d'importance selon les notes des résultats d'évaluation des tableaux précédents: ① amélioration du taux d'alphabétisation, diffusion des semences améliorées et des engrais pour les cultures pluviales; ② mise en place de mini-pépinières et reboisements ; ③ soutien à la mise en place d'un système de micro-crédit; ④ aménagement de puits modernes, maraîchage de petite dimension; ⑤ amélioration des conditions de vie, fabrication et diffusion des foyers améliorés; ⑥ soutien à la mise en place d'une organisation villageoise et formation des leaders villageois. On peut dire que ces projets constituent le noyau du développement rural.

Si l'on pense à la pérennité des actions des populations, alors on considère que l'amélioration du taux d'alphabétisation et les capacités en gestion de projets sont capitales; et si l'on réfléchit à la perspective sur le long terme du développement des villages dans leur ensemble, alors la clé se trouve au niveau des organisations villageoises et des leaders qui en sont les acteurs centraux. Pour synthétiser et ajuster les objectifs des activités, et pour diriger les villageois, il importe de renforcer les CGTV et de former plusieurs leaders à leur niveau. Il faut renforcer les capacités de base des populations (alphabétisation), dynamiser les activités économiques à partir d'une organisation villageoise saine et de leaders capables, et assurer un développement économique assis sur la base de l'auto-suffisance alimentaire.

Débattre sur les relations entre la réduction de la pauvreté et la lutte contre la désertification revient à discuter pour savoir qui, de l'oeuf ou la poule, était le premier. Dans les activités entreprises pour améliorer les conditions de vie des populations et pour le développement rural, il est difficile de distinguer celles qui sont plus prioritaires que d'autres. Les actions de conservation et gestion des ressources naturelles contribuent directement à la lutte contre la désertification. Il est en de même pour les activités économiques destinées à réduire la pauvreté, qui contribuent à combattre indirectement la désertification dans la mesure où elles ne visent pas à

Tableau 6-10 Evaluation sociale des projets des composants

Projets évalués	Indicateurs d'évaluation	Evaluation par les populations			Evaluation par l'équipe d'étude						Total
		Degré de contribution au dév. villageois	Degré de contribution à la lutte contre la désertification	Niveau de besoin des populations	Degré de contribution à la lutte contre la désertification	Degré de contribution à la réduction de la pauvreté	Conformité avec la stratégie du gouvernement	Facilité du transfert de techniques aux populations	Degré de difficulté de l'exécution des projets*	Prise en compte de l'aspect Genre	
1	Plan de renforcement des capacités des populations en gestion de projets										
1)	Soutien à la mise en place des CGTV et formation des leaders	2	2	1	3	3	2	1	1	3	18
2)	Amélioration du taux d'alphabétisation	3	2	3	3	3	3	2	2	3	24
3)	Soutien à la mise en place du système de micro-crédit	3	2	3	3	3	1	2	1	3	21
2	Plan pour la satisfaction des besoins humains élémentaires (BHN)										
1)	Aménagement de puits modernes	3	3	2	2	3	2	1	1	3	20
3	Plan de stabilisation des revenus des paysans										
1)	Diffusion de semences améliorées et d'engrais pour les cultures pluviales	3	3	3	2	3	3	3	3	1	24
2)	Maraîchage de petite dimension	2	2	3	1	2	2	3	3	2	20
3)	Construction de banques de céréales	2	1	2	1	2	3	2	2	1	16
4)	Construction de parcs de vaccination	1	1	1	1	1	2	1	2	1	11
5)	Amélioration de la productivité animale (y compris poulaillers améliorés)	1	1	1	1	2	3	2	3	1	15
4	Plan de gestion et conservation des ressources naturelles										
1)	Mise en place de mini-pépinières et reboisements	2	3	3	3	1	3	3	3	2	23
2)	Etablissement d'une convention d'utilisation des terres	1	1	1	2	1	2	1	1	1	12
3)	Conservation des sols	1	3	1	2	1	1	1	1	1	12
5	Plan d'allègement de la charge de travail des femmes										
1)	Construction de moulins	2	1	2	2	2	1	1	1	2	14
2)	Confection et diffusion des foyers améliorés	1	3	2	3	1	1	3	3	2	19
3)	Fabrication et diffusion de l'artisanat	1	1	1	1	2	1	2	2	2	13
4)	Amélioration des conditions de vie (santé)	3	2	2	1	1	3	2	2	3	19

*Degré de difficulté de l'exécution des projets: les projets dont l'exécution est facile ont des notes élevées.

l'exploitation usurpatrice des ressources. Les populations qui utilisent les ressources naturelles comme base de production de l'agriculture contribuent indirectement à la lutte contre la désertification, qu'elles en soient conscientes ou non, à travers des activités qui maintiennent

cette base de production dans une situation saine.

Au cours de l'étude sous forme d'interviews dans les villages des PP, des villageoises ont dit que la diffusion et l'utilisation des foyers améliorés avaient permis de réduire de moitié la consommation de bois de feu. On a pu observer une plus forte prise de conscience pour la conservation des ressources naturelles grâce aux actions de reboisement et à l'établissement des conventions d'utilisation des terres. Ces activités contribuent directement à la lutte contre la désertification. En outre, nombreux sont les villageois qui vendent du bois car c'est un moyen facile d'obtenir de l'argent pour l'achat des aliments mais aussi pour les grandes occasions, et pour faire face aux maladies ou aux situations d'urgence. Ils utilisent désormais le micro-crédit pour remplacer cette source de revenus. Le micro-crédit leur permet d'emprunter de l'argent pour faire des activités de petit commerce, d'embouche, de fabrication de savon et obtenir ainsi des revenus sans avoir à couper du bois. Favoriser ainsi l'accès à des fonds de crédit contribue à la lutte contre la désertification.

L'allègement de la charge de travail est aussi une préoccupation importante pour les populations pour son impact sur l'amélioration des conditions de vie. Au cours des interviews dans les villages, les effets du parc de vaccination que les villageois ont cités plus souvent que la baisse du taux de mortalité sont : l'allègement de la charge de travail et la diminution des risques (une plus grande sécurité). La participation et la contribution des femmes dans le développement rural sont essentielles et il est capital pour cela d'alléger leur charge de travail. Alléger les corvées de puisage de l'eau, de pilage du mil et de ramassage du bois permet de dégager du temps disponible pour s'adonner à autre chose et entreprendre des activités de développement et d'autres activités générant des revenus telles que le maraîchage et l'artisanat. Néanmoins, si l'introduction du moteur pour la mouture dans le projet de moulin est très motivant pour un village, la somme investie est également importante et il est indispensable d'assurer un appui suffisant à l'organisation villageoise afin de renforcer les techniques de l'opérateur (meunier) et pour une gestion saine du moulin.

En l'absence d'une organisation villageoise et de leaders compétents, la bonne synergie des projets est rendue difficile et les effets multiplicateurs des projets diminuent. Une participation insuffisante des personnes socialement faibles telles que les femmes et les jeunes amoindrit les effets de réduction de la pauvreté. En conséquence, l'alphabétisation doit être conduite en premier lieu, parallèlement à la mise en place / renforcement organisationnel et à la formation des leaders. Cependant, l'organisation des populations pour le développement rural et la formation de ressources humaines telles que les leaders villageois ne peut pas se faire en un jour et, d'autre part, les villageois eux-mêmes ne sont pas non plus suffisamment conscients de leur importance (ces problèmes n'apparaissent pas non plus dans l'étude MARP). On peut donc dire qu'il s'agit d'actions que le partenaire d'appui devra suffisamment prendre en compte et à qui il donnera la priorité avant d'entreprendre les différents projets.

Selon la théorie de la pyramide des besoins⁴ avancée par le psychologue américain Abraham Maslow, on peut voir qu'au-dessus du besoin de sécurité se trouve le besoin de reconnaissance

⁴ Théorie de la croissance selon laquelle les besoins humains sont structurés selon une pyramide à 5 niveaux et l'homme cherche à satisfaire les besoins au niveau supérieur au fur et à mesure de sa croissance.

et d'appartenance sociale, et au-dessus de celui-ci apparaît le besoin d'estime. Ainsi, après avoir assuré la sécurité de leur existence par des projets comme celui de la diffusion de semences améliorées et d'engrais pour les cultures pluviales, le besoin suivant qui s'exprime est celui d'appartenance sociale et de reconnaissance mutuelle, comme dans une organisation villageoise. Les besoins des villageois sont également importants pour des projets de diffusion de techniques de production tels que l'aménagement de mini-pépinières / reboisements, le maraîchage de petite envergure et la fabrication de foyers améliorés, et dont l'exécution (le démarrage) peut être considérée comme relativement facile.

ENCADRÉ : Leçons à tirer pour des projets similaires

Lors de l'exécution de micro-projets intégré dans le cadre d'un Projet, il est conseillé de prendre en considération les points suivants.

- ① Mise en place et renforcement des organisations villageoises (CGTV)
Les projets se poursuivent mieux avec des petits groupes de villageois. Toutefois, c'est insuffisant pour la pérennisation du développement des villages. Cela nécessite en effet un CGTV capable de gérer les activités grâce à l'autonomie de la population. Par conséquent, ce qui est important n'est pas seulement de suivre les différents projets mais veiller à bien renforcer le fonctionnement des CGTV.
- ② Poursuite de l'alphabétisation
Des compétences en écriture et lecture, mais aussi en comptabilité sont requises pour gérer le CGTV et les différents projets. Pour cultiver de telles compétences, il importe d'organiser de façon répétée des sessions d'alphabétisation dans les villages qui sont conduites par les alphabétiseurs sur place. En effet, des formateurs extérieurs sont envoyés par des ONG, ceux-ci partent à la fin des cours et les sessions ne continuent pas. Il est donc essentiel de former des alphabétiseurs en suffisance.
- ③ Valorisation des ressources locales
On utilisera autant que possible les ressources humaines locales afin que les populations s'approprient les projets en vue de leur durabilité. Comme expliqué dans l'utilisation de l'approche de paysan à paysan du Tableau 5-14 du Chapitre 5, l'emploi des formateurs villageois comme formateurs dans les différents projets tels que l'alphabétisation donne de bons résultats. On peut également dire que former des maçons et des réparateurs villageois pour la construction d'ouvrages simples et la réparation des forages permet d'assurer leur pérennisation par les populations elles-mêmes.

(3) Valeur anticipée de la réduction de la pauvreté

Ce Plan d'Action a pour objectif d'orienter les populations vers la préservation des ressources naturelles situées autour de leur espace de vie, en réduisant la pauvreté. Dans les colonnes sur le degré de contribution à la réduction de la pauvreté du Tableau 6-10 précédent, les projets d'amélioration du taux d'alphabétisation et de formation des leaders villageois obtiennent une bonne évaluation, mais c'est parce que leur contribution indirecte à la réduction de la pauvreté a été fortement appréciée. Les 5 projets qui conduisent à une augmentation du revenu des populations directement et à court terme sont indiqués dans le tableau ci-après. Dans le Tableau 6-11, on a évalué l'influence exercée par ces 5 projets sur le budget familial (accroissement du revenu) des UPA moyennes dans la région, en s'appuyant sur les résultats des projets pilotes.

Tableau 6-11 Contribution à la réduction de la pauvreté avec les activités des projets

Projets	Bénéfice par participant au projet (estimation) en FCFA	Degré de contribution à la réduction de la pauvreté	Remarques
Système de micro-crédit	10.200 (Les produits achetés à 50 Fcfa sont revendus 4 mois plus tard sur le marché à 80 Fcfa)	72%	Exemple de profit moyen en cas d'emprunt de 20.000 Fcfa et de commerce de revente de mil. Le taux d'emprunt, qui est adopté par la majorité des MC, est de 27%.
Diffusion des semences améliorées et des engrais	6.400 (le rendement du mil a augmenté, passant de 870kg/ha à 1300kg/ha ; prix unitaire au producteur : 50 Fcfa/kg)	45%	Calcul test à partir d'une superficie de 0,75ha par personne pour une UPA moyenne. Le coût en sus pour les engrais et semences est de 13.000 Fcfa / ha.
Maraîchage de petite envergure	4.000 (bénéfice moyen des participants au projet : cas où la moitié des légumes produits est consommée)	28% Si on inclut la part auto-consommée : 56%	Resultats obtenus pour les PP. Pour une parcelle de 30 m ² en moyenne, et une production annuelle unique en saison sèche.
Amélioration de la productivité animale	5.000 (revenu moyen pour un mouton embouché)	35%	Durée de l'embouche: 3 mois en moyenne.
Fabrication de produits artisanaux	6.000 (50 pièces × prix unitaire au marché de 200 Fcfa × taux de rentabilité de 60%)	42%	Exemple de la production de savon. Selon les résultats des PP, un groupe féminin (5 pers.) produit 200 savons/an.

Note : Le degré de contribution à la réduction de la pauvreté a été calculé comme suit :

- ① La situation actuelle des villageois est un bénéfice familial de 14.200 Fcfa par personne (données 2003 de l'étude de la Phase-1)
- ② Degré de contribution: revenu par participant aux projets ÷ profit familial par personne × 100

Dans les exemples d'UPA locale moyenne qui a fait l'objet de l'enquête sur le budget domestique de la Phase-1, il y avait une famille de 12 personnes dont les bénéfices étaient de 170.000 Fcfa environ (profit des récoltes : 100.000; profit de l'élevage: 70.000). Cette situation laisse supposer que l'impact des projets ci-dessus sur les familles est plutôt important pour chaque projet, comme montré dans le tableau. Au cours des PP de la Phase-2, on a souvent observé les mêmes femmes des UPA qui prenaient part au maraîchage et à la confection de savon. Dans ce cas, la contribution à la réduction de la pauvreté s'accroît encore. De tels projets sont plus prisés dans les villages qui accèdent facilement au marché (autrement dit, qui sont favorisés pour la vente). On peut dire que l'aménagement de routes entre les villages et les marchés limitrophes contribue indirectement à accélérer la réduction de la pauvreté.

Chapitre 7 Recommandations

Les recommandations qui doivent être particulièrement prises en compte pour l'exécution de ce Plan d'Action (P/A) sont les suivantes.

(1) Encouragement des populations pour les activités de lutte contre la désertification

Il est généralement difficile de motiver les populations à participer à la promotion des reboisements et à une réglementation complète de l'utilisation des terres et des pâturages qui sont indispensables à la lutte contre la désertification, et qui auront aussi pour effet de restreindre leurs activités coutumières habituelles. Cela se reflète, aux yeux de ces populations, dans des mesures du type « renforcement de l'encadrement », « renforcement de la surveillance des règlements ». Pour cela, il est recommandé à l'administration de rechercher des mesures autres que des encadrements et règlements, et qui incitent les populations rurales à participer à la promotion des reboisements et au renforcement des règles d'utilisation des terres et de pâturage, activités qui rapporte relativement peu d'avantages à cette participation.

- ① Promotion des reboisements ----- Organiser des événements tels que fêtes du reboisement ; remettre en nature aux villages motivés une partie du matériel (pots, fil de fer barbelé) et des plants d'arbres en récompense.
- ② Convention d'utilisation des terres ----- Soutenir la mise en place d'un lieu de discussions entre villageois pour la mise en application des règles; signaler par une pancarte les communes et les villages excellents.
- ③ Règles de pâturage ----- Fournir en nature une partie des vaccins en récompense pour les groupes de pasteurs qui appliquent strictement les règles de pâture.

Pour promouvoir les reboisements, les activités de sylviculture communautaire (reboisements collectifs) réalisées sur de grandes superficies doivent en particulier bénéficier d'un soutien conséquent de l'administration, par rapport aux reboisements individuels situés à proximité des habitations. Parmi les exemples de sylviculture communautaire dans les projets pilotes, on observe que, dans les deux tiers des villages, les reboisements se poursuivent un ou deux ans après leur démarrage, mais qu'ils n'ont plus lieu par la suite, ou seulement sur de minuscules superficies. Deux raisons peuvent être invoquées pour expliquer cela :

- La prise en charge pour la croissance des plants après leur repiquage est importante
La protection contre le bétail et les arrosages ne peuvent être poursuivis : en particulier, tant qu'un nouveau puits n'est pas installé près des sites reboisés, les arrosages sont rendus difficiles car les sites reboisés s'éloignent des puits existants (naturellement, les villageois commencent par reboiser les terres qui leur conviennent le mieux).
- Il n'existe pas de conditions avantageuses pour les populations qui leur permettent de cultiver les plants en surmontant les difficultés sus-mentionnées.

Le gouvernement malien encourage la culture et l'utilisation des jeunes feuilles et des bourgeons et celle des haies vives en zizyphus, arbre à usages multiples, et il travaille à leur diffusion. Mais les populations abandonnent en cours de route la culture des plants car les conditions permettant d'obtenir de façon certaine des revenus à partir de ces produits ne sont

pas en place. La commercialisation des produits livrables reste un problème, et la valeur ajoutée des marchandises est faible et ne débouchent pas sur des bénéfices.

Par conséquent, nous adressons les recommandations suivantes en vue de promouvoir les activités de sylviculture communautaire.

- Assistance pour les frais d’approvisionnement en clôture de protection contre le bétail
- Assistance pour les frais de construction de puits
- Vulgarisation de techniques de sylviculture qui confèrent une valeur ajoutée et génèrent des revenus pour les populations, et aménagement de la distribution sur les marchés

(2) Soutien pour les mesures d’hygiène animale et d’amélioration du bétail

L’augmentation de la productivité de l’élevage seulement par les efforts des éleveurs a des limites. Le soutien des services administratifs est indispensable dans des domaines comme les mesures d’hygiène animale et d’amélioration du bétail. Nous proposons : (a) l’augmentation de la production de vaccins à partir des vaccins vivants contrôlés par le gouvernement et l’augmentation du taux de vaccination par des campagnes gouvernementales ; (b) le renforcement de la filière de production de géniteurs pour l’amélioration du cheptel, et (c) comme la commune peut utiliser l’ensemble de la taxe sur la possession de bétail au niveau de la commune, le gouvernement donnera des instructions aux communes pour que cette taxe soit utilisée pour des mesures d’hygiène animale et de commercialisation du bétail.

(3) Aménagement planifié des principaux axes routiers régionaux

L’aménagement des principaux axes routiers est indispensable pour améliorer l’écoulement des produits agricoles dans les zones rurales. Nous conseillons un aménagement planifié des principaux axes routiers par les services étatiques qui en sont chargés, ainsi que le renforcement de la gestion et maintenance des principales routes existantes. De plus, comme indiqué au point 6.6 *Evaluation des projets pilotes*, du chapitre précédent, les projets contribuant directement et à court terme à augmenter les revenus des populations, comme le maraîchage et la fabrication de savon, sont stimulés en facilitant leur écoulement, c’est-à-dire en facilitant l’accès aux marchés. Il est également crucial d’aménager les pistes rurales entre les villages et les marchés environnants car cela contribue indirectement à réduire la pauvreté dans les zones rurales.

(4) Recrutement supplémentaire de CAP et poursuite de leur formation

Un certain nombre des 31CAP qui ont été formés à travers cette Etude, et qui doivent jouer un rôle capital dans la mise en oeuvre du Plan d’Action en tant que facilitateurs, sont proches de l’âge de la retraite. En outre, nombreux sont ceux dont les capacités de facilitateurs sont encore en cours de développement. De ce fait, il est proposé dans le Plan d’Action, au Chapitre 4, d’engager de manière planifiée des CAP supplémentaires (2 CAP par an), de s’efforcer de conserver le plus de CAP possible et de renforcer leur formation, et d’exécuter à l’intention des agents supplémentaires une formation semblable à celle réalisée pendant cette Etude. En outre, afin d’éviter une baisse de motivation pour la facilitation que nous avons pu observer chez certains CAP pendant les projets pilotes, nous recommandons de réfléchir à des mesures d’encouragement comme celles proposées ci-dessous :

- ① Evaluer régulièrement les CAP, annoncer publiquement les agents qui ont obtenu les meilleures notes et leur remettre un prix ;
- ② Aménager, selon le dispositif d'administration du personnel de la DRA, la voie pour la promotion des agents excellents mentionnés plus haut.

(5) Utilisation des ONG et leur apprentissage

Le rôle des ONG locales dans l'exécution des composants de micro-projets de développement intégré proposé dans le Plan d'Action reste essentiel. Ainsi, dans l'étude MARP qui est la première approche vis-à-vis des populations, les CAP constituent seulement l'un des modérateurs et ne s'occupent que d'une partie de la facilitation. Il en est de même pour le soutien à l'organisation des populations et la formation pour le renforcement des capacités des leaders, où les ONG (ou les consultants) commissionnées sont chargées de la majeure partie de la facilitation. A travers les huit années de mise en oeuvre des PP depuis la Phase-1, un certain nombre d'ONG capables d'entreprendre un volume défini de projets ont ainsi été formées. Malgré tout, on estime qu'au vu de leur situation actuelle et dans leur ensemble, les compétences des ONG sont encore quelque peu déficientes en considération du volume annuel des projets pour 50 villages proposé dans le P/A. Ces lacunes pourraient être comblées en tirant parti des ONG basées à Bamako et dans la région de Sikasso, hors de la zone concernée, mais les coûts de commande seront élevés (frais de déplacement, d'hébergement, etc.) et cela serait inefficace. De plus, le principe de base du présent projet de développement est de réaliser une facilitation bien accomplie ; les liens qui unissent les personnes comptent beaucoup pour le bon déroulement de la facilitation et, de ce point de vue, l'utilisation d'ONG implantées localement présentent un grand avantage. A cet effet, lorsque des ONG seront employées, il faudra être bien attentif à la répartition des commandes en vue de renforcer les capacités des ONG et de former leur personnel tout en créant une saine émulation entre ces ONG, et veiller à ce que le bureau du Projet assure une surveillance et un encadrement scrupuleux.